

BASQUE ET FRANÇAIS

Méthode de traduction

Navarro-labourdin classique

par Jean-Baptiste ORPUSTAN

Deuxième édition revue et corrigée

INTRODUCTION

L'intensité des échanges de toutes sortes entre les pays du monde et leurs cultures a fait que l'exercice de traduction, longtemps travail de spécialistes en petit nombre, s'impose comme mode normal et universel de la communication. Une spécialité nouvelle, sinon une science, est née: la "traductologie". Les plus grands écrivains, désormais, et d'abord, l'on ne s'en étonnera pas, ceux des cultures des "petits" pays, tel un Kundera, affirment la nécessité et la dignité littéraire de la traduction. Et les pays, "petits" mais bientôt peut-être aussi plus grands, qui sont passés ou passeront du stade du simple bilinguisme à celui de la "diglossie", où une langue officielle et dominante ne laisse que peu et de moins en moins d'espace à la langue vernaculaire devenue minoritaire, se trouvent dans l'obligation de savoir traduire: traduire les cultures extérieures dans leur langue afin de nourrir et faire vivre celle-ci, mais traduire aussi leurs propres cultures afin de les porter à la connaissance des autres. Il est en effet probable que l'enfermement des cultures, en tout cas de celles qui ne dominent pas dans le monde, en plus d'être un non-sens pour tout ce qui regarde le savoir, signe leur fin prochaine et celle des sociétés qui les ont créées.

Traduire était un exercice indispensable depuis bien longtemps aux Basques, comme à tant d'autres, et en même temps bien incommode, vu l'écart entre les langues d'Europe, principalement latino-romanes, avec lesquelles ils étaient en contact et la leur. Et très tôt les traducteurs basques prirent la mesure des disparités profondes entre leur langue et celles qu'il traduisaient: langues antiques comme pour les traducteurs de textes religieux, dans la "translation" du Nouveau Testament en latin que tenta - et réussit admirablement - le protestant Lissarrague en 1571, ou modernes quand deux siècles plus tard, et après beaucoup d'essais intermédiaires principalement religieux dans la plupart des dialectes basques, le curé d'Ibarre Lopez fit

publier à Avignon en 1782 sous l'autorité de l'ancien évêque de Dax dont dépendait sa paroisse d'Ostabarès, une traduction dans son basque bas-navarrais oriental d'un texte français, lui-même traduit et résumé d'un ouvrage dévot d'abord écrit en... espagnol au XVIème siècle: “*Je me mis à traduire le français en basque mot à mot; mais m'étant rendu compte qu'en faisant ainsi l'on forçait en bien des points la manière et la nature de notre basque, et que souvent il était impossible de rendre avec assez de justesse le sens du texte français, j'ai pris la décision, sans suivre trop en détail les termes du français, d'en traduire le sens aussi clairement que possible.*”

La méthode s'est affinée depuis le temps de Lopez, et si le mot à mot n'est pas effet très souvent la bonne solution, quelle que soit la langue, la précision et la justesse restent la qualité première d'une traduction. Celle qui est présentée ici, du reste, n'est pas la première du genre. La revue *Gure Herria* publiait en 1950 une série d'études de Sauveur Arotçarena intitulée “Le problème de la traduction”, citant à titre d'exemples des traductions basques d'extraits du texte espagnol du *Don Quichotte*, et de textes français de Rabelais, Bossuet, Chateaubriand, Voltaire, Anatole France, en un choix de prosateurs renommés assez éclectique, mais aussi des traductions françaises de textes basques, passage d'Hiriart-Urruty traduit en français par lui-même, confrontations des mêmes extraits d'ouvrages religieux traduits par Chourio, Inchauspé, Albert Léon.

Aujourd'hui la mise en place des filières complètes d'enseignement des langues et cultures dites “régionales”, de la maternelle aux trois cycles de l'Université, et des concours de recrutement des enseignants, rend plus que jamais nécessaire que cet exercice soit pratiqué dans la recherche de la plus grande authenticité pour chacune des langues utilisées: le basque comme le français. C'est à ce besoin que s'efforce de répondre cette *Méthode abrégée de traduction*, dans le cadre dit ordinairement “dialectal” qui sera précisé au premier chapitre: le “navarro-labourdin classique” ou si l'on veut “littéraire” qui est aussi bien

le résultat d'une tradition d'écriture déjà longue de plus de cinq siècles dans les provinces basques de France que d'une pratique que l'auteur, comme tout locuteur basque "ancien" dans le sien, a reçue dans son pays natal bas-navarrais.

De toutes manières, et pour longtemps encore, les Basques utiliseront les variantes dialectales de leurs provinces respectives, quitte à les tempérer ou les enrichir - quelquefois hélas! les appauvrir aussi... - par des éléments venus d'autres horizons, et à les contrôler, pour les plus conscients des locuteurs, à l'aune d'une bonne connaissance de la langue dans son histoire. Faut-il ajouter que la plupart de ces traits dialectaux spécifiques touchent des aspects secondaires, phonétiques notamment, de la langue? A quelques exceptions près cependant, pour des faits où l'on peut conclure, en bonne analyse et au vu des seuls arguments d'ordre linguistique, que telle pratique peut être légitimement préférée à telle autre: ainsi, entre autres, des indéfinis *zenbat*, *zenbait*, préférés ici aux variantes "bas-navarraises" bien connues *zonbat*, *zonbait* et même ailleurs *zumat* etc..., formes locales issues de changements phonétiques parfaitement catalogués par ailleurs. C'est dire que le dialectisme choisi est largement "tempéré", mais dans le seul intérêt de cette authenticité historique des formes qui doit être la pierre de touche et la règle d'or de tout locuteur conscient, mais hostile par principe à toute "normalisation" arbitraire et autoritaire en matière de langue aussi.

Ce principe de "tempérance dialectale" n'exclut pas pour autant, à un niveau bien inférieur il est vrai, que chacun ait aussi ses particularismes "de clocher". Il en va ainsi de tous les espaces linguistiques, la différence basque étant perceptible seulement au resserrement géographique des domaines dialectaux, qui menait Lissarrague, non sans bonne humeur, à les voir se dessiner "presque d'une maison à l'autre". La culture basque aujourd'hui se trouve assez développée, en premier lieu par la place des études dialectales dans les diplômes universitaires, et par bien

d'autres échanges, pour que ces variantes ne fassent pas ou plus obstacle à la compréhension réciproque, ce qui est après tout la seule chose qui importe.

La langue basque utilisée ici, et privilégiée pour les modèles à traduire en français, est celle de la meilleure et plus ancienne tradition littéraire, continue du XVIème au XXème siècle. C'est ce que laisse entendre le mot "classique". Il est à peine besoin de préciser, alors, que les nouveautés n'y seront, sinon admises, du moins pratiquées que dans la stricte mesure de leur conformité avec cette tradition d'un langage élaboré, qui fait que tout lecteur basque reste encore étonné de la clarté et de la qualité des textes d'un Lissarrague (1571), sinon même d'un Dechepare (1545) pour le XVIème siècle, puis d'un Materre (1617), d'un Axular (1643) et d'autres, vrais fondateurs d'un "bon usage" déjà "navarro-labourdin", à une époque où les grandes langues d'Europe se trouvaient aussi à l'âge de leur classicisme, tradition constamment suivie et élaborée jusqu'à ces "modernes classiques" de la langue que furent par exemple J. Etchepare le médecin, P. Barbier ou P. Lafitte. Ceci pour le basque, choix des textes à traduire ou type de traduction choisie, car, pour le français, non sans quelque débat pourtant comme le montrent encore quelques velléités récentes de réforme orthographique, la question est, depuis assez longtemps, entendue. Mais l'auteur de ces lignes tient à préciser, si nécessaire, qu'il trouverait tout aussi normal que d'autres choisissent d'adapter leur méthode de traduction à tel ou tel autre dialecte "classique", qui, de la Soule à la Biscaye, a contribué à donner au cours des siècles à la langue basque, ses colorations régionales. Cette variabilité dialectale du basque n'est pas sans analogie, on le sait bien, avec bien d'autres domaines linguistiques, et par exemple pour le plus proche, l'occitan, dans ses variantes gasconne et béarnaise, toulousaine et provençale ou nissarde. Elle s'en différencie pourtant par le fait que, si l'occitan, dans tous ses domaines ou à peu près, a depuis quelques siècles le contact principal avec une seule langue

officielle, l'ancienne "langue d'oïl" devenue le français, le basque, après avoir eu un long contact, aujourd'hui sans guère d'incidence, avec le gascon, se confronte depuis des siècles aussi, à deux langues étatiques et officielles: non seulement le français en France, mais bien plus encore, et depuis bien plus longtemps, avec le castillan en Espagne. L'incidence de cet état de fait sur les pratiques linguistiques, encore que peu mesurée dans toute sa réalité, reste et restera nécessairement considérable..

Cette méthode se présente comme "abrégée", c'est-à-dire si l'on veut, incomplète. Le détail de tous les faits de langue susceptibles de faire problème à quelque titre dans le passage d'une langue à l'autre exigerait à n'en pas douter une "grammaire" de la traduction fort vaste. Le lecteur ne trouvera ici que des faits en nombre relativement limité, touchant soit aux choses essentielles où les structures de deux langues diffèrent et parfois s'opposent, ou à des faits plus secondaires. Ils ont été retenus le plus souvent selon les données de l'expérience des dernières années et, en particulier, celle des concours de recrutement pour l'enseignement secondaire. C'est à ces techniciens obligés de la traduction que l'ouvrage s'adresse et voudrait rendre quelque service en premier lieu, sans exclure pour autant ni les autres usagers, aujourd'hui nombreux, dans la presse écrite et parlée ou ailleurs, ni les locuteurs basques d'autres domaines dialectaux, d'abord les Souletins si proches de ce "navarro-labourdin classique" sur des points essentiels de leur pratique dialectale, mais aussi tous les autres.

Ossès, 12 août 1996

Note liminaire à la deuxième édition

Cette nouvelle édition de la *Méthode abrégée de traduction* pour le basque et le français ne comporte aucune modification importante par rapport à celle des Editions Izpegi parue en 1997, mais seulement un certain nombre de corrections et d'ajustements de détail. La référence reste toujours le modèle dialectal du navarro-labourdin "classique" et littéraire tel que défini dans l'introduction. Peut-être l'usage dialectal est-il cependant, pour la conformité de l'écrit à l'oral, du "lu" à "l'entendu", encore un peu plus précis, y compris dans certains dialectismes comme ceux des formes verbales. C'est le résultat d'une pratique suivie de la traduction littéraire, en l'occurrence celle de textes français en basque (Saint-Simon, Flaubert, Rousseau, Baudelaire et Proust, pour la prose dans l'ordre chronologique des publications), aussi bien que d'une réflexion analytique sur la langue menées au cours de ces années.

Ossès 2019

CHAPITRE I

De quelques traits dialectaux

Avant d'aborder les problèmes de la traduction proprement dite, il est de bonne méthode de présenter les règles de ce jeu dialectal, si "tempéré" soit-il sur bien des points, pour tout ce qui touche du moins les questions extra-lexicales: phonétique, morphologie nominale et verbale, syntaxe. Ces règles recourent pour la plupart, mais sans prétendre à la même exhaustivité, celles qu'exposait il y a un demi-siècle P. Lafitte dans sa célèbre *Grammaire basque du Navarro-labourdin littéraire* (1944).

1. Phonétique et orthographe.

La normalisation ou standardisation de l'orthographe basque était commencée dès le temps des premiers écrivains des XVI-XVIIèmes siècles, et avec une conscience particulière de la spécificité phonétique de la langue chez Oyhenart(1657), qui systématise, par exemple, la transcription des sifflantes et celle en particulier de la "chuintante" correspondant au *ch* français par *x*, même si ce graphème servait déjà et servit encore jusqu'au début du XXème siècle pour la sifflante affriquée apicale *ts*. Posant peu de problèmes hors des sifflantes justement, cette normalisation s'est aisément établie. Dans une langue où l'orthographe est quasi intégralement phonétique dans le système adopté, très simple à la grande différence du français, elle ne laisse que peu de choses en suspens.

1.1. Les vibrantes fortes écrites comme les faibles (*ur(r)* "noisette" écrit comme *ur* "eau", *haur(r)* "enfant" comme *haur* "celui-ci"): puisque la différence s'efface devant consonne, le maintien du double *-rr* final comme de l'intervocalique, que les scribes médiévaux savaient déjà pratiquer, eût levé une petite difficulté orthographique dans la déclinaison et la composition

des mots à vibrante finale, sources de nombreuses fautes dans les écrits. C'est ce qui est pratiqué dans ce volume-ci.

1.2. Les nasales devant bilabiale orale *b* ne sont écrites systématiquement par la dentale *n* qu'à la suite d'une mauvaise définition de ce qu'on nomme la "phonologie basque"; si la transcription systématique par la bilabiale *m* devant *b/p* à la mode latino-romane était en effet défectueuse, il est faux de dire que les Basques, quels qu'ils soient, aient jamais prononcé *KaNNbo* pour Cambo ou *kaNNpo* pour l'emprunt roman *kampo* "dehors". Il en est de même dans les noms de lieux proprement basques ou d'autres mots où, selon une très ancienne tendance de la langue, le basque fait ce que l'auteur de ces lignes a nommé une "anticipation nasale", toujours nécessairement bilabiale, de la bilabiale orale *b* ou *p*; la bonne orthographe basque de ces noms et mots est avec *m*, *Elissamburu/Elizamburu, Etxembebeti* etc...

En revanche et puisque le basque comme le latin doit prononcer tout ce qui s'écrit en évitant si possible de nasaliser les voyelles (sauf bien entendu dans certains domaines dialectaux), les mots où le premier terme de composition comporte une dentale, *haran, ardan, leben* etc. s'écrivent *Haranburu, Ardanburu, lebenbiziko* etc., et se prononcent de même en bonne prononciation basque. C'est ce principe d'évidence qui sera suivi dans le présent ouvrage.

1.3.. Les nasales intervocaliques et finales des mots d'emprunt, éliminées presque systématiquement dans certains dialectes, et sauf dans les emprunts latins anciens comme *abate, obore* "canard, honneur", et quelques mots comme *kanoi* "canon", sont généralement maintenues en navarro-labourdin (sans entraîner cependant, comme en souletin, la nasalisation des voyelles au contact): *leboin, arrazoin, fazoin, kantoin* etc... "lion, raison, manières, angle (coin)" etc... Le labourdin fait pourtant *gate* au lieu du bas-navarrais *gatina* "chaîne". Le maitien de la nasale permet de distinguer *koroa* "le choeur" et *korona* "couronne". Comme les finales en *-ino* du temps d'Axular (conservées parfois

en biscayen) n'ont plus cours, on écrira *erlisione*, *elisione*, *debozione*, *naçione*, *balon* etc... "religion, élision, dévotion, nation, ballon" etc...

1.4. Les consonnes palatalisées écrites *ñ*, *ll*, *dd*, *tt*, *x*, *tx* résultent soit d'un effet de diminutivité ou hypocorisation, selon un très ancien procédé assez typique du basque et qui fonctionne surtout, les témoignages sont déjà là dans les citations basques d'époque médiévale, en langage enfantin et familier; soit d'un changement purement phonétique, comme dans d'autres langues, en particulier après la voyelle palatale *i*. Historiquement, les dialectes centraux comme le bas-navarrais sont peu palatalisants par rapport au souletin ou à certaines zones du guipuscoan et du labourdin côtier et spécialement luzien (la littérature locale du XVIIIème siècle l'illustre abondamment).

Le premier procédé, la palatalisation expressive, aujourd'hui très étendue en particulier dans les prénoms usuels, qui sont désormais presque tous des diminutifs de ce fait, ne sera utilisée que dans le style familier: le prénom de Dechepare (1545) sera donc transcrit *Bernat* selon la formule (d'origine romane) qu'il utilise lui-même, et non sous la forme du diminutif familier *Beñat*. Quant au second, la palatalisation d'origine phonétique après *i*, et bien que les deux procédés se soient sans doute confortés l'un l'autre dans l'usage, le refus de palataliser qui caractérise les mêmes zones centrales hors du langage familier et enfantin a abouti non seulement au maintien des formes *baina*, *mainu*, *arrain*, *gatilu*, *otsaila* etc., mais il apparaît de plus que des mots d'emprunts à l'origine palatalisés ont subi une dépalatalisation: par exemple le mot "bouteille" est devenu en basque bas-navarrais *boteila* et par assimilation vocalique *botoila*. A plus forte raison la palatalisation après *i* est-elle évitée pour les consonnes autres que *n* et *l*: *atta* pour "père" est strictement un mot pour les enfants en bas âge, et le mot des adultes est *aita*.

1.5. L'aspiration, simple ou associée à certaines consonnes, est, au contraire, l'un des traits marquants du navarro-

labourdin traditionnel, à peu près au même degré, surtout en pays intérieur, que pour le souletin. Claude Hagège dans *L'enfant aux deux langues* y voit même (mais ce ne serait vrai que pour les dialectes de France, puisque ceux d'Espagne ont perdu l'aspiration depuis trop longtemps pour s'y remettre effectivement, malgré l'orthographe "normalisée"!) un moyen d'aider les élèves français (et l'argument serait tout aussi valable pour ceux d'Espagne!) à aborder les autres langues ayant une aspiration, contrairement au français et à l'espagnol, effective: "*Le français n'aspirant aucune consonne, c'est le basque qui apportera son concours aux enfants qui le connaissent, lorsqu'ils voudront apprendre l'allemand ou l'anglais.*" Mais il faudra pour cela que les enfants en question, et très souvent en France - pour ne rien dire de l'Espagne où le développement de l'anglophonie n'a pratiquement rien modifié pour... le basque - leurs jeunes parents aussi, même labourdins et bas-navarrais, réapprennent l'aspiration que tous leurs grands-parents à peu près seuls pratiquent encore régulièrement. La scolarisation en basque, là où elle s'est faite et sûrement sous l'influence des nouveaux maîtres, n'a en rien contribué encore, bien au contraire, à rétablir l'aspiration prononcée, qu'elle soit initiale, intervocalique ou associée aux consonnes dans *th*, *kh*, *ph*, *lh*, *rh*, *nh*.

Un résultat particulièrement dommageable de cette situation, est que les étudiants et candidats ne savent plus distinguer des mots que l'aspiration, sa nature et sa place seules opposent avec pertinence, et que même dans les textes écrits où ils sont le plus régulièrement notés (toute la production littéraire navarro-labourdine et souletine des origines à nos jours...) ils ne les voient pas toujours, confondant plus souvent que de raison des séries de termes où l'aspiration sous ses diverses formes joue un rôle primordial et extrêmement pratique: ainsi pour *bala* "ainsi" (dérivé des démonstratifs tous à aspiration initiale en basque), *ala* "ou bien" et *alha* "pâturage", pour *eri* "malade", *erhi* "doigt", *herri* "pays"; et des couples comme *othe* "ajonc" (ici les

exemples médiévaux nombreux attestent de l'ancienneté de la consonne aspirée) et *ote* interrogatif "est-ce que par hasard?", ou *ori* "tiens" et *bori* "jaune" (et même le fameux toponyme "Orhy" si bien documenté depuis des siècles qu'il devrait toujours être écrit, et surtout entendu, avec aspiration, ce qui entraîne comme d'habitude une vibrante renforcée très différente du battement simple de *ori*), sans compter *orri* "feuille", et *horri* "à celui-là" (datif) etc.

La découverte relativement récente des sources médiévales anciennes, telles les listes de toponymes alavais du tout début du XI^{ème} siècle, jointe aux inscriptions antiques contenant des noms locaux a montré que tout l'espace ancien de langue basque ou apparenté à celle-ci pratiquait les trois types d'aspiration, initiale, intervocalique, associée aux consonnes. La disparition commencée en navarrais frontalier de l'Aragon s'est étendue avant le XVII^{ème} siècle, non sans laisser des traces ici ou là dans les écrits (proverbes en biscayen de 1596), à l'ensemble du territoire hispanique. Il est fort probable que le contact prolongé avec le gascon a au contraire protégé l'aspiration dans les provinces de France (ce n'est sans doute pas par hasard qu'elle est la plus étendue en Soule), où elle a même proliféré jusqu'à l'introduire dans les mots d'emprunts qui n'en avaient pas, comme *enboatu* "ennuyé" etc... S'il est très légitime de renoncer aux aspirations de ce point de vue "abusives", il l'est tout autant d'écrire toutes celles qui se prononcent ou sont admises par une longue tradition écrite. On se contentera donc ici d'écrire l'aspiration, même associée aux consonnes dans les mots courts (*athe*, *elbe*, *epbe* étaient donnés par Oyhénart comme mots-types de ces phonèmes aspirés), chaque fois qu'elle est nettement entendue ou comporte une force expressive (*kbe* "fumée" écrit aussi avec aspiration en 1596 dans un domaine dialectal qui en principe n'en comporte plus, *thu* "cracher"...), chaque fois aussi qu'elle permettra d'éviter les confusions, et si possible dans les séries dérivées d'une même base aspirée.

Il est vrai qu'ici des facteurs externes ou phonologiques, comme la longueur syllabique du mot, des faits de dissimilation ou d'assimilation, sont intervenus pour introduire des disparités: ainsi des dérivés aspirés de *batz* "doigt, trace" comme *bebatz* "pouce", *batzeman* "attraper" (littéralement "donner la main"), alors que d'autres dérivés n'en comportent pas toujours comme *azkazal* "ongle" (littéralement "écorce de doigt"), *aztaparr* "griffe" (littéralement "doigt-épine"). Le rigueur n'est pas le fort des usages linguistiques, mais la liberté: dans ce même espace dialectal où l'aspiration est encore forte on prononce bien *bazji* "semence, graine", mais généralement *azaro* pour "novembre", en basque "temps des semailles" On s'efforcera donc d'appliquer le principe général qu'il vaut mieux transcrire avec une certaine régularité les séries lexicales de même base, tout comme les séries morphologiques, sans aller cependant au-delà de la "tempérance" dialectale plus haut invoquée.

1.6. Les sifflantes affriquées ou "sifflantes précédées d'occlusion" initiales, *ts-*, *tʃ-*, *tx-*, n'ont jamais eu droit de cité dans la zone navarro-labourdine hors quelques mots à valeur intensive (*tʃarr/txarr* "mauvais, méchant", variante de *zaharr* "vieux"), obéissant probablement au fait que le basque historique a été de toute ancienneté, sauf raison expressive particulière, hostile aux sourdes initiales, dont les affriquées sont les correspondantes dans le système des sifflantes, comme les fricatives le sont des occlusives sonores. Le souletin et le labourdin côtier, ce dernier proche du guipuscoan sur quelques points, ont développé récemment des initiales chuintantes affriquées, comme les dialectes d'Espagne, ceux-ci étant sur ce point tributaires de l'espagnol qui ignore la chuintante fricative correspondant au graphème français *ch* et emploie toujours une affriquée correspondant au français *tch*. Les mots souvent d'emprunt écrits aujourd'hui (dans la presse française non bascophone notamment) et prononcés *txapel*, *txalupa*, *txakurr*, *txori* etc. seront toujours notés selon l'usage phonétique traditionnel de la zone dialectale *xapel*, *xalupa*,

xakurr/zakurr, *xori* soit respectivement “chapeau, chaloupe, chien, oiseau”.

S’agissant encore de sifflantes affriquées mais cette fois internes, elles ne seront pas systématiques après *n/l/r*, et l’on écrira par exemple *enseatu* “essayé”, *konfiexia* “confiance” et autres emprunts très couramment utilisés. Mais tous les termes où un suffixe *-tʒe* est indentifiable à une marque de nom verbal (issue parfois de variation d’un plus ancien *-te*) comme *anhaltʒe* “dîner”, ou à une marque nominale probablement de même nature sinon d’origine, en abondance dans la toponymie médiévale la plus ancienne pour des noms de plantations, comme *inzaurtʒe* “noyer, noiseraie”, *sagartʒe* “pommier” etc. et d’autres mots de même structure (*ohantʒe* “nid, couche”), écrits et prononcés sans affriquées seraient à coup sûr fautifs.

1.7. Le groupe consonantique *r(t)ʒ* s’entend de moins en moins depuis quelques décennies sur le territoire du navarro-labourdin où il avait pourtant persisté à l’oral comme à l’écrit jusque bien avant dans la seconde moitié du XXème siècle: ne font pratiquement exception que la partie frontalière de la vallée de Baïgorry et la zone navarraise du Baztan qui la continue. Ailleurs, à la suite sans doute d’un changement qui s’est produit très tôt dans le gascon avec réduction à une sifflante (*Garʒia* y devient dès le XIème siècle *Gassie*, par exemple), et dans le biscayen et guipuscoan dès le XVIème siècle, en souletin et mixain à partir de la fin du XVIIIème siècle seulement, le groupe a passé le plus souvent à *st*: la sifflante d’abord certainement dorsale comme dans la forme originale s’est muée en apicale, selon une tendance forte devant occlusive. L’auteur de ces lignes ayant encore appris seulement la manière ancienne et étymologique et ne voyant aucune raison d’en changer, et peut-être aussi au bénéfice de l’équilibre euphonique de la langue, où la sifflante apicale *s*, qui a pu être sentie à tort comme plus “basque”, tend à empiéter sur la dorsale *ʒ*, seule sera utilisée la manière traditionnelle: par exemple dans *bertʒe* “autre” dont

l'antonymie avec *ber* “même, identique” apparaîtra mieux, et de même *urxo/urtxo* “pigeon”, *bortz* “cinq”, tous les dérivés de *ortzi* “ciel” que sont *or(t)zantz*, *ortzadar*, *ozkorri*, *ortzegun*, *ortzirale*... respectivement “tonnerre, arc-en-ciel, aurore, jeudi, vendredi”, etc...

1.8. Les voyelles redoublées, résultant généralement de l'adjonction d'un suffixe (de déclinaison ou de conjugaison) à voyelle initiale à un terme comportant la même voyelle finale et que l'usage n'a pas séparé par une consonne de liaison (par exemple les mots comme *ezponda* “talus”, *egia* “vérité” avec le suffixe “article défini” ont été écrits au Moyen Age et jusqu'au XVIème siècle et parfois au delà *ezpondara*, *egiara*), ont été généralement éliminées très tôt dans la zone dialectale par simple effet phonétique, et l'écriture à voyelle unique a été quasi générale pendant longtemps (par exemple *Emaxten fabore* (1545).

Le redoublement était pratiqué notamment par les écrivains biscayens, plus par reconstitution et tradition savante sans doute que prononciation réelle, où la différence ne se sent naturellement que par un prolongement de l'articulation, très variable selon les lieux et les personnes, ou même inexistante comme dans notre zone. Le redoublement peut du reste faire difficulté en prosodie pour le compte des syllabes, comme le montrent des exemples d'Oyhénart dans les verbes à suffixe de passé, de relatif ou de complétif après le *-ke-* potentiel. Il est vrai que la même zone dialectale qui élimine tout prolongement dans les noms déclinés au pluriel fait entendre ici une voyelle un peu allongée *zuke(e)n*, *zuke(e)la* etc..., signifiant peut-être par là que l'occlusive de l'infixe potentiel ne doit pas être confondu avec un simple phonème de liaison. Même si ce redoublement des *-ee-* peut être utile à un certain niveau scolaire d'enseignement comme élément d'explication, son maintien dans l'écrit élaboré est en définitive inutile pour la compréhension, le contexte levant toutes les difficultés, et dommageable pour le style, aussi bien pour la qualité de l'écrit que pour celle de l'oral. Compte tenu de

la règle générale et ancienne de l'élimination des redoublements et de la fusion des voyelles même différentes (*egia* pluriel *egiak*, *egiek*, ou *gauza* pluriel *gauzak*, *gauzek* partout, sauf en biscayen qui faisait *gauzaek*), la solution adoptée ici s'en tiendra à l'usage ancien et traditionnel de la zone dialectale pour tout le système nominal avec élimination systématique des doubles voyelles. Par la même raison de commodité la double voyelle est conservée dans les formes verbales potentielles, non seulement parce que la voyelle longue est bien entendue chez les locuteurs, mais aussi parce qu'elle peut aider le lecteur à bien repérer le verbe dans la phrase.

*

2. Morphologie nominale.

Comme dans l'exemple précédent, la phonétique est évidemment indissociable des faits de morphologie, et inversement. On pourra donc tenir la séparation établie ici pour quelque peu artificielle en théorie, pour certains faits en particulier. Mais la clarté de l'exposé y gagnera sans doute.

2. 1. La déclinaison.

Datif et prolatif. La zone bas-navarraise et souletine, variant sur ce point du labourdin, fait les datifs pluriels en *-err*, la vibrante très probablement restée d'une forme pleine ancienne *-eri* (et d'ailleurs largement utilisée à côté des dialectes qui ont *-ei*, par élimination de la même vibrante) s'étant renforcée en finale. Cette articulation, générale dans le parler local, est conservée, en concurrence avec *-eri*, qui permet entre autres d'éviter des suites de voyelles fâcheuses comme *heiei*, *gaiiei* etc. Le prolatif dialectal *-dako* dans *harendako* "pour lui" générale aussi chez les locuteurs de la zone (ailleurs on peut avoir sa forme vraisemblablement originelle *-tzako*, par addition de *-ko* au prolatif indéterminé *-tzat* "à titre de, pour") a été conservé.

Adlatif. La concurrence entre *-ra* la forme la plus générale, et *-rat*, où l'on a cherché des nuances sémantiques sans conclusion bien convaincante, peut s'utiliser selon les besoins de l'euphonie, mais on l'évitera ici au profit du premier. Une tradition ancienne introduit la variante souletine d'adlatif *-la(t)* qui peut permettre d'éviter les répétitions de vibrantes, au bénéfice de l'euphonie et donc du style: motif qui compte pour beaucoup dans les choix présentés.

Sociatif. Le navarro-labourdin prolonge le suffixe de sociatif ou comitatif *-ki(n)* en *-kila(n)* et au génitif *-kilako* (au lieu du *-kiko* d'autres dialectes plus court mais moins harmonieux): *leibo gorriekilako etxea* "la maison aux volets rouges".

Inessif. Ce cas locatif essentiel marqué par *-n* au stade minimal, c'est-à-dire indéterminé et "archaïque", a eu la faveur des écrivains pour le mot, habituel en souletin, *etxen* "à la maison". La nasale terminale d'inessif est sans doute pour beaucoup (sans la confondre, sauf analyse plus approfondie, avec les marques verbales, identiques, de passé et de conjonctif) dans une série de termes: soit absent comme dans le souletin *hebe* "ici" (ailleurs *hemen*), soit étendu comme dans le labourdin *bainan* (ailleurs *baina, bana, bena*). Le cas le plus typique est *orai* "à cette heure, maintenant", qui ne reçoit *-n* que dans les dialectes d'Espagne. L'exception unique dans la littérature ancienne est le Labourdin (de naissance) et Bas-Navarrais (d'adoption) Lissarrague (1571) dont les textes ont la forme à nasale: ce fait est certainement à mettre au compte de l'équipe qui travailla autour de lui à la traduction, et peut-être du projet d'extension de la propagande protestante vers les pays basques d'Espagne. Ecrites peu d'années après, les lettres de la dame d'Urtubie, d'origine espagnole par sa famille mais bien installée en Labourd, mêlent les deux formes, en donnant semble-t-il à la nasale une valeur parfois plus précise d'inessif: "en ce moment même" par rapport au plus vague "maintenant".

Des dialectes d'Espagne ajoutent une voyelle intermédiaire, comme dans les mots à finale consonantique (*lan, lanean* “travail, au travail”), à l’inessif des mots à diphtongue finale; mais dans la zone navarro-labourdine *gau* “nuit” fait toujours *gauan* “durant la nuit” (*Ora-gauan laur karbari...* dans Oyhénart XXVI), quand ce n’est pas “de nuit” en instrumental: *gauaz*.

Approximatif. Ce cas prolonge la nasale d’inessif en *-no* “jusqu’à”, suffixe qui entre aussi, comme beaucoup d’autres, dans la conjugaison pour exprimer la notion de “aussi longtemps que”: *dirauno* “aussi longtemps qu’il (elle) dure”. Il s’ajoute à l’adlatif dans la déclinaison: *etxerano* “jusqu’à la maison”. Associé à *orai* il fait *oraino* “jusqu’à présent” et par extension “encore” dans nos dialectes; le *oraindik* des dialectes d’Espagne qui lui est substitué dans le même sens, avec son prolongement d’élatif, a dû être d’abord littéralement “dorénavant”, qui est ici explicité en *hemendik hara(t)* (litt. “d’ici là-bas”), mais peut se dire *oraitik*.

Le même suffixe réduit à la voyelle commande les expressions locales comme *bihar artio* “jusqu’à demain”, par fermeture habituelle en diphtongue d’un ancien *arteo* qui se lit par exemple dans l’épithaphe du Navarrais Amendux (1564): *bitarteo lo dagigun* “en attendant dormons” (voir Chapitre VI.3.F.2.D.).

2. 2. Formes déclinées du démonstratif.

Le démonstratif basque sous ses trois formes et valeurs de “proche, intermédiaire, lointain” (*bau(r), hori, hura*) est fortement aspiré dans nos zones dialectales (dans d’autres zones où l’aspiration s’est généralement perdue, l’aspiration peut être remplacée par une occlusive sourde ou sonore, comme dans divers termes, toponymes notamment, des mêmes régions). Portant toujours les marques de la déclinaison comme déterminant et dernier terme du syntagme nominal, ce qui a introduit des usures et variations phonétiques diverses, le démonstratif offre les seules complexités de la déclinaison basque; le proche se décline sur deux bases *bau-/hun-*, la diphtongue étant selon un

procédé phonétique très général souvent réduite à *-o* (pluriel *hok*, *hotan* en bas-navarrais etc.); l'intermédiaire de même sur *bor-/horr-*; le lointain sur trois bases *bur-/har-/hai-* (la réduction de cette diphtongue donne les formes *hek*, *betan* ordinaires et anciennes en souletin, bas-navarrais etc.). La base vocalique qui devait opposer primitivement *(a)u/o/(u)a* s'est trouvée diversement défigurée, de même que la vibrante faible présente à l'origine dans les trois formes. S'il reste toujours correct, pourtant, d'écrire *haur*, la vibrante finale étant sans doute à l'origine du *-n-* qui fait la seconde base de déclinaison de ce démonstratif, comme dans les nombres les formes originelles *hirur* "trois" *laur* "quatre" ont l'avantage de rappeler les ordinaux bâtis sur elles *heren* "tiers, troisième", *laurden* "quart, quatrième", l'homographie avec *haur(r)* "enfant" rend son emploi incommode si l'on n'écrit pas la vibrante double. Le labourdin littéraire avait des formes comme *hekien* (génitif pluriel) pour le démonstratif lointain, qui ne seront pas utilisées ici (l'occlusive pouvant être tenue pour la marque de l'ergatif, confondu d'ailleurs au pluriel avec le nominatif, ou pour un phonème de liaison).

L'usage moderne tend à tout propos à prolonger les démonstratifs par un postiche *-xe*, comme si c'était là un élément propre au démonstratif. Il est vrai que le navarro-labourdin connaît très bien ce suffixe, par lui-même exprimant une idée d'approximatif: *hola* "ainsi", *holaxe* "à peu près ainsi", prolongé souvent en *holaxet* et *holaxetan*. Il s'agit là de procédés du langage familier, qui ont leur place chaque fois que, non seulement dans ces adverbes et chaque fois que le sens d'approximation est en jeu (*ttipiago* "plus petit", *ttipixago* "à peine, un peu plus petit"), mais aussi dans des situations stylistiques particulières sans les généraliser pour autant.

2. 3. L'indéfini pluriel *batzu*.

Sur *bat* "un" utilisé comme article indéfini (et toujours postposé en basque selon le principe général de la langue), le

basque a construit, en lui adjoignant le pluralisateur *-zu* (qui est certainement de la même série et probablement de la même nature que *zu* “vous” et *gu* “nous”, autres pluriels), un pluriel *batzu* “plusieurs” et comme pluralisateur d’article indéfini “des”. La déclinaison du navarro-labourdin intérieur et populaire pour *batzu* a toujours été, et il n’y aucune raison d’en changer, parallèle à celle de ces pronoms pluriels, opposant un nominatif “non marqué” par définition *gu*, *zu*, *batzu* à un ergatif marqué *guk*, *zuek*, *batzuek*. Le *-e* est en principe superfétatoire: le système a été un peu bousculé à la fois par l’analogie avec l’ergatif pluriel *-ek*, et par l’introduction d’une forme plurielle de *zu* “vous” le jour où ce terme est devenu parallèlement au roman, sans doute dès la fin de l’Antiquité et en tout cas avant le XIII^{ème} siècle (1237), un singulier de politesse: d’où les nominatifs et ergatifs singuliers *zu/zuek* et pluriels uniformes *zuek*. Analogie avec ce système nouveau ou (moins probablement) forme ancienne, la première personne semble avoir eu aussi en zone alavo-biscayenne une forme écrite *guc* (documentation de San Millán de la Cogolla au X^{ème} siècle, Micoleta en 1653).

2. 4. Comparatif et superlatif.

Le suffixe de comparatif *-ago* est général, sauf pour *(h)on* “bon” qui fait *hobe* “meilleur”, seule forme employée dans le langage courant. Or dès les textes du XVI^{ème} siècle il n’est pas rare de lire, en toutes zones, *(h)obeago* “meilleur”: ce devrait être en principe seulement “encore meilleur”. Il y a tout avantage à continuer à éviter cette forme devenue, si *hobe* a pu autrefois signifier seulement “bon”, ce qui reste à démontrer, tautologique, et on la considère ici comme fautive.

Le superlatif dit “relatif” se construit logiquement sur ce même *hobe*: *hoberena* “le meilleur”, et la forme *(h)onena* qui s’entend de plus en plus fréquemment n’a lieu d’être introduite ni dans le langage courant ni en navarro-labourdin littéraire.

3. Morphologie verbale.

Des innombrables variations des verbes conjugués, qui constituent par eux-mêmes, à la fois par la pluripersonnalité (expression dans la forme conjuguée des actants sujet, objet, bénéficiaire et de l’allocutif), la variété des modes des temps et des aspects, la part la plus complexe de la langue basque et la plus fortement différenciée par rapport aux langues d’Europe occidentale, on ne rappellera ici que quelques formes dialectales bien caractéristiques.

3. 1. Formes datives et allocutives.

Pour l’auxiliaire premier transitif, qui sert habituellement de modèle pour le reste de la conjugaison transitive, radical-participe archaïque **e(d)un*, seul le biscayen a conservé (tout comme le nom verbal *eute*) la diphtongue originelle en troisième personne de présent *dan*, ailleurs *du* “il (elle) l’a”, alors qu’elle a largement persisté (sauf pourtant les *nu/bu* du bas-navarrais parlé) avec les objets des personnes de singulier antéposées *nau* “il m’a” etc. Avec les affixes datifs, le bas-bavarrais retrouve la diphtongue, tout en différenciant l’affixe datif pluriel du sujet suffixé par l’assourdissement ou l’affriquement (*dugu*, *duzu* ont des suffixes sujets): *dant(a)*, *dauk/daun*, *dauku*, *dantzū* respectivement “il me l’a, il te (masc./fém.) l’a, il nous l’a, il vous l’a”. L’allocutif, qui utilise les mêmes affixes, s’en distingue par la forme du radical réduit à un *-i-*: *dik/din*, *dizu*, formes que d’autres dialectes emploient aussi pour le datif. Cette distinction est néanmoins tellement utile et vivante dans l’usage, qu’elle sera toujours conservée.

En datif de troisième personne du singulier, le bas-navarrais (avec le souletin) diverge du labourdin: le *dako* usuel est évidemment une altération d’un *dauko* “il le lui a” dont la restitution est aisée: le dialecte a utilisé ici une occlusive de liaison, dont l’équivalent ailleurs a pu être un *yod* pour une forme probable archaïque **da(d)nyo* réduite à *dio*, par ailleurs éminem-

ment littéraire et répandue. Il est très légitime d'utiliser les deux selon les besoins stylistiques et la couleur dialectale souhaitée.

Le basque étant susceptible de mettre un cas oblique (bénéficiaire ou datif) à tous les intransitifs, l'auxiliaire intransitif premier radical-participe *iz̄an*, dont toute la conjugaison est fortement altérée par rapport aux formes originelles probables (on a dû commencer par des **dīza*, **nīza*, **hīza* etc., à moins que d'autres radicaux y aient interféré), offre la même opposition dialectale entre *z̄ako* et *z̄aio* "il le lui est". Pour les datifs pluriels, la voyelle *-e-* opposant le pluriel au singulier *-o-* a donné les simples *dee*, *z̄ee* "il le leur a, il le leur est" où seul un allongement vocalique représente les anciennes triphthongues ou quadriphthongues **dau(i)e*, *z̄ame*, que l'on conserve en *daie*, *z̄aie* "il le leur a, il leur est".

Avec les formes datives encore, le bas-navarrais offre une particularité pour les verbes à nominatif (objet des transitifs et sujet des intransitifs) pluriel de troisième personne: alors que les autres personnes gardent la forme pleine (*daūz̄kit*, *daūz̄kik/* *daūz̄kin*, *daūz̄kitz̄u* "ils me/te (masc./fém.)/vous les a", et *z̄aiz̄kit* etc. "ils me etc. sont"), la forme à datif de première personne du pluriel ailleurs *daūz̄kigu* et *z̄aiz̄kigu* "il nous les a, ils nous sont", est réduite à *daūz̄ku*, *z̄a(i)z̄ku*: ces formes réduites généralisées dans le parler, loin d'être fautives, procèdent d'un fait typique dont la morphologie basque, aussi haut qu'on remonte jusqu'au premières citations de noms du Haut Moyen Age, offre de multiples exemples: il s'agit de haplogogies ou chutes de syllabes internes par fait de dissimilation phonétique, qui ont ici l'avantage de réduire la charge syllabique du mot, tout en conservant l'économie entière de la forme, la sifflante représentant alors la pluralité du nominatif (on rappelle que le nominatif singulier de troisième personne est exprimé, comme on dit, "par défaut" dans le verbe conjugué, c'est à dire omis); comme une sifflante représente la deuxième personne du pluriel *z̄u(e)*, la même économie n'a pu se faire, et l'on dit *daūz̄kitz̄u* etc.

Au lieu des formes d’auxiliaires datifs les plus courants dans le style littéraire général *zait/zaitzkit* “il m’est, ils mesont”, *daut/dauzkit* “il me l’a, il me les a”, le bas-navarrais a des datifs de 1ère personne à *-a*, sans la diphtongue analogique du radical (la base est *-za-*): pour l’intransitif du présent *zata* “il m’est” *zazta* “ils me sont”, au passé *zizatan* “il m’était” *zizaztan* “ils m’étaient”; pour le transitif *dauta/dauzta* “ils me l’ont, ils me les ont”, *zautan/zauztan* “il me l’avait, il me les avait”. Ces formes sont encore absolument régulières dans le parler courant, et il n’y a absolument aucune raison de les éliminer de l’écrit soigné, où elles peuvent de plus, outre la cohérence dialectale générale du discours, ajouter l’intérêt stylistique et euphonique de leur économie phonétique et syllabique.

3. 2. Radicaux et participes; auxiliaires premiers et seconds.

Les verbes modernes conjugués avec le second auxiliaire à valeurs modales de “subjunctif” et autres sont hérités des formes non aspectives ou “aoristiques” de la langue classique utilisées jusqu’au XVIIIème siècle au présent (*gerta badadi* “s’il se trouve”) ou au passé (*gerta zedin* “il se trouva”), toujours construits avec le radical-participe (*eman, egin, egon...*) pour les verbes de cette catégorie, ou le radical verbal (*ikus, irakur, har, ibil...*) sans valeur d’aspect. Les dialectes d’Espagne ont conjugué ces auxiliaires seconds avec le participe perfectif (*ikusi, irakurri, hartu, ibili...*), entraînés sans doute par les verbes à radical-participe; mais le navarro-labourdin conserve absolument l’opposition modale portée par les auxiliaires, les premiers pour le “réel”, les seconds pour le domaine du non réel, “volitif” etc... On dit ainsi *ikusi dut* “je l’ai vu” et *ikus dezadan* “pour que je le voie”.

L’opposition modale prend une valeur particulière avec les formes potentielles en *-ke*, opposant le probable inscrit dans le domaine du réel par le premier auxiliaire et le participe

aspectif (*ikusi dukezu* “vous devez l’avoir vu”, c’est à dire “vous l’avez probablement vu”), et le possible dans celui de l’éventualité, donc hors du réel, par le second auxiliaire et le radical non aspectif (*ikus dezakezu* “il est possible que vous le voyiez”).

Au passé le potentiel à participe prospectif ou futur oppose de même *ikusiko zuke(e)n* “(il est probable qu’) il l’aurait vu” et, avec second auxiliaire et radical, *ikus zezake(e)n* “il était possible qu’il le vît”, alors que *ikusiko zuen* sans potentiel est un simple “futur du passé”: “il l’aurait vu”

Au potentiel les auxiliaires intransitifs premier *izan* et second **edin* se sont mêlés comme on sait en navarro-labourdin, si bien que dans les verbes à radical-participe comme *joan daiteke* on peut comprendre selon le contexte “il est probable qu’il est parti” ou “il est possible qu’il soit parti”. En fait *daiteke* issu de **da(d)ite(ke)* est le second, et le premier, présent dans la langue classique et maintenu en souletin, est *date(ke)*: il est tout à fait normal de tempérer ici aussi le dialectisme pour récupérer et exprimer clairement cette opposition modale importante, et celle des auxiliaires, sachant par ailleurs que pour l’intransitif potentiel (anciennement futur-potentiel comme encore en souletin) le suffixe *-te* peut suffire sans l’adjonction par analogie d’un *-ke*.

3. 3. Ecriture des préfixes verbaux assertifs et subordonnants.

La solution simple et logique eût été de suivre la tradition ancienne écrite la plus constante en même temps que le mode de prononciation populaire toujours en vigueur: préfixation réelle des éléments assertifs positif *ba-*, négatif *ez-*, et des subordonnants hypothétique *bal(d)in ba-*, et causatif (et aussi relatif etc.) *bai-*, avec toutes les conséquences phono-morphologiques que la langue avait su parfaitement régler. Si le positif *ba-* a été généralement maintenu sans doute par faute de modèle latin, ainsi que l’hypothétique homonyme, le négatif a été séparé sur le modèle de la négation latino-romane à partir du XVIIIème

siècle par les... Labourdins, alors que les Biscayens ont continué à le préfixer.

La tentation grammaticale de l'écriture analytique (elle avait des antécédents jusque chez les scribes médiévaux, qui parfois décomposaient en les écrivant les vieux toponymes composés en "corrigeant" les marques phono-morphologiques de la composition!) a même failli généraliser un *bait* séparé né de l'imagination des grammairiens, puisqu'il s'agit étymologiquement de l'affirmatif *bai-* comme l'avait bien vu P. Lafitte (*Grammaire...* § 768). Sans reprendre ici ce qui a été déjà exposé en détail sur ce point, notamment sur les conséquences phonétiques qui recourent celles de la composition en basque (assourdissement des sonores initiales devenues internes ou précédées de sifflantes, affriquement des fricatives...), et bien que la question ne soit plus d'ordre dialectal proprement dit, le choix de cette *Méthode*, le plus conforme sans doute aux caractères dominants de la langue et de la tradition littéraire classique "axularrienne", sera de lier toujours les préfixes: *badu/eztu*, *baitu/ezpaitu*, *balu/ezpalu/ezpalinbalu*, "il l'a/il ne l'a pas, parce qu'il l'a/parce qu'il ne l'a pas, s'il l'avait/si (par hasard) il ne l'avait pas".

La négation *ez* préfixée, selon là aussi une règle générale de la phono-morphologie, perd la sifflante finale devant *-n-*, *-b-*, *-l-* (morphèmes obligés de la conjugaison, personnels pour les deux premiers, modal pour le troisième), tandis que placée devant une autre sifflante les deux sifflantes se résolvent en affriquée. Des formes comme *enagien*, *eneyen* etc. qui se lisent souvent sous la plume de Dechepare (1545) sont restées, malgré les réfections "savantes" de toutes époques, les formes régulières de l'oral dialectal. L'une des conséquences les plus connues de ce procédé est la constitution des indéfinis négatifs des interrogatifs *nor/non/noiz/nola* "qui? où? quand? comment?", qui ont été *ehor/ehon/ehoiz/ehula* "personne, nulle part, jamais, en aucune manière" par affaiblissement de la nasale dans la langue classique

(ensuite refaits par analogie en *nebor* etc...), et *iñor* etc... dans les dialectes à palatalisation d'Espagne.

On a donc toujours dans la langue parlée et souvent chez les écrivains classiques au moins jusqu'au XVIIIème siècle, et au XXème siècle pour la dernière forme: *en(a)iz̃*, *eh(a)iz̃*, *eluke*, *et̃zen* “je ne suis pas, tu n'es pas, il n'aurait pas, il n'était pas”. C'est évidemment le “bon usage” basque à la fois littéraire et populaire, à l'exemple des “crocheteurs du Port aux foins” dont se réclamait le bon usage français du XVIIème siècle, et il sera suivi strictement, d'autant plus qu'il présente aussi un avantage réel à l'oral en évitant, comme ailleurs, d'articuler des sifflantes sonores “à la française” *z̃z̃z̃* absolument contraires à la phonétique et à la phonologie du basque.

*

4. Faits de syntaxe.

4. 1. La subordination par les suffixes verbaux *-z̃* et *-ez̃*.

La suffixe instrumental *-z̃* est associé à un verbe “relatif”, directement dans quelques exemples anciens (*ea Saraco Euscara denz̃ Euscal-berriko hoberena* “si c'est bien le basque de Sare qui est le meilleur du Pays basque” 1617), mais en général suffixé en forme déterminée dans les dialectes de France *-(n)az̃* (et en *-(n)ez̃* indéterminé dans ceux d'Espagne suivi simplement de *gero*), et répété dans *gero* “après” pour exprimer la consécutive “du moment que”: *ikusi duenaz̃ geroz̃* “du moment qu'il l'a vu”. A l'origine ce dut être une simple temporelle “après qu'il l'a vu” exprimée aujourd'hui par l'adjonction d'un élatif au dernier terme: *geroz̃tik*.

La subordonnée d'interrogative indirecte *y* est assez apparentée, avec verbe cette fois toujours suffixé en *-ez̃* (mais sans *gero* puisqu'il n'y a aucune notion de postériorité): *irakurri*

duzunez (jakin nahi dut) “(je veux savoir) si vous l’avez lu”. C’est le modèle vivant du navarro-labourdin, alors que le guipuscoan moderne exprime aujourd’hui de cette même façon la précédente consécutive (le *gero* attaché au suffixe qui avait subi une mécoupure pour aboutir à un indépendant *ezkero* a été dans ce cas supprimé).

L’interrogative indirecte à marque minimale (exprimée en français par la simple inversion des sujets personnels) porte en navarro-labourdin le suffixe *-a* (lié aujourd’hui par un *-i-* à la voyelle qui éventuellement précède): *Erranen duta?* “Le dirai-je?” (Oyhénart I), *eginen duzua?* “Le ferez-vous?”. Cette construction dialectalement extrêmement vivante sera systématiquement utilisée pour les interrogatives à marque minimale sauf raison stylistique contraire.

4. 2. Le complément déterminé du nom verbal au génitif.

Ce trait qui dut être commun à tout l’espace linguistique selon les témoignages du biscayen archaïque n’a été maintenu que dans les dialectes basques de France. Il est pourtant non seulement dans la logique absolue de la langue, puisque le basque n’a pas de forme verbale infinitive, mais un vrai substantif verbal déclinable comme tout nom à tous les cas, mais de plus indispensable pour éviter les constructions équivoques dans de très nombreux cas. Son abandon très précoce dans les dialectes d’Espagne, et aujourd’hui de plus en plus chez les jeunes locuteurs (et même de moins jeunes) de toutes régions par imitation du guipuscoan diffusé par les médias et aussi par l’école et les textes d’église nouvellement adaptés, est à coup sûr tributaire du calque de la construction infinitive latino-romane (le latin met tous les sujets et objets des infinitifs à l’accusatif, dont le correspondant basque est le nominatif). Même les locuteurs chevronnés qui sont incapables de construire par eux-mêmes des compléments déterminés du nom verbal autrement qu’au génitif

se trouvent dans l'obligation de lire ou de dire des constructions au nominatif.

Cette construction est, il faut l'avouer, très tentante, même si l'on continue en général à antéposer le complément: *bori egiteko* "pour faire cela", au lieu du traditionnel *horren egiteko*. Il faut en général faire effort pour retrouver le modèle régulier, s'il n'a pas été pratiqué depuis quelque temps pour quelque raison: arrêt temporaire de l'utilisation du basque, adoption inconsciente du modèle nouveau partout largement diffusé et apparemment plus "facile". La récupération de la structure et son utilisation systématique donnent pourtant, l'auteur de ces lignes en a lui-même fait clairement l'expérience, un sentiment fort de "retour aux sources".

Le génitif ne se met qu'au complément déterminé (singulier et pluriel) du nom verbal transitif (et moins systématiquement au "sujet" de l'intransitif: *baren joaitea* "son départ"), l'indéterminé restant non marqué, c'est-à-dire apparemment au nominatif, comme dans tout complément de nom indéterminé où l'antéposition suffit à exprimer le rapport de dépendance: *ogi ephaitea* "faucher le blé" (expression naguère familière) et *ogiarene/ogien eroste*a "l'(acte d') acheter le(s) pain(s)". Il est certain que la première construction, l'indéterminé simplement antéposé, a tendu à s'étendre au déterminé par simple analogie.

Pourtant cette extension n'a pas été due aux locuteurs "populaires", mais bien aux "savants" et d'abord aux versificateurs: dès les premiers textes (1545) le nominatif déterminé apparaît parfois en vers, répondant aux besoins du compte syllabique et de la rime, et c'est là qu'il continue à être utilisé par des écrivains soigneux qui l'évitent à peu près systématiquement dans leur prose comme Jean-Baptiste Elissamburu. A ce titre, l'auteur de ces lignes l'a considéré comme une véritable "licence poétique". Les écrivains savants, encore, l'ont introduit sur le modèle des textes latins ou romans, tous religieux, qu'ils adaptaient et traduisaient en basque: mais les grands (grands au

titre de la qualité de la langue dans ce contexte) prosateurs comme Lissarrague et Axular l'évitent.

Le désavantage du complément déterminé au nominatif, pourtant, est flagrant, et la construction dommageable pour la clarté de l'énoncé autant que pour la qualité linguistique, ce qui apparaît nettement dans les cas suivants:

1° construction avec *ari* "en train de": pour traduire "le poisson (ou: le chat) est en train de manger le poisson" le nominatif déterminé donne *arraina (gatua) ari da arraina jaten*; le génitif éclaire la phrase et permet de plus de déplacer les termes, puisque, comme dans toute langue à déclinaison, l'ordre des mots est libre dans la phrase basque: *arraina ari da arrainaren jaten, arrainaren jaten ari da arraina, arrainaren jaten arraina ari da, ari da arrainaren jaten arraina...*; le style poétique n'hésite même pas à inverser le segment /complément (génitif)-complété/: *arraina ari da jaten arrainaren*, et même en prose cette construction est moins insolite qu'on ne le penserait; on évite le problème avec l'emploi, très habituel, de l'auxiliaire transitif: (*arrainak*) *arraina jaten ari du* "Il (le poisson) est en train de manger le poisson."

2° dans les complétives en français "infinitives" (en basque elles sont participiales, puisque le nom verbal à l'inessif indéterminé constitue le participe imperfectif, correspondant à un "participe présent" français) il en est de même chaque fois qu'un objet pronominal est sous-entendu (le complément "par défaut" cité plus haut): *ikusten dut esnea edaten* ne peut signifier que "je vois boire (qu'on boit) le lait" c'est-à-dire "je vois le lait en train d'être bu", et si la phrase est "je le vois boire le lait" il faut montrer en basque que "le lait" complète le nom verbal et non le verbe principal *ikusten dut esnearen edaten*; mais il n'y a aucune ambiguïté si le complément est indéterminé (en français "partitif"), puisqu'il ne peut pas être pris alors en principe pour un nom commun objet au nominatif: *ikusten dut esne edaten* "je le vois boire du lait";

3° l'inconvénient du nominatif se perçoit moins, quant à l'utilité sinon la qualité stylistique et linguistique, dans les infinitifs et participes simples “pour ce faire, ce faisant”, mais l'usage dialectal commande *horren egiteko*, *horren egitean*; il n'en va pas de même lorsque ce n'est pas le nom verbal mais le participe perfectif (qui n'en dérive pas, à la différence de l'imperfectif cité plus haut) qui est décliné et complété: “en faisant cela” est *hori eginez* (le souletin dira *horren egitez* avec nom verbal à l'instrumental). C'est ce premier “gérondif” qui a dû entraîner chez nombre de bons écrivains labourdins une construction identiquement “nominative” de l'autre “gérondif” exprimant la simple concomitance en basque, qui est fait sur le nom verbal à l'inessif déterminé: cependant on n'emploiera pas ici dans ce cas *hori egitean* “en faisant cela”, mais selon le système général *horren egitean*, comme le disent du reste tous les locuteurs traditionnels.

4. 3. Participes et propositions participiales.

Le navarro-labourdin comme le souletin, en particulier dans le langage quotidien, construit le participe perfectif de la proposition participiale sans adjonction de suffixe: *zuk egin lana* “le travail fait par vous” (l'agent se met en basque à l'ergatif comme un vrai sujet qu'il est), alors que l'usage actuel des dialectes d'Espagne allonge systématiquement le participe par un complexe de suffixes *eginikako* ou *egindako* (dans le premier cas le participe est d'abord au suffixe “partitif” *-ik* dans le second avec *-(e)ta*, tous deux “parfaits”, puis nominalisé au second génitif *-ko*). Il est vrai qu'Axular utilise parfois cette formule (1643: *berac eguinicaco gambarètan* “dans des chambres faites par elle-même”; mais 1617: *Aita Materrec eguina* “fait par le père Materre”), et que des écrivains modernes comme le docteur Jean Etchepare l'ont adoptée à sa suite, pensant peut-être qu'elle était plus “basque” selon leurs préjugés déclarés en faveur des dialectes péninsulaires, ce qui conduit le même prosateur à penser que le péninsulaire et côtier *txiki* “petit” - qui a sans doute à voir du côté de “chico” -

est plus ancien que le continental *tīpi*, pourtant seul documenté, sous la forme exclusive à sifflante palatale *xīpi* (postérieurement occlusivé en *tt-*), en toutes zones et en abondance pendant toute la période médiévale.

Il est bon et même indispensable, à qui veut fonder le “bon usage” sur de solides bases historiques, de rechercher les formules non seulement les moins altérées mais aussi stylistiquement et linguistiquement les plus utiles dans chaque dialecte, car tous en ont. On n’utilisera pourtant ici, conformément au “bon usage” populaire et dialectal le plus constant, que les participes sans suffixation.

4. 4. Possessif de troisième personne réfléchi et non réfléchi.

Les “possessifs” basques sont des génitifs archaïques en *-re* des pronoms personnels, et donc nécessairement antéposés (structure inverse des démonstratifs); à la différence des langues romanes, ils sont souvent sous-entendus en basque. La troisième personne (qui est donc bien une “non-personne” en basque) n’ayant pas ou plus de pronom personnel propre (en français *il* vient aussi du démonstratif latin éloigné *ille*), l’équivalent des *son-sa-ses-leur(s)-sien* du français et des langues romanes est tantôt “réfléchi”, renvoyant donc à une “personne” exprimée dans le verbe transitif qui est son référent, tantôt non réfléchi parce que sans référent dans la phrase, en particulier quand le verbe est intransitif.

Le système classique exprime le premier, réfléchi, par *bere* génitif singulier et pluriel (comme *gure*, *zure* “notre, votre” qui sont aussi des pluriels réellement pour le premier et étymologiquement pour le second comme en français) de *ber* “même, identique”, ce qui équivaut à “son propre”; le second non réfléchi est donné par un génitif de démonstratif, selon le degré d’éloignement *hunen*, *horren*, *haren* singulier, pluriel *haien/heiien* “d’eux là-bas” etc. Le système recoupe à peu de chose près celui

du latin, réfléchi *suus*, non réfléchi *ejus* (également génitif du démonstratif *is,ea,id*). Il est en pleine vigueur tout au long de la tradition littéraire (indépendamment des formes emphatiques *neure* etc. qu’affection-naient les écrivains classiques) comme dans la langue quotidienne des locuteurs anciens ou avertis.

La langue moderne, sauf chez les locuteurs chevronnés (y compris parfaitement “populaires”) en navarro-labourdin et souletin, subit le calque roman, espagnol et français, qui ne connaît pas la distinction et n’emploie que *son* etc. Il n’est pas rare du tout d’entendre et de lire en construction non réfléchie des phrases comme: *bere liburua irakurri du/dut* “Il a/j’ai lu son livre (celui de l’autre)”. Mais quand le livre lu n’est pas celui du sujet, la langue classique n’admet que le non réfléchi: *haren* (ou *hunen*, *horren* selon le contexte) *liburua irakurri du/dut*. Même avec *dut* “je l’ai” le possesseur n’est pas actant, et le basque ne peut dire, sans “agrammaticalité” et faute manifestes, que *haren* etc. “de lui (là-bas)” non réfléchi.

Cette construction s’étend au verbe intransitif: *hau da bere etxea* “ceci est sa maison”, formule aujourd’hui trop répandue, est normalement agrammaticale en basque, et si l’on veut bien un sens réfléchi “son propre” (et non celui d’un autre), il faut passer par la construction transitive et dire *hau du bere etxea*, littéralement “il a ceci sa propre maison”, construction insolite et agrammaticale en... traduction française, mais la seule correcte et naturelle en basque, et c’est ainsi qu’elle est tenue dans cette méthode comme dans les épreuves d’examens et concours. Mais très souvent le basque évite de déterminer par le possessif en adoptant la tournure dative: “Sa santé tendit à s’améliorer, s’améliora réellement” ne sera jamais traduit par **bere osagarriak hobetzeari egin zuen, hobetu zen, egiazki* phrase tout à fait contraire au caractère de la langue basque, mais, en tenant compte des variantes verbales, par *osagarriak hobetzera egin zion/zaukon, hobetu zitzaion/zitzaikon egiazki*.

Le terme *ber* “même, identique” sert aussi au sens premier pour distinguer “même” adjectif et “lui-même” pronom, dans la même opposition de sens que *idem* et *ipse* en latin: *liburu bera* (fonction d’épithète et déterminant) est “le même livre” (en français moderne), malgré la construction déjà ancienne et plus proche de celle du français *ber liburua* qui tend à se répandre aujourd’hui à partir d’autres zones dialectales, tandis que *liburua bera* (fonction d’apposition entraînant la détermination de chaque terme) est “le livre lui-même”

Le problème du réfléchi et de l’identification, fort important pour la qualité littéraire de la langue, n’est sans doute pas seulement (comme d’autres aussi) et strictement d’ordre dialectal, puisqu’il touche un peu partout des locuteurs en particulier jeunes ou très jeunes ayant subi un mauvais apprentissage. Mais c’est sans doute le fait dialectal lui-même, séparé naguère par les seules frontières géographiques et spatiales, qui varie aussi aujourd’hui selon les couches d’âge et de société.

*

CHAPITRE II

Le lexique

Le basque, langue d'une société longtemps rurale et dépourvue d'accès à la culture savante, à l'exception notable de celle de la religion, qui l'a fournie d'un très important lexique latin emprunté pour l'essentiel avant l'époque classique, et, à un moindre degré, de l'administration, s'est trouvé confronté à une double nécessité à mesure que les réalités de la vie rurale prenaient moins de place ou même, très largement, disparaissaient emportant avec elles le lexique en usage d'une part, et que les notions et les réalités nouvelles affluaient de l'autre. Il lui faut donc en même temps ne pas oublier toute une part du vieux lexique qui remplissait autrefois (et encore un peu dans les campagnes) l'essentiel de la conversation quotidienne, et répondre aux divers besoins de la modernité sociale, technologique et intellectuelle.

Ces problèmes, à peu de choses près, sont les mêmes pour toutes les langues modernes. Encore faut-il que ce ne soit pas une occasion, ou un prétexte, pour faire fi de tout ce que la langue, au cours de plusieurs millénaires, a su adapter à ses besoins et en même temps à ses structures phono-morphologiques fondamentales, ni, surtout, pour faire comme si ces structures n'existaient pas. Si, de plus, l'on tient compte de tout ce que le lexique, dans les notions et réalités désignées, les signifiés, comme dans la figure même, notamment sonore, des mots, les signifiants, sépare le français (et la plupart des autres langues d'Europe ou d'ailleurs) du basque pour tout le lexique que l'on peut dire "fondamental" comme pour les procédés de création des mots et de leur actualisation dans le discours, c'est de tout un "dictionnaire" qu'une méthode de traduction devrait se munir.

Ce dictionnaire du navarro-labourdin classique (y incluant aussi le souletin) existe, du moins en partie: c'est celui de Pierre Lhande: *Dictionnaire basque-français et français-basque (Dialectes labourdin, bas-navarrais et souletin)*. Inspiré pour une part de celui d'Azkue davantage centré sur les dialectes d'Espagne, recueillant les dictionnaires manuscrits plus anciens alors connus, ce dictionnaire excellent dans la collecte et la traduction des mots, avoue aujourd'hui son âge (1926): orthographe "début de siècle" pour une part désuète, non pour les consonnes à aspiration par exemple soigneusement transcrites comme il se devait (et il se doit ou du moins se peut encore dans notre zone dialectale), mais pour les sifflantes, les vibrantes et les semi-consonnes (entrées mêlées des voyelles *i-* et des consonnes *j-*); classement par familles de dérivés groupés sous une seule entrée qui rend le maniement difficile aux mains inexpertes; présentation de notes étymologiques dont un grand nombre ne répond à aucun critère philologique et scientifique; traduction du participe perfectif basque par l'infinitif français comme dans tous les autres lexiques après le XVIIIe siècle.

Il serait temps que ce dictionnaire fût modernisé dans sa forme, élagué pour les notes étymologiques fausses, mais complété par une annexe (qui peut être introduite dans le corps du texte en caractères différents, ce qui rendrait la manipulation commode) de mots oubliés par Lhande (notamment de certains emprunts romans de bonne facture), de mots des œuvres littéraires et lexiques plus anciens des XVI-XVII-XVIIIèmes siècles inconnus de l'auteur, et par un lot de mots nouveaux bien choisis, répondant aux critères de qualité linguistique exigés. Dans la partie basque, un système propre à la morphologie basque des entrées des verbes catalogués comme tels (outre les verbes que le basque dérive presque à volonté à partir d'autres catégories sur un modèle unique) devrait être adopté, comme dans les dictionnaires latins qui donnent les bases de la conjugaison, avec la traduction par l'infinitif français correspondant,

étant donné que ni le nom verbal qui en est le plus proche, ni *a fortiori* le participe perfectif ou “passé” ne “traduisent” l’infinitif latin ou roman, par nature imperfectif, comme l’est le radical verbal basque: *eman*, *emaite* “donner”, *eror*, *erori*, *erortze* (*erorte*) “tomber”, *barr*, *hartu*, *hartze* “prendre” seraient les trois types d’entrées verbales... Et de plus le titre annonçait un dictionnaire *français-basque* qui n’a jamais vu le jour, sinon sous la forme d’un plus modeste *Lexique* par André Tournier et Pierre Lafitte (1954), précieux quoique passablement incomplet, et épuisé.

Pour remédier à ce manque et dans la mesure du possible à ces insuffisances, l’auteur de ce *Manuel de traduction* a publié deux lexiques (*): 1. Basque-français, et II. Français-basque, dans ce même domaine du navarro-labourdin classique.

(*) J.-B. Orpustan, *Lexiques choisis basque (navarro-labourdin classique) et français pour la traduction*, ZTK Baigorri 2019.

Dans l’immensité des questions de vocabulaire qui se posent à chaque instant au traducteur, s’agissant de langues où même les mots existants et apparemment de sens identique ont souvent des connotations ou des valeurs plus ou moins figurées différentes, cette *Méthode* ne retient que quelques points. Comme dans tout cet ouvrage, leur choix résulte de l’expérience, en particulier celle de la traduction scolaire et universitaire des dernières années, qui montre qu’ils sont à l’origine de nombreuses erreurs et maladresses.

1. Variations des usages dialectaux.

Le principe de départ est celui-ci: tout mot basque reconnaissable comme tel est bon, quelle que ce soit son origine, et il peut être utile ou même indispensable au traducteur à tel moment donné. Mais les variations de sens et d’emploi d’un dialecte à l’autre jointes à l’usage propre de chaque domaine dialectal quand il est fondé sur une longue pratique historique indiquent qu’il faut faire des choix, du reste variables selon les personnes, les sujets, les styles etc...

La variation dialectale a créé au cours des siècles des variantes sémantiques ou formelles (celles-ci nées de changements phonétiques internes à la langue ou sous influence romane), parfois de vrais “doublets”, des mêmes mots. Parmi ces variations on peut citer quelques exemples en raison de leur fréquence dans la langue moderne:

au *nasai* “abondant” navarro-labourdin répond le méridional *lasai* “détendu” (rendu ici par le romanisme *gostuan*);

à l’adverbial *ardura* “fréquemment” répond le substantif méridional au sens de “souci” et son dérivé verbal *arduratze* “se soucier, s’activer” (la variation grammaticale peut autoriser l’utilisation des deux sans risque de confusion), qui se rend ici par *axolatze*;

le nom *lotsa* est avant tout “peur” en navarro-labourdin et “honte” ailleurs (qui est *ahalge* en navarro-labourdin); et bien que Lhande donne ces deux pôles sémantiques (et leurs extensions), et vu l’impossibilité de faire coïncider “j’ai honte” et “j’ai peur”, il est préférable de s’en tenir à l’usage dominant de chaque domaine dialectal;

la notion de “liberté, libérer” monopolisée par *askatu* (participe qui aussi une autre étymologie et un autre sens très courant en navarro-labourdin dérivé de *aska* “auge, vasque”) et ses dérivés dans le contexte politique méridional, reste ici exprimée seulement, dans la langue courante comme dans la tradition littéraire (1545), par les romanismes *lib(e)ratu*, *libertate*;

l’invariable *naski* des dialectes de France signifie “sans doute, je le pense”, tandis que la forme *noski* de ceux d’Espagne veut dire “sans aucun doute, certainement” etc.

Certains mots conçus comme quasi indispensables chez certains locuteurs sous l’influence aujourd’hui dominante des dialectes méridionaux, et en particulier du guipuscoan (qui constitue de très loin la plus grande part du dialecte moderne dit “standard” ou “unifié”), sont pourtant étrangers à la tradition

locale, sans être indispensables. C'est le cas de verbes comme *uler(tu)/ulertzē* “comprendre, entendre”, pour lequel les mots de la tradition sont *entzun*, *aditu* qui font *entzumen*, *adimen* ou le très classique *adimendu* (1643) “compréhension, intelligence”, et au sens de l'intelligence “scolaire” en particulier on dit *hartze* littéralement “prise, prendre”, si l'on ne veut employer l'emprunt très courant, mais très mal adapté aux caractères fondamentaux de la phonétique basque, *komprenitu*. De même *lortu/lortze* “parvenir à, obtenir”, se dit soit *heldu/heltze* (mais alors “arrivé en âge, mûr” se dit ordinairement *adineko* et non *heldu*, qui garde son sens précis de “arrivé à”), soit tout simplement *ukan*: “il a obtenu (eu) son bac” est *baxoa ukan du*.

En revanche, et surtout par le biais du langage scolaire, le verbe *aztertu/aztertzē* “expliquer, analyser” supplante le romanisme *esplikatu* (lui-même mal adapté à la phonétique basque); mais il a tendance à être employé à tout venant, en particulier au lieu de *mihatu/mihatze* “fouiller, examiner, ausculter, voir de près” et *ikbertu/ikbertze* de sens voisin “scruter, rechercher” au sens scientifique du mot, tandis que la recherche de ce qu'il s'agit de retrouver ou de rencontrer est *bilatzē*. Mais le verbe *argitze/argitu* “éclairer/éclairé” peut s'utiliser sans dommage pour “expliquer”, de même que son composé bien connu des dictionnaires *argibide* pour “explication”.

*

2. Oublis et confusions sémantiques.

Dans la mobilité générale du vocabulaire favorisée par les conditions de la communication moderne autant que par le peu de formation en langue historique, de nombreux termes fondamentaux de la langue tendent à être utilisés très approximativement quand ce n'est pas à contre-sens. Parmi les confusions relevées le plus fréquemment, il y a quelques séries de mots de sens plus ou moins proche ou apparenté:

batzeman “attraper/attrapé, pris” (voir plus haut l’origine et le sens littéral de ce composé ancien) se distingue de “trouvé, rencontré” *aurkitu/aurkitze* (c’est littéralement “avoir devant soi”, de *aurki* “avers, avant”, dont la base *aurr* “avant, devant” est conservée dans les dialectes d’Espagne), et dans le classique *ediren/edireite* qu’il est bon de restituer;

les dérivés de *este* “tenir pour, apprécier”, en relation avec *eritzji* “opinion”, prennent leur sens du terme de composition associé: *onets/oneste* “agrèer, apprécier” (dans la langue classique *onerizte* était “aimer”), *hobeste* “préférer”, *gaitzeste* “honnir”, *gutieste* “déprécier, mépriser” (meilleur évidemment que le romanisme *mesprexatzte*), *goreste* “louer, glorifier”, etc..., et bien entendu *sineste* “croire” (en réalité “tenir pour vrai” sur la base *zin* “vrai”), avec lequel ne se confond pas *uste* qui est “opinion, pensée, point de vue mental”, dans *uste dut* ou dans la construction à élision verbale (ici de première personne) *nik uste* “je pense, à mon avis”;

les notions de “doux” et “agréable” sont confondues, alors que le lexique distingue bien *ezti* “miel” (qui a représenté pendant des millénaires le “sucre” qui adoucissait les nourritures) et “doux”, et *goxo* “agréable”, diminutif phonétique de *gozo*, d’où les dérivés *gozagarri* “profitable”, *goxagarri* “agréable”, *gozamen* “jouissance, profit, usufruit”; adverbialement on distingue *eztiki* “doucement”, *goxoki* “agréablement”, *emeki* “lentement”;

il faut en séparer aussi la notion de “plaisir”, rendue par le nom *atsegin* (ancien composé de *bats* “souffle” et de *egin* “faire”), abusivement employé au lieu de son adjectif dérivé *atsegingarri* “qui fait plaisir, plaisant”; alors que le basque a pris au latin antique le verbe *placet* et l’a adapté à sa phonétique en dérivation impropre pour en faire l’invariable *laket* “qui se plaît à”: *Euskal-Herrian egoitea laket zaiio/zako* (ou *du*) “séjourner au Pays basque lui plaît” (ou “il se plaît à séjourner etc.”); l’antonyme de *atsegin* est *atsekabe* “déplaisir, contrariété forte” et par extension “malheur”: la tendance à décomposer le mot en *atsegabe*, quoique

répandue, est dommageable puisqu'elle efface l'assourdissement en composition de *gabe* "sans, dépourvu de", procédé tout à fait typique de la composition lexicale basque;

avec le "malheur" et son réseau sémantique, on touche un autre domaine lexical basque bien constitué, mais sujet à d'autres confusions: *zori* (le même mot que "oiseau" *xori*) "heur, chance (bonne ou mauvaise selon le contexte), destin" donne *zorion* "bonheur", donc *zoriontsu* ou mieux *zoritsu* "heureux" (et même *zoridun*), bien préférable au romanisme très répandu *uros*, et *zorigaitz* "malheur", ce dernier mot étant préférable aussi, sauf niveau de langue particulier, à *zoritxar*; sur le latinisme *dobain* "don" le basque a fait *dohatsu* "bienheureux" et *dohakabe* "malheureux, fatal", meilleur que le simple hispanisme *dezditxatu* que les classiques ont parfois utilisé (1657);

le réseau sémantique et lexical de la "chance" et de la "malchance" n'a pas à être confondu non plus avec celui de la "joie" *bozkario* en navarro-labourdin, sur *boz* "joyeux" (homonyme de l'emprunt hispanique assez récent *boz* "voix" avec lequel se font *bozka* "élection" et *bozkatzte* "voter") tandis que les dialectes d'Espagne utilisent la forme plus intensive à sourde initiale *poz*; la même dérivation se retrouve dans le dérivé d'emprunt latin *laudorio* "louange"; *alai* "gai" (d'où le composé *jai-alai* qui nomme les lieux consacrés au jeu et à la "fête": *jai*, en souletin *jei* avec fermeture vocalique) est en concurrence avec l'emprunt roman adapté *alegera*, tandis que "léger" dans tous les sens du mot se dit *arin*, nom donné à une célèbre danse;

sur un tout autre registre, la notion numérique de "peu, en petit nombre" est donnée par *guti* (qui formait des surnoms médiévaux souvent documentés ce qui implique que le sens était proche de "insuffisant", aujourd'hui donné par l'emprunt *eskas*), et quand le "peu" n'est pas nombrable, dans "un peu de...", le terme classique qui tend à être oublié est le nom-adjectif *apurr*, bien meilleur pour le style littéraire que les *puxka*, *pixka*, *pixkana* du langage familier, d'où *apurka* (ou en

répétition qu'affectionne le basque *apurka apurka*) “peu à peu, petit à petit”.

Le lexique du temps est particulièrement précis en basque, mais comme il semble assez mal maîtrisé par nombre de locuteurs, on peut en rappeler les termes essentiels, et certains de ceux qui sont propres au domaine navarro-labourdin.

Si l'on excepte le jour, la nuit et les autres divisions de temps, le seul mot en usage général pour la notion de “temps” tend à être le latinisme *dembora*, certes utilisable, mais qui ne devrait pas faire oublier le mot basque qui dit “temps” dans toutes les acceptions générales, météorologie comprise: *aro* “temps”, base d'un grand nombre de composés, en particulier pour quelques noms basques de mois cités plus loin, “l'enfance” *haurzaro*, la vieillesse *zaharraro* ou *zaharzarro* (à distinguer de l'enfance ou de la vieillesse comme “état”: *hautasun*, *zahartasun*), et dans le lexique moderne pour les temps historiques: *aro zaharr* “antiquité”, *erdi aro* “moyen âge” (ou *ertaro*), *aro berri* “temps moderne”...

Le “loisir” se dit *asti*, tandis que le temps “vide” ou “à perdre” est *aizina* (si ce n'est un romanisme issu de “aisine” dérivé de “aise”, c'est une variante sémantique et phonétique de *aitzina* “l'avance” parfois écrit ainsi et compris comme le “temps d'avance”), le “temps de retard” étant *beranta*, le temps comme “intervalle donné” *ephe* (qui peut se dire aussi par le très général *arte* pour le temps comme le lieu).

La dérivation en *-te* certainement très archaïque vu les bases de ces termes, donne les notions de temps dans une série qui commence par *aste* “semaine” et ses dérivés pour “lundi, mardi, mercredi” *astelehen*, *astearte*, *astezken* (réduction phonétique dialectale d'un ancien *aste-azken*), *astelegun* “jour de semaine” par opposition aux dimanches et fêtes, *urte* “année” sur lequel on fait *urtaro* “saison” (couramment dit par le romanisme *sasoin*) et

d'autres dérivés comme *urthaurr* "enfant de la même année", ainsi que les périodes où abondent la pluie *eurite*, la neige *elburte* etc...

Les noms du temps se sont trouvés dialectalisés pour ceux de certains jours et certains mois, où le basque a un système lexical ancien tout à fait original par rapport au monde latino-roman et européen occidental en général. Tout oubli, à plus forte raison toute élimination consciente de ce réseau de formes dialectales, s'agissant toujours de mots propres à la langue, suppose une grave méconnaissance des valeurs historiques et culturelles attachées à la langue, et en ce cas comme en bien d'autres, un très regrettable appauvrissement de sa personnalité. Des noms employés couramment jusqu'à la seconde moitié du XX^{ème} siècle sont ignorés de nombreux jeunes locuteurs (et de moins jeunes...) dans les zones mêmes où ils étaient les seuls connus, pour être remplacés par des mots extérieurs qui eussent vécu par eux-mêmes dans leur zone propre, ou, pire, par des romanismes. Et c'est pourquoi il est important de ne les sacrifier à aucun argument d'ordre extra-linguistique et extra-culturel tel que la standardisation du lexique, "abondance de biens" ne pouvant être nuisible, particulièrement dans ce domaine, et chaque mot d'une langue représentant un capital culturel des plus précieux.

Pour les noms des jours de la semaine, constitués par les trois "premiers jours" sur *aste* (peut-être vestige d'une ancienne division de la lunaison ou mois par groupes de trois jours, ou avec le "samedi" de quatre), puis les jours du "ciel" *ortzi* "jeudi, vendredi", et avant le dimanche généralisé en *igande* (le radical semble être *igan* "monter", peut-être d'abord aux lieux de culte installés sur des hauteurs), le basque a de curieux noms pour le "samedi" conçu toujours comme un jour "à part": *ebiakoitz* dans la Basse-Navarre intérieure (on sait son étymologie par **egu-bakoitz* "jour isolé"), *larunbat* le plus souvent ailleurs (de même de **lauren-bat* "un de quatre": voir plus haut), et encore le souletin *neskenegun* (au sens populaire "jour des filles", si ce

n'est, moins probablement, l'altération de quelque expression comme **azken-egun* "jour dernier" qui rejoindrait le sémantisme général d'un jour "à part"). Bien entendu chacun de ces noms a de bonnes raisons d'être maintenu, en langue parlée comme en style littéraire, dans la zone traditionnelle d'utilisation, et d'être connu de tous les bascophones.

Il en va de même du système, beaucoup plus organisé et cohérent, des noms de mois. Alors que les noms des langues d'Europe sont pour la plupart hérités du latin et désignent les douze divisions mensuelles de l'année, soit par le chiffre (septembre, octobre, novembre, décembre), soit par des noms de dieux et déesses (janvier, février, mars, avril, mai), soit par les noms des consuls et empereurs divinisés (juin, juillet, août), le basque nomme ses mois, qui sont des "lunes" (*h)il* dans le système majeur (sauf le mois de juin qui nomme le soleil), ou des "temps" *aro* dans un sous-ensemble de deux ou trois noms, par les noms des travaux et phénomènes naturels et saisonniers hérités d'une très longue tradition "écologique" au sens propre du mot: "relatif au milieu". Le même type de nom a été conservé par des langues indo-européennes comme le tchèque ou même latines comme le sarde (dont on sait depuis peu qu'il conserve des vestiges de basque ancien), et non indo-européennes comme le finnois ancien, isolats ayant persisté d'un système général de lunaisons par ailleurs répandu dans le monde et qui dut précéder le modèle latin.

Ce système, qui admet des variantes dialectales pour quelques mois (certaines peut-être héritées des appellations nécessaires pour le "treizième mois" qui devait périodiquement compléter les lunaisons de 28 jours), est le suivant à partir du premier mois de l'année astronomique (distinct, jusqu'au "nouveau style" imposé au XVIème siècle, de l'année civile qui commençait auparavant en mars), et il est temps de le restituer:

janvier: *urtarri*, réduction d'un composé **urtaberri-il* disant "lune de l'an neuf"; une zone dialectale a eu aussi *loil* "lune du sommeil";

février: *otsail* "lune des loups" (même référence dans d'autres calendriers anciens);

mars: *ephail* "lune de la taille (des végétaux)", terme en usage jusqu'au milieu de ce siècle, quoique très tôt en concurrence avec le latinisme *martxo* issu du calendrier ecclésiastique latin comme les autres noms de mois latins, mais qu'il est urgent de restituer;

avril: *jorrail* "lune du sarclage" (remplacé par *apiril*, latinisme dont la finale rappelle fortuitement le système ancien);

mai: *ostaro* "temps des feuilles" (sous-ensemble sur *aro*) ou *ostail*, et le poétique *loreil* "lune des fleurs", termes quasi oubliés au profit de *maiatz*;

juin: *ekhain* unique mois basque sur la base *ekhi* "soleil" conservée en souletin et dont dérive le commun *eguzki/iguzki*;

juillet: *uztail* "lune de la moisson";

août: *agorri* "lune du tarissement (des sources)", connu aussi dans une part de la Biscaye, est encore le seul connu et utilisé par les locuteurs anciens en Soule, Basse-Navarre et Labourd sauf en région côtière où le latinisme guipuscoan *abuztu* l'a remplacé, et tend aujourd'hui, malheureusement, à supplanter chez les nouveaux locuteurs ce magnifique nom basque du mois d'août qu'il importe de restituer partout;

septembre: c'est *buruil* dans la zone dialectale, à savoir "lune du bout", allusion à la fin du cycle des travaux annuels et début de ceux du cycle suivant, appellation qui se retrouve dans d'autres calendriers anciens comme le sarde; le terme tend à être écarté, sauf chez les locuteurs anciens, au profit du modèle côtier et guipuscoan *irail* "lune des fougères", mais il importe de le restituer;

octobre: *urri*, semble dérivé d'un plus ancien *urri* "lune des noisettes", c'est à dire: de la cueillette des "fruits secs", ces derniers *intzaurr* "noix", *ezkurr* "gland, faine" étant dérivés en basque comme dans d'autres anciennes langues du nom de la noisette sauvage *urr*;

novembre: *(h)azaro* "temps des semailles" (sous-ensemble sur *aro*) dans la zone dialectale, en concurrence avec *hazil* "lune...";

décembre: *negil* "lune d'hiver" dans le vieux système encore utilisé par de rares locuteurs, parfois ailleurs que sur la zone dialectale *ilbeltz* "lune noire" (mois qui a les jours les plus courts), et le très intéressant *lotazil* "lune de la germination des semences" (les blés sont "en herbe" à la fin du mois); tous ces termes ont été malheureusement marginalisés ou, récemment, effacés par le latinisme d'église *abendo* "Avent".

La présente méthode, conformément à la règle générale annoncée de la restitution du vocabulaire dialectal et en premier lieu du vocabulaire ancien d'étymologie basque, utilisera ce lexique local selon les besoins, et tout en admettant les variations que peuvent commander le style et le contexte (dialectal en particulier).

Les "quatre saisons" de l'année n'ont pas leurs correspondants anciens en langue basque, qui ne connaît comme beaucoup d'autres langues que deux termes: "hiver" *negu* (qui forme le nom du mois de décembre où la saison hivernale se déclare par les premières neiges), "été" *uda*.

Pour les saisons intermédiaires le navarro-labourdin a fait appel à l'emprunt hispanique (altération d'occlusive -b- en -d- fréquente en phonétique basque) *primadera* "printemps" (tandis que le souletin faisait *bedatsia* dérivé de *berarr/bedarr* "herbe"), aujourd'hui remplacé en général par le composé méridional *udaberri* "été neuf", que *udalehen* "début d'été" remplacerait avantageusement; tandis que l'automne en navarro-labourdin est

larrazken "fin des landes", allusion à l'arrêt des pâturages libres dans les landes communes anciennement royales au 30 novembre, terme qui doit continuer à être utilisé dans la zone dialectale sans être abandonné au profit du méridional *udasken* "fin d'été".

Les champs lexicaux qui méritent d'être rappelés de l'oubli ou de la confusion ne s'arrêtent évidemment pas à ces séries, qui n'ont qu'une priorité relative eu égard à leur fréquence dans la langue quotidienne. Bien d'autres séries, dans le lexique de la nature (botanique en particulier) ou ailleurs, demandent à être rappelées. Elles n'ont pas toutes, et loin de là, à voir avec les seules variations dialectales. Par exemple on assiste aujourd'hui à un emploi très abusif du latinisme *abere* pour dire "animal" en général et toutes les sortes d'animaux. Or ce mot, qui est le verbe latin *habere* pris nominalement comme son avatar français "avoir" ou le gascon *aver* (même sens qu'en basque), ne désigne que le "gros" bétail, celui qui faisait la richesse (d'où le dérivé médiéval *aberats* "riche"). Le mot basque pour dire "animal" en général est en forme navarro-labourdine *ihiz̄i*, qui se trouve désigner aussi la "chasse", dont le dérivé au sens de "chasseur" *ihiz̄tari* est documenté à partir du XIV^{ème} siècle. Cette relation directe, à n'en pas douter très ancienne, entre "chasse" et "animal" du lexique basque mérite intérêt pour elle-même, d'autant plus que le mot est le seul à se dire partout encore en "inessif archaïque" ou indéterminé: *ihiz̄in* "à la chasse". Par la suite l'animal "sauvage" s'est dit naturellement *basa-ihiz̄i* "animal de forêt" ou *basihiz̄i*, ce qui permet d'utiliser, pour les petits animaux domestiques, qui n'entrent pas dans le "bétail" proprement dit des chèvres, moutons, cochons, bovins et équidés, le composé *etxe-ihiz̄i*: il convient parfaitement aux animaux de basse-cour, mais aussi aux chiens et chats que les locuteurs anciens n'auraient pensé et ne penseraient encore jamais désigner par *abere*, comme on le fait aujourd'hui inconsidérément dans les écoles et ailleurs.

3. Noms propres: noms de lieux et de personnes.

3. 1. Orthographe et majuscules.

L'écriture du nom dit "propre" exige une majuscule initiale: c'est le cas des noms de lieux et de personnes, et aussi en français des noms de "peuples", Basque, Espagnol, Français, Gascon, Bayonnais, Madrilène, Parisien, Saint-Jeannais, ainsi que d'un petit nombre de noms où la majuscule permet de signaler une distinction sémantique, entre "Etat" ou "Constitution" d'un pays et état et constitution d'une personne etc... Tous les adjectifs, en revanche, et à condition de ne pas entrer dans les noms composés de pays (Etats-Unis, Royaume-Uni... mais normalement "Europe occidentale" et "Pays basque") gardent la minuscule ainsi que les noms de langues: un livre ou un résident "français, basque, espagnol" etc..., le français et l'anglais.

Comme l'usage espagnol (ou celui d'autres pays comme l'Allemagne où a cours la "réforme des majuscules"...) s'est constitué différent de l'usage français, sans majuscule aux noms de "peuples" notamment, il a été adopté de longue date par les Basques d'Espagne, bien qu'il soit moins commode que l'usage français, en particulier pour distinguer noms de peuples et noms de langues. Il n'est pas rare non plus aujourd'hui, chez les scripteurs qui maîtrisent mal les usages orthographiques du français et jusque dans les journaux et livres régionaux, de lire les noms de peuple sans majuscule, alors même qu'on en met abusivement aux noms de langue et même à des adjectifs, toutes fautes d'orthographe aussi rédhibitoires que d'autres dans les examens et concours. Pour la simplicité de la pratique, et surtout en faveur de la clarté signalée plus haut, on utilisera dans la présente méthode à l'usage des Basques de France en premier lieu, le même emploi des majuscules, celui du français, pour les deux langues.

3. 2. Noms de lieux.

La règle de la traduction, extrêmement mal respectée dans la presse locale en général, est des plus simples: tout nom de lieu doit être obligatoirement écrit dans la forme et l'orthographe qu'il a acquises au cours de l'histoire dans chaque langue, et qui sont entrées dans l'usage officiel depuis des temps plus ou moins anciens. De même qu'aucun Basque ne dit et n'écrit jamais dans sa langue "Madrid" mais *Madril(e)* (le -e final postiche de nombreux noms basques est vu plus loin), "Bordeaux" mais *Bordele*, "Toulouse" mais *Tolosa*, "Bayonne" mais *Baiona* (dont le précédent est cette fois la simple transcription en langue romane), "Pampelune" (français) ni "Pamplona" (espagnol) mais *Iruñe(a)*, de même aucun écrivain en français, fût-il basque ou étranger, n'a le droit d'écrire que "Saint-Jean-de-Luz, Espelette, Ossès, Saint-Palais" pour les noms qui se disent en basque *Donibane Lohitzun, Ezpeleta, Or(t)zaize, Donapalen*.

La transcription des noms de lieux dans une langue "étrangère" à celle dans laquelle on rédige (pratique qui eut cours naguère chez des écrivains et poètes amateurs d'exotisme onomastique...), à condition que les noms existent dans une forme propre à la langue, n'apporte aucun avantage d'aucune sorte à la langue extérieure que l'on croit peut-être honorer ainsi, et signale tout au plus soit quelque complexe, soit, plus sûrement, l'ignorance des règles du bon usage linguistique et de la simple politesse. Il est mathématiquement tout aussi ridicule et incorrect de dire en français "Je vais à London" (formule ignorée du bon usage même au plus fort de l'anglomanie au début du XXe siècle...) et "Je vais à *Baiona*", que de dire en basque *Arkangesen nago* "Je reste à Arcanges", nom officiel qui dérive du basque où ce village se nomme *Arrangoitz* depuis des siècles! Ces derniers exemples ne sont pas inventés pour la démonstration.

Cette règle n'admet en principe aucune exception. Et il est important que les cursus scolaires de la région apprennent à tous, et partout, au profit d'une connaissance minimale de l'envi-

ronnement culturel local et de l'histoire du pays, les formes et graphies correspondantes des noms de lieux consacrés par l'usage, quand il y en a. La variation peut en effet n'être que de l'ordre de l'orthographe ou de la simple accentuation, ou même nulle, pour les noms qui n'ont pas reçu de forme "étrangère", soit manque de notoriété et d'usage administratif ancien, comme c'est le cas d'un grand nombre de petits villages, soit par impossibilité de variation phonétique: alors que le nom basque *Lobitzun* ("lieu boueux") du port labourdin qui fut autrefois important par son rôle stratégique et ses armateurs a fait par évolution romane et ancienne tout à fait régulière le simple *Luz*, le village souletin homonyme sans notoriété hors des instances locales est resté *Lobitzun*; *Bilbao* n'a pas évolué (c'est le refrain d'une chanson française qui fut célèbre après guerre) même si une forme basque populaire altérée et tout à fait moderne tend à lui être substituée; de même des noms comme *Bidarray*, *Baigorri*, *Biarritz* (la tendance basque à la nasalisation qui a fait la forme *Miarritz* n'a jamais été généralisée même entre les Basques) n'ont pas subi de changement depuis la fin du Moyen Age, au simple "y grec" près, qui n'entre pas (ou plus, car ces formes étaient celles des scribes médiévaux même bascophones) dans la graphie basque; une forme médiévale officielle phonétiquement romanisée *Baigner* a été totalement évacuée avant les temps modernes. La graphie seule, vestige ancien encore, cette fois semi-francisée, distingue le nom *Itxassou* de sa forme basque *Itsasu* (telle quelle depuis le XIIIème siècle au moins), et une seule lettre, mais importante, l'officiel *Ustaritz* en graphie française du basque *Uztaritz*.

Il arrive cependant que de nombreux locuteurs, basques (comme pour "Arcangues") aussi bien que français, ignorent la traduction ou la forme linguistiquement correcte. C'est le cas pour le port de *Pasajes* au Guipuscoa (qui ne peut s'écrire *Gipuzkoa* qu'en basque), nom roman que les Basques disent *Pasaia* comme le nom commun "passage", qui est la forme française officielle que donnent par exemple Saint-Simon (1720)

ou Victor Hugo (1843): “Le Passage” (la majuscule au nom comme dans “Le Pontet” vauclusien etc...), parfois dans la formule plus complète autrefois usuelle “Le Passage de Saint-Jean”. La traduction basque, jamais documentée semble-t-il, donc sans existence et indisponible à ce jour, eût été *Atheka*. Plusieurs villages béarnais frontaliers ont ainsi une forme basque, qu’elle soit simple emprunt roman comme *Salbaterra* (mais la phonétique basque a comme d’habitude conservé la phonétique primitive) pour “Sauveterre-de-Béarn”, ou emprunt non roman et plus ancien entré tôt en basque comme *Landa* pour Lanne, ou encore forme archaïque basque conservée par l’usage basque et que la phonétique romane a transformée comme *Azpilda* pour Espiaute, *Hagoeta* pour Haute, *Izorra* pour Issor etc... De nombreux jeunes locuteurs, victimes de l’insuffisance de formation et des mauvaises rédactions journalistiques, ignorent aujourd’hui que *Garazi* est le nom basque documenté depuis le Haut Moyen Age du “pays” ou vallée de “Cize”, et non celui de la ville forte, créée de toutes pièces à partir de la fin du XIIème siècle, de “Saint-Jean-Pied-de-Port” qui est *Donibane Garazi*, et pour les Bas-Navarrais pour qui Saint-Jean-de-Luz est loin, tout simplement *Donibane*, né de *doni Juane* “saint Jean” (comme *Jaun doni Petri* “seigneur saint Pierre”).

Parfois il est utile, et c’est le procédé que recommande et suit cette méthode, de restituer dans le texte basque des formes que l’usage et... l’usure ont un peu malencontreusement, et parfois récemment, altérées. Ainsi du nom de Briscous, aujourd’hui *Beskoitze*, qu’il est intéressant de reproduire en style littéraire sous sa forme pleine donnée par Lissarrague (1571) *Beraskoitz*, sans le -e final rajouté, autre avatar fâcheux des formes modernes, puisqu’il se dit *Berascoitzcoa* “de Briscous”; de celui de Hasparren (l’aspiration étant réelle le français ne peut élider) où le redoublement vocalique médiéval encore récemment entendu *Ahazparne* ne serait pas déraisonnable en style soigné malgré les autres déformations subies depuis le XIIIème siècle (1264); de

celui de Buçunarits en Cize, où malgré l'altération subie par incompréhension en *duzun*... il est légitime de restituer *Buzunaritz* qui rétablit le premier terme *buzun(tz)* “peuplier tremble” etc. L'usuel basque *Urkoï* n'étant qu'une altération récente de la forme ancienne conservée, comme cela arrive assez souvent, par la forme officielle *Urcuray*, il suffit de mettre celle-ci en graphie basque *Urkeurai* pour avoir de ce nom une forme à la fois très littéraire et très authentique; de même pour l'usuel *Ostanko*, résultat d'un changement dialectal mixain signalé plus haut, et sa forme officielle *Orsanco* qui peut s'écrire *Orzanko* dans le même cadre; de même encore pour les “Heraitz” prétendus “basques” pris à l'articulation orale relâchée, alors que la forme basque pleine et étymologique est dans l'officiel (mais pas roman!) Herauritz. Il y aurait beaucoup d'exemples à donner de ces restitutions que le simple bon sens devrait imposer, et le respect de la langue en plus.

Une petite difficulté se pose pour la traduction en français des noms de maisons, quasi obligatoires dans tout texte basque. Le basque désigne la maison comme telle par un simple nom déterminé *Etxeparea* “la maison Etchepare” (la graphie française ne comporte pas de *-tx-* et la correction orthographique est en principe, et sauf intention particulière, de règle). C'était là l'ancien nom d'état civil selon la tradition forale des pays et vallées: Dechepare se nomme *Bernat echeparecoa* (1545), et s'il était alors naturel de mettre *dechepare* avec préposition collée au nom de maison en traduction, modèle qui a fait beaucoup plus tard d'innombrables noms d'état civil en mode française, ni les noms français ni les noms d'état civil basques modernes ne désignent plus la maison comme telle. Le français a donc besoin de préciser au moins en début de récit et selon le contexte que X. ou Y. est “de la maison Z.”, sinon la traduction reste inexacte et incompréhensible. C'est-à-dire que si le poète du XVIème siècle parlait au XXème siècle (ou même depuis la généralisation du nom patronymique d'état civil depuis la fin du XVIIIème), un texte

traduisant son nom devrait commencer par dire “Bernard de la maison Etchepare” (et en langue et graphie basques seulement *Etxepare*).

3. 3. Noms de personnes.

Ils posent au traducteur des problèmes d’écriture et de traduction. Pour l’écriture, il y a d’abord celui de l’intégration des noms étrangers, français ou autres, dans la déclinaison basque (de forme indéterminée pour les noms propres puisque ceux-ci sont déterminés par eux-mêmes). La déclinaison basque consistant à ajouter au nom les suffixes des cas représentant les fonctions grammaticales, il semble logique, chaque fois du moins qu’il y aurait équivoque visuelle ou sonore, de lier les suffixes au nom par un trait d’union, procédé qui ne se fait pas pour les noms basques eux-mêmes, propres ou communs, et n’est pas utile non plus pour les noms étrangers qui se terminent par un graphème ou phonème existant en basque. Autant il est facile d’écrire “Hugok, Hugori, Hugoren”, autant il vaut mieux mettre “Lafitteri, Molière-ek, Molière-ren” puisque le nom se prononce avec un “e” muet français inconnu en basque, et “Vigny-ri, Vigny-k”; il y aurait doute entre “Giraudoux-ren” et “Giraudoux-en”, mais la non prononciation française de “x” final impose le premier modèle, plus difficile apparemment pour l’ergatif “Giraudoux-k”, qui pourtant est encore préférable, pour la même raison phonétique, à “Giraudoux-ek”.

La prononciation et la graphie des noms étrangers posent des problèmes d’écriture, puisque celle-ci varie selon les systèmes graphique et phonétique propres à chaque langue. Si le nom des présidents des Etats-Unis “Clinton” ou “Bush” à finale consonantique ne posera pas de problème, sinon l’écriture de la lettre initiale, il en va autrement pour ceux de la Russie: le “Eltsine” de tout texte français sera-t-il conservé, ou le “Yeltsin” espagnol, ou bien la transcription basque en “Eltzin” selon le français ou “Ieltsin” selon l’espagnol, ou encore “Ieltzin”, qui

semblerait la solution la plus cohérente, c'est-à-dire phonétiquement conforme au modèle... russe, puisque les sifflantes dorsales des langues étrangères peuvent parfaitement être transcrites par les $\text{z}/\text{tʂ}$ basques comme dans les emprunts latins anciens (*gaztelu*) et français (*azjeta*)? Puisque dans cette méthode on n'envisage que le passage du français au basque et réciproquement, il est préférable de garder tous les noms d'état civil étrangers du texte original, à moins qu'ils n'aient reçu de l'usage une transcription basque particulière, sans modification graphique, plutôt que de leur donner une forme à quelque titre maladroite ou inexacte.

La question se pose différemment pour les prénoms ou du moins beaucoup d'entre eux, qui ont souvent une forme basque établie par l'usage. Dans ce cas il semblerait logique que le nom d'un personnage de théâtre ou de roman fût traduit, c'est-à-dire écrit sous la forme en usage de ce prénom dans la langue où l'on traduit. Mais la logique ne fait pas toujours bon ménage ni avec la grammaire, ni avec la littérature et le bon usage. Si "Madame Bovary" peut devenir *Andere Bovary* (voir les chansons anciennes *Andre Mili*, *Andre Madalen...*), "Emma" ne peut guère rester qu'*Emma*, même si le basque n'use jamais de doubles consonnes (sauf pour les palataliser), d'autant plus qu'*Emma* introduirait une trop concrète notion de féminité (*eme* "femelle" fait *ema-* en composition...), idée que Flaubert voulait sans doute faire entendre, sans rien connaître au basque, mais de plus loin et indirectement. Le *Piarres* de J. Barbier peut bien rester "Piarres" en français pour faire couleur locale, mais la traduction en "Pierre" serait, cette fois et vu le caractère volontairement banal du prénom, tout aussi acceptable. En traduisant ce prénom et ses dérivés en basque, on n'oubliera pas pour autant que le prénom "Pierre" avait, comme en français, plusieurs formes et dérivés adaptés en basque dès le Moyen Age, dont la plus canonique phonétiquement (sonorisation initiale et anaptix) est à coup sûr

Betiri, non loin de *Petiri/Petri/Betri*, plus les diminutifs à palatalisation *Betti, Pette, Pello* (celui-ci et d'autres nés du *Peyrot* médiéval gascon utilisé par les Basques). Pour la transcription de tels prénoms usuels, comme "Louis/Louise", les usages locaux traditionnels, quoique souvent de forme hispanique, tels *Luis/Luisa* (en hypocoristique seulement *Luixa*), restent préférables à des constructions modernes, où l'on a voulu à toute force créer des prénoms prétendument "basques", dont le modèle "aranien" le plus insolite (insolite à l'intérieur du système phonétique basque notamment) et surprenant est le retour très approximatif au germanique haut-médiéval *Hludwig* (d'où évidemment les anciens *Clouis* et les modernes... *Louis*) pour faire *Koldobika*. Même sous sa forme réduite aux deux premières syllabes très en usage aujourd'hui en Espagne, il n'offre pas une transcription satisfaisante des "Louis", à plus forte raison des "Louise", pour "Louise de Savoie" ou "Louise Labbé", le titre *Louise* de l'opéra de Charpentier etc.

Et l'autre modèle actuellement quasi systématique parce qu'on y voit aussi une forme de prénom proprement "basque", tout aussi à tort (du moins quant à la traduction en style littéraire dont il est seulement question ici), à savoir l'hypocoristique et proprement "diminutif" par palatalisation *Luixa* ne conviendrait pas non plus pour une personne adulte, sauf pour dire "Louisette, Louison" etc. et dans un cas comme le nom de la très jeune "Louise" de *L'Education Sentimentale* de Flaubert. Que la mode moderne ait choisi de systématiser pratiquement le langage hypocoristique enfantin, effectivement très développé dès l'onomastique médiévale et dans l'usage interne des familles, pour en faire les prénoms modernes est une chose, et mérite réflexion. Mais, pour la traduction, ni le bon usage littéraire ni même les convenances n'y trouvent leur compte. Il a été vu plus haut que la forme diminutive et familière *Beñat* convient mal pour nommer le poète bas-navarrais du XVIème siècle Dechepare, qui lui-même ne se donnait que du *Bernat*,

forme adulte et empruntée par le basque au gascon (puisque pratiquement tous les noms de baptême donnés aux Basques viennent de l'usage latino-roman), la seule que le style littéraire et les convenances autorisent, si l'on veut traduire le prénom "Bernard" en basque en dehors du langage familial et enfantin.

Mais les écrivains savent aussi utiliser les diminutifs familiers à bon escient. Lorsque J.-B. Elissamburu choisit de nommer les protagonistes de sa nouvelle (1881) l'un, âgé de 68 ans, *Piarres*, et l'autre, de 15, *Pello*, il met face à face deux images distancées d'un seul prénom et personnage qui a beaucoup à voir avec le romancier lui-même: "Pierre" et "Pierrot" en bon français, tenant compte de ce qui a été dit plus haut sur la "couleur locale" des noms et prénoms romanesques et littéraires, et le choix qu'a le traducteur de la conserver. Parfois, il est vrai, le basque ne dispose, sauf à conserver la forme française telle quelle au moins phonétiquement (voir plus loin "François"), que de la forme hypocoristique linguistiquement marquée, comme le médiéval *Matxin* (et en double diminutif *Machingo...*) puis le plus récent *Mattin* pour "Martin", lequel *Martin* sans diminutif est aussi très couramment utilisé et utilisable si le style ou le niveau de langue de la traduction n'admet pas de diminutif (nom de roi ou de pape etc. par exemple).

Très souvent le traducteur se trouve confronté au surnom des personnages romanesques: *La Rabouilleuse*, *François le Champi*, *Coco Bel-œil* (aussi curieux que cela puisse paraître on trouve dès 1080 un *Sancius begui ederra* "Sanche Bel-œil"...), *Jésus-la-Caille...* Chez les Basques le surnom a été très répandu depuis les innombrables témoignages très variés des documents médiévaux de toutes époques, et encore dans la société rurale moderne jusqu'à une époque très récente. Il doit être normalement traduit, et les précédemment cités seraient alors en basque *Uherkaria*, *Frantxua Larrekoa* (il s'agit réellement d'un nom d'enfant "des champs", c'est-à-dire "trouvé", et la palatalisation

diminutive est acceptable, sinon ce serait, comme l'on dit souvent du reste chez les Basques de France, *Franzua...*), *Koko Begi ederra* (selon le modèle attesté constamment depuis le XI^{ème} siècle), *Jesus Galeperra*. Si le surnom est souvent déterminé surtout quand il s'appose à un prénom ou un autre nom, il peut aussi rester indéterminé quand il est seul (modèle médiéval *Larrapex* "abbé de lande" 1350, ou naguère le très répandu *Gixon* "petit homme" etc...), et même très souvent associé à un prénom (*Michelco lapux* "Michou émoussé" 1366, *Johan musugorri* "Jean Museau rouge", *Lope berestu* "Loup (l')empressé" 1360, etc...).

*

4. Composition et dérivation: des procédés vivants.

Si les mots simplement empruntés au latin ou aux langues voisines (autrefois gascon et vieux castillan, aujourd'hui espagnol et français) peuvent entrer dans la traduction du français en basque selon des normes, en particulier phonétiques, qui seront examinées plus loin et dans une proportion raisonnable, il y a lieu aussi de réfléchir à deux fois avant de prendre un mot moderne tel quel (avec une simple finale que l'on croit basque, par exemple *-a* ou *-zio*, ou une initiale *erre-*) et de l'introduire dans le texte basque. C'est le cas en particulier: 1° quand le terme est inutile parce que le lexique basque possède, dans quelque variété dialectale et à quelque époque que ce soit, un terme propre ou adapté de longue date au système phonétique et qui ne pose pas de problème de compréhension par lui-même; 2° quand il est trop contraire au système phonomorphologique de la langue et sent trop fortement sa langue étrangère de ce point de vue; 3° quand l'application des procédures de composition et de dérivation propres à la langue et en pleine vitalité permettent de traduire en utilisant les mots usuels du lexique, qu'ils soient du fond ancien de la langue, ou

empruntés de longue date, de préférence les mieux adaptés au système comme il sera dit plus loin.

Le danger à éviter, dans lequel de grands praticiens de la langue sont parfois tombés (Larramendi au XVIIIème siècle et ses imitateurs, les rénovateurs de la fin du XIXème siècle aussi parfois: voir les prénoms), c'est de bâtir des néologismes sans base propre dans la langue ou des dérivations maladroitement construites. Car il ne s'agit pas non plus de refuser tous les emprunts parce qu'emprunts: sait-on du reste précisément quels mots d'apparence aujourd'hui très basque, parce que la langue a su les intégrer, ne sont pas empruntés, dans une langue confrontée à des voisinages linguistiques variés au cours des quatre à cinq millénaires ou bien davantage peut-être où elle a dû vraisemblablement, avec des espaces autrefois plus vastes (mais des locuteurs sans doute guère plus nombreux), être parlée sans discontinuité autour du golfe de Gascogne? Les étymologistes nous assurent que c'est souvent incertain et parfois impossible.

Mais les procédés de composition et de dérivation sont si naturels à la langue, et les très nombreux suffixes qui permettent de dériver si nombreux (trop sans doute: il y aussi danger d'abus de dérivation et de création de synonymes peu utiles) et bien catalogués, qu'il n'y a aucun risque de tomber, comme dans tel ou tel domaine spécifique (psychologie ou philosophie par exemple, économie et marchandage modernes...) de langues moins aptes à ces procédés, dans la néologie incontrôlée et le jargon.

4. 1. Modes de composition.

Par composition la grammaire entend la fabrication de mots "nouveaux" par collage de mots, c'est-à-dire de morphèmes ou lexèmes indépendants et isolés comme "mots" dans l'écriture, déjà existants. En français les mots composés sont marqués par un ou plusieurs traits d'union: "abat-jour, crève-cœur, sur-le-champ, sur-moi, Etats-Unis" sont des mots et noms composés

très apparents; mais si l'on met un trait d'union à des "composés" de la préposition "sous", "sous-bois, sous-chef, sous-main...", on n'en met pas à d'autres où la dernière lettre de la préposition s'est effacée dans certaines positions "soubasse, soucoupe...", ni à la plupart de ceux qui sont faits avec "sur" "surlendemain, surtout (vêtement ou adverbe)...": surprises et nuances, mais toutes totalement codifiées, de l'orthographe complexe du français.

Le basque a deux caractères: il compose beaucoup, mais use peu du trait d'union, dont on verra que c'est un procédé pourtant utile. La frontière entre "mot composé" au sens propre et groupe complément-complété n'y est pas totalement nette, et c'est l'écriture qui seule établit souvent la différence, à condition de ne pas refaire arbitrairement une "décomposition" contraire à la tradition établie, comme les scribes ont eu et ont toujours tendance à le faire (voir plus haut l'exemple de *bai(t)*- et d'autres préfixes verbaux).

On peut donc distinguer: 1° les simples juxtapositions dans l'ordre canonique "complément-complété" (mais parfois l'inverse), sans marque phono-morphologique de composition, qui seraient en quelque sorte des expressions aux frontières de la composition, quand leur usage est établi et fixe: ainsi *etxe oihala* "le linge de maison" par opposition au linge de fabrication industrielle se distingue de *etxeko oihala* "le linge de la maison"; 2° les composés où l'usage a lié les mots sans procédé phono-morphologique de composition, comme les jours de semaine *astelehen, astearte* (littéralement "premier de *aste*, intermédiaire de *aste*" soit "lundi, mardi" mais *astezken* toujours ainsi dans l'usage dialectal bas-navarrais et souletin: voir plus haut); 3° les vrais composés basques où le premier terme (*astezken* à partir de *aste-azken* restitué dans d'autres dialectes fait partie des exceptions qui... confirment les règles) a reçu l'une des marques phono-morphologiques de la composition; 4° la catégorie imprécise des mots où le trait d'union peut être utile pour des raisons morpho-

logiques, ou au moins - et ce n'est pas peu - de lisibilité comme il sera indiqué plus loin.

A la différence de la simple juxtaposition évidemment utilisable à volonté, étendue aussi très souvent au groupe substantif-adjectif (celui-ci parfois anciennement antéposé: *bere goien gradora* “à son plus haut degré”, 1545) qui fonctionne ainsi que l'écrit P. Lafitte (*Grammaire...* p.119) “comme une sorte de mot composé” (parfois l'ensemble est resté lié: en toponymie *Etxeberri* etc., dans *Galzagarri* “chausses rouges” l'un des surnoms du diable, entre autres...), la série des composés liés comme *astelehen* est normalement fermée. Il n'en va pas tout à fait de même pour les composés morphologiquement constitués selon des procédés depuis longtemps bien attestés:

1) changement à *-a* des voyelles finales *-e* et *-o* du premier terme selon les modèles bien établis *ataburu* (1007 composé de *at(h)e* “passage, porte” et *buru* “tête”), *bidaguille* (1360 de *bide* “chemin” et *egile* “fabricant”, moderne “cantonnier”...), *ondagabea* (1330 de *ondo* “fond” et *gabe* “sans”: il s'agit d'un puits ou d'une mare), *bassa sagarr* 1360, de *baso* “forêt” et *sagarr* “pomme” pour “pomme sauvage”: le scribe bascophone a décomposé ce composé parfaitement constitué, mais il ne disposait pas de trait d'union; et sur le même modèle le lexique moderne a fait *elhaberri* “roman, nouvelle” de *elhe* “parole” et *berri* “nouveau”;

2) élimination des voyelles finales *-i* et *-u* surtout après vibrante, et des autres voyelles aussi parfois: *soro* “pré” fait *sorzabal* 1350, mais *sorapur* 1249: noms conservés en toponymie sous cette forme jusqu'à aujourd'hui; et les nombreux composés de *larre* “lande” *larzabal*, *larrondo*, mais parfois *Larraondo* (1350), le groupe *-ao-* s'étant réduit de toutes façons à *-o-* comme dans *echaondo* 1293, 1350, 1413, actuel *Etxondo* déjà au XVIIème siècle etc.; dans *Ithurralde* (sauf dans les dérivés *Iturriaga* etc.), *Ithurburu*

etc.; dans *burbezur* (1571) “crâne”, *burzoro* “qui a le tournis” sur *buru* “tête”, *larxuri* “à peau blanche” sur *larru* “peau, cuir” etc.;

3) introduction d’une consonne de liaison après sifflante dans *Lastiri*, *Lastaun* (base *lats* “cours d’eau”, mais non dans les communs *lats(h)arri* “pierre à lessiver”, *latsari* “lavandière” etc.), ou antihiatique entre voyelle, ce qui a produit par mécoupure des mots à initiale (-)t- ou (-)k- en principe contraires à la phonétique basque (initiales normalement sonores) très fréquents dans certains dialectes: *toki* “lieu” est le plus courant avec *tegi* “lieu habité”, mais aussi *tarte*, *talde*, *kume*, *kide* etc. dont les bases autonomes de même sens sont *arte*, *alde*, *ume*, *ide* etc., le proverbe recueilli au XVIème siècle - 1596 - *bakoitzak bere ideari* ne voulant pas dire “chacun à son idée” mais “chacun va vers son semblable”; ainsi de *Zurzaitoki* sur *zurzai* “arbre”; mais aussi après consonne dans *Aztokie* (1119), *Arrandoqui* etc.; la formule sans liaison est également ancienne: *Mugoqui* (1350) de *muga* “talus, limite”;

4) changement des finales à vibrantes -ara/-ari/-era en -al-/-el- dont le modèle-type est *euskaldun* “basque” (littéralement “qui a le basque (langue)”) sur *euskara* suivi du verbe relatif *dun* (procédé de composition particulièrement vivant), dont l’un des témoignages anciens est sur *erdara* “langue étrangère” le surnom de *Garcia erdalduna* (1330) “G. le non bascophone”. Le *eusko-* de composition créé au siècle dernier dans les dialectes d’Espagne, limité d’ailleurs à quelques formules toutes faites, en revanche, n’a pas d’antécédent dans la tradition;

5) variations des consonnes et syllabes finales devenues internes: *jauregi* sur *jaun* “seigneur”, *Oihararte* sur *oihan* “forêt”, *erret ibera* (1150) “moulin royal” sur *errege* “roi”, *betile* “cil” sur *begi* “œil” et le dialectal *letagin* (altération de *betagin*) “incisive” (littéralement “dent de l’œil”), *otordu* “repas” sur *ogi* “pain”; parfois la composition entraîne une chute de syllabe entière (“haplogogie”), procédé attesté depuis le Haut Moyen Age avec

Bagibel (953) sur *baga-* “hêtre”, *saldun(a)* (1100) “(le) cavalier, chevalier”, *zaltoki* “selle” sur *zaldi* “cheval” etc...

6) assourdissement des sonores initiales devenues internes (à distinguer de l’assourdissement après sifflante): sur *su* “feu” et *bazterr* “côté” le très commun *supazterr* “coin du feu”, *atsekabe* (voir plus haut), *bizipide* “moyen de vivre”; et sur ce modèle les verbes préfixés en *bai-* (voir plus haut) et les formes des pronoms datifs internes (idem): *baitu*, *baitzaitu*, *baikaitu*, *baitankuzu*...

7) combinaison en une sourde ou affriquée unique d’une consonne finale et d’une initiale: *bat-batean* est toujours dit et doit très légitimement s’écrire *bapatean* “tout à coup”, de même les verbes négatifs courants écrits dans la tradition classique *etzen* “il ne l’était pas”.

Muni de cet arsenal morphologique, la langue basque compose, on le comprend, avec un extrême facilité, ce qui est un avantage considérable pour le traducteur, et pour introduire dans la langue sans la défigurer nombre de mots répondant au besoin constant de renouvellement et d’enrichissement du lexique.

Il peut arriver que le trait d’union soit utile ou même nécessaire à l’écriture de certains composés: 1) lorsque le premier terme avait un phonème perdu dans la composition, souvent un *-a* organique (c’est-à-dire ici étymologique) dans de nombreux mots d’emprunt, comme *kultura*, qui n’est pas emprunté à l’allemand *kultur* (!), mais au roman espagnol ou français *cultura/culture*, dans *kultur-astea* “semaine culturelle” ou *kultur-egintza* “acte culturel”; au lieu du moderne *elizgizon* irrégulier à tous égards (séquence phonétique qui aurait dû faire *elizkizon*, élimination de la voyelle finale organique devant consonne) pour “homme d’église” il est préférable d’écrire et dire *eliza-gizon* etc...; 2) pour lier des composés trop longs, comme ceux à valeur factitive du verbal *arazi* (*erazi*): *erakuts-araztea* “faire montrer” (*erakuts* “montrer” étant lui-même déjà un factitif lexicalisé à *era-* initial “faire

voir”, comme tous les verbes de la même série), et dans ce cas si la dernière consonne du premier terme (ici radical verbal) est une vibrante, elle devra être reproduite selon qu’elle est forte ou faible avant le trait d’union: *jarr-araꝑi* “fait s’asseoir” mais *eror-araꝑi* “fait tomber”.

Il en va de même pour les composés nominaux longs (au delà de trois ou quatre syllabes): dans les cas nombreux comme *basa-sagarr* “pomme des bois (sauvage)” le trait d’union en aérant la teneur syllabique du mot, souvent long et compact en basque, permet de tenir compte du procédé de composition sans séparer les mots composants tout en rendant plus acceptable la rencontre des syllabes identiques (ce qui avait conduit le scribe médiéval à séparer les éléments de la composition); l’*erret-eibera* hérité du Moyen-Age “moulin royal” peut fournir un modèle pour écrire par exemple Erret-Palazio pour “Palais-Royal” etc... Avec des mots comme *itsaso* “mer”, exemple parmi mille autres, si une foule de composés construits avec chute de voyelle finale sont en un seul mot (*itsasarrain* “poisson de mer”, *itsasturi* “marin” etc.), un composé long comme *itsas-gaztena* littéralement “châtaigne de mer” au sens de “marron” a tout intérêt à utiliser le trait d’union, alors que la séparation des deux éléments (*itsa-* n’est pas le mot autonome mais la forme de composition) serait fautive, comme dans tous les cas où un procédé morphologique de composition est en jeu.

4. 2. Suffixes et dérivation.

L’outillage de la dérivation suffixale basque est si considérable que seuls les suffixes les plus fréquents et les plus producteurs seront indiqués ici: dérivation verbale, adverbiale, substantivale et adjectivale. Mais il convient de préciser au préalable que si les bases théoriques entre composition, ou association de lexèmes par eux-mêmes libres (des “mots”), et dérivation, ou création de mots à l’aide de morphèmes sans autonomie (des “affixes”), sont claires, la réalité l’est moins. Des lexèmes sont

susceptibles de devenir de simples affixes sans autonomie, comme l’ablatif féminin latin *mente* devenu suffixe adverbial roman (en français *-ment* des adverbies dit “de manière”). Il en est de même en basque du verbe relatif ancien *dun* “qui l’a”, aujourd’hui indisponible dialectalement sous cette forme (c’est *duen*) et dont le statut de suffixe est ainsi avéré, et peut-être d’autres “suffixes” que l’histoire de la langue, longue et pour une grande part inconnue, ne permet pas de rattacher sûrement à une base lexicale existante. Inversement un mot moderne comme *zale* “amateur, passionné de” assez employé aujourd’hui surtout dans certaines zones dialectales (mais à peu près inconnu du navarro-labourdin classique, ce pourquoi il sera tenu ici pour un vrai suffixe, sans autonomie) résulte d’une mécoupure. Des mots indépendants comme *egile* “auteur” (dérivé de *egin*, radical verbal “faire” lui-même suffixé) prennent une forme de composition qui pourrait être dite “suffixale”, ici *-gile* (et *-gin*), attestée depuis des siècles et qui remonte loin dans l’histoire de la langue (voir plus haut *bidaguille*).

Pour les préfixes, rares en basque sauf dans les verbes, l’exemple des positifs *ba-*, causatif *bai-*, négatif *eɣ-*, vrais “mots” mais morphologiquement intégrés au verbe conjugué, montre une situation comparable, et il n’est pas du tout déraisonnable de considérer le verbe basque conjugué comme un mot à la fois composé et dérivé, avec de vrais morphèmes affixés: modaux, temporels, certains personnels, pluralisateurs. La négation *eɣ* remplace très avantageusement le privatif roman *des-* pris au roman, comme dans *eɣperdin* “dissemblable, différent” et ses dérivés verbaux et substantivaux (la rigueur phonétique exige la son sourde *-p-* pour *-berdin* après sifflante).

Arbitraire est encore pour une part la distinction entre suffixations verbales et nominales, substantivales et adjectivales, puisque les frontières entre ces “catégories” grammaticales sont très perméables en basque. On la retiendra tout de même pour des raisons de commodité autant que de tradition grammaticale.

4.2. a. Dérivation verbale.

Si en basque les “classes” de verbes à participe ou radical-participe en *-n*, *-i*, *-o* sont “fermées”, la classe des verbes à participe *-tu* (hérité sans doute du latin *-tum*) et substantif verbal *-tze*, non conjugable sans auxiliaire malgré des exemples audacieux chez des poètes du début du siècle, reste ouverte. Tout substantif ou adjectif est susceptible de devenir verbe comme *harritze* “devenir ou rendre pierre (pétrifier)” de *harri* “pierre”, *gizontze* “devenir ou rendre homme” de *gizon* “homme” etc... Dans la langue classique le procédé est étendu à une catégorie comme l’adverbe, et sur *bezala* “comme”, *hon(e)la* “ainsi” Oyhénart (1657) fait *bezalakatzze* “rendre semblable”, *honlakatzze* “rendre tel”.

En fait le substantif verbal, comme son nom l’indique bien, est un nom, et cette dérivation en réalité nominale tant pour ce nom en *-tze* que pour le participe en *-tu*, les participes basques étant de plus des formes déclinées (inessif pour l’imperfectif *-tzen/-ten*, génitifs pour le futur *-ko/-ren*, nominatif *-a* ou partitif *-rik* pour les participes “parfaits”) et déclinables à volonté comme noms.

Bien que les dialectes d’Espagne en construisant de plus en plus le nom verbal comme un infinitif latin ou roman (voir Chapitre I) lui substituent en conséquence des dérivés substantivaux divers (en *-era*, *-eta*, *-pen...*), la très solide tradition de l’usage navarro-labourdin (et souletin) use du nom verbal pour équivalent de toutes sortes de noms français: *erorte* et *erortze* “chute”, *galtze* (et jamais *galera*) “perte” etc...; parfois un *-a* final déterminant s’est substitué (peut-être combiné à l’origine) à *-e* pour faire, à côté de *ema(i)te* “acte de donner”, *emaitza* “dotation, donation”, de *egoite* “demeurer” *egoitza* “demeure” etc.

4.2.b. Dérivation adverbiale.

A côté des mots adverbiaux déclinables ou déclinés propres, en *-i* (*orai*, *etzai* “maintenant, après-demain”), en *-o* (*gero*,

atzo “après, hier”), en *-r* ou *-n* (inessif) (*biharr*, *gaurr*, *borr* “demain, cette nuit, là”; *hemen*, *han*, *egun*, *aurten* “ici, là-bas, aujourd’hui, cette année”), en *-z* (instrumental à valeur temporelle: *jaz*, *geurtz*, *noiz* “l’an dernier, l’an prochain, quand?”), comme dans les noms de temps déclinés: *gauaz* “de nuit”), le basque dérive les adverbes exprimant la “manière” avec les suffixes *-ki*, *-ka*, *-la*:

-ki, le plus productif, permet de traduire la plupart des adverbes en “-ment” du français et prend parfois la forme *-zki*, s’ajoutant alors à l’instrumental selon le procédé de la chaîne de suffixes familier au basque: “lentement, doucement, agréablement, grandement, vraiment, brièvement, sûrement etc.” se traduisent respectivement *emeki*, *eztiki*, *goxoki*, *handizki*, *egiazki*, *laburzki*, *segurki*; pour ce dernier mot on peut dire aussi *segura* (en dialecte guipuscoan moderne la combinaison des deux a fait *seguraski* totalement inusité, et pour cause, en navarro-labourdin), et même nominalement *segura* avec la même valeur adverbiale; le même suffixe sert, comme on le verra, en dérivation substantivale, le basque employant couramment les mêmes affixes dans des rôles et avec des valeurs différents selon le champ grammatical où ils interviennent;

-ka rend les locutions adverbiales construites en français avec les prépositions “à, en”: “peu à peu, à quatre pattes, à tâtons, à l’aveuglette, à la nage, en courant, en cachette...” sont *apurka*, *ap(h)oka*, *haztamuka*, *itsuka*, *igerika*, *lasterka*, *gordeka*...; mais “à loisir, à temps, en apparence” etc. comme “de nuit” (plus haut) se mettent à l’instrumental “temporel”: *astiz*, *gostuz*, *orduz*, *iduriz*...;

-la (même suffixe pour la proposition dite “complétive” etc.) traduit aussi la “manière” (*ara* en basque) et un certain nombre d’adverbes français en “-ment”: *horrela* (*horla*, *hola*), *hala*, *bertzela*, *nola?*, *bezala* sont “ainsi (de cette façon-là), ainsi (de cette façon là-bas), autrement, comment?, comme”; mais le mot simple peut avoir la même valeur: “pareillement” se dit par le simple adjectif (ici à valeur adverbiale) *berdin* “pareil”.

4.2.c. Dérivation substantivale.

Elle est extrêmement développée, et l'on se contente de relever ici quelques groupes de suffixes très fréquents et particulièrement utiles au traducteur (outre la dérivation du “nom verbal” déjà vue): noms de collectifs (groupes de végétaux et autres), de périodes et de lieux, de métiers et activités, de matières et produits, de notions et sentiments.

1) Les **collectifs**, en particulier végétaux, ont dans la langue contemporaine une dérivation très générale en *-ti/-di* (la variation phonétique résulte comme toujours du phonème qui précède le suffixe: sourde après sifflante, sonore après nasale), suffixe qui résulte lui-même d'un ancien *-toi/-doi* figé dans la toponymie médiévale des noms de lieux et maisons (et par conséquent d'état civil: *Ameztoy*, *Hariztoy* etc...), mais utilisable au besoin: “chênaie, toussinaie (bois de taulins), châtaigneraie, pommeraie, vigne” sont donc *harizti*, *amezti*, *gaztandi*, *sagardi*, *mabasti*. La “houssaie” se dit *gorostidi*, un premier suffixe collectif, lui-même précédé d'une sifflante de même sens (voir ci-dessous), s'étant agglutiné à l'ancienne base *goro*.

Le suffixe *-tze* indiquant sans doute à l'origine une poussée “en buisson”, et donc en un sens collectif (d'où les modernes *iratze* de *ira* “fougère”, *gorosti* vu plus haut), permet de dire des noms d'arbre comme *pikotze* “figuier” (1657: le figuier pousse naturellement en buisson), mais aussi *sagartze* “pommier”, le modèle dialectal normal pour nommer un arbre étant pourtant la composition avec *ondo* (au sens de “pied, tronc”): *sagarrondo*, *pikondo*, *gerezi-ondo* “pommier, figuier, cerisier”.

Ces suffixes s'apparentent à ceux d'autres modes de dérivation: nom verbal pour *-tze*, dérivation adjectivale pour *-ti* (qui dans ce cas ne résulte pas cependant de *-toi*), et proximité extrême de *-toi* et *-koi* également adjectival.

2) Les **lieux** et les **périodes**, souvent exprimés par des procédés linguistiques proches ou identiques, ont des dérivations communes:

-*aga* “lieu, terrain de” est resté figé dans la toponymie (et les noms d’état-civil) et semble aujourd’hui indisponible: *Harriaga* “lieu de pierres”, *Elizaga* “terrain (attendant) à l’église” etc...;

-*eta* “lieu de”, de sens indéterminé et qui n’a jamais en toponymie sens de pluralité par lui-même (comme on l’écrit encore à partir de son rôle dans la déclinaison des cas locatifs) mais seulement par le contexte (un “lieu de pont” est toujours le lieu d’un seul pont, un “lieu d’arbres” à peu près toujours celui de plusieurs arbres...), reste d’emploi normal pour les lieux désignés par un élément de relief, de végétation, un monument, un habitat (ou plusieurs, indifféremment): *Iratzeta*, *Zubieta* sont “lieu de fougères, lieu du pont”; et *bizitegieta* “lieu d’habitations” est un excellent dérivé pour les “cités” modernes au sens de “groupe d’immeubles habités”. Dans le très employé *urrieta* (documenté aussi dans les proverbes biscayens de 1596) “période d’octobre”, *urthatseta* “période du nouvel an” etc..., le suffixe dérive des noms de temps, mais s’étend à des notions plus générales ou abstraites, sur *elbe* “parole”, *gogo* “esprit” dans *elbeketa* “en conversation”, *gogoeta* “pensée, réflexion”;

-*te*, suffixe de noms verbaux, *haste*, *erorte*, *emaite*..., surtout anciens (et en particuliers souletins), est resté vivant pour désigner des périodes, à commencer par *urte* “année” (ce dut être d’abord “période d’eaux”), *aste* “semaine”, mais aussi *eurite*, *ogite* “temps de neige, saison de blé (où le blé abonde)” etc...; s’en rapproche -(a)*te* dans l’ancienne toponymie (*Garate*, *Haltzate*...) qui tend à se confondre avec le terme en postposition vivant en souletin -*ate*, par exemple dans *dubulate* “tas d’argent” (1657);

-(*k*)*un*/-(*g*)*un*, très utilisés dans l’ancienne toponymie (*Lohitzun*, *Subescun*, *Aizpun*, *Ibarrun*, *Harizkun*...), rappellent le terme commun *gune* (variante dialectale *une*) au sens de “lieu,

espace” dont on ne sait s’il s’est créé par mécoupure d’un suffixe, ou si c’était déjà un lexème autonome dans le basque médiéval, ce qui paraît moins probable; mais en basque moderne les mots créés sur ce terme sont à mettre plutôt parmi les composés, comme *butsune* “espace vide”, *ur-gune* “lieu aqueux” etc...;

-*gia*, apparemment en relation avec d’autres éléments de forme semblable (voir ci-dessous) entre dans des noms indiquant des lieux à destination particulière: *sargia*, *edangia*, *etzangia*, *egongia* valent “entrée (portail), abreuvoir, couche, lieu de séjour”; Oyhénart (1657) fait ainsi *laketgia* “lieu plaisant”...

3) Les métiers, activités, situations sont en général exprimés par des dérivés (ou composés, vu l’arbitraire de ces classements signalé plus haut) à l’aide d’affixes ou de “postpositions” souvent attestés dès le basque médiéval:

-*le* s’ajoute à des radicaux verbaux pour désigner celui qui fait le procès dans *erraille* (1545) “celui qui dit, parleur”, *erakusle* (1617) “celui qui montre, montreur”, *ephaile* “faucheur”, *maitale* “amoureux”, *joile* “frappeur, joueur d’instrument” etc.; ajouté au suffixe du nom verbal il se distingue dialectalement en -*tzaile* diphtongué plutôt labourdin et -*tzale* plus répandu (qui a fait la mécoupure ci-dessus signalée en *zale*): *irakurtza(i)le* “lecteur”, *maitazale* (1657) “amoureux”;

-*gin* en relation étroite avec *egin* “fait, faire” a formé de toute ancienneté nombre de noms de métiers et offices: *orrazquina* (1287) “le fabricant de peignes” *orraze*, ou “d’aiguilles” *orratz* (si ce n’est “le coiffeur?”), *araqina* (1301) “le boucher”, *çamarguin* (1351) “fabricant de simarres”, *ilhaguin* (1657) “lainier”...; et très communément sur *harri* “pierre”, *zur* “bois”, *ikhatz* “charbon”, *zapata* “savate (chaussure)” etc. *bargin*, *ikbazkin*, *zurgin*, *zapatagin* “maçon, charbonnier, charpentier, savetier (cordonnier)” etc...;

-*gile* ajoute -*le* au précédent pour faire d’autres noms: *bidaguille* (1360) “cantonnier”, *langile* “ouvrier”);

-*gintza* en ajoutant de même -*tza* forme les noms des activités et situations (comme -*goa* et -*laritza*: voir ci-dessous): *hargintza* “métier de maçon”;

-*goa* exprime de même des situations et fonctions: *erbogoa* (1545) “folie”, *eskasgoa* (1657) “insuffisance”, *aphezgoa* “prêtrise”; le -*a* final est souvent interprété en déterminant;

-*kuntza*, de l’emploi ancien dans des mots comme *hitzcunça* (1617) “langue” (sur *hitzkun* dérivé de *hitx* “mot”: voir plus loin), le très courant *hazkuntza* “élevage” s’emploie surtout dans la langue moderne pour des fonctions comme *ikaskuntza* “instruction”, *erakaskuntza* “l’enseignement, l’éducation” (s’impose en ce sens un *hezkeuntza* sur *hezi* au sens très précis de “dompté”, pour les animaux de trait et équidés, assez mal venu il faut l’avouer); au delà de ces emplois, ce suffixe pesant à tendance à envahir de domaines où il n’a que faire comme *sorkuntza* “naissance” au lieu du très courant et commode *sortze*; le très proche -*kunde* est moins développé et à vrai dire peu utile;

-*ari*/*-lari*/*-kari*/*-tari* emprunté au latin selon toute apparence en ce sens nomme dès le Moyen Age divers métiers et activités: *arriquiri* (1283), *ihiztari* (1375), *gaztigari* (1545), *salbatari* (1657), *ebildari* (1657), *iheslari* sont respectivement “lanceur de pierres, chasseur, punisseur, dénonciateur, promeneur, fuyard”, *jokari* (1657) et *jokolari* “joueur”; les valeurs de sens sont très différentes dans *urrikari* “qui fait pitié”, et les noms de repas *askari*, *ba(ra)zkari*, *aubari*, *janari*, *edari* “petit déjeuner, déjeuner, dîner, nourriture, boisson”, et les modernes *egunkari*, *astekari*, *agerkari* “journal, hebdomadaire, revue”: suffixe polysémique et “à tout faire” assez incommode à vrai dire;

-(*l*)*aritzza* etc. pour les situations et activités correspondantes (voir plus haut -*gintza*, -*goa*) lorsque le sens le permet: *kazetalaritza* “journalisme”;

-*arr*/*-tarr* suffixe les noms d’origine ou de “peuples” depuis la citation médiévale (1190) *aravarra* “l’Alavais” qui en atteste la grande ancienneté, et s’applique à tout pays, province,

ville, village ou maison d'origine (d'où son emploi très récent en biscayen pour traduire en basque les noms d'état civil officiels à "particule" c'est-à-dire "préposition d'origine"), avec une répartition subtile de la consonne de liaison: *Garaztarr*, *Ortzaiztarr*, *Hazpandarr*, *Baigorriarr*, *Lapurtarr*, *Itsasuarr*, *Kamboarr*, *Saratarr*, *Baztandarr*: noms (et adjectifs) parfois intraduisibles en français sans néologismes, mais à tout prendre bien préférables aux finales en "-ard(e)" (sic! au féminin), péjoratives en français comme on devrait le savoir, des journaux locaux. Les formes françaises correctes des mêmes sont: "Cizain, Ossèsien, Hasparrenais, Baïgorrien, Labourdin, Itxassouan, Camboan, Sarois, Bastanais" etc.... D'autres noms adoptent le modèle gascon ancien: *Baiones*, *Bordeles* "Bayonnais, Bordelais". De l'adjonction du suffixe *-(t)arr* à *-le* et à d'autres éléments se forment des noms assez répandus dans l'usage comme *etxetiarr*, *egoiliarr*, *biziliarr*, *elizatiarr* qui sont "métayer, résident, habitant, dévot" (littéralement "adonné à l'église").

4) Les noms des **outils et instruments** (au sens matériel, vêtements compris, ou figuré) se dérivent à l'aide du suffixe *-(ta)ko* à valeur destinative, *oinetako* "chaussure", et chez Oyhénart (1657) *euritako*, *ekitako*, *begitako* "parapluie, parasol, lunettes" ou *ararteko* "(qui sert d') intermédiaire"; et aussi avec le suffixe *-gailu*: *sendagailu* (1657) "remède", *edergailu* "ornement".

Les noms de **matières et substances** se dérivent par *-ki/-gi*: sur *behi*, *aratxe*, *bildots* etc. "vache, veau, agneau" se font *behiki*, *aratxeki*, *bildoski* "viande de vache (ou "bœuf"), de veau, d'agneau" etc...; mais aussi sur *gizon* "homme" et *emazte* "femme" dans le langage familier *gizonki*, *emazteki* "qui est de la nature de l'homme, de la femme".

5) Les **notions générales et abstraites**, intellectuelles et morales en particulier, mobilisent de nombreux suffixes:

-*zia* d'emploi assez limité: *nekezia*, *ahulezia*, *zuburtzia*, *ausartzia*, *onezia* sont “difficulté, faiblesse, sagesse, audace, bonté”;

-(*k*)*eria* emprunté au roman comme le précédent et très employé mais le plus souvent avec une valeur dépréciative impliquée par le terme suffixé: *gaixteria* (1545) et *gaixtakeia* “méchanceté”, *zekeneria* et *ziburkeria* “avarice”, *zikinkeria* “ordure”, *handikeria* (1657, opposé à *handitasun*: voir plus loin) “vanité”, mais aussi *larderia* (1657) “sévérité”; on le trouve avec le sens de “série, liste, ensemble” pour *gazteria* “jeunesse (l'ensemble des jeunes)”, *haurreria* “enfance (idem)” et retrouvant la valeur dépréciative dans *zabarreria* “l'ensemble des vieux” etc...;

-*asun*/*-tasun* (en souletin encore aujourd'hui et en bas-navarrais ancien 1545 *-tarzun* qui semble être la forme la plus ancienne) produit les très nombreux noms abstraits d'état sans marque affective: *haurtasun* et *zabartasun* “enfance, vieillesse” (état, et non période), *eritasun*, *handitasun*, *tipitasun*, *osasun* (ce dernier plus employé dans les dialectes d'Espagne), *osotasun*, *itsutarzun* (1545): “maladie, grandeur, petitesse, santé, totalité, aveuglement”; *bontasun* (1545) “bonté” a pris la forme *ontasun* et le sens de “biens, richesses”;

-*zarre*, par rapport aux précédents très productifs, s'est figé dans quelques mots (surtout en souletin) où les erreurs persistantes de l'écriture moderne montrent qu'il n'est plus reconnu, malgré l'extrême clarté des dérivés attestés: *batsarre*, *gorazarre*, *betheginzarre*, *jaukizarre*, *maitazarre* (tous chez Oyhénart 1657) “commencement, louange, perfection, attaque, amour”, les plus communs *batzarre* “union”, *bilzarre* (et non “bilzar” comme on s'obstine à l'écrire à partir de la forme “romanisée” utilisée autrefois en Labourd; mais la prononciation populaire est parfaitement correcte dans le domaine dialectal) “réunion, assemblée”;

-*men* et *-pen* (variantes phonétiques selon toute apparence et d'origine latine) ont une grande vitalité: *ahamen* “bouchée”, *gogamen* “pensée” (en concurrence avec *gogoeta* ci-dessus: tous deux ont servi à traduire *Les Pensées* de Pascal), *aithormen*

“aveu, confession”, *abalmen* “pouvoir” (mais le sens varie peu, sinon en légère abstraction, par rapport au simple *ahal*), *baimen* et *onesmen* “acceptation, agrément” etc...; et *ihardespen* “réponse” (en synonymie, comme souvent, avec le nom verbal *ihardeste* et le participe nominal *erantzun*), *oharpen* “observation, remarque” (tend à rem-placer le simple *oharr* qui se suffit pourtant), *gorapen* et *beherapen* “croissant (augmentation)” et “diminution du croissant de lune”, *orhoitzapen* “souvenir” (on l’oppose aujourd’hui à *orboimen* “mémoire” plus abstraitement), *iduripen* “impression, ressemblance”...;

-mendu est l’emprunt latin *-mentu* sans adaptation (*-nd-*) phonétique dans d’autres domaines dialectaux, fréquent chez les écrivains classiques et dans les textes religieux, qu’il vaut mieux pourtant réserver, selon la pratique générale de cette méthode, aux mots bien acclimatés dans la langue et auxquels un dérivé des modèles précédents ne peut se substituer: *adimendu* (1545), *salbamendu* (1545), *urrikalmendu*, *barkamendu* “intelligence, salut, pitié, pardon” etc...

4.2.d. Dérivation qualificative.

Elle n’est ainsi nommée que par commodité, et parce que s’y regroupent des dérivés dont la traduction française est très souvent un “adjectif qualificatif”: si ce dernier est parfois substantivable en français, c’est à peu près systématiquement le cas en basque, où les catégories du substantif et du qualificatif ne sont relativement séparables que selon leur fonction grammaticale dans la phrase. Le classement proposé par groupes sémantiques reste approximatif et obéit au même souci de commodité, selon les définitions par les caractères spécifiques, les aptitudes, propensions et penchants, l’abondance et la fréquence, les nuances des couleurs, les diminutifs.

1) Le caractère spécifique:

-dun sert à désigner toute qualité spécifique conçue comme quelque chose que l’on “possède” selon l’étymologie de

cet ancien verbe relatif (voir plus haut) et s'ajoute à des noms ou des syntagmes nominaux: *euskaldun*, *erdaldun*, *hiçtun*, *ogendun*, *xapel gorridun* sont "basque" (adjectif) ou "Basque" (nom), "qui parle une langue étrangère (non basque), bavard, coupable, qui a un chapeau rouge"; les écrivains classiques dérivait aussi des qualificatifs en *-duru* comme *hogenduru*, *ukhenduru* (1657) "coupable, possesseur"; le même suffixe produit *itsasturu* (1657) le vrai nom basque du "marin";

-kun a servi en particulier à faire des dérivés de nombres: *bakun*, *bikun*, *hirurkun*, *hamarkun*, *hamalaurkun* "unique, double, triple (et dans la langue poétique "tercet"), dizain (1657; Larramendi emploie *hamardun* 1729), quatorzain" ("sonnet" pour Oyhénart 1657; Larramendi donne *hamalaurdun*"); on serait tenté d'y voir un ancien *-kodun*, sans preuve documentée pourtant;

-(k)izun est plus rare et sert à faire *barkbakizun* "pardonnable" (1643), et des substantifs comme *ahalgizun* "infâmie" (1545), qui ouvrent la voie sur les créations modernes *emankizun* "émission de radio ou de télé", *elizkizun* "cérémonie religieuse"; Oyhénart (1657) cite des noms de famille composés du même type: *alabaiçun*, *aitaiçun*, *amaiçun* "fillâtre ("belle-fille" ou fille du conjoint), parâtre, marâtre" pratiquement sortis de l'usage, et *jaiikoaiçun* "faux dieu, idole".

2) Les **aptitudes, propensions, penchants**, auxquels on peut rattacher l'abondancier, mobilisent des suffixes très productifs:

-garri d'emploi quasi illimité correspond souvent aux adjectifs français en "-able": *irrigarri* (1545), *izigarri* (1545), *baztangarri* (1657), *laztagarri*, *ikharagarri*, *errespetagarri*, *urrikalgarri*... font "risible, épouvantable, lassant, horrible, effrayant, respectable, pitoyable" etc.; la traduction française se fait par des noms pour *osagarri* (1545), mot typiquement navarro-labourdin pour dire "santé" (le basque conçoit la personne en bonne santé comme "entière" *oso*, d'où les deux termes qui se répartissent les

aires dialectales: *osasun* au sud, *osagarri* au nord), *adigarri* (1657) “explication”, *altxagarri* “levure”, *lokarri* “lien”...;

-(*k*)*oi* a été interprété parfois comme un mot autonome (*koitasun* dans Lhande p. 617, qui ne l’illustre pourtant que par un dérivé: *arnokoitasun* “ivrognerie”), ce qu’il n’est que pas une mé-coupure que les écrivains osent parfois (Oyhénart “autonomise” ainsi le suffixe bien connu d’excessif *-egi* “trop”), mais qu’il vaut mieux éviter; il exprime le goût et la passion pour quelque chose ou quelqu’un: *amakoi* “(trop) attaché à sa mère” (pour un enfant), *arnokoi* “adonné au vin”, *emakoi* “adonné aux femmes” etc.;

-(*k*)*orr*, sémantiquement proche du précédent, mais d’un emploi bien plus étendu, indique une disposition naturelle d’un être ou d’un objet: *gilikorr*, *lotsorr*, *ixurkorr*, *hauskorr*, *aba(n)z̧korr*, *berankorr* sont “chatouilleux, peureux, qui verse facilement, cassable (fragile), oublieux, tardif”, Oyhénart (1657) distinguant judicieusement *abalgorr* “honteux” et *abalkorr* “capable, apte”, l’un sur *abalge* “honte”, l’autre sur *ahal* “pouvoir”;

-*ti* qui prête à confusion avec les héritiers de *-toi* mais attesté très tôt (voir ci-dessus), exprimant la nature propre à quelqu’un ou quelque chose, est bien documenté dans le basque médiéval dans les dérivés autonomes ou associés à d’autres avec valeur qualificative: *beheiti* “situé en bas”, *goiti* “situé en haut”, *urruti* “situé de l’autre côté” (par évolution sémantique c’est aujourd’hui “loin” dans les dialectes d’Espagne et côtiers, qui se dit ailleurs sur la même base *urrun*); on le trouve sans doute dans d’autres noms de lieux comme *Irati* 1140 “abondant en fougère”; il fait surtout des dérivés aussi employés que *gezurti*, *egiati*, *bekai̧z̧ti* (1657), *axolati* (1657), *beldurti* “menteur, sincère, jaloux, soucieux, peureux”...;

-(*a*)*z̧u* et *-tsu* attestés aussi tous deux dès le basque médiéval sont devenus des variantes phonétiques de même sens, ce qu’ils étaient peut-être dès le Moyen Âge, la forme à dorsale *-z̧u* paraissant être la plus ancienne ou du moins anciennement la plus répandue (sans qu’on puisse fixer de variation de sens) et

dialectalement plus propre aujourd'hui à la zone souletine, mais sans exclusive: *Sarasazu* (1140) "où abonde le saule" (actuellement "vallée de Salazar" en Navarre), *lahartsu* (1249) "où abondent les ronces", *Itsasu* (1264) et *Jatsu* (1249) "abondant en genêts", *Halsu* (1235) "où abonde l'aulne", *iaquintsu* (1545) "savant" (actuellement la zone dialectale dit plutôt *jakintsun*, par analogie avec d'autres finales: voir ci-dessus), *belhartsu*, *biżarzu* (1657), *iżarzu/iżartsu*, *garbiżu* (1657), *odoltsu*, *mukuzu*... "herbeux, barbu, étoilé, limpide, sanglant, morveux"...

3) Les **nuances de couleur**, quoique d'emploi limité, s'expriment par trois suffixes:

-*aran* surtout employé dans *beltżaran* ou *beltxaran* (1657) "brun" (et "Brunette" avec la palatalisation affective dans un poème d'Oyhénart), mais disponible pour *hautsaran* "cendré, gris", *urdinarian* "bleuâtre, grisâtre" etc.;

-*ail* qui fait *borail*, *gorrail*, *żurail* (et *żurpail* s'agissant du teint d'un visage) "tirant au jaune (jaunâtre), au rouge, au blanc" ("pâle" pour le teint en concurrence avec *hits*);

-*ats* dans *gorrats* (dont *gorrasta/gorraxta* semble la forme nominale déterminée pour dire plutôt "rosé, tirant au rouge, russule": voir aussi plus bas *-ska*) "rougeâtre", *berd(a)ats* "verdâtre"; la finale correspond à celle de *aberats* "riche" (voir ci-dessus Chapitre I), et l'on peut supposer que ce suffixe procède de l'abondancier *-tsu* (voir ci-dessus) dont ce dernier mot ("pourvu de bétail" étymologiquement) garde le sens.

4) Les **diminutifs**, indifféremment quant aux noms (de personnes ou de lieux) et aux qualifiants et pour les masculins et féminins comme il se doit en basque, quand ils ne sont pas exprimés avec la seule palatalisation affective, et souvent formant redondance avec elle, sont donnés par les suffixes *-to* et *-ko* qui semblent avoir alterné d'abord selon les commodités phoné-

tiques, très bien attestés au Moyen Age, auxquels il faut ajouter *-ño* d'emploi moins étendu mais présent dès le Moyen Age;

-to est dans *allabato* (1080) “petite fille” (prénom d’une femme mariée), le commun *neskato* “jeune fille” et “bonne”, *etxeto* “petite maison”, *gizonto/gizontto* “petit homme”, *haurto* (1545) “petit enfant”, *amato* (1200) et *amatto* “petite mère”; par évolution des formes palatalisées se font les diminutifs modernes à chuintante: *amaxo* “grand-mère”, *haurtxo* “petit enfant” etc., en extension à partir des dialectes d’Espagne (pour la palatalisation en navarro-labourdin voir le Chapitre I); la dépalatalisation revient alors à faire des augmentatifs comme *aitaso* “grand-père”;

-ko ne se prête pas à la palatalisation (qui ne peut donner que *-tto* comme ci-dessus) et se trouve attesté avec la même abondance dès les premières citations basques; il abonde en toponymie avec *Mendicoa* (1000) “le petit mont”, *Mendikoaga*, *Mendikota* qui a fait l’officiel “Menditte”, *Sarriko* “petit fourré”, *Sarrikota* d’où l’officiel Charritte etc.; et dans les prénoms et surnoms personnels: *samurco* (1072) “petit tendre”, *Ochoco* (1170) “petit Loup”, *Gayzco* (1244) “petit méchant”, dans la langue moderne *gaizto/gaxto* “méchant” par oubli du diminutif comme dans *mutiko* “garçon” non distingué de *mutil* par le diminutif, mais par le sens de “domestique” pris par cette forme non marquée, *Machico* (1351)/*Martinco/Martingo* (1366) “Martinot”, *Marico* (1300) “Mariette”, et aussi *mandoko* “petit mulet”, *astoko* “ânon” etc.;

-ño à qui la nasalité prête un caractère plus affectif, moins attesté anciennement, apparemment sans palatalisation dans *Salanoa* (1366) “la petite salle (maison noble)”, *Sorano* (forme romanisée *sorane* en 1245) “petit pré”, forme le commun bas-navarrais *amaño* “nourrice”, chez Oyhénart (1657) *aboño* “petite bouche”, se prêtant particulièrement aux parties du corps en langage enfantin et affectif: *begiño*, *eskuño*, *lepoño* “petit œil, petite main, petit cou” etc.;

-xka est attesté dans *Erlandeixka* (1347) “Rolandine”, et dérive apparemment d’un diminutif *-ka* présent dans les noms communs *atheka*, *xardeka* “passage, fourchette” sur *athe*, *sarde* “porte (pas), fourche”; il forme *buruxka* “glane (épi qui se ramasse sur le champ moissonné)”; mais il a pris une valeur dépréciative très perceptible dans les populaires *gizonxka* “petit homme insignifiant” et *gizonska* “homme grossier”, emploi où il est très vivant en langage familier; le commun *oilasko* “poulet” avec une forme en *-o* fixée de longue date (surnom *oyllasco* 1350) dérive de *oilarr* “coq”.

*

5. Les emprunts lexicaux.

N.B. Les phrases données en exemple sont numérotées à partir d’ici.

Toute langue vit plus ou moins largement des emprunts à d’autres langues, jusqu’au jour où, étant devenus trop nombreux, ils peuvent conduire à l’oubli de la langue ancienne: ce qui advint peut-être, et même sans doute selon certains, à des territoires pyrénéens, aquitains, hispaniques anciennement basco-phones (la toponymie et la documentation en témoignent largement) qui furent romanisés à la fin de l’Antiquité et au premier Moyen Age. Les influences des langues extérieures, surtout administratives et dominantes, peuvent en effet conduire à modifier plus ou moins profondément la phonétique et jusqu’à la syntaxe et la morphologie d’une langue, points sur lesquels le basque, malgré quelques brèches tout de même, s’est assez bien protégé durant de longs siècles. Il en est allé autrement pour le lexique, du moins le lexique global, tous mots utilisés ou utilisables confondus: ici la statistique généralement avancée donne 70 à 75% de lexique d’emprunt presque exclusivement latino-roman, les emprunts directs au celtique (gaulois) ou à l’ibère ne pouvant être sûrement identifiés ou peu. Mais comme aucune

langue ne se sert à fréquence égale de tous les mots disponibles, au nombre de quelques dizaines de milliers, c'est le reste, les 30 à 25%, que les Basques utilisent pour la presque totalité de leur communication écrite ou orale "normale" et quotidienne.

Voici une phrase banale (P1), mais qui parle néanmoins d'objets de culture "savante":

P1 "Le petit livre jaune qui était exposé ce matin dans la vitrine de la librairie, et que j'y ai vu en passant à midi moins le quart, n'était pas à vendre".

Sa traduction basque dans la langue la plus banale de notre domaine dialectal sera:

Goizean liburutegiko berinaldean agerian ezarria zen liburu ttipi horia, eta han iragaitean ikusi dutana eguerdi laurden gutitan, etzen salgai.

La phrase traduite, de 18 "mots" (langue "agglutinante" ou synthétique, le basque a des mots souvent plus longs mais moins nombreux que le français), 22 avec les mots entrant en composition avec d'autres (-tegi, -alde, -erdi, -gai), auxquels s'ajoute un nombre appréciable (une dizaine) de morphèmes grammaticaux de déclinaison et de conjugaison, ne compte, sur plus d'une trentaine d'éléments, que 4 emprunts: *liburu* répété au premier terme du composé *liburutegi*, *berina* adaptés des mots latins *libru* et *vitrina* et le coordonnant *eta* (qui n'est peut-être qu'une contamination par le *et* latin d'un primitif *da* ou *ta* présent dans une inscription basque du Ve siècle, conservé en biscayen, et commun à plusieurs langues non latines). C'est donc au plus, et sur un sujet de "culture" appelant nécessairement des mots romans, moins de 13%. Cette proportion donne la mesure, variable mais généralement faible, de la place des emprunts, non dans le lexique général, mais dans la langue réelle, et ici d'emprunts anciens et parfaitement adaptés au système phonétique basque, ce qui n'est pas toujours le cas.

Si le texte (P2) avait porté sur des notions et des objets plus rustiques, la proportion eût pu être bien inférieure:

P2 “La maison à volets rouges que je vous montrai l’année dernière quand nous nous promenions en Cize du côté de Saint-Michel-le-Vieux avait appartenu à l’hôpital de Roncevaux”.

Le texte basque, encore plus court, sera:

Jaꝥ Garazin Eiberalarreko aldean ginabilalarik erakutsi nautzun leiho gorriekilako etxea Orreagako ospitalearena izana zen.

Sur les 14 mots et plus d’une douzaine d’affixes basques utilisés dans la phrase, 1 seul est emprunté: *ospitale*. Un élément sur une trentaine, c’est de l’ordre de 3%. La proportion des emprunts utilisés augmentera ainsi ou baissera selon la nature des sujets traités, pouvant être nulle ou infime, à condition d’écarter tous les emprunts utilisés dans la langue relâchée au lieu des mots basques existants, ou s’élever dans diverses proportions dans les communications qui ont moins à voir avec le lexique fondamental du langage quotidien.

Pour que la langue basque garde en même temps sa plénitude et son identité lexicales, sans renoncer par principe et sans profit réel à tous les éléments empruntés - à condition que cet exercice soit possible! -, mais en choisissant l’emprunt selon des critères précis et réfléchis, la présente méthode préconise deux ou trois règles simples:

1° écarter tout mot d’emprunt, en particulier récent, même entré dans l’usage quotidien, chaque fois que le lexique basque fournit un mot ancien propre, sauf si un impératif ou sémantique (selon les nuances de sens et d’emploi dans les zones dialectales par exemple) ou stylistique et expressif (dans la langue poétique en particulier) autorise à préférer un emprunt;

2° en cas de besoin choisir l’emprunt le mieux acclimaté aux grands caractères phono-morphologiques de la langue basque (compte tenu des variations dialectales que celle-ci admet, très souvent en raison des influences extérieures et des relations avec les langues voisines);

3° dans l'extrême nécessité, et quand les procédés précédemment indiqués, y compris la composition et la dérivation, restent inopérants pour des raisons particulières, on doit bien admettre le mot de langue étrangère, mais à condition de lui apporter les modifications phonétiques que la langue ancienne savait si bien mettre en jeu pour intégrer les mots extérieurs qui le demandaient. Lorsqu'il s'agit de citations, et seulement alors, le mot étranger reste tel quel et entre guillemets:

P3 “La “movida” qui faisait fureur voilà peu à Madrid semble passée de mode”.

Duela guti Madrilen garr handitan zen “movida”-ren arrakasta iduriz iragana da.

Les procédés phono-morphologiques d'adaptation des mots étrangers à la langue basque, et en particulier au navarro-labourdin classique touchent les traits phonétiques principaux qui séparent historiquement le basque des langues “prêteuses”, latine et romanes. Ils touchent exclusivement (si l'on écarte les voyelles nasales du français, et le fameux *ii* des Souletins, normalement extérieurs au basque sauf dans des secteurs dialectaux particuliers) les consonnes et groupes de consonnes: vibrantes initiales, doubles consonnes, groupes de consonnes complexes et en particulier celui que les linguistes nomment *muta cum liquida* ou “occlusive suivie de liquide”, très productif en langue romane et en français (*bl; br; pl; pr; gl; gr; cl; cr; dl; dr; tl; tr*), consonnes suivant les nasales (et quelques latérales) et les sifflantes. Les principaux procédés que le basque historique a mis en œuvre pour intégrer ces phonèmes et groupes de phonèmes consonantiques, sont les suivants, et devraient être toujours appliqués, au besoin restitués dans la mesure où la langue moderne a eu tendance à les oublier:

1) prothèse vocalique devant *r*- initial inconnu en basque et renforcement de la vibrante; la voyelle, souvent la même que celle du mot emprunté, est en général *e*-, parfois *a*- (comme en gascon) ou *i*-:

errege (emprunté dès l'époque latine) "roi", *erresuma* "royaume" (maintenu au sens de "Etat-nation"), *erretora* (le curé ou "recteur" de l'ancien français), *errota* "roue", et sur le même modèle dans la langue moderne *errima* "rime", *Errusia* "Russie", *errubi* "rugby" etc...;

arrangura, arranda, arrola, arropa, arrosa, arrai, arrakasta etc. qui sont "souci (roman ancien "rencure" emprunté dès le Moyen Age), rente, rôle, robe, rose, rai ou rayonnant, requête (au sens de "mode, succès")" etc.;

irri, irrisa, irrisku, irrati qui sont "rire, riz, risque, radio".

La prothèse intervient aussi, comme en ancien roman, devant les groupes initiaux "sifflante + occlusive": *izpiritu, izkilima, eskola, estrofa* (mot à éviter pourtant au profit du latinisme *bertsu*), *estilo, izkiriatu* (1617 *esquiribatu* et *ezquiriba*) sont "esprit, épingle, école, strophe, style, écrit".

2) "anaptyx" ou voyelle intercalaire dans les groupes "occlusive suivie de liquide": *asturu, liburu, gurutzze, libera, phorogatu* viennent des mots latins (latin ancien ou médiéval) "astru (au sens de "destinée"), libru, cruce, libra, probatu" qui ont fait en français "astre, livre, croix, livre (poids et monnaie), prouvé"; le mot "grâce" était dit dans la langue classique *garazia* (1643) comme dans *Santa Garazia* "Sainte Grâce ou Engrâce";

3) parfois l'occlusive, surtout devant *-l-*, est purement et simplement éliminée: *eliza, laket, loria, kadira* "église, plaît (latin ancien "placet" avec occlusive vélaire non encore altérée), gloire (on entendait naguère chanter dans les églises basques "Loria Patri..."), chaire (le mot basque vient du gascon hérité de *cathedra*)";

4) réduction de tous les groupes complexes inusités en basque (même à l'intérieur du basque le groupe ancien rare *-rst-* de *arsto, orsto* "âne, feuille" a été réduit à *asto, osto*) y compris celui qui correspond à *-x-* (occlusive vélaire et sifflante) et des doubles consonnes à une consonne simple: *gaztelu, azieta, bota, etsemplu, etsamina, etsorta, erretorr (ertorr), dotrina* viennent de "castellu,

assiette, botte, exemplu, examina, exhorte, rector, doctrine” (rappelons que si *-cs-*, *-ct-* sont des groupes complexes à “double articulation”, les graphèmes *-ts-*, *-tʃ-*, *-tx-* reproduisent un phonème à articulation unique dit “affriqué”); pour les vibrantes seules le basque utilise le double signe *-rr-* et le navarro-labourdin renforce ainsi un grand nombre de vibrantes romanes surtout finales: *segurra*, *paperra*, *kauterra* (mot dérivant du gascon) représentent “sûr, le papier, le chaudronnier”;

5) sonorisation des initiales sourdes, étrangères au basque ancien sauf dans les mots expressifs et onomatopées, procédé systématique à l’époque des emprunts latins et romans jusqu’au siècle dernier, qui tend à disparaître ensuite surtout chez les utilisateurs “savants” de la langue, mais qui a marqué le lexique du basque historique des deux derniers millénaires d’une façon déterminante: *bake*, *Bazko*, *bike*, *dembora*, *ganderailu*, *garizuma*, *gatixima*, *gauza*, *gertatu*, *gorte*, *gurutzze*, *gutizia* (et beaucoup d’autres mots ainsi sonorisés à l’initiale) sont dans la langue commune ou dans les textes classiques pour “paix, Pâques, poix, temps, chandeleur, carême, catéchisme, chose, advenu (le mot basque est pris au latin *certatu*), cour, croix, cupidité”; il est vrai que le basque assourdit parfois ses propres initiales à des fins de renforcement expressif en général avec aspiration dans le domaine dialectal, comme dans *p(h)izte* “ressusciter, allumer” (*bizj* “vie”), *kalte* “dommage”, ou *kbe*, *thu*, *kbirets* qui sont “fumée, crachat, fétide”; des mots d’emprunt ont aussi la même initiale sourde: *kasi*, *kasu*, *kampo*, *k(h)usi* (mais la forme sonore *gusu/gusi* “cousin” existe aussi), souvent aspirée en navarro-labourdin *thindu*, *thiratu* “teinture, tiré”; dans les mots comme *phago*, *phiko* la bilabiale occlusive aspirée initiale est l’une des réalisations (avec *p-* ou mieux *b-*) du “f” initial latin inexistant en basque ancien de *fagu*, *ficu* “hêtre, figue”;

6) sonorisation aussi après nasale et parfois latérale (et inversement assourdissement après sifflante, selon le procédé des “variantes combinatoires”): *senditzze*, *sendimendu*, *t(h)alendu*, *aldare*

correspondent à “sentir, sentiment, talent, autel” (il est à remarquer que la sonorisation fonctionne moins bien ou pas du tout dans les territoires proches du parler roman comme la Soule).

Le choix des emprunts à utiliser dans la langue littéraire soignée dépend évidemment de leur degré de conformité avec ces fortes tendances de la langue historique.

Mais il est non moins clair que tout un vocabulaire d'emprunt “moderne” très courant dans la langue quotidienne et aussi chez nombre d'écrivains, directement pris à l'espagnol ou au français, doit être écarté pour la simple raison qu'il est parfaitement inutile d'abord; ensuite parce qu'il n'est employé que par pure ignorance, cette dernière reposant pour une très large part sur la méconnaissance, non seulement des caractères propres à la langue ci-dessus résumés, mais aussi des textes et des auteurs de référence. Voici une brève liste de quelques-uns de ces emprunts aussi inutiles que quotidiennement utilisés précédés des mots plus authentiques correspondants, soit originaux, soit empruntés selon les règles ci-dessus rappelées de l'adaptation à la langue:

ageri da (*nabari da* aussi chez certains classiques et d'autres dialectes), *argi da* ont tout lieu de remplacer le très commun *bixtan da* (littéralement “il est en vue”) pour “il est évident, il est clair”;

ahal “pouvoir” et *ezin* “impossibilité, impossible” ainsi que les verbes conjugués positifs ou négatifs au potentiel rendent parfaitement inutiles les *posible*, *impossible* dont on fait beaucoup usage;

angeles est le mot dialectal normalement adapté au basque pour “anglais” (et non l'hispanique “ingles”);

athe au lieu de *bort(h)a* (les noms de maisons ou d'état-civil où l'on lit aujourd'hui *borta* avaient un ancien *gorta*- “aire, cour” devenu incompréhensible);

begitarte (ou *aurpegi*) au lieu de *bisaia* pour “visage” (en revanche *bidaia* pour “voyage” reste indispensable, rencontrant par hasard sans aucun doute le mot *bide* “route”);

bakarririk et *bakartasun* “seulement, solitude” n’ont pas à être remplacés par les romanismes (hispanismes) *solamente*, *bakardade*;

beharr, *beharrez*, *beharrezko*, *baitezpada(ke)* disent toutes les nuances du mot “obligation” et de ses dérivés sans faire appel aux romans *obligatu*, *de rigor* etc.

berezzi, *bereziki* sont les mots dialectaux pour “particulier, particulièrement” (au lieu de *partikularzki* etc.);

botere substantif adapté anciennement du latin vulgaire *potere* “pouvoir” au lieu de l’hispanisme moderne *podere*;

borondate du latin *voluntate* “volonté” reste utile à côté de *nabi* et *nabikaria*;

entzun “entendu” et au besoin l’emprunt latin *aditu* (préférable cependant, avec *hartu*, pour les sens intellectuels comme “compris”) n’ont pas à être remplacés par *eskotatu*;

garr (homonyme de l’oronyme archaïque *garr-* resté sous cette forme dans la seule toponymie) est le seul mot valable pour “flamme” bien que des écrivains aient pu utiliser récemment *su-lama* en ce sens;

gelditze pour “arrêter” doit être privilégié, au détriment de *baratze* homonyme fâcheux de “jardin” et adapté du roman *parar*;

gogoratu et le classique *gogatu* (1657) avec les autres dérivés de *gogo* “esprit, pensée” (*gogoz* veut dire “par cœur”) comme *gogoeta*, *gogamen*, *gogoz*, et bien sûr *uste* et d’autres mots, suffisent à dire tous les *pensa*, *pensaketa* etc.;

hatzeman pour “attrapé” au lieu du très commun (*h*)*arrapatu*;

iragan est le verbe basque qui doit traduire le verbe “passer” au sens de mouvement au lieu de *pasatze/pasatu*; “passer” pour le café etc. étant *irezki* littéralement “filtré”;

jai pour “fête” (sans articuler la “jota” espagnole comme on le fait sans se douter que le mot est basque et présent dans le souletin *jei*) ne doit pas être oublié au profit du seul emprunt (quoique adapté par changement du *f*- initial et sonorisation dans la zone intérieure la plus étendue) *besta*;

samurr au sens toujours attesté de “tendre” doit être restitué, à moins que le contexte n’oblige à entendre le sens de “fâché” que le mot et ses dérivés ont tardivement acquis;

sukalde étant le mot propre pour la “cuisine” comme pièce, le mot *kozina* et ses dérivés doivent être réservés, si on tient à les employer selon l’habitude dialectale, pour la préparation culinaire;

ukhaldi (littéralement “coup d’avant-bras”: dérivé de *ukho* “avant-bras” et au figuré “jurement”, comme *ukhomilo/ukhabil* “poing”, *ukharai* “poignet”, *ukbondo* “coude”) dit “coup” mieux que l’hispanisme *kolpe* et pour “coup” au sens de “blessure” le basque a *zauri*...

Les noms basques du temps sont nombreux comme il a été rappelé: *aro*, *ephe*, *arte*, *aizina*, *asti*, *berant*... (*giro* n’est pas dans le domaine dialectal considéré). L’emploi du latinisme *dembora*, bien qu’il tende aujourd’hui à monopoliser abusivement la notion de “temps” dans une langue en cours d’appauvrissement dans les groupes sociaux et les territoires qui l’utilisent de moins en moins au profit du français, peut trouver place dans certains contextes ou emplois bien établis. Il entrerait automatiquement dans la phrase suivante prononcée par un locuteur d’un certain âge, pour dire le “temps de guerre”:

P4 *Ondarreko* (ou *azken*) *gerla demboran ogi beltza jaten zen hirian* “Durant la dernière guerre on mangeait du pain noir en ville”.

Ces exemples rapides, choisis en raison de leur incidence dans la langue courante, ne tendent nullement à ce qu’on nommait naguère un “purisme” irréfléchi, qui pouvait conduire précisément, par souci d’éviter les emprunts, à créer des mots

contraires aux caractères généraux de la langue historique et de l'usage dialectal. Il s'agit ici plus exactement de "propreté" dans un niveau de langue qui se veut littéraire ou, plus généralement, soigné. Ces notions de niveaux de langue sont valables pour le basque comme pour toute autre langue dite "de culture". Il n'est pas question pour autant d'écarter l'emprunt par principe, mais seulement de l'accepter à la fois selon les besoins et à bon escient, à condition que la langue ne possède pas les mots nécessaires ou les moyens de les créer par composition ou dérivation.

*

CHAPITRE III

La phrase et l'ordre des mots

1. Deux structures opposées.

Tout oppose à peu près radicalement le français et le basque quant à l'organisation de la phrase et l'ordre de ses constituants, "phrase" étant entendu ici aussi bien au sens de la phrase globale de "point" à "point" (ou équivalent), que de la phrase insérée dans la phrase ou "proposition". Les deux langues obéissent en effet à deux "logiques" ou conceptions inverses quant à l'ordre des complétés et de leurs compléments: complément après complété en français, complément avant complété en basque. Ceci se réalise pleinement dans les compléments du nom: "(1)le (2)linge (3)de (la) (4)maison" devient (4)*etxe*(3)(*ko*) (2)*oibal*(1)*a* (antéposition valant complément indéterminé, la marque de génitif *-ko* ne se met que pour déterminer "la maison dont on parle"), *etxe(ko) oihala*.

Cet ordre se manifeste particulièrement dans les phrases à proposition relative. En numérotant ainsi les éléments de la phrase P1 du chapitre précédent, phrase dite "complexe" en raison de la présence de "propositions subordonnées" (ou phrases insérées séparées ici par des tirets), et de sa traduction dans la langue la plus quotidienne, les changements dans l'ordre des mots et des morphèmes grammaticaux (plusieurs peuvent composer le même "mot" en basque) pour chaque séquence ou proposition apparaissent clairement:

P1 "(1)Le (2)petit (3)livre (4)jaune – (5)qui (6)était (7)exposé (8)ce matin (9)dans (10)la vitrine (11)de (12)la librairie, - (13)et (14)que (15)j' (16)y (17)ai (18)vu (19)en passant (20)à (21)midi (22)moins (23)le quart, - (24)n'était pas (25)à vendre".

(8)*Goizean* (12)*liburutegi*(11)*ko* (10)*berinalde*(9)*an* (7)*ezarria* (6)*ze*(5)*n* (3)*liburu* (2)*ttipi* (4)*hori*(1)*a*, - (13)*eta* (19)*iragaitean* (16)*han*

(18) *ikusi* (17) *du* (15) *t* (14) *ana* (21) *eguerdi* (23) *laurden* (22) *guti* (20) *tan* –
 (24) *etzen* (25) *salgai*.

En même temps l'ordre des mots reste beaucoup plus libre dans la phrase basque, parce que c'est une langue à déclinaison où la fonction (sujet, objet, bénéficiaire, "circonstanciels", compléments de nom) de chaque constituant nominal est marquée par le suffixe de déclinaison du "cas" correspondant et que les actants, sujet, objet, bénéficiaire, sont de plus inscrits dans le verbe conjugué. Que, dans la phrase "le chat mange la souris" le mot "le chat" prenne en français la place du mot "la souris", et tout change, et devient absurde: "la souris mange le chat"! Mais que le basque dise *gatuak jaten du sagna* ou *sagna jaten du gatuak* ou *sagna gatuak jaten du* ou même (dans des conditions stylistiques sans doute plus particulières) *jaten du gatuak sagna* le sens restera toujours "le chat mange la souris" sans aucune ambiguïté.

Traduire intégralement en basque le fameux "Belle Marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour" et ses variations françaises quasi impossibles dans le *Bourgeois Gentilhomme* de Molière serait de ce fait une entreprise difficile à mener à bien. *Maitasunez hil-arazten naute, Markesa ederra, zure begi ederrek* correspond exactement à "D'amour mourir me font, Marquise belle, vos yeux beaux", phrase que le Maître de philosophie n'a même pas osé formuler parmi "les diverses manières" de disposer les mots que Monsieur Jourdain lui demande pour faire sa déclaration d'amour. Mais en basque cet ordre n'a rien de ridicule, bien au contraire. Néanmoins le bouleversement de certaines séquences dans l'ordre des actants, des compléments, des éléments du verbe conjugué, par rapport au modèle le plus canonique de la phrase basque, peut répondre à certains besoins ou grammaticaux ou stylistiques et expressifs; ceci indépendamment du style versifié, lequel admet, en basque comme en

français, bien des tournures et “licences” inhabituelles dans la langue ordinaire et prosaïque.

*

2. La détermination du nom.

Tous les éléments qui s’ajoutent au substantif, compléments, qualifiants, propositions, articles, démonstratifs et possessifs contribuent à sa détermination. Ainsi dans P1 le mot “livre” est déterminé par “le, petit, jaune, que j’ai vu...”: un “prédéterminant” ou actualiseur qui est l’article défini “le”, deux adjectifs épithètes répartis de chaque côté du nom (puisque le français met “petit” au sens propre avant le nom et n’admet pas en principe les suites d’adjectifs épithètes juxtaposés), et la proposition relative liée à l’antécédent ou “déterminative”.

Si en français le groupe “le, ce, mon”, à savoir “article, démonstratif, possessif” fonctionne en complémentarité, le basque distingue l’article (suffixé pour le défini *-a*, séparé pour l’indéfini *bat/batzu* “un/des”) et le démonstratif postposés et complémentaires, du possessif, en fait un pronom génitif nécessairement antéposé comme tous les génitifs. Il s’ensuit que si le français ne peut additionner article et possessif et doit avoir recours à des formes désuètes d’ancien français pour ajouter le possessif au démonstratif - “ce mien petit livre jaune”-, le basque peut additionner normalement le possessif (pronom génitif antéposé) tant avec l’article défini ou indéfini qu’avec le démonstratif postposés: *ene liburu ttipi horia/hori bat*, *ene liburu ttipi hori hau*.

2.1. Article et démonstratif

1) Sachant que, suffixé (défini) ou séparé (indéfini), il est, comme le démonstratif, le dernier élément du groupe du nom en basque et porte toutes les marques de déclinaison pour le groupe entier, le choix de l’article défini ou de l’indéfini se fait à

peu près de la même façon dans les deux langues: P4 *Lili bat ikusi dut* “J’ai vu une fleur” (chanson) et *lilia ikusi dut* “j’ai vu la fleur” (c’est-à-dire: un objet “défini” par ce que je savais de lui préalablement au moment où j’en parle).

Il y a pourtant des variations comme dans la phrase suivante:

P5 “Les livres sont des objets nécessaires (pour qui veut apprendre à lire)” *liburuak gauza beharrezkoak dira (irakurtzen ikasi nahi duenarendako)*.

Le locuteur basque n’aurait pas l’idée, sauf à faire un calque fâcheux du français et fautif, de mettre *gauza beharrezko batzu*. En conséquence, pour traduire P5’ “Les livres sont les objets nécessaires etc...”, le basque procèdera à une modification de l’ordre des mots équivalant à une mise en valeur: *liburuak dira gauza beharrezkoak...*, ou utilisera une relative dite en français “substantivée”: *beharrezkoak diren gauzak liburuak dira*.

Le basque détermine l’attribut du sujet même adjectif, tout en l’antéposant au verbe: “le livre est jaune” se dira *liburua horia da*, tout déplacement de l’ordre des termes apportant alors une modification de sens (voir plus loin). Mais si l’attribut est sans article, “indéterminé”, il prend un sens particulier, dans un contexte auquel le “livre jaune” se prête peu, puisque “jaune” en ce cas n’admet pas de variation de sens. En revanche s’il s’agit de dire, non pas seulement que le teint de Untel est “jaune”, mais qu’il est “bien, trop, anormalement” jaune, l’attribut indéterminé s’impose: *Holakoa hori da*. Cet emploi est très courant pour dire par exemple qu’une personne est “à l’article de la mort”, le locuteur basque se contentant alors, selon un goût pour la litote et le laconisme qu’il affectionne, de dire qu’il est “petit”: *Holakoa ttipi batzeman dut*, littéralement “J’ai trouvé Untel “petit”.

2) Pour le démonstratif, le français n’ayant que deux rangs de démonstratif du reste rarement précisés sinon par le contexte “celui-ci/ce (...) -ci, celui-là/ce (...) -là”, et le basque

trois précisant toujours (comme le latin ou l'espagnol) le proche, l'intermédiaire et le lointain, *hau(r)*, *hori*, *hura*, le traducteur doit tenir compte du contexte pour éviter les ambiguïtés et les fautes.

La phrase P7 “J’avais vu ce petit livre jaune(-ci)” sera *Liburu hori ttipi haur ikusia nuen*, si le livre est celui que j’ai maintenant devant moi *haur* (la vibrante finale qui tend à se perdre est restée dans les dérivés comme *nihaur* “moi-même”); s’il est un peu plus loin mais néanmoins devant moi ce sera *hori* “celui-là” (comme le second démonstratif nominatif singulier est en basque exactement homonyme de *hori* “jaune”, la répétition devient inévitable!); si le livre est situé lui aussi loin ou dans le contexte général du passé sans autre précision, et non près ou à peu de distance de moi maintenant ou du locuteur au moment où il parle, s’imposera le lointain *hura* “celui-là (là-bas loin dans l’espace ou dans le temps)”, lequel indiquera aussi, selon le contexte, que le livre est devant moi mais loin: c’est alors qu’il faudra, éventuellement, lever l’ambiguïté. Cette particularité a une incidence fréquente et assez importante dans la traduction des textes au passé, de style romanesque notamment.

Enfin, déterminant du nom postposé ou pronom, le démonstratif basque garde toujours la même forme et la même déclinaison.

2.2. Démonstratif et possessif.

1) Le démonstratif basque, pronom ou au génitif antéposé s’il est déterminant d’un groupe nominal, se substitue au personnel ou possessif de troisième personne réfléchi *ber/ bere* (ce dernier de préférence invariable au singulier et au pluriel) pour exprimer le non-réfléchi: *Liburu haur berea du, berea dute; bere liburuan irakurri du* “Ce livre est le sien propre, le leur propre; il a lu dans son (propre) livre” s’opposent à *Liburu haur horrena du; horren liburuan irakurri du* “Ce livre qu’il tient est à cet autre-là (celui-là); il a lu dans son livre (à celui-là)”. Dans le basque moderne sous forte influence romane, ce trait caractéristique du

navarro-labourdin littéraire classique (et du souletin) est resté typiquement dialectal et populaire: voir ci-dessus Chapitre I.4.4.

2) Le déterminant ("adjectif") possessif basque est le pronom personnel au génitif archaïque en *-re* et comme tel toujours antéposé au nom déterminé: *ni* "moi" *ene* "mon, mes" (forme irrégulière et ancienne issue d'un régulier *nerre* conservé dans d'autres dialectes mais attesté plus tardivement et peut-être reconstruit, *nire* par analogie étant nettement moderne), *hi* "toi" *hire* "ton, tes", *gu* "nous" *gure* "notre, nos", *zu* "vous" *zure* "votre, vos". Lorsque *zu* est devenu avant le XII^{ème} siècle, et sans doute bien avant, "vous" de politesse sur le modèle roman, la langue a créé le génitif pluriel *zuen* "votre, vos (à plusieurs)" à côté de l'ancien *zure* "votre (à vous seul)".

Pour faire des possessifs de valeur intensive équivalent à "moi-même, toi-même" etc., le démonstratif basque s'ajoute au pronom personnel. Ce démonstratif est le démonstratif proche pour les première et deuxième personnes et toujours sous la forme invariable *haur* déclinable à volonté pour le pronom: *nihaur* "moi-même" (littéralement "ce moi"), *bihaur* "toi-même" etc.; au génitif *nihauren*, *bihauren*, *gubauren*, *zubahauren/zibauren* *liburua* (nominatif pluriel *liburuak*) ont le sens de "mon (mes) propre(s), ton (tes) propre(s), notre (nos) propre(s), votre (vos: à vous seul/à plusieurs) propre(s) livre(s)". De ces formes semblent issues les possessifs un peu emphatiques et littéraires *neure*, *heure* etc. Au lieu du datif commun *nihauri* "à moi-même" Axular (1643) utilise la forme dialectale *neroni* où le datif démonstratif (*boni/huni*) est ajouté, plutôt qu'au génitif *neure* (**neur-oni*), à une réduction de *nihaur* > *neur*- littéralement "à ce moi-même".

Les dialectes d'Espagne (en relation avec l'usage de l'espagnol) et quelques écrivains sous leur influence ont aussi utilisé la troisième personne en style emphatique ou de déférence extrême en ajoutant à *ber-* le démonstratif intermédiaire: *berori* qui est alors la "troisième personne de déférence" intraduisible direc-

tement en français sinon par des formules comme “sa majesté, sainteté, altesse etc...” ou le “Madame est servie” de la haute société. Par exemple chez Camoussarry (1840) et parlant à Dieu: *berorren espata* “votre épée”. Un peu plus tard Duvoisin le reprend en dédiant un de ses livres (1858) à Lucien Bonaparte: *Berorren gortasunari...* “A Votre Altesse...”.

Mais les écrivains classiques, Lissarrague dans sa dédicace à la reine de Navarre Jeanne d’Albret (1571), Axular à l’archevêque de Tours et Premier Aumônier de Louis XIII (1643) se contentaient du *zu* “vous” de politesse. Dans les textes classiques *beror* est une forme d’insistance peu différenciée, sinon dans le contexte d’emphase oratoire du style d’un Axular (1643), de *ber* “même, identique”: *bada haur beror egin behar dugu* “donc nous devons faire cette même chose-ci”, serait dit aujourd’hui par tout locuteur avec simplement *hau(r) bera*. Cet *-or* n’est selon toute apparence que la réduction (et donc la répétition insistante) de la diphtongue de *haur* “celui-ci” comme dans la déclinaison *honen/hunen* etc. (ainsi dans toute la déclinaison au singulier de *haur* déjà chez Dechepare 1545).

Le possessif dénommé ici par commodité “emphatique” *nihaur/nibauren* etc... systématique dans la langue moderne, avait dans la langue du XVIIème siècle un paradigme complet de formes au génitif “archaïque” en *-re*: *neure, heure, geure, zeure*, très probablement issues par réduction d’anciens *ni-haur* etc., que la langue a ensuite restituées. Ces formes classiques restent utiles dans certains contextes stylistiques.

Le traducteur doit surtout avoir en tête que, par rapport au français et à l’espagnol, le basque est avare du possessif: “il a vu son père, j’ai lu mon livre” seront en situation normale simplement *aita ikusi du, liburua irakurri dut* et jamais chez les bons locuteurs “*bere*” *aita...*, *ene liburua...* C’est une différence importante que la langue actuelle calquée sur le roman fait trop souvent oublier. La précision par le possessif est une

utilité que la langue se réserve en cas d’ambiguïté, besoin d’exprimer le réfléchi notamment.

3. Compléments du nom, épithètes, propositions relatives, apposition.

3.1. Le **complément nominal “déterminatif”** fait voir, comme il a été dit plus haut, une différence fondamentale entre le basque, où il précède le terme complété, et le français où il le suit:

a) simple juxtaposition: *etxe oihala, ogi joitea* “le linge de maison, le battage du blé”;

b) génitif “possessif”: *Etxeparere kantua, liburuaen gaia* “le chant de Dechepare (1545), le sujet du livre”;

c) génitif “locatif”: les formules comme *Mendico semea* “le fils de (la maison) Mendi” sont attestées en grand nombre au Moyen Age; *etxeke oihala* “le linge de la maison”;

d) complément de matière qui ajoute au nom le même suffixe à l’instrumental: *zurez egina* “fait de bois” donne *zurezko mahia* “la table de bois”; et complément de caractère spécifique qui ajoute le même suffixe à un suffixe de comitatif: *leibo gorriekilako etxea* “la maison aux volets rouges” (voir Chapitre I).

Ce suffixe *-ko*, “à tout faire” en basque, ne doit pas être confondu avec l’homonyme destinatif ou prolatif (P7’ *Liburu hori etxeke erosi dut* “J’ai acheté ce livre-là pour la maison”), ni avec l’homonyme diminutif.

La toponymie ancienne donne des exemples où le complément est juxtaposé au complété: *Etxemendi* n’est certainement pas “montagne de la maison”, mais bien “maison de (sur) la montagne”, ce qui suppose que le mot *mendi* et quelques autres (*sarri* etc.) fonctionnent alors comme des épithètes et qualifiants (voir plus loin). Pour les génitifs marqués par le suffixe, le style littéraire, poétique en particulier, n’hésite jamais à les postposer pour des besoins expressifs ou prosodiques, ce qui

équivalait alors, mais en position inverse, à l'inversion poétique bien connue en français classique:

“Des fiers Domitius l'humeur triste et sauvage”
(*Britannicus*).

2) L'**adjectif épithète** basque est normalement postposé comme le plus souvent en français: *liburu horia* “le livre jaune”. Cette construction générale admet pourtant des exceptions dont témoignent des exemples médiévaux: avec l'adjectif au degré simple dans *Gorrialde*, *Urdinalde* “versant (de) rouge, versant (de) gris”. L'épithète antéposée fonctionnait en particulier avec des superlatifs dont la forme à suffixe *-en* et peut-être l'étymologie ont à voir avec le génitif: au Moyen Age *goienetxe*, *barrenetxe* alternent avec *etxegoien*, *etxebarren* “maison la plus haute, la plus intérieure”. Dechepare en style poétique écrit de même que grâce à son livre le basque est monté “à son degré le plus haut”: *bere goihen gradora* (1545). Les mots en *-ara* etc. composés en *-al-* etc. (voir Chapitre II.4) prennent une valeur d'épithète comme dans *Euscal-Herria* (1571) “le Pays basque”. Et sur ce modèle la langue moderne construit parfois des antépositions à valeur d'épithète: le titre *Umezurtz olerkiak* donné à un recueil (1934) du poète guipuscoan Lizardi est “poèmes orphelins”, comme on lit très souvent *frantses estatua* “l'Etat français”. Ce modèle, apparemment conforme à une langue où le substantif et l'adjectif sont indifférenciés, est cependant, sauf exceptions archaïques ou poétiques signalées plus haut, peu usité dans le domaine navarro-labourdin et inusité dans la langue quotidienne.

2.3. La **proposition relative liée** ou “**déterminative**”, comme le complément de nom, s'antépose toujours au terme complété en basque, alors qu'en français elle suit son “antécédent”. Dans la phrase P1 la relative “qui était exposée dans la vitrine de la librairie” mise immédiatement après l'antécédent “le petit livre jaune” et qui le détermine, paraîtra en

basque immédiatement avant le même groupe (qui ne peut de ce fait se dénommer “antécédent”!), et toujours terminée par le “verbe relatif”, puisque c’est celui-ci qui porte la marque de relatif sous la forme d’un suffixe toujours identique $-(a)n/- (e)n$, ici dans le verbe *zen* auxiliaire passé: *liburutegiko berinaldean ezarria zen liburu etc...*; au présent *da* ce serait *den*, en première personne d’auxiliaire transitif *dut* “je l’ai” *dutan* “que j’ai” etc. Ce verbe relatif subordonné se décline selon sa fonction si la relative est “substantivée”: par exemple “(à) celui qui était exposé” *ezarria zena(ri)* etc.

Les relatives par “dont” et “où” se disent en général de la même manière:

P8 “La maison dont je vous parle (est petite)” *mintzo nitzaizun etxea (tipia da)*;

P8’ “La maison où je vis (est sur la montagne)” *bizi nizan etxea (mendi gainean da)*; mais chaque fois que la compréhension de la phrase l’exige un pronom démonstratif en tête de proposition peut expliciter le discours: *hartaz mintzo nintza(i)zun etxea* “La maison dont je vous parlais”.

Cette tournure est à préférer à celle que les écrivains ont assez souvent utilisée, par calque roman, en traduisant directement le pronom roman par l’interrogatif *zein* “qui, lequel” pour introduire ces relatives: *etxea, zeintaz mintzo nitzaizu* “la maison de laquelle etc.” Bien qu’apparemment utile pour rendre des relatives surtout appositives (voir plus loin), cette tournure “savante” est tout à fait ignorée par la langue populaire quotidienne, ce qui prouve après tout qu’elle est en réalité inutile. Elle sera systématiquement écartée, comme tous les calques purs et simples des langues romanes, dans la présente méthode.

2.4. La **relative détachée ou apposée** a la même fonction que ce qu’on nomme habituellement “apposition”: elle se marque en français soit par un arrêt oral après l’antécédent soit par une virgule à l’écrit. Comme les écrivains omettent parfois ce

signe, il faut passer, avant traduction, par une brève analyse pour vérifier si elle a ou non valeur d'épithète, ce qui est parfois difficile à décider (ceci signifie que la pertinence de l'opposition entre déterminatif et appositif n'apparaît pas dans tous les cas).

Analysée comme appositive ou détachée, la relative basque se met, comme en français cette fois, après "l'antécédent" et se marque par plusieurs procédés, en double différenciation par rapport à la relative antéposée donc:

a) elle peut répéter la marque de déclinaison de l'antécédant, ici le "défini" *-a* du nominatif singulier:

P8" *liburu hori ttipia, liburutegiko berinaldean ezarria zena* etc..., "le petit livre jaune, (celui) qui était exposé à la vitrine de la librairie etc."; l'apposition simple répète de même la marque de déclinaison du terme qu'elle complète: *liburu berinaldean ezarria...* "le livre exposé dans la vitrine...";

b) elle peut très souvent être marquée par le préfixe verbal subordonnant *bai(t)-*: *liburu hori ttipia, liburutegiko berinaldean ezarria baitzen...*; la lettre navarraise de 1415 donne ainsi une relative apposée: (*yruroguei et amavi florin hurtean*) *baitator sey florin et tertio bat ylean* "(soixante et douze florins par an) qui font (ce qui fait) six florins et un tiers par mois";

c) elle peut aussi dans certains cas où le sens de l'explicative se rapproche de celui d'une circonstancielle, être marquée par le suffixe subordonnant "complétif" *-la*:

P9 "J'ai vu ce matin Untel qui attendait que la librairie s'ouvre" sera traduit très normalement par *Goizean Holakoa ikusi dut liburutegia ideki beha zagola*.

Dans le cas de relatives très longues et de phrases complexes, la postposition des relatives sous l'une des formes précédentes peut se révéler, au prix parfois d'un petit écart grammatical, nécessaire à la clarté du discours et utile pour la qualité du style, comme dans cette description extraite du récit de voyage des *Pyrénées* (1843) de Victor Hugo passant à Bayonne:

P10 “(Ne sachant pas le chemin, je m’adressai à un passant, paysan navarrais) *qui avait un beau costume, un large pantalon de velours olive, une ceinture rouge, une chemise à grand col rabattu rattachée à un anneau d’argent, une veste de gros drap chocolat toute brodée de soie brune, et un petit chapeau à la Henri II bordé de velours et rehaussé d’une plume d’autruche noire et frisée.*”

La relative est à n’en pas douter “déterminative”; mais l’auditeur ou le lecteur basque risquerait fort de perdre tout intérêt à la description aussi pittoresque que longue voulue pas Victor Hugo, dans l’attente du terme, lui très bref, qu’elle doit compléter. L’intérêt et le style gagneront donc, et la fidélité de la traduction en même temps, à reproduire le mouvement original d’une découverte progressivement détaillée et achevée, comme dans un de ces dessins que Victor Hugo savait si bien “tourner”, par la plume “noire et frisée”. Pour ce faire, le basque doit transformer la longue déterminative en relative postposée, donc détachée, mais en donnant le verbe relatif très tôt:

“(Bidea ez jakinez, ibiltzale bati hel egin naukon/nion, laborari nabartarr bat,) *jantzi ederr bat zuena, balusazko galtza zabalak oliba kolore, gerriko gorria, zilharrezko erhaztun bati estekatu lephoko handi beheititnarekilako athorra, xokolet koloreko oihal lodizko maripulisa oro zetaz brodatua, eta Henri II-ren arako xapel tipi bat balusaz inguratua eta ostruka luma beltz kixkurr batez aphaindua.*”

Sans s’attarder ici sur les problèmes lexicaux particuliers de ce texte, il faut noter seulement que la transformation grammaticale apportée en basque en changeant ainsi le type de la relative ne peut se justifier que pour des raisons stylistiques sérieuses, et que cette transformation est une faute dans tous les autres cas.

*

4. Place du verbe, des actants (sujet, objet, bénéficiaire) et de l'attribut dans la phrase.

4.1. Dans la phrase basque **transitive** impliquant (“Je lis”) ou exprimant (“Je lis un livre”) ce qu’on nomme par convention un “complément d’objet”, et éventuellement un “bénéficiaire” ou “complément au datif” pour le basque, le verbe conjugué, l’auxiliaire dans tous les temps dits “composés”, exprime tous ces actants s’ils sont au pluriel pour le sujet et l’objet de troisième personne, et dans tous les cas pour les première et deuxième personnes et tous les datifs: c’est le “verbe pluripersonnel”. Les actants y sont exprimés dans un ordre immuable de part et d’autre de la racine verbale (en se rappelant que la 3e personne n’est exprimée qu’au pluriel et au datif): O(bjet)-V(erbe ou “radical verbal”)-S(ujet): *ikeusten Z(A)IT-U-GU* “nous vous voyons”, et quand le datif (D) doit être exprimé VODS *emaiten dAU-ZKI-TZU-GU* “nous vous les donnons”. Cet ordre VODS se modifie dans les formes de passé et d’éventuel (formes du “non-présent”) lorsque l’objet est une troisième personne, la place initiale “vide” étant alors occupée par le sujet s’il est de première ou deuxième personne selon le schéma SVOD: *emaiten N-AU-ZKI-TZU-n* (le *-n* final marque le passé ou le relatif “je vous les donnais”).

Comme il est dit que le verbe pluripersonnel du basque est “le résumé de la phrase”, et la place du datif étant dans tous les cas identique, l’ordre OVS ou OVDS statistiquement le plus fréquent (tous les présents plus tous les non-présents à objet de troisième personne) peut représenter l’ordre théoriquement fondamental de la phrase basque. La phrase P11 “minimale” à deux actants et P12 “minimale” à trois actants se traduiront donc ainsi:

P11: “vous nous avez vus” en français SOV (mais sans pronom c’est SVO: “vous avez vu les livres”) devient en basque:

ikusi G(A)IT-U-ZU dans l'ordre OVS (et pour “les livres” objet pluriel de troisième personne de même avec en tête la marque de présent *d*: *liburuak ikusi d-IT-U-ZU*).

P12: “vous m’avez donné deux livres”, en français SDVO devient en pronominalisant l’objet “vous me les avez donnés” SDOV; comme en basque tous les actants apparaissent dans le verbe conjugué, ce sera (*bi liburu*) *eman d-AU-ZKI-Ta-ZU* ou *eman d-AU-Z-Ta-ZU* (le pluriel d’objet étant de toute manière inscrit dans le verbe) dans l’ordre O-V-D-S.

En relation avec cette structure phrastique incluse dans le verbe conjugué basque, inversée ou semi-inversée (avec les pronoms objets et datifs) par rapport au français, l’ordre général de la phrase elle-même devrait reproduire un schéma identique ou comparable, ce qui peut être le cas. Mais du fait de ce caractère de résumé phrastique (quant aux actants seulement), le verbe principal basque conjugué tend à occuper la dernière place, et plus souvent encore le verbe subordonné suffixé (voir plus haut les relatives).

Ce n’est pourtant là au mieux qu’une tendance, et l’ordre réel étant assez libre, toutes sortes de faits d’ordre stylistique ou expressif viennent la contrecarrer: intérêt du discours (voir le cas de la relative en P10), longueur des segments, mises en valeur etc. La dédicace à Jeanne d’Albret de Lissarrague (1571) donne, en phrase transitive comme intransitive, des exemples divers:

(OV): *cerbait escusa bereren eman ezpaneça* (“si je ne donnais au moins quelque excuse”); (VO) *alega abal deçaquet çure Bearnoco herria* (“je puis alléguer votre pays de Béarn”).

De même Axular (1643):

(OVS): *cenbat calte eguiten duen, luçamendutan ibiltceac* “combien cause de tort le fait de tarder”: la phrase basque n’avait nulle obligation d’inverser l’ordre, comme le français doit le faire cette fois à cause de la complétive interrogative, avec la même

structure OVS!; (OV) *bide guztiac hertsi baitcerauzquidaten* (“qu’ils me fermèrent tous les chemins”); (DVO) *nori emanen çaicán liburuaren eguiteco cargua* (“à qui on donnera la charge de faire le livre”).

4.2. Lorsque le **bénéficiaire au datif** est exprimé lexicalement la variété des constructions grandit, même si le datif est également exprimé dans le verbe (obligatoirement dans la langue classique, un peu moins dans la langue moderne dialectale parlée) et si l’antéposition au verbe est théoriquement attendue comme pour tout complément. Les phrases intransitives du basque admettant aussi couramment un complément au datif, le verbe intransitif se conjugue alors comme bipersonnel: sujet au nominatif (exprimé en tête du verbe comme l’objet du transitif) et bénéficiaire au datif. Les exemples suivants d’Axular (1643) montrent quelques emplois variés selon les facteurs rythmiques et stylistiques qui entrent en jeu:

Datifs posposés au verbe:

SVD: *ontasun handia heldu çaica herriari* “un grand bienfait en revient au pays” (intransitif);

VD: *eguin çait niri ere* “il m’est advenu à moi aussi” (intransitif);

(*burutic*) *hasten baitçaica bibiari* “car elle s’attaque au grain (par la tête)” (intransitif);

VDO: *acaba cequizten Israelco seme hey bere etsai guztiac:* “tous leurs ennemis furent anéantis à ces fils d’Israël” (intransitif);

VSD: *erraiten cioen San Geronimoc adisquide bati* “Saint Jérôme disait à un de ses amis”;

VSDO: *eman cioen orduan Iaincoac guiçonari manamendu hura* “Dieu donna alors à l’homme ce commandement”.

Datifs antéposés au verbe:

DV: *çuri çor çaitçula:* “qu’il vous est dû à vous” (intransitif);

DVO_v: *dabillan harriari etçaica goroldioric lotcen*: “la mousse ne s’attache pas à la pierre qui roule” (intransitif; voir plus loin le verbe négatif);

SDOV: *nehorc iende alferrey deus prestatcen cerauela*: “que quelqu’un prêtait quelque chose à des gens paresseux”;

DVS: *lurrari ere heldu batçaica probetchu*: “car le profit en revient aussi à la terre” (intransitif).

4.3. La place de l’**attribut** dans la phrase basque intransitive à attribut du sujet est avant le verbe, et non après comme en français:

P13 *liburu ttipia horia da* “le petit livre est jaune”. Le sujet peut se placer avec la même liberté que dans toute phrase. La phrase minimale est donc de structure SAV ou AVS: *liburu ttipia horia da, horia da liburu ttipia*.

*

5. Phrases interrogatives, négatives, “présentatives”.

La structure de la phrase pour la place des actants, de l’attribut, de l’auxiliaire conjugué et du participe dans le groupe verbal, subit des contraintes et des modifications dans les phrases interrogatives, négatives et celles qui mettent en valeur l’un des termes par le procédé qui correspond en français au “présentatif”:

P14 “Quel livre lui avez-vous acheté?”

P15 “A-t-il acheté le livre?”

P16 “Je n’ai pas vu le petit livre jaune: il n’était pas (plus) exposé à la librairie”.

P16’ “Ce livre jaune là-bas n’est pas petit”.

P17 “C’est le petit livre jaune qui était exposé dans la vitrine”.

P17’ “C’est le petit livre qui était jaune”.

P17” “C’est lui que j’ai vu; c’est à lui que j’ai parlé”.

5.1. La phrase **interrogative** ne modifie pas l’ordre des termes en basque comme elle le fait en français dans l’interrogative sans terme interrogatif, le terme interrogatif actant (*nor* “qui?”, *zein* “(le)quel?”) ou adverbe (*noiz* “quand?”, *non* “où?”, *nola* “comment?” etc.) se mettant seulement avant le verbe conjugué. Deux procédés permettent de rendre l’interrogative: 1° si elle est à “marque minimale” (simple inversion du sujet en français) par le suffixe verbal *-a*; 2° si elle implique une incertitude (“est-ce-que par hasard?”) par l’adverbe *ote* (que l’on distingue ici de *othe* “ajonc épineux” par l’aspiration) mis devant le verbe conjugué:

P14: *Zein liburu erosi diozu/dankozu* (ou *diozu/dankozu erosi*)?

P15: *Liburua erosi du(i)a/dia?* *Liburua erosi ote du?*

5.2. La phrase **négative** est marquée en basque par la préfixation au verbe conjugué de *eiz* “non”: il s’ensuit que le verbe auxiliaire passe devant le participe (voir le chapitre IV) alors que celui-ci le précède dans la phrase positive même interrogative (voir P15 et P15’); dans la phrase intransitive à attribut du sujet, celui-ci passe de même après le verbe négatif:

P16: *Liburu hori ttipia ezta ikusi; etzen (gehiago) liburutegian ezarria.*

P16’: *Liburu hori hura ezta ttipia* (ou *Ezta ttipia liburu...* etc.)

5.3. La **mise en valeur** des termes de la phrase, obtenue en français par les “présentatifs” *c’est... qui/que* etc., se fait en basque par le déplacement du terme “présenté” qui passe immédiatement devant le verbe conjugué (et souvent en tête de phrase), entraînant du même coup, comme dans les phrases négatives, la postposition du participe dans les verbes composés:

P17: *Liburu hori ttipia zen berinaldean ezarria.*

P17': *Liburu ttipia zen horia.*

P17'': *Hura dut ikusi; hari nitzaiio/nako mintzatu.*

*

6. Phrases passives et “pronominales” du français.

La discussion qui eut longtemps lieu entre grammairiens sur la “passivité du verbe basque” résultait sans doute largement du fait que le modèle d’analyse était le verbe latino-roman, de nature fort différente du basque en particulier par le fait qu’il ne reflète que le seul sujet du verbe, alors que le verbe conjugué basque “pluripersonnel” peut exprimer les trois actants, sans compter la personne allocutive (voir plus loin). En fait les verbes français tant passifs que pronominaux trouvent leur traduction exacte en basque.

6.1. La **phrase passive** résulte d’une phrase transitive dont l’objet est devenu sujet du verbe, tandis que le sujet devient “complément d’agent” introduit pas une préposition, généralement “par”, parfois “de” ou “à”, et le verbe doit être composé avec l’auxiliaire “être”. Ainsi la phrase P18 “Ce livre est lu par tous les élèves” est la forme passive qui correspond à “Tous les élèves lisent ce livre”.

Chez les écrivains basques classiques le “complément d’agent” est en général interprété comme un instrumental, et de ce fait confondu avec les vrais “instrumentaux” compléments de moyen, comme le latin l’introduisait avec *a(b)* préposition d’ablatif, au lieu d’être un actif. Avec le verbe conjugué ou le participe seul, cette construction était de règle:

çure humanitate handi gende prestu guciéz laudatua (1571): “votre grande humanité louée de tous les gens sages”; *içatu dira bethi ere (...) erreguez emplegatua* (1643): “ils ont été depuis toujours

(...) employés par les rois”; *bederatzi abizpeaz maiteki hazia* (1657): “tendrement élevé par les neuf sœurs” etc...

Mais il arrive parfois que l’ergatif (ou actif) remplace l’instrumental pour dire le “complément d’agent”, ici une personne nommée, comme dans cette “Approbaton” d’Axular au livre de Materre (1617): *liburu bat Aita Materrac eguina*: “un livre composé par le Père Materre”. C’est évidemment la construction conforme, non seulement à l’usage populaire (*hark egina da* “il est fait par lui”, aussi courant que *hark egin du* “c’est lui qui l’a fait), mais au sens véritable du complément dit “d’agent”. La phrase P18 ci-dessus reçoit ainsi la traduction: *Liburu hau ikasle guzkie irakurria da*.

6.2. Les phrases pronominales.

Les verbes français pronominalisés ou naturellement pronominaux se conjuguent en basque comme en français avec l’auxiliaire intransitif, mais aucun “pronom” n’apparaît: *ibili da, jarri da* “il s’est promené, il s’est assis”, par opposition à *ibili du, jarri du* “il l’a promené, il l’a assis”; “il s’évanouit (se trouve mal), il s’ennuie, il se repent”: *aldixartzen da, aspertzzen (enhoatzzen) da, urrikaltzen da*.

Dans les pronominaux réfléchis au contraire l’objet “réfléchi” exprimé par les pronoms français “me, te, se” appelle une traduction basque spécifique par la périphrase à possessif correspondant à la personne *ene(neure) burua, hire burua, bere burua* (on comprendra que le *bere* “réfléchi” soit ici de rigueur) etc., littéralement “ma tête (personne)” etc. Et bien entendu l’auxiliaire est transitif:

P.20 “Ils se sont vus dans la glace” sera donc *bere burua mirailan ikusi dute*.

Le cas des pronominaux réciproques où “se” signifie “l’un l’autre, les uns les autres” est très différent, le basque disposant d’un pronom réciproque, *elgarr* en navarro-labourdin

de l'intérieur, invariable en nombre (comme le possessif *bere*) et déclinable selon la fonction du pronom de réciprocité:

P21 “Ils se voient, ils se parlent” sera *Elgarr ikusten dute, elgarrekin* (ou *elgarri* au datif) *mintzo dira*.

*

7. L'allocutif basque.

En plus des actants, sujet, objet, bénéficiaire, le verbe basque contient très couramment le suffixe d'allocutif: il représente la personne à qui l'on parle, sans que celle-ci soit l'un des actants du procès. Ce suffixe est donc toujours celui de la deuxième personne, au singulier ou au pluriel de politesse, prenant la forme de tous les suffixes verbaux personnels, ergatifs ou datifs (puisque l'objet personnel n'est jamais suffixé): *-k* pour le tutoiement masculin, *-n* pour le tutoiement féminin, *-zu* (ou sa variante *-zi* en navarro-labourdin de Cize en particulier chez Dechepare 1545). Cet allocutif est d'extrême importance dans le dialogue et le style direct en langue basque, non seulement en raison de sa fréquence, mais aussi parce qu'il est, dans tous les cas où la deuxième personne tutoyée n'est pas l'un des actants suffixés dans le verbe, le seul indice grammatical désignant le sexe des personnes à qui l'on parle. Il est situé en fin de verbe, ou avant le suffixe ergatif quand celui-ci est exprimé. Pour éviter les confusions avec le datif, qui a les mêmes formes que l'allocutif, le radical des auxiliaires change selon que l'on a affaire à une deuxième personne au datif ou à l'allocutif (voir aussi Chapitre I.3.1):

P22: *Holakoa liburutegian ikusi diat/dinat* (sans allocutif: *dui*):

“J'ai vu (à toi homme/à toi femme) Untel à la librairie.” (transitif)

P22': *Liburu horia liburutegian zuan(zian)/zunan* (sans allocutif: *zen*):

“Le livre jaune était (à toi homme/ à toi femme) dans la librairie” (intransitif).

Le français familier ou populaire contient un équivalent de cet allocutif, qui se nomme précisément le “datif éthique”, mais évidemment sans différenciation de sexe:

P22 “Alors je te lui ai cloué le bec d’un seul mot”, qui se traduit exactement en bas-navarrais *Orduan mokoia hetsi dakeat/ dakenat hitz bakarr batez* (où *dakeat* etc. est pour *daukeat*).

Pour la traduction, si tout dialogue français peut et même doit (en tutoiement) inclure des allocutifs dans sa version basque, il est bien rare, hors du niveau de langue très familier de P22, que l’inverse soit possible sans lourde périphrase, avec l’addition des mots “vocatifs” comme “homme” ou “femme” ou “jeune homme” ou “ma fille” etc., qui entrent couramment dans le dialogue français aussi bien que basque.

*

8. Traduction du français “on”.

Le pronom indéfini français “on” entraîne de nombreuses erreurs de traduction du fait que dans le français parlé contemporain il est très souvent employé au lieu de “nous”, incluant le locuteur. Dans le style soigné et littéraire “on” n’est normalement employé que dans sa valeur d’indéfini, et deux traductions sont alors possibles:

1° par une tournure passive avec le participe accompagné de l’auxiliaire intransitif à la troisième personne de singulier ou du pluriel (sujet exprimé dans le verbe) pour les verbes transitifs: P23 “On entendait l’oiseau chanter” *Xoria kantuz* (ou *kantatzen*) *entzuten zen*; “on entendait les oiseaux chanter” *xoriak kantuz* (*kantatzen*) *entzuten ziren*;

2° par la même troisième personne au singulier ou au pluriel de l’auxiliaire intransitif pour les verbes intransitifs: P23’ “On allait jouer sur la place” *plazara jostatzer joaiten zen*; “on disait

ceci et cela” *Hau eta hori erraiten zen* ou *erraiten zuten* (ou sans auxiliaire au pluriel: *bazioten*).

En traduisant le texte basque en français il faudra déceler si un verbe au pluriel de troisième personne a un référent antérieur ou pas: la traduction par “ils” ou “elles” étant impossible sans référent antérieur, c’est l’indéfini “on” qui s’impose alors.

C H A P I T R E I V

Le verbe conjugué et les participes: temps et aspects.

1. Verbes non auxiliés (ou “simples”) et auxiliés (ou “composés”).

L'évolution du latin au français montre que les formes auxiliées dites “composées” de la conjugaison se sont étendues au dépens des formes non auxiliées ou “simples”. La langue parlée continue dans la même voie en écartant le prétérit ou passé “simple” au profit du passé composé, le futur simple (“il viendra”) au profit du futur périphrastique (“il va venir”), en étendant les formes surcomposées (“ça a eu payé”!). Pourtant les notions verbales à exprimer, temps et aspects, valeurs modales, n'ont pas fondamentalement changé.

Le basque moderne, et particulièrement le navarro-labourdin, suit le même mouvement. La conjugaison simple que la langue classique utilisait pour un grand nombre de verbes et sans doute anciennement tous ceux dont l'initiale vocalique permettait la préfixation, de la première (radical-participe en *-n* ou *-o*) et de la seconde (participe en *-i*) catégories aux quatre modes-temps ainsi conjugués, à savoir présent, imparfait, éventuel et votif-impératif, a considérablement reculé, beaucoup plus que dans les dialectes d'Espagne. S'y substitue la conjugaison auxiliée ou “composée”: *emaiten dut* pour *(ba)demat* “je le donne”, *ikusten nuen* pour *nakusan* “je le voyais”, *eramaiten* ou *eremaiten balu* pour *balerama* “s'il l'emmenait”, *joan bedi* pour *bihoa* “qu'il s'en aille”, *ukan ezak* pour *euk/uk* “aie-le!”, *izan hadi* pour *iz̃* “sois!” etc.

L'exemple du souletin actuel et les textes anciens montrent qu'un cinquième mode-temps avait une forme simple: le futur-potentiel construit en ajoutant au présent le suffixe poten-

tiel *-ke* ou *-te*: hors de la zone souletine cette forme a perdu à peu près son caractère de futur au profit du seul potentiel, bien que ces deux notions “modales” soient mentalement fort proches et fussent sans doute anciennement confondues: *date* en souletin peut être encore “il sera”, *duke* “il l’aura”, mais ailleurs *dateke* qui est issu de *date* (adjonction analogique du suffixe *-ke*) et *duke* sont seulement “il peut être, il peut l’avoir”; et pour dire “il sera, il l’aura” se généralisent les périphrases ou “composés” *izanen/izango da*, *ukanen du*. Tous ces temps simples étaient évidemment d’aspect “imperfectif”, décrivant le procès (au présent, au passé, ou à l’éventuel) en cours de déroulement. De plus ils demandaient et demandent toujours le préfixe assertif *ba-* (que les locuteurs modernes ont tendance à oublier) surtout en début de phrase (comme *e(z)-* pour la négation).

Les quatre auxiliaires, *izan* et **edin* intransitifs, **edun* et **ezan* transitifs, ont conservé par nécessité la conjugaison simple, grâce à quoi ils forment les temps “composés” des autres verbes. Mais pour les verbes de la catégorie “ouverte” (participe en *-tu*), ces mêmes temps-modes devaient nécessairement se conjuguer toujours avec auxiliaires. C’est ce modèle qui s’est étendu ne laissant en navarro-labourdin que très peu de verbes, en dehors des auxiliaires, où l’on peut dire encore dans la langue courante: *(ba)nago* “je reste”, *(ba)nindoan* “j’allais”, *(baldin) banindabila* “si je me promenais”, *(ba)derama* “il l’emporte”, *(ba)nakien* “je le savais”, *bego* “qu’il reste” etc. La langue parlée contient quelques formules simples figées comme *on dagizula* “qu’il vous fasse du bien”, *zer derasazu?* “que racontez-vous?”, *mantzut?* altération *badantzut?* “je l’entends?” au sens de “que dites-vous?”...

Les formes simples de la langue classique, nombreuses en particulier chez Oyhénart (1657), doivent être restituées dans la langue littéraire soignée. Il n’est pas question pour autant de les étendre, comme le firent parfois des écrivains du début du siècle, aux mots qui ne s’y prêtent pas, tels ceux de la conjugaison à participe *-tu* (étant entendu aussi que des verbes anciens ont pu

recevoir, en zone labourdine frontalière notamment, de tels participes: ils sont écartés dans les traductions basques proposées par la présente méthode).

*

2. Aspects et participes: imperfectif, perfectif, prospectif. Conjugaison “aoristique” ou non aspective.

2.1. **L’aspect imperfectif**, rendu par les verbes aux temps simples, en basque comme en français (le cas particulier du passé simple français est vu plus loin), peut l’être aussi par les temps composés en basque, où le participe varie de forme et de nature selon les trois (quatre en ajoutant le radical de la conjugaison avec les auxiliaires seconds) aspects exprimés. Le participe imperfectif est constitué par le substantif verbal en *-te/-tze* à l’inessif archaïque *-ten/-tzen*, qui est alors l’équivalent approximatif du participe français dit “présent” (mais il s’agit bien d’aspect et non de temps): *igaiten da* (puisque *digo/diga* est inusité, quoique parfaitement régulier) est littéralement “il est dans (l’acte de) monter”, c’est-à-dire “il est montant”, c’est-à-dire “il monte”.

Les trois temps-modes, présent, imparfait (temps à aspect “imperfectif” du passé comme le “présent” l’est du présent), éventuel, ont ainsi l’aspect imperfectif: *igaiten da*, *igaiten zen*, *igaiten baliz* ou *balitz* “il monte, il montait, s’il montait” (le français traduit l’éventuel basque par l’imparfait dit “modal”: voir Chapitre V), de même que les temps simples (*ba)daki*, (*ba)zakien*, (*baldin) balaki* “il le sait, il le savait, s’il le savait”. Le choix entre forme simple et composée, pour les verbes où il est possible, peut résulter parfois de facteurs stylistiques ou prosodiques. Mais hors de ces cas, la forme simple sera considérée ici comme la forme normale de conjugaison pour traduire les temps correspondants du français.

2.2. **L'aspect perfectif** est distingué en basque de l'aspect **parfait** par les formes du participe.

1° Le “perfectif” proprement dit est l'une des formes fondamentales du verbe basque: en “radical-participe” *-n* (*izan, egon, jin, joan* etc. “être/été, rester/resté, venir/venu, aller/allé” etc. pour les intransitifs, *eman, egin, edan, jan, ukan* etc. “donner/donné, faire/fait, boire/bu, manger/mangé, avoir/eu” etc. pour les transitifs) ou rarement *-o* (dialectal *igo* “monter/monté”, *jo* “frapper/frappé”), ou participe seul *-i* (*ibili, jali, ethorri, erori* “promené, sorti, venu, tombé” etc. pour les intransitifs, *ikusi, erakutsi, ikasi, erakatsi, erori, irakurri, josi* “vu, montré, appris, enseigné, tombé, lu, cousu” etc. pour les transitifs), et pour tous les autres verbes, transitifs ou intransitifs *-tu*: *galdatu, hartu, mintzatu, orboitu, otboiztu, sartu* “demandé, pris, parlé, souvenu, prié, entré” etc.

2° Le “parfait” est donné par trois procédés:

a) Adjonction de *-a* (déterminant défini), qui est le procédé général en navarro-labourdin pour les verbes conjugués: *izana, emana, ibilia, ikusia, galdatua*. Le participe fonctionne alors comme un attribut du sujet pour l'intransitif et s'accorde en nombre avec le sujet:

P24 *liburuak berinaldetik (e)kenduak dira* “les livres sont enlevés de la vitrine”.

Avec le participe indéterminé (sans accord) on obtient un équivalent de l'indéfini français “on”:

P24' *liburuak berinaldetik (e)kendu dira* “on a enlevé les livres de la vitrine”.

Pour les transitifs le participe fonctionne comme un attribut de l'objet s'accordant en nombre avec lui:

P24'' *liburu guztiak irakurriak nituen* “j'avais lu tous les livres”;

b) Adjonction du suffixe de partitif *-(r)ik*: *etzanik dira* ou *daude* “ils se tiennent couchés”.

c) Adjonction de la particule *eta* qui, sorti de son rôle de coordonnant, sert aussi à exprimer la postériorité temporelle

(voir plus loin): ce procédé est très vivant dans les dialectes d'Espagne où la particule est proprement suffixée au participe: *itxita, emanda* “fermé, donné”.

Le basque reproduit dans les temps composés en relation avec le présent et à auxiliaire présent (“passé composé”) aussi bien qu’au passé l’opposition perfectif-imperfectif que le français ne connaît que très imparfaitement dans l’opposition entre le “ponctuel” du passé simple ou prétérit et le “parfait” signalé par le nom du “plus-que-parfait”: “je le lus, je l’avais lu”. Or ce passage entre deux systèmes linguistiques de nature fort différente est à l’origine de très nombreuses fautes de traduction.

Il n’y a pas de difficulté pour le “passé composé” qui est un véritable “perfectif du présent”, c’est à dire une sorte de “faux présent”, puisque l’imperfectivité est inhérente à tout procès “en cours”, et que tout procès qui n’est plus en cours est de ce fait passé, fût-il “passé proche” comme l’est le passé dit composé (et parfois très approximativement “indéfini”). Mais le français n’a qu’un seul “passé composé”, alors que le basque distingue très couramment entre “perfectif” et “parfait”.

La phrase P25 “J’ai lu hier le livre jaune” reçoit ainsi deux traductions:

1. *Liburu horia irakurri dut atzo*: simple “perfectif” qui signale que la lecture a bien eu lieu sans autre précision;

2. *Liburu horia irakurria dut atzo*: “parfait” qui insiste sur la réalisation totale du procès.

Le même jeu aspectuel met le traducteur en difficulté lorsque la phrase est au passé:

P25’: *Liburu horia atzo irakurri ginuen* (1).

P25’’: *Liburu horia atzo irakurria ginuen* (2).

Puisque, à l’instar du “passé composé” français construit comme le basque avec un auxiliaire au présent et un participe perfectif, ce vrai “passé” est de même construit dans les deux langues avec un auxiliaire passé (imparfait) et le même

participe, on devrait avoir en traduction un “plus-que-parfait” français. C’est bien ce qui se fait souvent dans les travaux scolaires, entraînant des fautes de traduction, et de français.

La phrase P25’ reçoit en français une traduction par le passé simple dit aussi “prétérit”: “Hier nous lûmes le livre jaune” Phrase sentie comme quelque peu surannée ou précieuse. C’est en réalité un passé dit “ponctuel”, parce qu’il se contente de noter que le procès ou “l’action” a eu lieu dans le passé (théoriquement ce devait être un imperfectif comme tout temps simple, bien qu’issu du “perfectum” latin!) sans autre précision, d’où l’impression d’éloignement qui fit qu’un débat eut lieu déjà au XVIIIème siècle, pour décider quand il fallait mettre un passé simple et quand un passé composé ou “proche” puisque lié au présent. La langue parlée - mais elle seule! - a opté pour ce dernier dans tous les cas: sauf pourtant dans le français populaire de certaines provinces méridionales, comme aussi en occitan et... en espagnol. Selon la langue romane de référence les problèmes de traduction se trouvent donc, ici et sur bien d’autres points, de nature fort différente.

La phrase P25” seule, avec son participe parfait, reçoit la traduction par le plus-que-parfait français: “Hier nous avions lu le livre jaune”. Il y a donc ici, pour la traduction, dissymétrie entre le français et le basque. Il est vrai que parfois le plus-que-parfait admet et même demande une traduction par le passé perfectif basque, comme dans cette phrase de *Printemps* de J.-M.-Le Clezio:

P26 “Elle l’avait écrit sur la première page d’un livre qu’elle m’avait prêté, elle disait qu’elle n’avait jamais lu un livre aussi beau”.

utzia zautan liburu baten lebenbiziko orrialdean (orstoaldean) idatzia (izkiriatura) zuen, bazion (erraiten zuen/bazerran) hoin liburu ederrik etzuela behin ere irakurri.

Alors que les deux premiers plus-que-parfaits se rendent normalement par des “passés parfaits” basques, le troi-

sième n'admet que le "perfectif", équivalent habituel du "passé simple". Il est vrai qu'au XVIIème siècle un écrivain français pouvait écrire aussi, plus aisément que celui du XXème, "qu'elle ne lut jamais un livre aussi beau"!

2.3. Conjugaison basque ancienne dite parfois aoristique et subjonctif, ou le passage du non aspectif au subordonné.

Les grammairiens basques anciens dénommaient le "passé perfectif" basque (dont on vient de voir qu'il faut le distinguer presque toujours en traduction du "parfait") comme le français et le latin qui leur servaient de modèle, et qui avaient la même structure (auxiliaire imparfait et participe perfectif), "plus-que-parfait". Mais le système de conjugaison ancien comportait une indicatif "aoristique" formé, non du premier auxiliaire et du participe, mais bien du second auxiliaire et du radical verbal, et il valait aussi bien pour certains présents indiquant notamment un fait de hasard (*bartan fida dadina* "celui qui se fie à elle" 1545) que pour le passé, dans ce dernier cas traduisant systématiquement les parfaits latins et passés simples français: *Sagardoï baten barnera sarr ziten...*; *Eu'amasok jan zezana* (1657): "Elles entrèrent à l'intérieur d'un verger...; Celui (le fruit) que mangea Eve notre aïeule".

A partir du XVIIIème siècle les formes aoristiques ou "non aspectives" - ni perfectives, ni imperfectives - à radical verbal (ici *sarr, jan*) et second auxiliaire ne sont employées que dans un contexte de "subjonctif", soit en forme relative ou "conjonctive" -*n* pour les propositions subordonnées de but etc. (*fida dadin* "pour qu'elle se fie"; *nahi dut fida dadin* "je veux qu'elle se fie"), soit en "complétive" à suffixe -*la* à valeur d'optatif selon le modèle qui existait de tout temps (1545: *benedika dadila* "que l'on bénisse").

2.4. **Les formes non conjuguées, participes et “gérondifs”**, expriment la même opposition d’aspect. Les traductions modernes contiennent pourtant de nombreuses confusions, entre les formes de valeur imperfective que sont les participes français dits “présents” et les “gérondifs” (participe “présent” précédé de la préposition *en*) d’une part, et les formes de valeur perfective ou parfaite qui comportent toujours un participe dit en français “passé”.

1° Si pour le français la forme imperfective unique des formes non conjuguées est, en plus de l’infinitif, le participe en *-ant*, le basque dispose de trois modèles:

a) le nom verbal à l’inessif, “archaïque” ou indéterminé: *joaiten, jaten, irakurtzen* (le même qui entre dans la conjugaison des modes-temps imperfectifs), traduisant la simple concomitance:

P27 “Je me tenais là, lisant le journal”: *Horr nindagon, egunkariaren irakurtzen;*

b) le même nom verbal à l’inessif déterminé, prenant alors le sens du gérondif avec “en” de valeur causale:

P27’ “J’appris la nouvelle en lisant le journal”: *Berria jakin nuen egunkariaren irakurtzean.*

Il faut noter que les écrivains classiques même bons, imitant le roman (inconsciemment sans doute), ont souvent omis de mettre en ce cas le nom verbal au génitif, ce à quoi la langue parlée ne manquait pourtant jamais jusqu’à ces derniers temps, comme le fait aussi cette méthode;

c) le participe “perfectif”, paradoxalement, mais à l’instrumental (indéterminé en navarro-labourdin) avec le suffixe *-z*, ce qui le fait alors entrer dans le champ sémantique de l’imperfectif, comme dans les noms de temps mis au même cas pour exprimer un duratif: *gauaz eta egunaz, jaz, bi orenez* “de nuit et de jour, l’an dernier, pendant deux heures”: voir plus haut Chapitre II.4.2.; bien que nominalisé en un sens, le participe ne reçoit alors

jamais de complément au génitif, ce qui le différencie fondamentalement du nom verbal:

P27” “C’est en forgeant que l’on devient forgeron”: *arotz^zkintzan lan eginez da arotz^z bilakatzen*. Et de même “on apprend en lisant”: *irakurri^z ikasten da*.

2.5. Le **participe futur ou prospectif** est nécessaire au basque pour dire le futur, qui n’a pas ou n’a plus sauf pour le futur-potentiel ancien en *-te/-ke* (voir plus haut), de forme conjuguée simple. Ce participe futur est le participe perfectif avec les suffixes de génitif *-(r)en* ou *-ko*, dont la répartition est aujourd’hui variable selon les verbes et les dialectes, mais théoriquement libre. L’auxiliaire étant au présent pour le futur dit simple, il suffit de le mettre au passé pour faire le futur “dans le passé” que le français donne au moyen d’un conditionnel: “demain il lira; le lendemain il lirait” feront *bihar irakurriko du; biharamunean irakurriko zuen*.

Le futur à auxiliaire perfectif ou “futur antérieur” exige en basque des formes surcomposées qui répètent l’auxiliaire ou son substitut (*ukan* pour **edun*) en forme imperfective *ukanen, izanen* avec le participe cette fois parfait: “pour demain je l’aurai lu; pour le lendemain il l’aurait lu” font *bihar^{ko} irakurria ukanen dut, biharamuneko irakurria ukanen zuen*. Pour l’intransitif de même: “pour demain je serai parti; pour le lendemain il serait parti” sont *bihar^{ko} joana izanen niz; biharamuneko joana izanen zen*. Les dialectes ne répètent pas partout l’auxiliaire de même nature, et *izan* supplée souvent *ukan*, surtout en zone méridionale.

3. Autres aspects verbaux.

Au moyen de certaines périphrases verbales le basque comme le français expriment des procès, action ou état, perçus et montrés sous divers aspects. Certains de ces aspects ont une assez grande fréquence dans le discours: le passé proche ou immédiat, ou son symétrique par rapport au présent du locuteur

qui est le futur proche ou imminent, l'action ou l'état évités de justesse.

3.1. Passé proche ou immédiat.

P28: (transitif) “Je viens de lire les fables du Souletin Archu” se traduit *Archu Xuberotarraren alegiak irakurri berriak ditut.*

P28': (intransitif) “Les œuvres d'Oyhénart viennent d'être publiées” *Oihenarten idaz-lanak argitaratu berriak dira.*

Alors que le français exprime ce passé proche (dont la proximité peut être précisée par ailleurs ou accentuée par des expressions comme “à l'instant” etc.) par le verbe “venir” conjugué suivi de l'infinitif complément indirect (deux formes verbales “imperfectives” donc additionnées), par opposition à “je viens lire...” juxtaposé (et réellement imperfectif), le basque met le mot *berri* “nouveau” en attribut: attribut de l'objet accordé à celui-ci ajouté au participe perfectif pour le transitif; attribut du sujet de même pour l'intransitif. Il n'est pas rare d'entendre le mot *berri* invariable en fonction d'adverbe, ce qui est une construction plus relâchée du point de vue stylistique.

3.2. Futur proche ou imminent.

P29: (transitif) “Je vais lire les fables d'Archu”: *Archuren alegien irakurtzera noa.*

P29': (intransitif) “La librairie va fermer (sous peu)”: *liburutegia (laster) hestera doa.*

Le procédé ici est parfaitement identique: utilisation du verbe “aller” (symétrique de “venir”). Mais le français n'a plus de préposition intermédiaire entre verbe et infinitif pour éviter l'ambiguïté entre “je pars” et “je suis sur le point de” à la phrase P29, ambiguïté qui existe aussi en basque. Seul le contexte peut lever l'ambiguïté, comme dans la phrase P29', puisque la librairie ne peut “aller” que dans un autre endroit (dans la rue en face etc.), et le verbe “fermer” n'exprimant pas de mouvement réel.

Le basque ici aussi introduit une marque grammaticale, comme pour tout complément exprimant le mouvement vers un lieu, qu'il soit réel (comme la rue en face) ou non (l'action de "fermer"), la marque d'adlatif *-ra* en variante dialectale *-rat*. La vibrante, intermédiaire dans un temps ancien (on trouve de nombreux élatifs en *-a* dans les textes anciens et certaines expressions figées), est aujourd'hui obligatoire dans l'adlatif, ne serait-ce que pour éviter toute confusion avec le simple nominatif: l'oublier constitue de ce fait une faute, d'autant plus réelle qu'elle n'est pas perçue et que nombre de locuteurs pensent mettre effectivement... un nominatif!

Les textes anciens montrent assez souvent un autre type de périphrase avec le verbe "aller" *joan/joaite*, comme au proverbe n°332 d'Oyhénart (1657): *Nezka hartzen ari dena saldu doa...* etc. qu'il traduit en versifiant "Fille qui prend, elle se vend..." C'est en fait un futur proche dont le mouvement est indiqué par le verbe et la réalisation par le participe perfectif, ce qui en fait un vrai "temps composé" dont la valeur particulière vient de cette addition d'un verbe semi-auxiliaire de mouvement et d'un perfectif: "La fille qui est en train de prendre est bientôt perdue" (littéralement "s'en va perdue"). Mais cette tournure a été oubliée depuis le temps de la langue classique du XVIIème siècle.

3.3. Le procès **imminent mais évité**, qui était "sur le point de s'accomplir", est rendu en français par une périphrase avec les verbes "faillir de, manquer de":

P30 "Son pied a glissé et il a failli tomber dans le gouffre".

Le navarro-labourdin se sert pour dire cet aspect verbal d'un nom verbal suffixé en *-(te)rr/- (tze)rr*. *Oina lerratu zako/ zaiio* (le basque met toujours dans ce cas un intransitif à datif: littéralement "le pied lui est glissé") *eta lezera erortzerr da*. Et avec un auxiliaire transitif:

P30': *Itsasoa ikusterr dugu* "Nous avons manqué de (failli) voir la mer".

C'est une tournure extrêmement fréquente dans le langage quotidien (d'autres dialectes ont une variante proche), et la finale semble de même nature que le datif navarro-labourdin pluriel (voir Chapitre I.2.1) dont il ne procède pas mais bien plus logiquement de l'adlatif *-ra* mais avec le même renforcement de la vibrante finale.

*

CHAPITRE V

Les valeurs modales

1. L'expression de la modalité verbale en basque et en français.

Par rapport au “temps” qui situe l’acte ou l’état dans le présent, le passé ou le futur, et l’aspect qui en montre le caractère particulier de déroulement, continuité, ponctuel, finitude, imminence, proche, lointain etc., le “mode” verbal se définit comme le point de vue mental sous lequel cet acte ou cet état est évoqué: réel ou imaginaire, possible ou probable, souhaité ou voulu, ou encore ordonné etc. Les modes grammaticaux du français, à savoir “indicatif, conditionnel, subjonctif, impératif” se partagent très inégalement l’expression modale: imparfait “imaginaire” classé à l’indicatif, conditionnel (mode lui-même issu d’un passé périphrastique latin) servant à dire un futur du passé, apparition quasi automatique du subjonctif dans certaines subordonnée sauf rares exceptions (substitut d’impératif en troisième personne) et tournures figées (“Plût au ciel!”)... Pour l’expression d’autres valeurs modales, le français se sert de périphrases constituées des semi-auxiliaires (verbes conjugués suivis d’infinitifs exprimant le procès lui-même) “pouvoir, devoir”.

A côté de l’attirail verbal relativement réduit (du moins quant aux formes conjuguées et hors des périphrases) du français, la conjugaison basque frappe par l’abondance des formes de conjugaison. Au réel (présent, passé et futur), à l’éventuel (dérivé apparemment du passé et morphologiquement proche de celui-ci, ce qui rappelle un peu l’origine morphologique du “conditionnel” français) exprimant le mode de l’imaginaire, au subjonctif-conjonctif (qui prend valeur modale dans certaines subordonnées non relatives), à l’impératif optatif, s’ajoutent encore deux procédés: 1°) la conjugaison anciennement “aoristique” à radical

verbal et second auxiliaire devenue “subjunctive” dans la langue moderne (voir Chapitre IV.2.2), 2°) le potentiel sous la forme du suffixe-infixe *-te(-)*, *-teke(-)* ou *-ke(-)* (ce dernier pour tous les verbes transitifs et la plupart des intransitifs: voir Chapitre IV.1), qui s’ajoute théoriquement à toutes les formes conjuguées (sauf l’impératif), y compris à la conjugaison à second auxiliaire pour exprimer alors des nuances très spécifiques.

Si l’on tient compte que les verbes conjugués - heureusement la plupart du temps les seuls auxiliaires, c’est-à-dire un nombre limité de formes! - doivent encore exprimer les actants (un, deux ou trois, et de plus parfois l’allocutif), avec les affixes assertifs et subordonnants, on comprend aisément que l’apprentissage de la langue basque, s’il ne résulte pas de l’habitude précoce, doive largement sa réputation d’exercice intellectuel ardu à la conjugaison de son verbe. C’est aussi pourquoi un grammairien comme Gustave Guillaume a pu voir dans le basque “une merveille de complication”. Pour ce qui est précisément du verbe et de ses valeurs modales, le traducteur, passant du français au basque et réciproquement, devra faire coïncider ici encore deux systèmes très différents.

*

2. Le mode “potentiel” en basque.

Les formes verbales basques comportant le suffixe *-ke* (qui devient infixé quand il faut exprimer après lui non seulement les suffixes passé et subordonnants, mais aussi les actants ergatifs et parfois datifs ou l’allocutif) reçoivent leur nom de “potentiel” du fait qu’ils sont le plus souvent, au moins au “réel” ou indicatif, l’équivalent français et plus généralement roman d’une périphrase verbale contruite avec les semi-auxiliaires “pouvoir” ou “devoir”. Cependant les termes sont un peu dangereux, et il faut bien distinguer comme il a été noté à propos des traits dialectaux (voir Chapitre I.3.2) entre ce qui relève du “probable”, fait dont on

envisage la réalisation comme une quasi certitude, et ce qui relève seulement du “possible”, fait dont on envisage la réalisation comme tout à fait dépourvue de certitude. Dans le premier cas le basque utilise la conjugaison aspective simple ou composée avec le premier auxiliaire, mode du “probable”, et dans le second la conjugaison non-aspective à radical verbal et second auxiliaire, mode du “possible”.

2.1. **Le potentiel comme mode du “probable”** est dans le champ du réel et utilise la conjugaison aspective, y compris les temps simples “imperfectifs” chaque fois que le sens propre du verbe n’implique pas la simple possibilité plutôt que la probabilité. Le français traduit ces verbes potentiels de probabilité par diverses périphrases: ou verbales avec “devoir” (pas évidemment au sens d’obligation), “il est probable que”, ou adverbiales avec “sans doute, probablement” etc.

P31 (intransitif): *Irakurri nahi duzun liburua liburutegian date(ke)* “Le livre que vous voulez lire doit se trouver dans la librairie”. (Il faut remarquer que si le verbe est en assertion positive avec *badateke* le verbe signifie “doit exister” c’est-à-dire “être” au sens plein et fort, et non au sens de simple “présence”.)

P31’ (id): *Liburu horia etxean egon(a) dateke*: “le livre jaune doit être resté (ou “a dû rester”) à la maison”. L’auxiliaire second non aspectif *dateke* (seul le *-i-* de l’auxiliaire second *edin* permet de faire la distinction avec celui du premier *izan* de *dateke* réduction d’un régulier **diçate(ke)* non attesté dans la langue historique) introduirait un pur potentiel “peut rester” (voir plus loin 2.2).

P32 (transitif): *Liburuzainak baduke irakurri nahi duzun liburua*: “Le libraire doit avoir le livre que vous voulez lire”.

P32’ (id): *Liburu ttipi hura aldan galdu dukezu* (au passé: *çinukeen*): “Vous avez dû perdre (ou: probablement perdu) ce petit livre dans le déménagement”. Au passé ponctuel: “Vous dûtes perdre etc...”

Remarquons que le français parlé possède pour dire le mode potentiel au passé de P32' un procédé purement verbal et modal, qui consiste à mettre le verbe au... futur, ce qui rejoint d'une façon inattendue mais significative quant à la démarche mentale l'origine de futur-potentiel du mode basque (encore vivant en souletin: voir plus haut): "Vous aurez perdu ce petit livre dans le déménagement."

Le basque ne peut évidemment traduire ce "futur modal probable" du français autrement que par le potentiel, puisque le potentiel s'emploie aussi bien au futur qu'au présent et au passé: *joanen dateke, irakurriko duke* sont "il partira probablement, il le lira probablement (sans doute)".

Au passé, de même que le participe futur et l'auxiliaire expriment le "futur du passé" (*jakinen zuen* "il l'aurait su", qui est le passé de *jakinen du* "il le saura"), l'adjonction du potentiel introduit la probabilité: *jakinen zukeen* "il l'aurait sans doute (probablement) su".

2.2. Possibilité et capacité.

De l'acte ou de l'état dont la réalisation, dans le passé, le présent ou le futur, est considérée comme probable, le basque distingue ce qui n'est que de l'ordre du possible: le potentiel adopte alors l'ancienne conjugaison "aoristique" ou non aspective construite avec le radical verbal invariable et le second auxiliaire. Cet auxiliaire est **ezan* pour le transitif, toujours reconnaissable dans les formes conjuguées de son radical *-(e)za-*, **edin* pour l'intransitif le plus souvent réduit au seul *-i-* et appelant un pré-infixe *-ki-* dans les formes à datif (l'astérisque indique que ces radicaux-participes n'ont aucune existence autonome dans la langue historique): ces seconds auxiliaires présentent une forme presque identique mais "croisée" (intransitif premier *izan* transitif second **ezan*) par rapport aux premiers.

La traduction française se fait à l'aide du semi-auxiliaire “pouvoir” suivi d’infinitif ou de la périphrase “il est possible, il est impossible”.

P33 (intransitif): *bihar edo etzi hamarretan ethorr naiteke; biharamunean ethorr nindaitekeen*: “je peux arriver demain ou après-demain à dix heures; je pouvais (il m’était possible d’) arriver le lendemain.”

P33’ (transitif): *liburua orai (biharr) berean ekharr dezazuket; liburua orduan berean ekharr nezakeen*: “je peux vous apporter le livre à l’instant (demain) même; je pouvais apporter le livre sur-le-champ.”

Le “possible” peut être envisagé dans le cadre du présent ou du passé, mais il ne peut se dire au futur, d’abord parce qu’il l’implique par définition, ensuite parce que le basque conçoit le futur comme un “aspect” verbal et le construit avec un participe (perfectif au génitif) et le premier auxiliaire: c’est alors comme on l’a vu plus haut l’expression du probable.

L’impossibilité, exprimée en basque par le mot *ezin* (composé de la négation *ez*), admet tout comme son contraire *ahal* “capacité, pouvoir” des constructions en apparence redondantes où ces mots qui entrent normalement en locution verbale pour dire “je le peux, je ne le peux, etc.” *ahal dut, ezin dut* etc. (de même *beharr dut, nahi dut, maite dut...* “je le dois, je le veux, je l’aime...”) sont ajoutés à un verbe potentiel, alors que ce dernier devrait pouvoir se suffire à lui-même.

Le premier poème d’Oyhénart (1657) commence ainsi: *Erranen duta? ahal dezaket...*: “Le dirai-je? je le peux bien...” Il est vrai que faute de répéter *erran* sous-entendu l’auxiliaire ne pouvait rester seul dans ce cas. Mais ces constructions redondantes sont assez fréquentes dans la langue quotidienne, même si la redondance apporte un petit élément d’insistance (“bien” dans la traduction ci-dessus): on entend *ezin dezaket* “je ne le peux” alors que *eztezaket* ou *ezin dut* ont le même sens: le sens d’impossibilité

est exprimé dans le premier cas par l'emploi de l'auxiliaire second rendu à son rôle de verbe plein (ce qui laisse peut-être entrevoir des emplois anciens de ces verbes, même si quelque autre verbe est sous-entendu pour dire ce qui est impossible), dans le second par *ezin* (littéralement “je l'ai impossible”).

La capacité à être ou faire quelque chose s'exprime de même sur le mode du possible, soit en forme simple quand le verbe admet bien l'idée de possibilité, ce qui peut ne pas être sans quelque ambiguïté avec le mode du probable, soit en forme à second auxiliaire:

P34 (intransitif): *Orai banabilke* correspond à *Orai ibil naiteke* ou à *Orai ibiltzen ahal n(a)iz* “Maintenant je peux (j'ai la capacité d') aller et venir”, car je sais bien si “je peux ou je ne peux pas me promener” et la probabilité seule est peu acceptable en parlant de soi. En revanche une autre personne rend le probable acceptable:

P34': *Oraikotz badabilke* étant “Pour l'heure il doit ou il peut se promener” implique plutôt une conjugaison auxiliée au sens probable: *Oraikotz ibiltzen dateke* “Il doit déjà aller et venir”.

Même emploi en transitif:

P34'': (*Orai abatzia badut ere*) *gauza hori banakikeen*, qui se comprend, selon le contexte particulier introduit par l'hypothétique-concessive: “(Même si je l'ai oublié à présent) je devais savoir cela (ou: il est probable que je savais cela)”.

Outre ces oppositions et ces variantes modales exprimées dans la conjugaison potentielle ou à valeur potentielle (avec un lexème *ahal*, *ezin* ou des tournures nominales plus explicites), le potentiel peut exprimer une nuance ironique:

P35: *Etxean badagoke* (ou même *ba ahal dagoke*) *ezpadaki zer egin* “Il peut bien rester chez lui s'il ne sait que faire”, phrase qui rejoint alors l'exemple d'Oyhénart ci-dessus.

*

3. Eventuel et systèmes hypothétiques.

3.1. Temps-mode “éventuel” du basque et “imparfait modal” du français.

L’acte ou l’état imaginaire parfois dit aussi “irréel” mobilise l’un des quatre temps-modes fondamentaux autour desquels s’organise la conjugaison basque: le mode dit “éventuel”, lequel constitue avec le passé la catégorie du non-présent. La parenté morphologique des deux temps-modes est patente et l’un a procédé manifestement de l’autre: même structure et ordre des actants et du radical, l’éventuel se distinguant par ailleurs du passé par trois éléments: 1° la présence d’un préfixe “modal” *l-* en troisième personne quand, comme dans le passé, l’actant personnel est inexprimé (alternant alors avec *d-* du présent, *z-* du passé et *b-* de l’optatif-impératif), 2° un groupe préfixé hypothétique *bal(d)in ba-* très souvent réduit au seul *ba-* et précédé de la négation *ez* préfixée dans les phrases négatives, 3° la disparition du suffixe *-(e)n* du passé quand celui-ci pourrait être exprimé (hors propositions subordonnées, votives etc.). Passé et éventuel correspondent ainsi comme *(ba)zuen/balu*, *(ba)nuen/banu*, *(ba)ninduzun/baninduzu* etc... “il l’avait/s’il l’avait, j’avais/si j’avais, vous m’aviez/si vous m’aviez etc.”, et *(ba)zen/bali(t)z*, *(ba)nintzen/banintz* etc... “il était/s’il était, j’étais/si j’étais etc.”

La traduction habituelle de cet éventuel est l’imparfait modal français, qui de même exprime un acte ou état imaginaire et non un passé, comme dans ce proverbe bas-navarrais naguère très banal exprimant un souhait:

P36: *Bazko goiz baliz, martxo ezpaliz* “(Ah!) si Pâques était tôt, s’il n’était pas en mars!”

On dit de même en hypothétique inachevée: *Banaki, jakin banu* etc... “Si je le savais, si je l’avais su etc...” La traduction des imparfaits et plus-que-parfaits “modaux” du

français doit être bien distinguée de celle de simples indicatifs passés.

Le terme introducteur des verbes de condition, à l'éventuel ou au réel, *baldin* (ou *balin* qui en est la réduction) est souvent omis dans les textes, mais très présent et lié dans la langue quotidienne orale, l'ensemble formant même avec la négation qui doit le précéder un seul "mot": *zuek ikusiak ezpalinbaginituzuen* "si vous (pluriel) vous ne nous aviez pas vus". Le terme introducteur *baldin* ou *balin* était un substantif autonome dans la langue ancienne, et avait proprement le sens de "éventualité, imagination", comme l'indiquent des exemples bien connus, ainsi Dechepare (1545) qui l'emploie à plusieurs reprises à l'inessif indéterminé *balinetan* "si par hasard, éventuellement". Dans le proverbe en biscayen n° 15 de 1596 il est réduit à *bali(n)* (on attendrait *baldinezko* "hypothétique") et c'est le verbe de troisième personne qui est nominalisé comme n'importe quel "complément de matière" (*burdinazko* en fer"): *Balitzo oleac burdiaric ez* "La forge imaginaire n'a pas de fer".

3.2. Systèmes hypothétiques.

Pour exprimer la conséquence hypothétique de la condition posée, celle-ci explicite ou implicite, où le français utilise cette fois le conditionnel à valeur modale, le basque ajoute le potentiel *-ke* au verbe à la forme éventuelle, à second auxiliaire s'il est composé:

P37: "Je saurais comment lire ce livre": *Liburu hori nola irakurr banakike*.

P37': "Je lirais ce livre volontiers": *Liburu hori gogotik irakurr nezake*.

La phrase à double proposition dite "système hypothétique", en tête (généralement) la proposition conditionnelle subordonnée ("protase") suivie de la conséquence hypothétique ("apodose"), celle-ci dite aussi "principale", se constitue en addi-

tionnant les deux modèles précédents, dont chacun est elliptique de l'autre. Bien que le résultat soit assez absurde, l'addition de P36 et de P37 donnerait la phrase suivante, parfait système hypothétique d'irréel du point de vue grammatical:

P38: *Bazko goiz baliz, liburu hori ontsa gogotik irakurr nezake*: “Si Pâques était tôt, je lirais ce livre bien volontiers”. Et plus raisonnablement “Si je voyais ce livre je l’achèterais”: *Liburu hori ikusten banu* (ou: *banakusa*) *eros nezake* (ou sans auxiliaire comme chez Oyhénart 1657: *neroske*).

Le modèle est identique, avec les changements apportés aux modes et aux temps, dans les systèmes conditionnels au présent (conséquence au présent ou au futur) et au passé (conséquence au passé ou au “futur du passé”), sans mode d’irréalité, dont voici deux exemples (davantage avec les parenthèses) parmi toutes les combinaisons de temps et d’aspect possibles:

P38’: “Si je trouve (j’ai trouvé) ce livre je l’achète (achèterai)”: *Liburu hori aurkitzen (aurkitua) badut, erosten (erosiko) dut*.

P38’’: “Si je trouvais (j’avais trouvé) ce livre je l’achetais (aurais acheté)”: *Liburu hori aurkitzen (aurkitua) banuen, erosten (erosiko) nuen*.

Les conditionnelles restrictives par “même si, quand bien même” qui demandent en français soit un imparfait soit un conditionnel restent à l’éventuel en basque:

P39: “Même s’il trouvait (quand bien même il trouverait) le livre, il ne le sortirait pas de la bibliothèque”: *Liburua aurkitzen balu ere, liburutokitik elezake athera*.

L’éventuel à potentiel du basque traduit aussi des conditionnels français hors systèmes hypothétiques (complets ou elliptiques), comme dans cette phrase de type assez commun:

P40: “Je ne saurais vous dire si tel livre se trouve à la librairie”: *Enakike zuri erraiteko holako liburua liburutegian denez*. Bien que d'apparence négligée, correspondant littéralement à “je ne le saurais pour vous le dire si etc...”, cette tournure entre dans le meilleur style littéraire, comme dans ce passage des *Buruchkak* (1910) de J. Etchepare évoquant la maison de son enfance en Argentine:

P40': *Barneak nola zituen, bazuenez ere bibirik, ez nakike erraiteko*: “Comment étaient les pièces (qui la composaient), si elle en avait même une seule, je ne saurais le dire.”

*

4. Subjonctif et modes des subordonnées hors des systèmes hypothétiques.

N.B. Seule est envisagée ici la traduction des modes verbaux des subordonnées. Pour les marques de subordination, conjonctions du français et affixes du basque, se reporter au Chapitre VI.

En français le mode dit “subjonctif” sert presque exclusivement à former des subordonnées: relatives après antécédents à sens restrictif ou indéfini “le seul qui, le premier qui, quoi (quelque...) que...” ou exprimant un objectif demandé (“des livres qui soient utiles...”) etc., subordonnées dites “finales” ou “de but” (“afin que..., pour que...”), concessives (“bien que..., quoique...”), complétives après les verbes impersonnels d'obligation (“il faut, il importe que...”).

En basque le “subjonctif” n'est en réalité que la forme "conjonctive" (ou "relative" pour les propositions de ce nom) du verbe: *den, duen, dago(e)n, lago(e)n, dakien, zakién* etc. Mais on ne lui donne parfois le nom de "subjonctif" que pour les formes relatives dites aussi “conjonctives” à suffixe *-(e)n* ou les formes “complétives” à suffixe *-(e)la* faites sur le second auxiliaire

accompagné du radical verbal issues de l'ancienne conjugaison "aoristique" (voir plus haut Chapitre IV.2). Ces formes ne prennent donc valeur de subjonctif que si elles n'ont pas fonction de verbes relatifs.

4.1. "Subjonctif" en proposition principale.

Le basque met comme le français le mode dit - et en l'occurrence assez mal nommé - "subjonctif" (en réalité la forme conjonctive), emploi sans auxiliaire ou auxilié, à des verbes principaux exprimant les tournures de souhait, d'ordre et de défense, souvent au "conjonctif" *-n* pour la première personne (*dezagun kanta* "chantons", *derradan* "que je le dise", *demagun* "donnons, admettons"), et au "complétif" *-la* en troisième personne: *egin dezala, dagiela* "qu'il le fasse":

P41 (1545): *Garacico herria benedica dadila* "Que l'on bénisse le pays de Cize".

Le mode impératif sert aussi, surtout pour certains verbes, en troisième personne à préfixe "votif" *b-* dans *hala biꝥ, bego, begi, bihoa, beki* etc. "ainsi soit-il, qu'il reste, qu'il le fasse, qu'il s'en aille, qu'il le sache" etc.; en seconde personne à préfixe (intransitif) ou suffixe (transitif) personnel: *haiꝥ, ago, (e)uk/eun, egik/egin, hoa, habil, jakik, jakizu* etc. "sois, reste, tiens-le (masc/fém.), fais-le (masc/fém.), va, sache-le (masc.), sachez etc"; ces impératifs sont couramment, ou obligatoirement pour nombre de verbes, composés avec le second auxiliaire: *izan hadi, egon hadi, jaki-zak, harr ezan* etc. "sois, reste, sache (masc.), prends (fém.), etc."

Dans la langue classique et les tournures figées qui en sont restées dans le langage quotidien, le premier auxiliaire au "conjonctif" prend la même valeur de subjonctif en emploi absolu: *dugun orok betan kanta* "chantons tous ensemble" (chant de Noël), *dena den* littéralement "ce qui est soit!" c'est-à-dire en bon français "quoi qu'il en soit".

4.2. Subordonnées basques au mode réel.

4.2.1. Relatives y compris celles à sens restrictif ou indéfini.

P42: “Le seul livre de cet auteur que j’aie (eusse) acheté est (était) illisible”. Le basque met la relative normale: *Erosi dutan (nuen) idazle horren liburu bakarra ezin irakurria da (zen).*

P42’: “Quoi qu’il (quelle que soit la chose qui) advienne, je ne changerai pas d’intention”: *Gerta dadina gerta, eniz xedez aldatuko.* Dans cette phrase le basque introduit une forme à second auxiliaire au “subjonctif votif” équivalent à “que ce qui doit arriver arrive etc...” avec ellipse d’un second auxiliaire à complétif *dadila*. Mais la tournure au futur réel est aussi possible avec le subordonnant *bai-*: *Zer ere gertatuko baita...*

P42’’: “Je veux acheter des livres qui soient faciles à lire”: *Irakur(tzeko) errexak diren liburua erosi nahi ditut.*

4.2.2. Complétives à verbe français à l’indicatif.

P43: “L’idée que ce livre ne sera pas lu est étrange”: *Liburu hori irakurria izanen ezteko ideia (aburua) bitxia da.*

P43’: “Je voudrais savoir si vous avez l’intention d’acheter ce livre”: *Liburu horren erosteko xedea baduzunez jakin nahi nuke.*

4.2.3. Complétives de “doute”, crainte etc. au subjonctif en français.

P44: “Je ne crois pas (je doute) que ce livre soit publié”: *Liburu hori argiratua dela ez tut uste (dudan emaiten dut).*

P45: “J’avais peur que le temps ne se gâtât”: *Aroa gaitzatuko zela beldur nintzan.*

4.2.4. Concessives.

Au subjonctif obligé des concessives à verbes conjugués du français, correspond en basque le mode réel “conjonctif”:

P46: “Bien que ce livre soit (fût) aisé à lire, je ne l’avais pas acheté”: *Nabiz liburu hori irakurr errexa den (zen), enuen erosia.*

(Pour les formes verbales participiales ou nominales que le basque met de préférence dans ce type de phrases, comme dans nombre d’autres subordonnées, voir plus loin.)

4.2.5. Temporelles, causales, consécutives, comparatives.

P47: “Le téléphone a sonné au moment où j’allais sortir”: *Telefonak jo du ateratzera nindoanean.*

P48: “Comme ce livre était illisible, je l’ai laissé là”: *Liburu hori ezin irakurria baitzen, hor utzi dut.*

P49: *Eskuak hain eder eta gurbil zauskan non berehala ezagun baitzen zer tresna zerabilaten...* (J. Etchepare 1910): “Il avait les mains si belles et si propres que l’on voyait immédiatement quel outil elles maniaient...”.

P50: *Liburu hura mehea zen bezain irakurr errexa zela uste nuen*: “Je croyais que ce livre était aussi facile à lire qu’il était mince”.

Une tournure basque particulière avec verbe au “conjonctif” suivi de *berr* rend les subordonnées de “cause conditionnelle” du français à l’indicatif introduites par “du moment que, puisque”:

P51: “Du moment que ce livre a été acheté, il faut le lire”: *Liburu hori erosia izana den berr, irakurri beharr du.*

4.3. Subordonnées basques au “subjonctif”.

Hors des exceptions précédemment notées, le subjonctif obligatoire des subordonnées françaises se traduit également par ce qu’on a pu nommer un “subjonctif” basque (c’est-à-

dire le verbe composé à second auxiliaire, que l'on nomme parfois aussi "mode volitif").

4.3.1. Complétives après verbes de volonté, souhait, etc. et verbes impersonnels de même sens, obligation etc:

P52: "Je voudrais que vous lisiez ce livre": *Liburu hau irakurr dezazun nahi nuke.*

P53: "Il est indispensable (préférable) que ces deux livres soient lus": *Bi liburu hauk irakurriak izan daiten baitezpadakoa (hobe) da.*

4.3.2. Subordonnées concessives.

Dans les subordonnée concessives (introduites en français par "bien que, quoique") le "subjonctif" n'apparaît en basque que rarement, après des tournures à adverbe interrogatif comme *nun-nahi* "où que" ("d'où qu'il vînt": *nun-nahitik ethorr zadin*): voir Chapitre VI.

4.3.3. Subordonnées dites "finales", de but, d'ordre et défense etc.

Dans la langue basque classique un suffixe de prolatif *-tzat* s'ajoute souvent au verbe de la subordonnée finale au subjonctif ou "conjonctif à second auxiliaire (voir Chapitre VI):

P54: "Ce livre m'avait été apporté tôt pour que je pusse l'avoir lu avant la réunion": *Liburu hura goizik ekharria izana zizatan, bilzarrea baino lehen irakurria ukan nezan* (ou *nezantzat*).

Des tournures infinitives du français après verbes d'ordre ou de défense se mettent de préférence au "subjonctif" basque, bien meilleur stylistiquement que les substantifs verbaux en *-ko* (*irakurtzeko*) très fréquents dans la langue quotidienne relâchée, mais qui ne sont en fait que de simples calques romans ("de lire"):

P55: “Il lui avait été demandé de lire (d’avoir lu) ce livre”: *Galdegina izana zizakon (zitzaiion) liburu hori irakurr (irakurria ukan) zezan.*

P55’: “Je lui ai demandé de ne pas venir”: *Galdegin dankot (diot) eztadin jin.*

4.4. Formes nominales et participiales basques équivalant à des subordonnées conjuguées en français.

Très souvent des propositions subordonnées du français ont pour correspondantes des tournures basques utilisant les formes nominales du verbe: substantif verbal, “gérondif”, participes. Hors des cas où la construction nominale du basque tient du langage quotidien négligé peu acceptable dans le style de la traduction littéraire (voir ci-dessus P55 et P55’), l’inverse est très rare. Ceci tient au fait plus général que la phrase nominale ne joue pas un rôle considérable en français, alors que le basque en use très largement même dans le style littéraire (pour l’ellipse verbale en basque voir plus loin).

Ces propositions nominales ou participiales basques sont aussi fréquentes en complétives (propositions en fonction d’objet, attribut ou sujet par rapport aux termes de la principale) que dans les diverses subordonnées dites “circonstanciellles” (en fonction de compléments de temps ou de lieu, de cause, d’opposition ou concession, de conséquence, de but ou destination). Les formes déclinées prises par les noms verbaux et participes correspondent aux marques fonctionnelles générales qui seront vues au Chapitre VI.

4.4.1. Complétives.

Le verbe basque peut garder la forme minimale du radical:

P56: “Je ne savais pas quand (quel jour) je devais venir”: *Enakien noiz (zein egunez) ethorr (jin).*

Mais si le verbe subordonné contient une information particulière (le futur dans P56') qui ne peut être rendue autrement, la conjugaison s'impose:

P56' : "Il ne sait pas où il ira" est alors *Eztaki nora joanen den*.

Dans les autres cas les propositions nominales sont naturelles en basque:

P56" : "Il peut arriver qu'un livre soit illisible": *Gerta daiteke liburu bat ezin irakurria izatea*. La proposition nominale est constituée d'un substantif verbal au nominatif et du participe apposé au nom, correspondant à la "proposition infinitive" du latin (littéralement: "un livre être illisible"). Même construction dans la phrase suivante pour une "complétive sujet":

P56"" : "Que ce soit vous qui ayez dit cela me paraît incroyable": *Zuk hori errana ukaitea ezin sinetsia iduritzzen zata* ou *zait* (ou sans auxiliaire: *badidurit*). L'ergatif sujet et le nominatif de l'objet (qui doit être normalement un complément de nom "génitif": voir Chapitre I, 4.2) soulignent le caractère de proposition nominale de cette tournure. Le verbe conjugué peut aussi comme on l'a vu, au choix du locuteur, être conjugué avec le suffixe "complétif": *errana duzula...*

Dans les propositions "infinitives" du français le basque met le nom verbal à l'inessif indéterminé ou "archaïque", et son complément retrouve alors sa forme de génitif:

P56"" : *Liburu horren irakurtzen ikusi nahi zitut biharr berean* "Je veux vous voir lire ce livre dès demain".

4.4.2. Subordonnées circonstancielles.

a) Concession et opposition:

La phrase P46 ci-dessus se dit très couramment en tournure participiale au partitif suivie de *ere*:

P46': *Liburu hori irakurr errexa izanik ere, enuen erosia* "Bien que ce livre fût facile à lire je ne l'avaispas acheté".

La langue classique utilisait souvent une tournure voisine avec le participe déterminé suivi de *arren* maintenue aujourd'hui dans les dialectes d'Espagne, et qu'il importe de restituer:

P46": *Liburu hori irakurr errexa izana arren* etc...

Très ordinaire est le même participe suivi de *gatik* (qui peut avoir après un nom et selon le contexte valeur de cause ou d'opposition: *horren gatik* "à cause de cela", ou au contraire "malgré cela"):

P46": *Liburu hori irakurr errexa izana gatik*...

b) Temps:

La phase P47 ci-dessus peut recevoir une forme à substantif verbal:

P47": *Ni atheratzera koan (atheratzean) euria hasi da* "Il a commencé à pleuvoir au moment où j'allais sortir (où je sortais)".

P57: "Cette idée m'est venue tandis que je passais devant la librairie (ou: en lisant le livre)": *Gogoeta hori liburutegiaren aitzinetik iragaitean* (ou: *liburuaren irakurtzean*) *jin (ethorri) zata* ou *zait*. Le verbe est à l'inessif déterminé du nom verbal ou "gérondif concomitant".

P57": "Dès que j'aurai lu le livre je vous le rendrai": *Liburua irakurri orduko itzuliko dautzut*. Le verbe est au participe en périphrase avec *orduko* "pour le moment (où)". La postériorité s'exprime ordinairement en postposant *eta* au participer perfectif:

P57": *Liburua irakurri-eta itzuliko dautzut* "Je vous retournerai le livre une fois que (après que) je l'aurai lu."

c) Cause:

P58: "Comme le temps était pluvieux, je retournai à la maison": *Aroa euritsu izanez etxera itzuli nintzan*. Le verbe est au "gérondif" instrumental de valeur temporelle. De même P48' (ci-dessus): *Liburu hori ezin irakurria izanez* etc...

Le coordonnant *eta* postposé au participe selon un type de construction fréquent en basque (avec le participe perfectif le sens est de postériorité: *irakurri-eta* “après l’avoir lu”, etc.), traduit souvent “puisque, alors que”:

P58’ *Euria hasten eta (hasia eta, hasia izanki eta), etxera itzuli nintzan* “Alors que (puisque) la pluie se mettait (s’était mise) à tomber, je m’en retrouvai à la maison”. Avec le participe perfectif voir ci-dessus P58’.

d) Conséquence:

P59: “Ce livre est trop cher pour que je puisse l’acheter”: *Liburu hori karioegi da nik erosi abal ukaiteko*.

P59’: “Ce livre est cher au point qu’il est impossible de l’acheter”: *Liburu hori ezin erosia izaiterainokoan kario da*. Cette tournure est certainement préférable à la subordonnée par *non* et le préfixe verbal *bai-* (*non ezin erosia baita*) calquée sur le modèle roman. Le français en revanche ne pourrait, sans quelque dommage stylistique, aligner ici les infinitifs: “au point d’être impossible à acheter”.

e) La comparative conditionnelle introduite par “faire comme si” en français est le plus souvent exprimée en basque par des tournures nominales.

La phrase P60 “Il a fait comme s’il n’avait pas lu ce livre” peut se dire en verbe conjugué calqué sur le français: *Liburu hori ezpalu irakurri (ou irakurria) bezala egin du*.

Mais les tournures nominales sont plus typiques de la langue: 1) avec participe nominalisé *ez irakurriarena egin du*; 2) en introduisant le participe *iduri* “semblable” suivi de *eta* à valeur de postériorité et le participe déterminé et accordé, en vraie proposition participiale: *iduri-eta liburu hori ez irakurria* (au pluriel: *iduri-eta liburu horiek ez irakurriak*); 3) avec le nom *alegia* “semblant” et participe: *alegia ez irakurria egin du*.

f) Manière.

Le proposition française introduite par “(au fur et) à mesure que” se traduit par le radical verbal (de préférence à un verbe conjugué calqué sur le français) suivi du nom *arau* “proportion”:

P61: “Au fur et à mesure que j’avancais dans la lecture du livre, ma curiosité grandissait”: *Liburuaren irakurtzean aitzina arau, jakin-nahia handitzen zizatan.*

g) Condition.

Plusieurs tournures nominales ou participiales prennent valeur de proposition conditionnelle selon le sens impliqué par la proposition dite “principale”.

La phrase P62 “Si vous lisiez (aviez lu) le livre vous le sauriez” peut ainsi se traduire: *Liburua irakurriζ (irakurririk) bazinakike*, au lieu de la forme conjuguée ... *irakurtzen bazinu* ...

Le substantif verbal à l’adlatif de *jakin* “savoir” prend valeur de conditionnelle passée: *jakitera*... “si je l’avais su...” Le basque dispose ainsi de plusieurs tournures participiales ou elliptiques plus ou moins figées prenant des valeurs circonstanciennes surtout causales: *hasian basi* “puisque j’ai (ou: “tu as, il a” etc. suivant le contexte) commencé...”, *horiek hola* “puisque’il en ait ainsi...”

*

5. L’ellipse verbale dans la phrase basque.

5.1. Ellipse verbale et style laconique.

Outre les propositions nominales et participiales où la forme non conjuguée fait le noyau verbal de la phrase, le basque est particulièrement apte à l’élision du verbe. Ce procédé, qui caractérise en particulier le style proverbial et laconique fort apprécié en basque, loin d’être cantonné au style littéraire, parfois

le plus élaboré, n’y a accès qu’en raison de sa très grande extension dans la langue quotidienne. Le basque élide non seulement le verbe “être”, ce qui n’est pas sans rappeler par exemple le latin, et les auxiliaires pour éviter à peu près systématiquement leur répétition, mais aussi des verbes pleins dont la valeur modale, parfois complexe, est impliquée par le contexte.

L’absence du mot verbal, souvent totale, pourrait sembler conduire, en même temps qu’à l’inachèvement grammatical de la phrase, à son ambiguïté ou même son insuffisance sémantique. Et c’est en effet ce qui se produit couramment lorsque l’on veut traduire en français une phrase basque dans la littéralité grammaticale de tous ses termes, comme dans la phrase participiale de Dechepare (1545) déjà citée (...) *ene galduya!* littéralement “mon perdu!”, c’est-à-dire “Comme je suis perdu!”, ou des formules de dictons laconiques du même type comme dans le proverbe biscayen n°269 de 1596: *Mayaça yre laza lora asco doala*, soit littéralement “Mai, ton aspérité, quand tu as beaucoup de fleurs”.

On sait que le contexte, général ou propre au passage, lève réellement, fût-ce après quelque temps de réflexion, la plupart de ces ambiguïtés et remédie aux insuffisances sémantiques. Et cela d’autant plus aisément que ce genre de style est familier à un type de langue, comme c’est le cas pour le basque, qui supplée de surcroît à nombre d’expressions ou termes peu utiles sinon redondants (et bien que la redondance grammaticale soit aussi un fait ordinaire en basque, surtout dans le verbe...) par la précision de sa déclinaison. Il suffit d’un ergatif pour supposer un verbe transitif et d’un nominatif pour un intransitif, d’un locatif pour un verbe de mouvement, d’un instrumental pour un verbe de manière, d’un datif etc...

Les nombreux proverbes recueillis entre la fin du XVIème siècle et le début du XVIIème fournissent des exemples de toutes ces sortes d’ellipses, et le traducteur a tout intérêt à s’y familiariser, dans la mesure où la plupart des écrivains de toutes

époques ont plus ou moins abondamment usé de ce vieux style laconique. Les textes anciens sont cités en graphie de l'époque.

5.1.1. Ellipse d'auxiliaires (premiers ou seconds):

Oyhénart n°232: *Hic maka nic saka*. Bien qu'Oyhénart traduise par un indicatif "Tu fais le semblant de frapper...", le radical verbal implique un second auxiliaire donc une modalité particulière, impératif et finalité: "Fais semblant de frapper pour que je puisse frapper réellement".

La langue quotidienne utilise couramment des expressions exclamatives comme: *Eta bark hori egiten!* "Et c'est lui qui fait cela!" (ou en infinitif de narration "Et lui de faire cela!"); *Eta zuk liburur horia nabi!* "Et (vous) vous voulez (vouloir) le livre jaune!"

5.1.2. Ellipse des verbes pleins "être" et "avoir":

Oyhénart n°419: *Zabarrago, zoroago*: "Plus il (on) (est) vieux, plus il (on) (est) fou".

Id. n°535: *Zurzai oroc adar eihar*: "Tout arbre (a) des branches mortes".

1596 n°5: *Arri ebiloquiac oroldiric ez*: "La pierre habituellement remuée n'(a) pas de mousse" (correspondant français "Pierre qui roule etc.").

5.1.3. Ellipse de verbes courants "aller, venir, faire, dire" etc.:

1596 n°39: *Chitac, grisolac ta urdayac mayaceco maira*: "Poussins, truffes et cochonailles (vont) à la table de mai".

Oyhénart n°443: *Zuretic ezpala*: "Le copeau (vient) du bois."

Sauguis n°15: *Ura ithurrira*: "(Il apporte (ou: apporter)) de l'eau à la fontaine."

Oyhénart n°78: *Beharrac abarra*: "La misère (apporte) la dispute."

Id. n°151: *Erroiac beleari burubelz*: “Le grand corbeau (dit) à la corneille: “Tête noire!””

Id. n°355: *Oihaneco hazjac oihaneco berri*: “Celui qui (est) nourri au bois (sait) des nouvelles du bois”.

5.2. Ellipses et modes verbaux.

Si la plupart des ellipses verbales du style laconique ou proverbial touchent des verbes au mode réel, ils peuvent aussi avoir diverses autres valeurs de modes: impératif et votif, ordre et défense, ce qui après tout correspond particulièrement à ce style, mais aussi potentiel, obligation, hypothèse, but:

1596 n°239: *Quibel ecachari bular aldionari* “(Tourne) le dos à la tempête (et) la poitrine au beau temps!”

Id. n°235: *Semez elliric ez*: “Des fils, (n’en aies) pas des quantités”. L’indicatif n’aurait pas beaucoup de sens, car il ne s’agit pas de démographie, mais bien de succession et d’héritage!

Id. n°489: *Edoecin vere ydeaz*: “(Que) chacun (aille) avec son égal!”

Sauguis n°18: *Ezta sori horac ogui*: “Il n’est pas permis (que) le chien (ait) du pain!”

Oyhénart n°437: *Zordun gaxtoaganic olo, hura ere ez oro*: “Du mauvais créancier (tu peux avoir, tu auras peut-être) de l’avoine, mais (tu n’auras sans doute) pas cela aussi en entier.”

Sauguis n°54: *Ahora gabe ezarrira*: “(Il voudrait, tu voudrais etc... l’avoir) à la gorge avant (de l’avoir) à la bouche.”

5.3. Un exemple de style elliptique dans la prose moderne.

Afin d’illustrer le style basque à ellipse verbale et sa traduction en français, voici un passage de l’un des meilleurs prosateurs modernes en navarro-labourdin littéraire: Jean Etchepare le médecin, dans son recueil de *Buruchkak* (1910), en français *Glanes*, au début du chapitre intitulé *Amodioa* c’est-à-dire *L’Amour*. Après les éléments essentiels de la phrase d’intro-

duction, seules ont été retenues, séparées par des points de suspension, les phrases contenant des ellipses, chaque phrase basque étant numérotée de 1 à 12 et suivie de sa traduction en français. Les verbes dont le français demande de préférence ou obligatoirement la restitution sont mis entre parenthèses comme dans les exemples ci-dessus.

Il faut remarquer que l'incertitude de l'écrivain quant au statut grammatical des phrases et des propositions, conséquence de l'ellipse verbale et des tournures nominales pour une part, entraîne très souvent chez les meilleurs écrivains une ponctuation irrégulière ou fantaisiste à divers égards. Si l'on ne peut, en principe, réécrire les textes originaux, la traduction se doit, sous peine de fautes, de rétablir toujours une ponctuation selon les normes admises.

1. *Egun hartan (...) goxoki bazkalduak ginen denak (...) itsas begiari dauden ostatuetarik batean.*

“Ce jour-là (...) nous avons tous déjeuné agréablement (...) dans l'un des restaurants qui donnent sur le bord de mer.

2. *Ez, baitezpada, phesta egiteko harat joanik, baiçik ere elgar ikusteko.*

Non point (que nous fussions) allés là-bas, à tout prix, pour faire la fête, mais plutôt pour nous voir les uns les autres.

3. *Eskoletan guti edo aski burua alhatu dutenek ez dakite gebiago phesta zer den: ohartuago gizona, eta beldurriago duzu jan-edan soberatik kalte har;*

Ceux qui ont fait travailler peu ou prou leur esprit à étudier ne savent plus ce que c'est que la fête: plus l'homme (est) averti, plus vous voyez (qu'il a) peur de se faire du mal par excès de boire et de manger;

4. *herabeago ere lagunentzat, hok nakaiçturik gaitzi daiçkion (...)*

(il est) aussi plus timide envers ses camarades, (par crainte que) ceux-ci, excédés, ne se fâchent contre lui (...)

5. *Bainan zer atsegina elgarretaratze hartan! Zer begitarte arraia batzuek bertzeer! Zer esku tinkatzeak!*

Mais quel plaisir (vous éprouvez) dans ces retrouvailles! Avec quel visage rayonnant (vous vous regardez) les uns les autres! Quels serremments de mains!

6. *Ezpainek erran aitzinean, begiek urrunerat salhatzen: "Ba, hemen nuk! Nolai? (...)" eta ondarrik gezurño hau, niniak uste gabetarik klizk ilhuntzen zautzkitzula: "Ehiz izpirik ere zabartzen, mutikoa!"*

Avant même que vos lèvres (l'aient) prononcé, vos yeux (le) dénoncent (littéralement "dénonçant) au loin: "Oui, je suis là! Comment vas-tu? (...)" et pour finir (vient) ce mensonge, tandis qu'inopinément la pupille de vos yeux, crac! s'assombrit: "Tu ne vieillis même pas un brin, mon garçon!"

7. *Eta gero, jarririk, zer mintzaldi lañoak!... Bihotza ager, zabaldurik, hutsak eta oro aithortzerainokoan;*

Et ensuite, une fois assis, quel propos simples!... (On laisse) apparaît son cœur, tout ouvert, jusqu'à avouer ses fautes et tout le reste;

8. *herri ttipiko nabigabe, aiherkunde, herra, han iretsi eta pairatu laido aphabetak irakur, hiri handian lehenago iragan egun eder aberatsez artetan orboituz;*

(on fait) le récit des contrariétés, des inimitiés, des haines du petit village, des basses insultes que (l'on) y (a) avalées et subies, en se rappelant de temps à autre les belles et riches journées (que l'on a) passées dans la grande ville;

9. *jakintsunen asmuak xuriturik ezar, bipildurik, bizitzeak bat bederari eman dautzueken irakaspenekin;*

(vous) mettez au clair les inventions des savants, (qui sont) passées au crible, avec les enseignements que la vie a pu apporter à chacun de vous;

10. *Pariseko, Bordeleko, Tolosako xoko maitetan gogoz elgarrekin berriñ ibil, harat-hunat; abalgerik gabe edozer aipha (...)*

(on va) se promener à nouveau ensemble par la pensée dans les coins bien-aimés de Paris, de Bordeaux, de Toulouse; (on fait) mention de toute chose sans honte (...)

11. *Bazkal ondo ginauden beraz egun hartan, jateko lekutik pipatzekeorot aldatuak, hemen alki guri batzuetan jarririk errara;*

Nous venions donc d'avoir déjeuné ce jour-là, (et nous étions) passés de la salle à manger au fumoir, où (nous nous tenions) assis sur des sièges moelleux, ventre en avant;

12. *hunek athermaldi, harek zirto, bertzeek irri, itsas haize gaziak xixtaka perekatzen ginintuela.*

celui-ci (y allait) d'une plaisanterie, celui-là d'un bon mot, et les autres de rire, tandis que le vent de mer piquant et salé nous caressait (ou: le vent de mer salé nous caressait de ses piquêtes).”

Un texte basque peut se révéler redoutable au traducteur inexpérimenté lorsque, comme ici, le style elliptique se conjugue à une parfaite maîtrise des caractères propres à la langue et de l'expressivité du style, dans l'audace décapante et en même temps nostalgique du propos. Le prosateur, décrivant une réunion d'anciens étudiants de médecine et pharmacie, met en place l'atmosphère propice au sujet un peu scabreux pour l'époque, et qui fit alors scandale, que la conversation déroulera ensuite.

*

C H A P I T R E VI

Formes et marques des compléments.

1. Affixes, prépositions et conjonctions.

Comme pour l'ordre des mots dans la phrase et en liaison étroite avec lui, qui en dépend très largement (voir chapitre III), les deux langues s'opposent à peu près intégralement pour la manière de marquer la fonction grammaticale des termes et syntagmes (groupe de mots remplissant globalement une fonction syntaxique unique par rapport à un autre terme ou un autre syntagme), sujets, compléments et subordonnés. Encore faut-il distinguer, du moins pour le français, les termes dont la fonction est indiquée par la seule place dans l'ordre des mots (sujet, objet direct, attribut) ou le simple détachement (virgule à l'écrit), et tous ceux, mots, groupes de mots ou propositions, qui établissent le lien de dépendance à l'égard du terme qu'il complètent au moyen d'autres "mots" qui n'ont d'existence que par ce rôle de lien grammatical, y apportant aussi des valeurs de sens plus ou moins précises: les prépositions pour lier ou introduire les infinitifs et substantifs, les subordonnants (relatifs, conjonctions et locutions conjonctives) pour les phrases insérées dites "propositions subordonnées".

Mais le basque, qui ignore totalement la catégorie de la "préposition" que le français (comme les autres langues romanes) a héritée pour une part du latin, et l'a beaucoup augmentée au cours de sa propre histoire, exprime toutes les fonctions nominales principales par les suffixes de déclinaison (certaines des "prépositions" du français demandant cependant à être traduites par des tournures nominales). Quant à la subordination, le basque use très peu de termes comparables aux "conjonctions" du français introduisant la proposition, la plupart des types de subordonnées s'exprimant par des suffixes verbaux; de plus,

ceux-ci sont aussi pour la plupart directement en relation avec les suffixes de la déclinaison: les exemples des chapitres IV (relatives) et V (complétives et circonstancielles) montrent les changements considérables que la traducteur doit faire subir à la phrase pour passer d'une langue à l'autre. Ils ne concernent pas seulement l'ordre des mots, mais toutes les marques des fonctions grammaticales, dans leur nature même: "mots" séparés seuls ou en "locutions" en français, sauf parfois pour les vestiges de la déclinaison latine conservés dans les pronoms; affixes et généralement suffixes en basque.

Il est prévisible que les valeurs sémantiques attachées à ces morphèmes, lexicaux ou affixes, ne correspondront pas toujours, et loin s'en faut. Les emplois de "à" par exemple auront des correspondances très différentes en basque selon qu'ils expriment: 1) la fonction de l'actant "bénéficiaire", où le basque mettra le suffixe de datif; 2) le sens de lieu ou plutôt l'un des divers sens locatifs (lieu où l'on est, où l'on va etc...) où le basque mettra selon le sens, avec beaucoup de précision sémantique, l'un des divers cas "locatifs" de sa déclinaison; 3) d'introducteur d'infinitif avec diverses valeurs selon la nature du verbe ("apprendre à, tenir à, se mettre à..."). Non que le bilinguisme, réservé pendant une période historique très longue à certains secteurs - éventuellement très influents comme le clergé - de la société basque, et depuis moins d'un siècle généralisé à l'ensemble des locuteurs, n'ait eu ici aussi des conséquences, le plus souvent fâcheuses si l'on n'y prend garde: la confusion qui règne en français dans l'emploi de "avec", entre sens d'accompagnement et de moyen, aidée par la relative proximité sémantique qui par ailleurs l'explique, déstabilise aussi chez nombre de locuteurs l'emploi des cas "sociatif" (ou "comitatif") et "instrumental" basques (voir aussi pour les compléments "d'agent" de passif le chapitre III.6); les subordinées et subordinants ont tendance à se calquer, parfois inutilement et contre le "génie" de la langue, sur les modèles romans.

Le traducteur devra prendre conscience que deux notions en apparence identiques peuvent ne pas correspondre parfaitement: ainsi pour la nuance que le français est particulièrement apte à exprimer (et la variété de ses prépositions et locutions prépositives n’y est pas pour rien), et la précision qui correspond davantage, quitte à souligner les contours et rendre ainsi la nuance moins “nuancée”, au système grammatical du basque comme à la configuration sémantique de son lexique. La traduction, pour beaucoup de langues et particulièrement pour le basque et le français, peut imposer au traducteur le passage d’un univers mental à un autre tout différent. La manière dont chaque langue a organisé et utilise les marques de fonction des mots et propositions, avec toutes ses conséquences dans l’ordre et l’architecture de la phrase, l’illustre particulièrement.

*

2. Prépositions françaises et déclinaison basque.

2.1. Les fonctions “directes” ou dépourvues de préposition du français, à savoir le sujet, l’objet “direct” et l’attribut (quand il ne s’agit pas de certaines formes pronominales à fonction “indirecte” héritées de la déclinaison latine), ont évidemment en basque pour correspondants les premiers cas de la déclinaison. Ce qu’on nomme “l’ergativité” de la langue basque se définit par les faits suivants: 1° le cas “minimal” ou “non marqué”, le mot n’ayant aucun suffixe quand il est indéterminé (mais *-a* au singulier et *-ak* au pluriel quand il est déterminé), dénommé “nominatif” ou “absolutif”, marque et traduit comme on sait le sujet d’intransitif aussi bien que l’objet de transitif du basque (outre ses emplois avec des mots autres que ceux qui représentent les actants: voir par exemple les participes “parfaits” au Chapitre IV) ainsi que l’attribut; 2° l’ergatif ou “actif” (marqué par *-k* à l’indéterminé précédé d’un *-e-* de liaison après consonne,

-*ak* au singulier, identique au pluriel de nominatif, -*ek* au pluriel) donne toujours le seul sujet de verbe transitif. Ce rappel de faits certes élémentaires, mais d'importante conséquence quant à la distorsion structurelle et stylistique qu'ils entraînent dans le texte traduit, peut s'illustrer par les phrases suivantes:

P63 avec sujet intransitif (nominatif) et son attribut (nominatif):

“Ce livre est illisible”: *Liburu hori ezin irakurria da.*

P63' avec sujet transitif (ergatif) et objet (nominatif):

“Mon voisin a acheté ce livre”: *Auzoak liburu hori erosia du.*

P63'' avec sujet (ergatif) pluriel et objet (nominatif) pluriel:

“Mes voisins ont acheté les trois livres”: *Ene auzoek hiri liburuaek erosi* (ou selon l'aspect: *erosiak*) *dituzte.*

2.2. Le partitif en basque et en français.

La notion même de partitif et l'emploi du cas correspondant en basque diffèrent considérablement de ce qui est ainsi nommé en français, à savoir le sens du “non nombrable” indifféremment à sa fonction, introduit par la préposition “de” et en ce sens “indirect”: sujet dans P64 “Du pain était sur la table”, attribut du sujet dans P64' “Ce qui coulait n'était que de l'eau”, objet dans P64'' “J'ai demandé du pain”, circonstanciel dans P64''' “La table avait été nettoyée avec de l'eau”. On se rend compte que la traduction basque donne à tous ces termes le cas correspondant à leur fonction réelle:

P64 *Bazen ogia mahi gainean.* Cette tournure permet d'éviter la confusion avec le simple *Ogia mahi gainean zen* qui signifie nettement “Le pain (déterminé et non partitif) était sur la table”.

P64' *Zariona etzen ura baizik.* Dans cette phrase pourtant le partitif est présent dans le mot adverbial *baizik* “que, seulement”.

P64” *Ogia galdegin (galdegina) dut.*

P64”” *Mahia urez ikuzia (ikuzirik) izana zen.*

Le cas partitif du basque, toujours construit sur l’indéterminé, qui recoupe alors le sémantisme français du “non nombrable”, exprimé par le suffixe *-ik* ou *-rik* avec l’habituelle consonne de liaison après voyelle finale de mot, est un substitut du nominatif (sujet d’intransitif ou objet de transitif) dans les seules phrases négatives et interrogatives. On peut certes marquer que le nom sur lequel porte l’interrogation est déterminé:

P65 *Ukan duzua ura?* “Avez-vous reçu l’eau” (celle dont nous avons parlé, que vous attendiez etc.). Mais la question du français portant sur un indéterminé appelle le partitif basque:

P65’ *Baduzua urik?* “Avez-vous de l’eau?” C’est même ce qui explique le célèbre *uric* que le pèlerin Aimeri Picaud donne pour traduction du latin *aquam* dans son petit lexique (1140): il s’agissait d’apprendre au voyageur non basque comment demander à boire, sans que le dit pèlerin ait apparemment saisi le moins du monde la nature de l’emploi grammatical du partitif basque qu’il avait entendu et noté!

Il en va de même obligatoirement en phrase négative:

P65” *Ezta, ez tut urik* “Il n’y a pas, je n’ai pas d’eau.” Cette construction apparaîtra même avec des termes fort bien déterminés:

P65””: “Je n’ai pas trouvé ce livre que vous m’aviez demandé” admet la traduction sans partitif *Galdegin zinautan liburu bura ez tut aurkitu*, mais aussi fort couramment le partitif: ... *liburu hartarik ez tut aurkitu*.

Le partitif basque en navarro-labourdin et souletin est par ailleurs confondu avec la forme en *-rik*, “euphonique” (pour éviter les cacophonies comme *-etatik*) ou non, de l’élatif, en principe *-tik* (en souletin et parfois anciennement *-ti* qui s’en différencie), documentée dès le basque médiéval navarrais avec un *errege baitarik* (1415) “du consentement du roi”. Confusion

tardive ou origine commune, le problème est posé. De plus l'extension de l'emploi du cas partitif en basque dépasse très largement, comme pour bien d'autres suffixes, la déclinaison nominale, et il en sera question plus loin dans les formes de subordination.

2.3. Traductions des principaux emplois de la préposition “de”.

En raison de la multiplicité de ses emplois en français et d'autres langues romanes, “de” est tenu par les grammairiens pour une préposition “vide” de sens et “à tout faire”, même si le sens latin premier indiquant la provenance et l'origine, et aussi le sujet d'un propos - *De rerum natura* “(au sujet) De la nature” -, lui reste lié avec les verbes de mouvement etc. La traduction en basque des termes introduits ou liés par “de” dépend de leur fonction grammaticale et de la valeur de sens qui y est attachée:

1° La fonction la plus ordinaire de “de” est de faire les compléments du nom dits “déterminatifs”, équivalents français du “génitif” latin, qui se traduisent aussi en basque par le génitif, possessif ou locatif selon la nature de la relation sémantique, ou la simple juxtaposition au cas “zéro” (c'est-à-dire “nominatif indéterminé” en basque) valant “génitif non marqué”. Ce génitif basque précède le terme complété sauf exceptions stylistiques (voir plus haut Chapitre III 2.C): *elizaren boterea, etxeko athea, etxe oihala, liburuen irakurtzea* traduisent successivement “le pouvoir de l'église, la porte de la maison, le linge de maison, la lecture des livres”.

La polyfonctionnalité des suffixes basques, qui n'est pas sans analogie avec celle des prépositions romanes mais moins étendue et pour des emplois souvent différents de celles-ci, permet à un même affixe de représenter des valeurs différentes selon la structure grammaticale où il est impliqué, d'où la place des suffixes dans la subordination par exemple. Avec les noms et

infinitifs, les suffixes des génitifs basques, seuls ou combinés à d'autres suffixes, expriment ainsi des fonctions particulières: *-ko* indique la destination “pour” (prolatif) dans *etxekeo*, *hemengo*, *irakurtzeko* “pour la maison, pour ici, pour lire”, et *-ren* de *aitaren* en souletin équivaut au combiné de “prolatif” des autres dialectes bâti sur ce même génitif, commun *aitarentzat*, bas-navarrais *aitarendako* “pour mon père”. Pour le complément de “matière” il s'ajoute à l'instrumental: *zurezko mahia* “la table de bois”, et aussi “la table en bois” en français.

2° Le sens d'origine et de mouvement du *de* latin indiquant “le lieu d'où l'on vient”, avec des verbes de mouvement comme “venir (si ce verbe n'introduit pas un “passé proche”: voir Chapitre IV.3.1), sortir, descendre” donne toujours en basque le cas dit précisément “élatif” (la préposition latine *e* ou *ex* étant spécialisée en ce sens; on dit aussi “ablatif” du latin *a* ou *ab* indiquant la provenance), l'un des trois cas locatifs exprimant la relation de “lieu” réelle ou figurée de la déclinaison: *-tik* au singulier, en navarro-labourdin *-etarik* (au lieu de *-etatik*: voir plus haut) au pluriel, et de même *-(e)tarik* à l'indéterminé: “venir de là, sortir de la maison, descendre des nuages, s'arrêter de lire, déduire (conclure) de quelque chose” sont *hortik jitea*, *etxetik atheratztea*, *bedoietarik jaustea*, *irakurtzetik gelditzea*, *zerbaitetarik ondorioztatzea* etc. Le même cas dans le même sens correspond aux expressions adverbiales comme “(vu) de loin, d'ici, de côté” *urrundik*, *hemendik*, *bazterretik* (*ikusirik*, ou *ikusita*).

Mais si le sens de l'expression implique non un quelconque mouvement ou origine, fût-ce celle d'un regard, mais une manière d'être, dans “de côté (par exemple “posé sur le côté” etc.), de front, de dos”, le basque utilise le cas instrumental, qui indique aussi dans la déclinaison la manière (comme ailleurs les suffixes adverbiaux *-ka*, *-ki* et *-la*): *sabetsez (bazterrez)*, *bekoz (kopetaz)*, *bizkarrez*, en emploi adverbial, si le sens l'admet, on pourrait dire aussi *sabeska*, *bazterka*, *bizkarka*. Le basque en ce cas

ne distingue pas la “manière” et le “moyen”, sens propre de l’instrumental, puisque ces formes peuvent signifier aussi selon le contexte “au moyen du côté, du front, du dos”.

3° Le *de* latin pour dire le “sujet”, c’est-à-dire aussi la “matière” d’un propos, d’un livre etc., proche du sens d’origine, a donné un emploi particulièrement littéraire, dans les titres d’ouvrages, de chapitres etc.: *Des menteurs* (chapitre IX du Livre I des *Essais* de Montaigne), *Discours de la Méthode* etc.; et dans la langue courante les expressions “parler de, discourir de, penser quelque chose de” au sens de “au sujet de”. Dans ce sens le basque utilise encore l’instrumental, et traduit toutes ces expressions successivement par: *Gezurtiez*, *Metodoaz*, et *zerbaitez mintzatzea*, *bitz egitea*, *uste ukaita* ... Dans certaines expressions comme “écrire sur”, et très fréquemment dans la langue courante “de” en ce sens se voit suppléer par “sur”: si en basque le calque *gainean* (littéralement “au haut de, au-dessus de”) a tendance à se répandre, la valeur sémantiquement toujours concrète des mots basques doit, en bonne langue, l’interdire dans cet emploi du “de” latin ou français, au profit du seul instrumental:

P66 “Je voudrais vous dire ce que je pense de ce livre et de la manière dont il a été écrit”: *Erran nahi nautzuke liburu hortaz eta idatzia* (ou *idatzirik*) *izana den moldeaz zer uste dutan*.

On peut citer nombre d’exemples des auteurs anciens pour cet emploi, comme cette phrase de la dédicace d’Axular (1643) à l’archevêque de Tours et Premier Aumônier de Louis XIII Bertrand d’Etchaz:

Eta çure prestutasunaz, oboreaz, eta aiticineco eta ondoco, fama on famatuaz, norc cer erranen du?

“Et au sujet de votre dévouement, de votre honneur, et de votre bonne renommée fameuse de votre temps comme par la suite, que dira-t-on?” (littéralement “qui dira quoi?”).

4° Toute une série d'emplois de "de" très fréquents, pour introduire des infinitifs français dits "de narration" (P67 "Grenouilles aussitôt de sauter dans les ondes", exemple fameux de La Fontaine), des suites de verbes impersonnels (P68 "Il est impossible de se faire entendre ici"), des infinitifs compléments d'objet (P69 "J'accepte de lire ce livre"), des adjectifs (P70 "Il n'y a rien à dire, ce livre a quelque chose (ceci) de bon"), s'interprètent en basque par d'autres formes et d'autres cas de la déclinaison:

P67 *Eta igelek berehala uretara jauzi*. Le mot *jauzi* est un nom indéterminé "saut" valant radical verbal, comme plus loin *lasterr* "course, vite", et le radical verbal nu est alors en basque l'équivalent de "l'infinitif de narration"; ainsi dans cette séquence d'Axular (1643) prise dans le même texte que précédemment:

Guztiac çure gana laster. Çuri bere arrencurac, eguitecoac, coaitac, eta ondicoac conta. Eta çuc guztiac arraiqui eta alegueraqui errecibi. Çuburqui conseilla, quida, gouerna eta burutan athera.

"Tous de courir vers vous, de vous faire le récit de leurs préoccupations, de leurs affaires, de leurs soucis et de leurs malheurs; et vous de les accueillir tous d'un visage riant et joyeux, de les conseiller avec sagesse, de les guider, de leur tracer une ligne de conduite et au bout du compte de les tirer de là."

P68 *Nork bere buruaren entzun-araztea ezin da hemen*: "il est impossible que chacun ici se fasse entendre". Le basque n'a pas de tournure impersonnelle proprement dite, et l'infinitif est interprété comme sujet "réel" du verbe, au nom verbal nominatif.

P69 *Liburu horren irakurtzea onhartzen dut*: "J'accepte de lire ce livre-là". Même cas ici pour un véritable "complément d'objet" du verbe.

P70 *Erraitekorik ezta, liburu horrek badu zerbait (hau) onik*: "Il n'y rien à dire, ce livre a quelque chose (ceci) de bon". Le basque met le partitif.

Mais avec “de plus, de moins” le mot apparaît sous le degré comparatif et sans marque: *bat gutiago* “un de moins!” (expression courante et titre d’un célèbre pamphlet clérical à la mort de Jules Ferry).

2.4. Traductions des principaux emplois des prépositions “à” et “pour”.

Dérivés au départ du sens locatif de *ad* latin indiquant le “mouvement vers” quelque lieu, quelque chose, quelqu’un, donc contraire à celui de *de*, les emplois de *à* en français ne sont pas moins variés. Et leurs correspondants basques, de même, se trouvent dans divers cas de la déclinaison, et quelques postpositions, selon la fonction réelle et le sens impliqués par les termes reliés, mais tout d’abord aux cas locatifs ou autres, s’il s’agit des compléments dits “circonstanciels”, et au datif qui représente la fonction de l’actant “bénéficiaire”.

1° S’il s’agit du sens premier de “mouvement vers”, le cas adlatif ou allatif s’impose, indiqué en basque moderne par *-(e)ra* au singulier, *-etara* au pluriel, *-(e)tara* à l’indéterminé (la voyelle de liaison intervient après consonne), une consonne finale *-t* qui peut être utile euphoniement apparaissant en bas-navarrais. Le complément peut être un nom précédé de “à” ou un infinitif sans préposition impliquant le même mouvement: (*banoa*) *etxera(t)*, *banoa irakurtzera*, *lo egitera* “Je vais à la maison, je vais lire, dormir”.

2° a) Lorsque “à” exclut le mouvement et indique simplement le lieu ou le temps fixe, avec souvent le sens de “en, dans”, la déclinaison basque utilise le cas correspondant, à savoir l’inessif: “aller à Paris” *Parisera joaitea* s’oppose ainsi à “être, vivre à Paris” *Parisen izaitea*, *bizitza*; de même dans les expressions de temps et de lieu comme “au pays, à l’église, à midi, à dix heures, au travail” *herrian*, *elizan*, *eguerditan*, *hamarretan* (ou *hamar orenetan*), *lanean*. Toutes les expressions de lieu et de temps “immobile”

dépourvues en français de préposition introductrice, y compris un certain nombre de tours, parfois lexicalisés en prépositions ou adverbes, s'expriment de même: "l'après midi, le matin, ici, là-bas, dedans, dehors, l'année prochaine" sont *arratsaldean* (ou *arrastirian*), *goizean*, *hemen*, *han* (ces deux termes étant d'anciens démonstratifs à l'inessif), *barnean*, *kampoan*, *heldu den urtean*.

b) Cette dernière expression a supplanté l'ancien *geurtz*, dans une série d'expressions référant au temps où le rôle d'inessif est tenu par l'instrumental: *jaz*, *gauaz eta egunaz*, *bi orenez* "l'année dernière, de nuit et de jour, en deux heures" (voir plus haut Chapitre II.2). Lorsque les expressions introduites par "à" expriment une manière d'être ou de faire, c'est encore l'instrumental basque qui s'impose: "à loisir, à la main, à cheval, à pied" *astiz*, *eskuaz*, *zaldiz*, *oinez*; de même "à force de lire" *irakurri* ou *irakurriaren bortxaz*. Cependant l'on dit *urratsean* "au pas" (manière) qui s'oppose à *urratsaz* "au moyen du pas"; mais *lasterrez* "à la course, en courant" tandis que *lasterrean* peut laisser entendre "durant la course" si le contexte l'admet. Avec ces expressions, l'on approche aussi des tournures adverbiales, que le basque construit le plus souvent sur *-ka* ou *-ki*: "à petits pas" *urrats ttipika*, "à la course, en courant" *lasterka* (voir plus haut Chapitre II). Le partitif intervient dans "à jeun" *barurik* comme dans "tôt, de bon matin" *goizik*. Pour dire "se tenir au soleil, au clair de lune" la construction est à l'adlatif indéfini: *iguzkitara*, *ilhargi xuritara egoitea*.

c) De nombreux tours verbaux, adjectivaux ou nominaux de sens divers introduisant un infinitif avec "à" appellent des constructions basques également diverses. Pour les verbes: "apprendre à parler etc." demande l'inessif indéterminé: *mintzatzzen* (etc.) *ikastea*; "se décider à parler, réussir à parler, donner à manger" un adlatif *mintzatzera deliberatzea*, *mintzatzera beltzea*, *jatera emaita*. Pour les adjectifs: "agréable à voir, lire" se traduit avec un nom verbal au destinatif à valeur de "pour", *ikusteko*, *irakurtzeko gozagarri*; de même dans les tours à verbe

“être” ou “avoir” indiquant un but comme “(avoir) être à lire, à faire” *irakurtzeko, egiteko izaitea (ukaitea)*; parfois “à” s’entend comme un terminatif “jusqu’à” additionné d’un inessif, dans “faible à ne pas tenir debout” *xutik ezin egoiteranokoan abul*. Pour les noms: “l’esprit à travailler” se dit *gogoa lanean* à l’inessif (mais l’adlatif est possible *gogoa lanera*), “une chaleur à étouffer” au destinatif *ithotzeko beroa*. Mais des tournures quasi lexicalisées peuvent demander une traduction par périphrase: “l’ennemi à vaincre” peut être rendu par *garhaitu behar den etsaia*, alors que *garhaitzeko etsaia* peut laisser entendre “l’ennemi (capable) de vaincre”.

d) Lorsque “à” introduit un complément nominal déterminatif indiquant un caractère, comme “la maison à volets rouges”, la basque dispose de trois tournures dont l’emploi relève de l’usage ou du choix stylistique: 1° il peut se contenter, si le complément fait un groupe nom-épithète comme ici, de la simple postposition, comme pour une simple épithète (ce qui est grammaticalement le cas): *etxe leiho gorria* (tour abondamment documenté dans les citations médiévales: *Sancius begi ederra* “Sanche Bel-Ceil”, 1080: voir ci-dessus Chapitre II.3.2); 2° le groupe ou le nom est suffixé dialectalement en sociatif et en génitif “locatif” et antéposé: *leiho gorriekilako etxea* (voir plus haut Chapitre I.2); 3° la dérivation en *-dun* est souvent utile: *etxe leiho gorriduna*, “la vache à sonnaille” *behi joalduna*. D’autres constructions se font par simple antéposition.

3° Si “à” introduit l’actant bénéficiaire (parfois dénommé “complément second” en français), le basque adopte la construction dative (pour les affixes datifs inscrits dans le verbe conjugué, voir Chapitre III.5): “parler à quelqu’un” *norbaiti mintzatzea*; même chose pour les constructions nominales du type “attention à cela” *kasu horri*, “la dédicace de Lissarrague à Jeanne d’Albret” *Leizarragaren eskaintza Joana Labriti*.

L'une des questions particulières de la traduction basque moderne est celle des vrais et "faux" datifs: il faut entendre par là les vrais "actants bénéficiaires" d'une part, qui appellent normalement la construction dative, et peuvent aussi s'ajouter à des actants objets avec les verbes transitifs, dont le modèle est "donné quelque chose à quelqu'un" (de *datum* latin "donné" au neutre a été fait "datif"), *norbaiti zerbait eman*; et d'autre part les simples compléments d'objets construits "indirectement", comme les objets "de personne" en espagnol - et l'origine de la confusion est évidemment là, tendant à passer des dialectes d'Espagne à ceux de France -, et jusque dans le français classique du XVIIème siècle: les grammairiens citent, toujours avec complément de personne, des tournures courantes à cette époque comme "aider, toucher, empêcher etc. à quelqu'un, prier à Dieu"... Comme dans les dialectes d'Espagne ou cet ancien français, on entend dire maintenant *deitu dio, lagundu dio* au lieu des habituels *deitu du, lagundu du* "il l'a appelé, il l'a aidé". Seuls sont corrects les tours *alaba deitu dio, semea lagundu dio (dauko)* pour traduire littéralement "il lui a appelé sa fille, il lui a aidé son fils" (tournures que le français n'admet pas telles quelles), où l'on retrouve le vrai datif basque. La construction des objets personnels ou "faux datifs" doit être absolument distinguée de celle des verbes dits "datifs", qui ne se construisent qu'avec un bénéficiaire: "parler à quelqu'un, à son chat" etc. *norbaiti, gatuari mintzatzea...*

En plus de tous les verbes transitifs qui demandent un objet et admettent un "bénéficiaire" au datif, le basque connaît effectivement des verbes intransitifs naturellement datifs, et que par le même calque roman on tend à construire avec objet "direct", c'est-à-dire "nominatif" en basque, ce qui ne peut être tenu en bonne langue que pour une faute: *jarraikitze* "suivre", *lotze* "lier" (mais au sens de "panse" le même verbe est transitif), *jazartze* "se révolter", *oldartze* "agresser, attaquer", *ihardokitze* "résister", *behatze* "faire attention, regarder, contempler",

eratxikitze “tenir à”. Dans le proverbe n°33 d’Oyhénart *Arraica abunzari, agozque caparrari* “Suis la chèvre, elle te jettera dans le (littéralement “au”) buisson”, le premier verbe “suis” porte la marque *-a* du datif de *abunzari* (littéralement “à la chèvre”) mais pas le second, le datif de *caparrari* étant mis pour rimer à la place d’un plus naturel adlatif; la langue moderne mettrait *gaparrera*.

4° La préposition “pour” dont le sens premier est de désigner un destinataire ou une destination n’est pas sémantiquement très éloignée de “à”, et le basque donne assez souvent la traduction des termes introduits par “à” et “pour” par le même procédé: principalement les formes du cas “prolatif” (sur *pro* ancêtre étymologique de “pour”), ou du destinatif en *-ko* et leurs combinaisons. Cette préposition introduit principalement en français des termes, noms ou pronoms, exprimant la personne ou la chose à qui ou à quoi quelque chose est destiné (“un livre pour les enfants, pour eux”), des infinitifs indiquant la destination ou le but assigné à un acte, un objet, ou une personne (“se lever pour parler, un livre pour apprendre, un berger pour garder les brebis”), des adjectifs ou noms suivant des verbes d’appréciation comme “tenir pour, passer pour” (“tenir quelque chose pour valable, passer pour un grand homme”), et aussi des adjectifs ou des adverbes dans des tournures plus ou moins figées où le sens de destination peut se trouver dilué (“pour de bon, pour de vrai, pour toujours, pour longtemps”). La traduction basque se rend dans la plupart des cas par les formes du cas prolatif, ou par le destinatif.

a) Le prolatif basque peut être “simple” en *-tzat*, ou construit sur le génitif possessif *-rentzat*. Le suffixe *-ko* à sens destinatif y est adjoint dans des emplois dialectaux, particulièrement bas-navarrais: le premier se réalise ainsi en *-tako*, *-tzako*, *-kotzat*, pour le second seul *-rendako*, pluriel *-endako* est utilisé en bas-navarrais.

1° Le prolatif simple s'applique aussi bien aux noms qu'aux adjectifs dans les expressions du type “élire, choisir, tenir pour, à titre de”:

P71 “Ils avait choisi pour demeure une ancienne fabrique, et y menaient une vie qu'ils tenaient pour agréable”: *Egoitzatzat (egoitzatako) landegi zaharr bat hautatua zuten, eta han gozotzat zadukaten bizia zeramaten.*

La langue courante, par l'adjonction de *-ko*, exprime ainsi le but aussi bien que la cause: *zertako? hortako* comme en français “pourquoi? pour cela” peut signifier aussi bien, selon le contexte, “à cause de quoi?...” que “dans quel but? etc.”

2° Le prolatif sur génitif dit aussi “d'intérêt” traduit les personnes ou les êtres à qui quelque chose est destiné:

P72 “Ce livre avait été acheté pour vous”: *Liburu haur zuretzat (zuretako) erosia (ou erosirik) izana zen.*

Le souletin peut exprimer cette relation “prolative” par le seul génitif possessif, comme dans cet exemple du poème n°XI d'Oyhénart (1657): (...) *Eder eztena / Hi bezalaco ederraren.* “Ce qui n'est pas beau pour une belle comme toi.”

b) Le destinatif en *-ko*, suffixe polyvalent du génitif dit “locatif” en basque, intervient seul (à part les combinaisons signalées ci-dessus) quand “pour” indique une direction, un projet, un but, sous forme nominale ou infinitive. Dans ce sens il recoupe le simple génitif locatif: le titre du livre de Tartas (1666) *Onsa hilceco bidia* “Le chemin pour bien mourir” s'entend aussi comme “chemin de la bonne mort”, et de même les innombrables “chemins de Paris, de Pampelune, d'Ascain, de Compostelle, de la montagne” et... de tous les autres lieux dont le territoire basque est comme tout autre parsemé: *Parisko, Iruñeko, Azkaingo, Kompostelako, mendiko bidea*. La construction sur adlatif *-rako*, qui n'apporte souvent, quoi qu'on ait dit, guère de précision sémantique par rapport à ces expressions on ne peut plus claires et documentées partout en abondance, est extérieure

à l'usage habituel, et procède le plus souvent d'une intention littéraire plus stylistique que sémantiquement nécessaire. Elle se justifie dans des cas où "pour" indique une destination sans référence au chemin: "un bateau pour l'Amérique" *Ameriketarako untzi bat* s'oppose alors à *Ameriketako untzi bat* "un bateau d'Amérique".

Les constructions infinitives ou autres, indiquant but, destination, intention introduites par "pour", "à" ou "de" se traduisent en général de même: "le chemin pour aller à la plage" *ondartzera joateko bidea*, "manger pour vivre" *jatea bizitzeko*, "la salle à manger" *jateko sala*, "l'intention de lire" *irakurtzeko xedea*.

La notion de limitatif dans le temps amène la même construction: P73 "Je serai rentré pour midi et pour lors le temps se sera éclairci" *Eguerdiko sartua izanen niz eta orduko aroa argitua izanen da*. Il en est de même pour des expressions adverbiales temporelles non limitatives comme "pour longtemps" *bebingo*, "pour toujours, pour l'éternité" *betiko*, *behin betiko* ou *egundainoko*.

c) Le français utilise encore "pour" avec des valeurs sémantiques particulières, parfois opposées, où le basque doit faire intervenir d'autres formules ou d'autres cas de la déclinaison. On peut retenir:

1° l'idée de cause:

P74 "Il avait perdu sa voix pour avoir parlé trop fort, et son livre pour trop de hâte à son départ", le basque traduisant la cause par un participe partitif si c'est un verbe, et par la postposition *gatik* si c'est un nom: *Mintzoa galdua zuen azkarregi mintzaturik, eta liburua abiatzean lehia sobera gatik*; "pour cela, pour avoir compris cela" *horren gatik, hori entzuna ukana gatik* (Voir plus haut Chapitre V.4.4.2);

2° l'idée contraire de concession, comme dans la célèbre phrase de Molière:

P74' "Ah! pour être dévot, on n'en est pas moins homme", le basque procède exactement de même (selon le

principe général qui fait que le sens se déduit du contexte et pas toujours des mots seuls et de leur construction grammaticale): *Ha! elizatiarr izana gatik* (ou *izan arren*), *ezta norbait gutiago gizon!* On dit de même “pour cela, pour autant” *horren gatik*, *hoinbertzereen gatik*, avec des sens opposés selon le contexte. C’est encore une idée d’opposition qui commande les expressions comme “pour lui, quant à moi”, que le basque explicite avec *aldiz*, instrumental figé et postposé au sens littéral de “à (son, mon) tour”: *hark aldiz*, *nik aldiz*, où le substantif ou pronom prend le cas de sa fonction (ou de celle du terme auquel il est apposé) dans la phrase (ici ergatif).

P.74” “Pour cette opinion, j’en dénonce l’injustice”
Aburu horri aldiz, salatzen daukot (diot) zuzengabea.

3° des expressions figées du type “pour de bon, pour de vrai” trouveront comme équivalent un instrumental *zinez* ou un dérivé adverbial *egiazki* (et une formule dialectale par abréviation qui peut encore se trouver: *eiki*, contraction de *egi(a)ki* “véritablement”).

2.5. Les prépositions “par” et “avec”: instrumental et sociatif.

Pour des raisons à la fois historiques, dans le passage du latin au français, et sémantiques en raison du voisinage des sens de “moyen” et “accompagnement”, l’emploi des prépositions “par” hérité du *per* latin et “avec” qui a pris la place de *cum* latin se confond parfois. Par imitation, celui des cas correspondants de la déclinaison basque, qui distingue nettement entre “instrumental” ou “médiatif” pour le moyen et “comitatif” ou “sociatif” pour l’accompagnement, peut tendre à la même confusion.

2.5.1. La préposition “par” prend plusieurs valeurs et marque plusieurs fonctions qui correspondent à autant de traductions distinctes en basque:

a) elle introduit le “complément d’agent” du verbe passif (relayée parfois par “de” et plus rarement “à”), que le basque considère comme un vrai “sujet” actant et met à l’ergatif, malgré des exemples fréquents de traduction par l’instrumental (voir plus haut Chapitre III.3.7): “mangé aux mites” *biphiek jana*;

b) hors du cas des phrases passives et participes de même sens, elle exprime dans son emploi le plus courant le complément de “moyen” ou “d’instrument”, et se trouve alors traduit par le cas correspondant “instrumental” ou “médiatif” (mot qui fait allusion au “moyen”): “blessé par balle” *balaz̄ zauritua*; “maison construite de ses (propres) mains” (*bere*) *eskuaz eraiki etxea*; ce sens peut être plus ou moins figuré dans des expressions comme “appris par cœur” *gogoz ikasia*; la préposition peut se trouver omise dans des expressions figées: “cousu main” *eskuaz josia*;

c) il a été vu plus haut que les expressions temporelles construites sur “par” (ou d’autres prépositions avec la même valeur temporelle) appelaient aussi l’instrumental: “par beau temps, de jour et de nuit, etc.” *eguraldīz, gauaz̄ eta egunaz̄* (on dit aussi très couramment au même sens en indéterminé *gau eta egun*);

d) “par” indique un “lieu où l’on passe”, équivalent alors de “à travers”, ce que le basque traduit normalement par un inessif suivi de *gaindi* élatif archaïque de *gain* “dessus”, et aussi par un simple élatif tout de même moins précis:

P75 *Auzo herriranoko bidea hartu zuen oihanean gaindi* (ou *oihanetik*): “Il prit le chemin jusqu’au village voisin par (à travers) la forêt” (on peut dire *zeharr* “oblique” indéterminé pour “à travers”);

e) les nombreuses expressions adverbiales avec “par” (voir plus haut les constructions de même valeur avec “à”) sont rendues par les dérivés adverbiaux habituels: “par sauts, par vagues, par dizaines” *jauzika, uhainka, hamarika*;

f) la valeur de distributif dans les expressions comme “un (trois) livre(s) par individu” (“pour chacun”) appelle la dérivation en *-na* dans *liburu ba(t)na (hiruna)*.

2.5.2. La préposition “avec”:

a) elle empiète souvent sur le sens d’instrument et de moyen de “par” et doit alors retrouver normalement l’instrumental basque: “nettoyer le vestibule avec le balai” *jatsaz ezkaratzaren garbitzea*; “labourer la terre avec (ou “à”) la charrue” *lurraren iraultzea golde-nabarraz*;

b) au sens du *cum* latin, l’emploi spécifique de “avec” est pour exprimer l’accompagnement, d’un objet ou d’une personne, et c’est alors le cas dit précisément “comitatif” (mot qui renvoie à *cum*) ou “sociatif” (mot qui renvoie à l’idée d’accompagnement) que le basque utilise:

P76 “Il arrivait en toute hâte avec le livre qu’il avait eu la veille” *Lehia handian heldu zen bezperan ukana zuen liburuarekin*. La distinction entre l’instrument et l’accompagnement reste parfois faible: “lire avec des lunettes” *begitakoekin irakurtzea*.

L’idée d’accompagnement peut s’étendre à des sentiments, des notions morales ou intellectuelles, après verbe ou dans des constructions figées, où le basque devrait mettre de préférence l’instrumental “lire avec goût” *gostuz irakurtzea*, “parler de quelque chose avec grand plaisir” *zerbaite(ta)z mintzatzea atsegin handiz* mais on peut avoir aisément le sociatif:

P76’ “C’est avec plaisir que je réponds à votre précédente lettre” *Atseginekin dut* (ou *diot* au datif) *zure aitzineko eskutitzari ihardesten*.

Le basque met aussi le sociatif lorsque “avec” introduit une action conçue comme un échange entre sujet et complément: “parler, se disputer, se fâcher etc. avec quelqu’un, avec son voisin” *norbaitekin, auzoarekin mintzatzea, liskartzea, samurtzea* etc.

2.6. Autres prépositions et cas correspondants.

2.6.1. **Des noms à l'inessif**, du *in* latin indiquant un lieu sans mouvement, traduisent un grand nombre de compléments introduits par des prépositions et locutions prépositives liées à la notion de lieu (et de temps) et d'absence de mouvement, le terme utilisé apportant si besoin la précision de sens indispensable:

“en, dans, sur”: “en France et en Espagne” *Frantzian eta Espainian*, “dans ce livre(-là)” *liburu hortan*, “sur le sol (par terre)” *lurrean*.

Le terme à l'inessif est précédé du complément au génitif (ou du mot indéterminé valant génitif):

“sur, au-dessus de, en haut de la maison” *etxe* (ou *etxearen*) *gainean*, “dans, au-dedans de...” ... *barnean*;

“sous, en dessous de la table” *mahi* (ou *mahiaren*) *azpian*, “en bas” *beherean*,

“sur le côté, de côté (position)” *bazterrean*, *sabetsen*;

“entre (en position intermédiaire)” *artean*,

“parmi (au milieu de)” *erdian*,

“près de, auprès de” *ondoan*,

“devant, avant” *aitzinean*,

“derrière (à l'arrière de), après” *gibelean*; lorsqu'il s'agit de postériorité dans le temps on emploie *ondoan*: “après avoir lu le livre” peut se dire soit *liburua irakurri ondoan*, soit *liburua irakurri eta*; dans les dialectes d'Espagne surtout, “devant, derrière” se disent *aurrean* littéralement “en face”, *atzean* littéralement “à la trace”;

“durant, pendant” s'expriment simplement par l'inessif: “durant toute la nuit” *gau guzian*; la tournure lexicale est fréquente: “pendant la lecture” *irakurtzeko demboran*; pour “pendant ce temps” et les adverbes “entre-temps, cependant” le basque utilise le composé à l'inessif *bitartean* (littéralement “dans l'entre deux”), la variante *bitartean* - du composé ancien **bi-~~z~~-bi-*

(*t*)-*artean* - introduisant l'idée d'opposition de "cependant" au sens de "pourtant";

"au-delà (de)...; en deçà de..." ... *haraindian*, ...
hunaindian;

"dès (le lendemain)" appelle parfois (voir aussi plus loin) le nom à l'inessif suivi de l'identifieur *bere* également à l'inessif (en apposition liée): *biharamunean berean*;

"dehors, au dehors" *kampoan*; mais dans les expressions du type "hors de la maison, hors d'ici" le basque met l'emprunt roman sans marque précédé de l'élatif: *etxetik kampo*, *hemendik kampo*; on peut trouver aussi une expression opposant l'élatif au démonstratif à l'adlatif: *etxetik hara*, *hemendik hara(t)* (littéralement "de la maison, d'ici vers là-bas"); ainsi peuvent se traduire aussi les adverbes "dorénavant, désormais": *hemendik hara*, et aussi *hemendik aitzina*, *hemendik goiti* (voir ci-dessous); et de même au passé "à partir de ce temps-là" avec démonstratif lointain *handik hara* ...

2.6.2. Autres cas de la déclinaison.

Lorsqu'il y a point de départ ou point d'arrivée, donc une perspective de déplacement, comme dans l'exemple précédent, ou d'autres nuances étrangères à la notion de lieu ou de temps immobile et d'intériorité, le basque mobilise des cas adaptés à ces significations:

a) **l'élatif** pour toute idée de provenance:

"(venir) après" *ondotik*, "... derrière" *gibeletik*,

P77 "Après la joie venait la peine" (Apollinaire)
Bozkarioaren ondotik heldu zen bihotz-mina;

"d'après" (au sens de "à voir, à"): "d'après son visage"
haren aurpegitik (begitartetik); (pour "d'après" au sens de "selon" voir plus loin);

"dès le matin" (point de départ): *goizetik*; mais:

P77' "Dès midi sonné il avait quitté les lieux" qui implique une fin et non le début de quelque chose, le basque met

l'équivalent de "pour" (voir plus haut): *Eguerdi jo orduko lekuak hustuak zituen*;

"depuis (toujours)" *betidanik* (en fait c'est un composé lexicalisé avec le verbe conjonctif *dan* pour *den* au partitif), "depuis ce jour" *egun hartarik* (*hara* est sous-entendu, comme ci-dessus pour "dorénavant"); "depuis lors" *geroztik*; "d'avance, par avance" *aitzinetik*;

b) **P'adlatif** pour ce qui implique au contraire un "mouvement vers":

"aller hors du pays" *herritik kampa joaitea*, "aller près de la ville" *hiri ondora joaitea*;

"envers quelqu'un" *norbaiten aldera*; la préposition "contre" indiquant l'opposition (donnée d'ordinaire par l'emprunt *kontra*) peut se traduire de même: "(fâché) contre quelqu'un" *norbaiten aldera samurr*;

c) **P'instrumental** traduit des notions diverses:

"d'après, selon Untel": *holakoaren ustez*; au lieu de *ustez* "selon l'opinion, l'idée" un verbe subordonné au même cas est souvent de mise: *holakoak dionaz* littéralement "d'après, selon ce que dit Untel" (voir plus loin les marques de subordination), le choix étant affaire de style plus que de sens;

"vers tel lieu": des dialectes d'Espagne ont créé ou conservé un suffixe, de forme *-rantz* ou *-runtz*, pour indiquer la direction (*etxerantz* "vers la maison"); ceux de France ignorent ce suffixe et utilisent soit le simple adlatif, *etxe aldera*, soit avec un sens plus précis de "direction vers" l'instrumental *buruz* (littéralement "de tête" au sens de "tête tournée vers"), qui peut être précédé du datif ou de l'adlatif:

P78 "L'auto nous menait rapidement en direction de la frontière" *Beribilak bagineramatzan zalu mugara (mugari) buruz*;

voir aussi plus haut pour les valeurs de temps: *gauaz*, *egunaz* "de nuit, de jour", et les expressions de même forme: *jaz*, *geurtz*, *noiz* "l'an dernier, l'année prochaine, quand" etc...;

d) le **suffixe de limitatif** ou **“approximatif”** indique la limite d’un acte ou d’un état, traduisant donc la locution prépositive “ jusqu’à ”; il a diverses formes, depuis le simple *-o*, en passant par le plus courant *-no*, et la forme de “surdéclinaison” sur l’adlatif *-rano*, et même la forme moins utile *-ra(d)ino* construite sur l’adlatif dialectal *-rat* avec voyelle de liaison après consonne:

-o est figé dans le navarro-labourdin *arteo* avec fermeture vocalique régulière dans les expressions *sarri artio*, *bihar artio*, *etzji artio*, *ikus artio*: “(jusqu’) à tout à l’heure, à demain, à après-demain, au revoir”; il était sans doute d’emploi plus étendu selon le témoignage navarrais (1564) de Jean d’Amendux *Bitarteo...* “En attendant...” (les dialectes d’Espagne emploient *arte* sans suffixe de limitatif, ce qui fait que la forme navarro-labourdine classique tend à disparaître sous l’influence grandissante du basque péninsulaire; la langue ne l’a pas oubliée pour autant comme on le verra dans la subordination); pour dire “jusqu’à présent” le navarro-labourdin emploie depuis toujours *oraino*, qui s’emploie aussi pour l’adverbe “encore” (ou *berriç* quand “encore” a le sens de “à nouveau”), tandis que les dialectes d’Espagne mettent l’élatif *oraindik*, qui devrait dire logiquement “à partir de maintenant”, *oraitik* en navarro-labourdin;

-rano (et autres formes de surdéclinaison) reste la forme ordinaire dans les autres emplois: “aller jusqu’à la ville, jusqu’à cela” *hirirano*, *hortarano joaita*.

2.6.3. **Des postpositions** sans marque de déclinaison peuvent traduire diverses prépositions (dont elles sont alors les équivalents grammaticaux parfaits, et sans doute empruntés dans cet emploi):

kontra précédé du datif traduit “contre” dans le sens de lieu et position: *barresiari kontra* “contre le mur” (voir plus haut *ondoan*); pour l’idée d’opposition il faut le génitif: *etsaien kontra*

“contre les ennemis” (voir plus haut *aldera*; les dialectes d’Espagne mettent l’adverbial *aurka*);

aitzin, *ondo* de même traduisent respectivement “avant de, après”: *bazkal-aitzin*, *aubal-ondo*, *joan aitzin* “avant de déjeuner, après dîner, avant de partir” (et voir plus haut pour *arte* “en attendant, jusqu’à”);

“loin de” est traduit par le mot *urrun* “loin” précédé de l’élatif, terme que sa nasale finale et des formes médiévales *-urru*, *urruti* signalent comme un ancien inessif: “loin de la mer” *itsasotik urrun*.

*

3. Conjonctions et affixes de subordination.

3.1. Préfixes verbaux subordonnants.

Dans un système où la marque quasi exclusive de la dépendance grammaticale - hors des cas de simple juxtaposition non marquée, et de la structure interne du verbe conjugué - est constituée par la suffixation, le basque dispose de deux marqueurs subordonnants préfixés au verbe:

1° le groupe-préfixe conditionnel *bal(d)in ba-* en phrase positive équivalent à “si”, *ezpal(d)in ba-* en phrase négative équivalent à “si ... ne ... pas”, tous deux très souvent réduits à *ba-/ezpa-* par ellipse du terme *ba(l)din* (voir Chapitre III.3.1.);

2° le préfixe “causal” *bai(t)-*, qui est non seulement l’un des affixes verbaux par lesquels le basque peut marquer certaines relatives déterminatives ou appositives (“détachées”), les subordonnées causales correspondant au français “parce que” et “comme” au sens causal (pour les suffixes voir plus loin), mais vaut encore pour la coordonnée de même sens introduite par le français “car” (quand elle n’est pas introduite en basque par *ezen*, ou *zeren*, anciennement *ezik*), le basque ne faisant alors la différence que par l’arrêt et la ponctuation:

P79: “Je dus revenir à la maison les mains vides; car, ce jour-là, la boutique était fermée”: *Eskuak hutsik etxera itzuli ukan behar nuen, egun hartan saldegia hetsia baitzen* (ou bien: *ezen egun hartan saltokia hetsia zen*).

P79’: “Comme la boutique était fermée, je suis revenu les mains vides”: *Sadegia hetsia baitzen, eskuak hutsik itzuli niz*.

(Pour “comme” de sens temporel voir plus loin; et pour l’emploi du même préfixe *bai(t)*-, dont le basque fait grand usage, dans les relatives détachées ou apposées, voir plus haut le Chapitre III.2.3.4.)

3° Le même préfixe subordonnant *bai(t)*-, en corrélation avec les tournures et termes introducteurs à sens d’intensité placés avant ou après le verbe principal, *halako moldez*, *halatan*, *hainbertzetan*, *hainbertzetarano*, *hainbat*, *hain* (suivi d’adjectif ou adverbe), *halako* (suivi de nom) etc., en premier terme (successivement “de telle manière..., de telle sorte..., tellement..., à tel point..., ... tant..., si..., tel...”), suivis de *non/nun* “que” (littéralement “où”), forme aussi les subordonnées consécutives à verbe conjugué, comme dans cette phrase d’Axular (1643):

P79’’: (...) *hain cinez eta batetan lothu ceisquidan non ezetz erraiteco bide guztia hetsi baitceransquidaten*: “(...) ils s’en prirent à moi avec tant de conviction et d’ensemble qu’ils me fermèrent toutes les voies pour refuser” (littéralement “dire que non”). (Voir aussi Chapitre V 4.2.4.)

Pour les très nombreux cas (notamment pour traduire “trop, assez ... pour que..., sans que...”) où la subordination consécutive basque s’exprime au moyen des noms verbaux déclinés en *-ko* ou du participe, voir le Chapitre V.4.4.

3.2. Suffixes subordonnants basques construits sur *-la* suffixe verbal “complétif”, et leurs emplois.

Ce suffixe est le même que celui qui sert à former en basque un nombre limité d’adverbes exprimant la modalité *nola(?)*, *bezala*, *horrela*, *bertzela* “comment, de quelle manière? (et

aussi: “comme”), comme, ainsi (de cette façon-là), autrement (d’une autre manière)”: voir Chapitre II.4.2. Pour son rôle comme équivalent de la conjonction française “que” dans les propositions indépendantes exprimant le souhait, l’ordre et la défense, voir Chapitre III. 4.1.

3.2.1. Les propositions dites “complétives”:

a) En fonction de **sujet, suite d’impersonnel, attribut et objet** les complétives introduites en français par la conjonction “que” sont toujours marquées par le suffixe verbal *-la* en basque, même avec un verbe négatif (sauf si le verbe principal est de sens volitif: voir P80”):

P80: “Que cela s’était produit ainsi paraissait incroyable à beaucoup”: *Hori bola gertatua zela ezin sinetsia iduritzen zizaien ainitzi.*

P80’: “Il n’était pas admissible que cela fût vrai”: *Hori egia zela ezin onetsia zen.*

P80’’: “La vérité était que je ne le croyais pas”: *Enuela sinesten zen egia.*

P80’’’: “Je voulais que cela fût vrai et je crois encore que c’était vrai”: *Egia izan zadin nahi nuen eta egia zela uste dut oraino.*

P80’’’’: “Je ne pensais pas que cela se produirait”: *Enuen uste gertatuko zela.*

A la différence des dialectes de France, ceux d’Espagne mettent la complétive après verbe négatif comme dans P80’’’’ avec un suffixe conjonctif au partitif, ce qui rappelle l’emploi de ce cas pour les substantifs objets après verbes négatifs et interrogatifs (Voir ci-dessus II.2.).

Une phrase de 1415 semble indiquer que les complétives ont pu être construites sans marque par simple juxtaposition: *jaquiçu Done jobane Garacicoec dute gracia...* “Sachez que ceux de Saint-Jean-Pied-de-Port ont la faveur...”. Mais comme *jakizu* peut se comprendre “sachez-le” et la suite comme une apposition, sans la ponctuation moderne, on ne peut conclure.

b) En fonction de **complément de nom**, la complétive reçoit un suffixe de génitif “locatif” qui s’ajoute au suffixe complétif, *-lako*, et elle s’antépose obligatoirement:

P81: “J’ai l’impression que cela doit se produire ainsi”:
Horrela gertatu behar duelako iduripena dut.

P81’: “L’idée que cela était inévitable ne lui était pas étrangère”: *Hori ezin huts egina zelako gogoeta etzizakon arrotz.*

3.2.2. Propositions temporelles suffixées en *-la et-larik*.

a) La proximité de sens de certaines relatives dites “explicatives” (voir Chapitre III.3.4.) et des circonstancielles en particulier temporelles explique que le suffixe *-la* suffise à marquer des temporelles:

P82: *Irakurtzen ari nintzala, holako gogoeta burura jin zizatan*: “Tandis que je lisais, telle pensée me vint à l’esprit”.

b) Plus fréquemment, le basque construit des subordonnées temporelles en ajoutant au “complétif” le suffixe de partitif *-rik* (et aussi avec un “conjonctif” à l’inessif déterminé *-nean*: voir plus loin). Comme avec le simple “complétif”, elles soulignent de préférence une simultanéité accompagnée d’une idée plus ou moins nette d’opposition entre une occurrence inopinée dans le verbe subordonné et le verbe principal, comme les locutions conjonctives françaises “alors que, pendant que, tandis que, comme”:

P82’: “Alors que tout était déjà terminé, la porte s’ouvrit”: *Orduko denak (oro) bururatuak zirelarik, athea ideki zen.*

P82’’: “Pendant que la lecture s’achevait, la lumière faiblit”: *Irakurtzea bururatzen ari zelarik, argia abuldu zen.*

P82’’: “Tandis qu’ils avançaient dans la rue, le vent se leva”: *Karrikan aitzina zoazilarik, haizea jeiki zen.*

P82’’: “Comme je sortais, la pluie s’est mise à tomber”: *Atheratzen ari nintzalarik, euria hasi da.*

3.2.3. Subordonnées causales suffixées en *-lakotz*, *-lako ...*, *-lakoan*.

a) Le suffixe complexe *-lakotz* (il ajoute à *-lako* l'instrumental, avec un affriquement terminal que le basque a développé au cours de l'histoire, comme dans la tendance actuelle à dire *berritz* au lieu du normal *berri* "de nouveau") exprime en navarro-labourdin la subordonnée causale banale, l'insistance causale étant à peine plus forte que pour le préfixe *bai(t)-*, avec lequel on peut le faire alterner en général, le choix relevant alors du style. Il traduit "parce que, du fait que, c'est que", et, avec le verbe négatif, "non parce que, non que, non pas que". Il en est de même dans les subordonnées exprimant une alternative positive ou négative avec "soit que ... soit que...":

P83: "Je l'ai fait parce que vous l'avez demandé": *Egin dut galdegin duzulakotz* (ou de même: *galdegin baituzur*: voir plus haut).

P83': "Si je l'ai fait c'est que vous l'avez demandé": *Egin badut galdegin duzulakotz egin dut* (la répétition du verbe principal s'impose, ou du moins sa représentation par *izan da* "cela a été").

P83'': "J'ai lu ce livre, non qu'il soit bien intéressant, mais par nécessité": *Liburu hori irakurri dut, ez biziki obargarria delakotz, ezpa beharrez*.

P83''': "Soit que le livre n'ait pas été imprimé, soit qu'il ait été interdit de publication, on n'en parle plus nulle part": *Edo liburua ez delakotz moldizkitua (imprimatua) izan, edo agertzetik debekatua izan delakotz, ezta gehiago nihun (nehon, ehon) aiphu* (ou: *aiphatzen*).

Les locutions "surtout que, d'autant plus que" demandent que le verbe subordonné soit précédé de *are gehiago* (littéralement "encore davantage"); et pour "d'autant moins" *are gutiago* (ou *are* est un ancien démonstratif génitif *hare(n)* "de lui"):

P84: “Les gens se sont mis à s’inquiéter, d’autant plus que les nouvelles sont rares”: *Jendea khexatzén basia da, are gehiago berriak bekan direlakotz* (ou *baitira*).

b) La forme sans suffixe instrumental *-lako* (que les dialectes d’Espagne mettent aussi dans les cas précédents) apparaît en navarro-labourdin pour exprimer la “cause alléguée” ou prétexte que le français explicite par la locution “sous prétexte que”, comme complément antéposé du nom *estakuru* “prétexte” indéterminé ou à l’inessif; si ce dernier est omis le verbe subordonné prend la forme inessive *-lakoan*:

P85: “Sous prétexte qu’il était écrasé de travail, il n’est pas venu à notre assemblée”: *Lanez ithoa zelako estakuru* (ou: *estakuruan*, ou simplement: *ithoa zelakoan*), *eza gure bilzarrera ethorri*.

Cette dernière formule peut prendre un sens de causalité teintée d’incertitude selon le contexte, si le “prétexte” n’est pas identifié comme tel:

P85’: *Lanez ithoa zelakoan, etxean utzi ginuen*: “Etant donné (paraît-il) qu’il était écrasé de travail, nous le laissâmes à la maison”.

Quelques subordonnées causales se construisent aussi sur le verbe “conjonctif” (voir plus loin).

3.3. Suffixes subordonnants basques dérivés du suffixe verbal “conjonctif” *-n* et leurs emplois (relatives exceptées).

Sur le suffixe verbal subordonnant à nasale *-(e)n* (qui est affixe temporel de passé quand il n’y a pas de suffixe subordonnant), suffixe dit “conjonctif” qui a aussi valeur de relatif pour les subordonnées (autres que complétives) compléments de nom (voir Chapitre III.C), le basque construit une série de suffixes subordonnants dont le verbe est, comme il a été vu au Chapitre V, tantôt au réel ou indicatif (participe et premier auxiliaire pour les formes composées), tantôt au “subjunctif” (radical

et second auxiliaire): ces propositions peuvent être “complétives” de “demande, souhait, nécessité”, d’interrogation indirecte, subordonnées temporelles, causales, concessives et finales.

3.3.1. **Les complétives d’interrogation indirecte** s’expriment:

a) par le verbe conjonctif simple si l’interrogation correspond aux pronoms, adjectifs et adverbes interrogatifs, en français “qui, quel, ce que, à quoi, où” dans leurs diverses formes, locutions et fonctions, et les conjonctions et locutions interrogatives de temps (“quand” et les locutions sur “quand”), de cause (“pourquoi, dans quelle intention...”), de nombre (“combien”), de manière (“comment, de quelle manière...”):

P86: “On voulait tout savoir de ce livre-là: qui l’avait imaginé, quels lecteurs il voulait toucher, de quoi il parlait, où l’on pourrait le trouver, quand il serait mis en vente, combien il coûterait, comment il serait reçu...”

“Liburu hortaz oro jakin nahi zen: nork asmatua zuen, zein irakule hunki nahi zituen, zertaz ari zen, non hatzeman ahalko, noiz salgei izanen, zenbat balioko zuen, nola hartua izanen zen...”

C’est un procédé habituel en basque que de faire l’ellipse des verbes auxiliaires identiques des propositions coordonnées.

b) par le suffixe conjonctif à l’instrumental indéterminé *-nez* dont c’est le seul emploi régulier en navarro-labourdin, comme il a été vu au Chapitre I.4.1. (pour l’addition de *geroz* en subordonnée causale, voir le même chapitre, et ci-dessous); si l’interrogative comporte l’alternative “oui ou non” traduite *ba(i) ala ez*, le verbe subordonné fait souvent, par fait de style, l’économie du suffixe instrumental (l’homonymie parfaite avec la négation *ez* n’est pas forcément une coïncidence):

P.86: “On me demandait si j’irais (ou non) à cette fête”: *Galdegiten zizatan besta hartara joanen nintzanez (ala ez); ou: joanen nintzan ala ez.*

3.3.2. Les complétives après verbes de “demande, souhait, nécessité” etc. introduites par “que” se mettent au subjonctif en français comme en basque (c’est-à-dire à la forme conjonctive *-n* du second auxiliaire avec le radical verbal):

P87: “On demandait que les portes fussent fermées”: *Galdegiten zen atheak betsiak izan zaiten* (L’ordre des propositions peut s’inverser en basque comme très souvent selon les besoins du style).

P87: “Je trouve bon (J’accepte) que cela soit su”: *Hori jakina izan dadin on zata* ou *zait (onhartzen dut).*

P87: “Il était nécessaire (utile) que cela fût fait”: *Hori egina izan zadin beharrezkoa (baliagarri) zen.*

3.3.3. Les subordonnées temporelles, si elles ne sont pas exprimées par les suffixes de type “complétif” (voir plus haut), se disent le plus souvent en basque avec le verbe de forme “conjonctive” *-n* prolongé par divers suffixes de la déclinaison en relation avec la position dans le temps et la perspective par rapport au temps du verbe principal: incessif déterminé *-nean*, destinatif *-neko*, élatif *-netik*, instrumental déterminé *-naz* ..., limitatif *-no*. S’y ajoutent les formes non conjuguées avec participe signalées au Chapitre IV.4.4.2.b.

a) Le conjonctif seul suivi d’un nom décliné ou non (ce qui fait que la distinction entre “relative” et “circonstancielle” s’efface alors formellement) correspond aux notions précises marquées en français par “à mesure que, toutes les fois où, autant de fois que, au moment (même) où” et les tournures de même type, ainsi qu’à l’expression des notions d’antériorité, simultanéité et postériorité avec “avant que, pendant que, après que”:

P88: “A mesure que le temps passait la montée lui semblait plus difficile”: *Aroa iragaiten ari zen arau igaitea nekeago iduritzen zizakon*. (Pour la nuance de manière que prend cette tournure, voir plus haut Chapitre V.4.4.2.f. P61).

P88’: “Toutes les fois où je suis passé dans cette rue j’ai trouvé ce magasin fermé”: *Karrika hortan iragan nizan guziez* (ou: *aldi guziez*) *saldegi hori hetsia (hetsirik) aurkitu dut*.

P88’’: “Au moment même où j’arrivais à la porte, elle s’ouvrit”: *Athera heltzen ari nintzan ordu berean, ideki zen*.

P88’’’: “Avant que vous ayez fait ce travail, j’aurai fini le mien”: *Lan hori egina ukanen duzun baino lehen, nihaurena* (ou: *enea, neurea*) *bururatua ukanen dut*.

P88’’’’: “Pendant qu’ils se promenaient hors de la ville, les portes avaient été fermées”: *Hiritik kampo bazabiltzan bitartean, atheak hetsiak izanak ziren*.

P88’’’’’: “Après que vous serez revenu du marché, je sortirai”: *Merkatutik itzulia izanen ziren ondoan, atherako niz*.

b). Le conjonctif à l’inessif déterminé *-nean* traduit les conjonctions de temps les plus courantes “quand, lorsque”, alternant souvent avec *-larik* (voir plus haut):

P89: “Quand le ciel était clair, nous montions jusqu’au sommet”: *Zerua argi zenean, begirano igaiten ginen*.

c). Le destinatif ou terminatif en *-(e)ko* ajouté au suffixe conjonctif traduit les temporelles par “dès que, sitôt que, aussitôt que”:

P90: “Dès que le vent tombait, le ciel se couvrait de nuages”: *Haizea gelditzen zeneko, zerua hedoiez estaltzen zen*.

Mais d’autres tournures sont possibles et parfois préférables avec le verbe conjonctif simple: *gelditzen zen orduko; gelditzen zen bezain laster*.

d) Le conjonctif à l'élatif *-netik* se met logiquement pour les temporelles indiquant un point de départ et commençant en français par les locutions “depuis que, à partir du moment où” (si la précision lexicale s'impose avec “de l'heure où, du jour où”, etc., le verbe est au conjonctif seul suivi du nom correspondant à l'élatif: *orenetik, egunetik* ...):

P91: “On disait qu'à partir du moment où le chemin de fer avait été abandonné, ce petit village s'était mis (se mit) à décliner”: *Burdin-bidea utzia izan zenetik, herri ttipi hura beheiti abiatua (abiatu) zela zioten.*

P91': “Du jour où cela est arrivé, la vie a complètement changé”: *Hori gertatu den egunetik, bizia osoki aldatu da.*

e) Le “limitatif” en *-o* s'ajoute au conjonctif pour indiquer la durée du procès envisagé et indiquée en français par les locutions “aussi longtemps que, tant que”:

P92: “Tant que cet état de choses dure ou durera, je ne bougerai pas d'ici”: *Gauzek horrela irauten edo iraumen duteno, eniz hemendik bigituko.*

P92': “Aussi longtemps que la guerre se poursuivait, les nouvelles ne parurent dans les journaux que très soigneusement filtrées”: *Gerla jarraiki zeno, berriak etziren artha handiz ireizirik baizik egunkarietan agertu.*

3.4.4. Les **subordonnées causales** par “puisque, du moment que, dès lors que, attendu que, vu que, étant donné que”, locutions qui expriment ou laissent entendre l'antériorité, sont rendues ordinairement en navarro-labourdin par le verbe conjonctif à l'instrumental déterminé *-(e)na* immédiatement suivi en général par le nom-adverbe à l'instrumental *gero* (littéralement “par après”: voir Chapitre I.4.1.):

P93: “Puisque vous allez jusque là-bas, restez-y donc quelques jours!”: *Harano joaiten zirena* *gero*, *zau* *bada* *han* *zenbait* *egun!*

P93: “Attendu que les routes étaient inondées, on décida d’attendre quelques jours de plus”: *Bideak urek hartuak zirenaez geroz, zenbait egun gehiago igurikatzea deliberatu (erabaki) zen.*

3.4.5. Les **subordonnées finales**, quand elles ne sont pas rendues sans verbe conjugué (voir Chapitre V.4.4) en basque, sont exprimées au subjonctif, c’est-à-dire au conjonctif du second auxiliaire parfois allongé du prolatif *-tzat*, ou, surtout anciennement, au verbe conjonctif non auxilié (voir Chapitre V.4.3.):

P94: “Je vous parle ainsi afin que vous sachiez ce qui peut arriver”: *Hunela mintzo nitzaizu zer gerta daitekeen jakin dezazun (ou: dezazuntzat).*

P94’: *Ceren iauna hayec iqhussiric (...) oroc dugun ioya ederra (...) eta bascoec bercec beçala duten bere lengoagian scribus cerbait doctrina eta plazer harceco solaz eguiteco cantatzeco eta denbora igaraiteco materia (...)* (Dechepare 1545):

“Afin que, Monsieur, après que vous les aurez vus (...), nous ayons tous ce beau joyau (...) et afin que les Basques comme les autres aient dans leur propre langue quelque doctrine par écrit, et matière à prendre du plaisir, à converser, à chanter et à passer le temps (...)”.

(Pour les “conjonctions” en basque, voir ci-dessus 3.A.)

Le même subjonctif suivi de l’instrumental *beldurrez* (littéralement “par peur”) traduit les subordonnées finales par “de peur que, de crainte que”. Cet ordre est souvent inversé et le mot *beldurrez* suivi de *eta* placé avant le verbe subordonné:

P94’’: “De crainte que de tels événements ne se renouvellent, les portes des magasins ont été fermées de bonne heure”: *Beldurrez eta holako gertakizunak berri daiten, saldegietako atheak goizik hetsi dira (hetsiak izan dira).*

3.4.6. Dans **les subordonnées concessives** rendues autrement que par des tournures nominales (voir Chapitre V.4.4.2), le conjonctif s'emploie à l'indicatif avec le mot introducteur à l'instrumental *nabiᶻ* (littéralement "par volonté") ou la postposition invariable *arren*, au subjonctif ou "volitif" après les locutions *nun-nabi*, *ᶻer-nabi* "où que, quoi que":

P95: "Bien que le ciel se fût obscurci, personne ne voulut rester à la maison": *Nabiᶻ ᶻerna ilbundua ᶻen, neborke etᶻuen etxean gelditu nabi ukan*. Ou bien: *Zerna ilbundua ᶻen arren*, etc...

P95': "Quoi qu'il pût arriver, rien ne devait changer": *Zer nabi gerta ᶻadin, deusek etᶻuen aldatu beharr*.

très couramment cette concessive se rend aussi par le même verbe au second auxiliaire suivi de l'adverbe *ere* (littéralement "aussi"): P95" *ᶻer gerta ᶻaitekeen* (ou *abal ᶻadin*) *ere, deus etᶻen aldatu beharr*.

3.4.7. Les **propositions hypothétiques** demandent aussi le verbe négatif à la forme conjonctive précédé de *non/nun* ("où") quand elles correspondent aux subordonnées françaises restrictives introduites par "à moins que":

P96: "Je compte sortir aujourd'hui, à moins qu'il ne pleuve à verse": *Egun athera gogo dut, non ezᶻuen euria jauts abala ari*.

*

C H A P I T R E V I I

Onomatopées, interjections, locutions.

1. Aux frontières du lexique et de la grammaire.

Indépendamment des structures grammaticales qui organisent le discours suivi, chaque langue exprime une part de son message et de son caractère propre par des réalisations sonores, “termes” ou groupes de termes, qui relèvent, au moins pour ce qui regarde les catégories voisines des onomatopées et des interjections, plus du parlé que de l’écrit. Elles n’en sont pas moins présentes aussi à l’écrit, dès que celui-ci se veut la transcription, plus ou moins fidèle, de propos et discours reflétant le parler quotidien. A ce titre seul, onomatopées et interjections, tous termes aux significations précises pour celui qui les émet, forment bien en tant que tels une partie du lexique d’une langue donnée. Mais de plus le lexique basque en fait le plus souvent des “mots” véritables par leur emploi grammatical, parce que déclinables comme tout nom, dérivables en verbes et adverbess. Peu d’ouvrages grammaticaux, pourtant, font place à ces catégories: il faut d’autant plus remarquer le bref chapitre XIX que leur consacrait Pierre Lafitte dans sa *Grammaire basque* déjà citée. Ces “bruits vocaux” ont contribué du reste et sans doute depuis toujours, à former progressivement des mots tout à fait ordinaires des diverses langues, qui ne sont plus toujours reconnaissables de prime abord à leur caractère sonore “imitatif” ou “expressif”.

A partir d’éléments sonores proches ou même identiques, chaque langue les a pourtant personnalisés: les “sifflets, sifflements” etc. du français, par exemple, se retrouvent dans les variantes *xiḡtu*, *xixtu*, *xiuzta* etc. du basque, le “roulement” ou “vombrissement” dans *burrumba*, le “ronflement” du dormeur dans *korrunka* (dont Oyhénart en 1657 donne l’intéressante

réalisation partiellement sonorisée *korronga*), tandis que le tout proche *korroka* dit le “rôle” du moribond... Ce sont là, bel et bien, des mots “expressifs”, selon la catégorisation des étymologistes, où les onomatopées originelles sont encore transparentes, mais aussi des “mots” au sens plein et qui ont leur place dans le lexique de chaque langue. On constatera sans doute d’emblée, au moins dans ces exemples, que leur caractère de bruitage est un peu plus accusé en basque, ne serait-ce que parce que le système de dérivation (suffixes *-et*, *-ment* du français) y est moins visible. Le rapport peut être encore plus éloigné entre les deux langues: le nom verbal *okaɣtatze* “ennuyer, écœurer” est construit sur *ok* qui représente crûment l’acte de “vomir” (dialectalement *ok egin*), que le verbe “ennuyer”, par effet de métaphore, n’indique plus que d’assez loin.

Il s’ensuit aussi que la langue basque, plus que la française, fait une bonne place non seulement à nombre de mots “expressifs” bâtis sur des onomatopées, mais à ces onomatopées elles-mêmes. Passe pour les locuteurs qui en usent souvent sans égard pour l’élégance ou la qualité du propos, ce qui n’est rare dans aucune langue; mais il se trouve que des écrivains eux-mêmes, et dans des genres tenus pour tout à fait littéraires comme la poésie chantée et la fable, n’ont pas toujours résisté à la tentation d’abuser de l’onomatopée. Ce n’est là qu’un aspect de la tendance à la familiarité que le basque, langue éminemment propre au parlé et au dialogue par ses structures grammaticales mêmes (tutoiement masculin et féminin, allocutif), porte naturellement en lui. Non qu’il n’y ait pas place pour des “niveaux de langue” aussi différenciés qu’en français. Mais la fréquence des mots expressifs et onomatopéïques en basque peut mettre parfois le traducteur à rude épreuve: la situation est alors de même nature que celle des traductions de caractère poétique (prose ou vers...), où la figure sonore des mots et des séquences constitue un élément primordial de leur portée significative (voir le Chapitre VIII).

Les locutions ou “idiotismes”, tournures propres à chaque idiome, et formules brèves qui n’ont pas en général de correspondant littéral dans une autre langue, ne sont pas bien loin des interjections et mots “expressifs” quant au statut linguistique: expressions immuables et figées, généralement de caractère grammatical plus ou moins informulé ou incomplet, elles véhiculent à travers le temps des façons de s’adresser à autrui (ou à soi-même) et de parler propres à une mentalité et souvent, comme dans les proverbes qui s’y rattachent directement, se confondent même avec elles, reflets persistants d’événements oubliés et d’histoire. Nombre d’entre eux contiennent des jeux sonores, sous forme de répétitions de phonèmes ou autrement, et même des onomatopées et interjections, qui les rattachent à ces catégories: la répétition syllabique et vocalique de “(parler) clair et net” se retrouve transposée, avec plus d’insistance, dans le basque de même sens *argi eta garbi*. Ces formules toutes faites dont la langue parlée fait grand usage, mais qui deviennent vite des clichés et des lieux communs dans le style élaboré, trouvent place parfois dans les “pages roses”, peu pratiquées en général, des dictionnaires.

Onomatopées, interjections et locutions tendent à perdre leur spécificité linguistique à mesure que les conditions de la communication moderne changent, et que les langues dites “dominantes” se véhiculent et s’apprennent plus aisément. A cet égard leur situation actuelle correspond à celle du vocabulaire lui-même, et des langues en général, pour le basque aussi bien que pour le français. C’est pourquoi aussi c’est un chapitre obligé d’une méthode de traduction, quoique ce n’en soit pas, assurément, le principal, d’autant plus qu’il se limitera ici à quelques-uns des exemples les plus courants. Le caractère variable des onomatopées, sur des bases phonétiques en général identiques dans beaucoup de langues, et les changements qu’elles subissent souvent d’un lieu à un autre même proche, font que ces exemples ne peuvent prétendre à nulle exhaustivité.

2. Onomatopées, cris d'animaux etc.

L'onomatopée étant un mot du langage humain - de la "langue" - qui reproduit ou veut reproduire, plus ou moins approximativement par la force des choses, les bruits produits par les êtres, les objets ou les éléments de la nature, donc extérieurs à ce langage lui-même, sa configuration sonore est spécifique, doublement en ce qui concerne le basque: d'abord par l'utilisation des ressources propres à la langue que sont par exemple les palatalisations ("mouillements et chuintements"), ensuite par des traits qui, au contraire, n'apparaissent pas ou peu dans le système phonétique général le plus caractéristique de la langue, les onomatopées étant alors une sorte "d'exception confirmant la règle". En les résumant, les traits phonétiques et rhétoriques dominants des onomatopées et mots à base onomatopéique peuvent se classer comme suit:

1° système consonantique faisant exception aux règles habituelles de la langue historique selon ses témoignages les plus anciens et constants jusqu'aux temps modernes (voir ci-dessus Chapitre II.5.): utilisation de certaines consonnes "rares" et "modernes" en basque comme *f* et le *z* sonore; rôle important des occlusives sourdes initiales, et de même des groupes de consonnes "occlusive plus liquide" ou *muta cum liquida*, tous éléments phonétiques sûrement absents de la langue anciennes, que la langue a pendant longtemps évacués ou adaptés dans son système le plus "normal"; rôle important des sifflantes, vibrantes et latérales, et de même des effets de palatalisation et dépalatalisation;

2° usage particulier des voyelles, expressivement distribuées selon qu'elles représentent (de plus ou moins près) le domaine des bruits aigus et clairs pour *i* et *e*, ou celui des bruits graves et sombres pour *u* et *o*, et de même, avec l'aide des consonnes palatalisées ou dépalatalisées, pour figurer le petit et le fin, par opposition au gros et au lourd; ou les bruits sonores et éclatants par *a*;

3° répétition plus ou moins longue et accentuée des éléments sonores ainsi mis en jeu.

Les onomatopées et mots de base onomatopéïque traduits ici sont présentés selon un classement simple et successif en: 1) bruits de la nature et des objets, 2) cris d'animaux, 3) bruits produits par l'homme, 4) autres.

2.1. Les **bruits de la nature et des objets** forment la série en apparence la plus fournie, et ils seront groupés ici selon la dominante phonétique qui les caractérise en basque, exceptions mises à part:

a) dominante sifflante, la variante palatalisée (ici “chuintée”) apportant toujours une nuance diminutive, et inversement:

zabla, *zibla* “gifle” et bruits qui évoquent un “plat” (de la main, d'un linge etc.); pour les locutions de même base voir plus loin;

zafla même sens, mais aussi métaphoriquement une “tranche” de jambon en particulier: *xingar xafla*;

zampa (souvent articulé avec sonore initiale): “coup de bâton” (dans le langage enfantin c'est *pampa*); le simple *zamp* peut représenter une chute de corps; à l'instrumental *zampez* “brutalement” (mort subite notamment);

zanké comme *tanké* (voir plus loin): arrêt subit, coup d'arrêt;

zarrazt, *xarrazta*: bruit de “déchirure” (linge ou autre), et en emploi figuré “plaie” ainsi faite;

zart “gifle” en particulier au sens figuré, mais aussi “éclatement”, “coup de feu”; souvent combiné en locution avec *zirt*, dans *zirti-zarta* pour évoquer adverbiallement une suite d'éclats, une “volée”;

zirrintza: bruit de ce qui “grille”;

zirrizt, *xirrix* “giclée” plus ou moins fine selon la sifflante;

ziztu, *xixtu*, *ziunta* “sifflet, sifflement” (plus important pour la forme sans chuintement, augmentative): acte, instrument, bruit du vent; métaphoriquement *xixtu* ou *ziztu zen ban* traduit à peu près “il y avait du grabuge là-bas” (voir plus loin: locutions); la sifflante initiale peut être remplacée par une aspiration tout aussi imitative dans *huxtu*, qui exclut pourtant l’instrument;

xurru “évier” et “écoulement d’une source” etc. (présent dans la toponymie médiévale comme nom de maison);

xurruxt: “écoulement discret, bruit d’un ruisseau”; a une variante à initiale dentale *turruxt* pour un écoulement qui rappelle une fontaine ou une source (en basque *itburri*); la variante à occlusive; sans chuintement *burrusta* dit un “flux important et bruyant” et *turru* est “la cascade”;

b) dominante ou initiale occlusive (sonore puis sourde) :

bafa, *bafada* “bouffée, jet de fumée”, et non “baffe”;

bimpi-bampa “volée, suite de coups sonores”;

blai, *blaw*: “chute à plat, image d’une flaque”: l’adverbe *deblanqui* qu’Oyhénart signale dans ses “Notes à Pouvreau” de 1665 et qu’il croit emprunté à juste titre (latin *planu* à l’origine) en dérive;

brixt répond à peu près à “en un clin d’œil, vite et discrètement”, proche du français “fissa!” (sans nuance impérative pourtant);

brau “subitement et violemment”; *briu-brau* “acte de fermer bruyamment et vite une porte, une serrure”, ou geste comparable;

burrumba “grondement (tonnerre, engins), vrombissement”; peut se réaliser en plus sonore et allongé, assez comique, *barrambala* “bruit de casserole qu’on trimbale” etc...”;

dang: “bruit de cloche” (“ding, deng, dong” mobilisent en français d’autres voyelles); *dangak* au pluriel représente les sonneries de cloche qui annoncent les cérémonies religieuses;

dal-dal-dal imite le “tremblement”, et *daldara* en ce sens remplace parfois *ikhara*; de *darr-darr* de valeur comparable on fait *dardarari* “vibrante” (consonne);

gal-gal-gal ou *kal-kal-kal*: bruit d’un liquide qui bout (et en particulier du lait dans lequel on jetait autrefois des pierres rougies au feu);

garr-garr-garr répète *garr* “flamme” pour le bruit d’un feu;

girgileria: nom à dérivation péjorative correspondant à peu près à “fanfreluches, strass”;

plaf: “chute à plat” (voir plus haut *blai*);

pulumpa: équivalent et adaptation phonétique de “plouf”, a servi à nommer le “nauffrage” d’un navire;

tank: bruit d’un objet qu’on pose bruyamment, d’un arrêt net, parfois à l’instrumental *tankež* (voir plus haut le voisin *žank*);

tarrata: outre quelque bruit “naturel” de même type, “déchirure” et bruits comparables, sur le mode sonore et comique (voir plus haut *žarražta* sans nuance vulgaire);

tarr-tarr-tarr: réservé à une parlerie fatigante et plus ou moins “gâteuse”;

tirrit, *turrut*: autres bruits “naturels” et nettement vulgaires; la langue utilise ces mots avec le sens figuré de “résultat nul, ratage, rien, zéro” (l’équivalent très utilisé des dialectes d’Espagne est *porrot*); le second s’emploie affectivement avec palatalisation hypocoristique *tturrutta* “petit rien du tout” (mais une traduction moins civile serait sans doute plus juste: “petit trou du c...”);

thu avec une forte aspiration en navarro-labourdin est l’onomatopée-type au sens précis de “acte de cracher, salive crachée”;

kalaka représente l'épouvantail éolien qui fait tourner et "claquer" à répétition un bois contre une planche; métaphoriquement on l'emploie pour le "caquetage" ou bavardage des femmes entre elles;

karr-karr-karr. "grattement" d'un insecte ou d'une souris qu'on ne voit pas, d'une personne qui s'agite vainement aussi; la variante plus sourde *kurr-kurr-kurr* s'applique à une personne qui s'active péniblement ou qui "rit sous cape" de manière à être entendu;

kaxk est non seulement le bruit d'un petit choc, mais aussi, en emploi figuré, la trace laissée par le choc sur un objet ou ustensile; s'il s'agit d'un coup assez important, et même douloureux, il a la forme augmentative (dépalatalisée) *kask*;

klik: acte "d'avaler rapidement", d'où la formule enfantine de même sens *kilimiliklik* et le verbe familier *klikatzε*;

klixk représente "clic" (le très moderne "cliquer" peut se dire justement par *klixkatzε*) et aussi "clin d'œil", *klaxk* "clac";

kluxk, *kloxk* font le bruit plus sourd de petits objets; s'en rapproche *koxk* qui fait le verbe *koxkatzε* "fêler", en particulier pour les œufs, soit par accident, soit par les coups du poussin en train d'éclore;

kraxk, *krask* "crac, craquement", la sifflante indiquant la différence entre "petit" et "gros, grand" craquement;

karrask étend phonétiquement le précédent pour désigner les "craquements" violents que fait un coup de tonnerre très rapproché ou un grand arbre dont le tronc se brise;

c) autres formules (sans souligner davantage le rôle des liquides et surtout des vibrantes redoublées, apicales et très sonores en basque, qui interviennent en abondance dans les onomatopées):

firindan, proche de *zirrintz* (voir plus haut), mais indiquant à l'inessif un passage rapide et bruyant, dont le synonyme moins proche de l'onomatopée est *zirurikan* ou *firurikan*,

firurikatuz “à toute vitesse”, littéralement “en tournoyant, tourbillonnant”, comme dans *haize tiruria* ou *tiruritia* pour “le tourbillon de vent”; ces termes font partie de ceux, assez rares, qui se servent de la labio-dentale spirante *f* entrée tard et relativement peu dans la phonétique basque (voir plus haut *bafa*);

tirrinta, qui n’est pas si loin du précédent, dit pourtant tout autre chose: la “sonnerie” de réveil; par figure métonymique encore, il entre dans l’expression *argi-tirrintan* “à la première lueur de l’aube”, et pourrait se rendre alors par l’expression française, de forme très différente pourtant et dont on ne sent plus l’origine plus que familière, “dès potron-minet”. En anticipant sur les équivalences des locutions, cet exemple rappelle tout ce que celles-ci doivent parfois aux onomatopées;

marmar reproduit en basque le mot “murmure”, mais plutôt au sens dépréciatif d’une médisance ou de la protestation d’un tiers que l’on perçoit sans la comprendre; il se prolonge en *marmarika* ou *marmariza*.

lelo est attesté dès le Moyen Age pour dire “renigaine, refrain”, et c’est évidemment une imitation du “chant sans paroles”, repris dans le célèbre vers de Dechepare (1545) où l’amoureux qui a raté son entreprise pour “voler” le baiser qu’on lui refuse et même davantage, s’en tire en chantant: *Etay lelory bai lelo etc.* “Et tralali et tralala etc...”

2.2. Les **cris d’animaux** forment une catégorie de termes imitatifs où chaque langue a aussi, si l’expression est permise, son “mot à dire”. En allant des plus petits aux grands, et bien que le basque usuel soit moins fourni que le français à cet égard (“jacasser, jaser, ululer, grisoler, glapir” etc. n’y ont pas de transcription connue), les correspondances sont les suivantes, les *-a* finaux étant généralement marques de détermination de mots substantivés, comme souvent dans la série précédente:

tiuta “piaillage” du poussin et des oiseaux;

garrasia ou *karrasia* parfois employé pour divers cris aigus (poulet, renard): voir plus loin son emploi habituel comme cri humain;

kakaraka “caquètement” de la poule;

karranka “cancanement” du canard;

kukurruku pour “cocorico”;

ñau (et non “miaou”!) pour le chat, dont le “miaulement” se dit *marraka*, terme qui peut s’étendre aux cris qui y ressemblent (“brailler” etc.);

ehausia en navarro-labourdin (*adausia* 1657) pour “aboitement”; on dit aussi *xanga* (adverbialement *xangaka* “à aboiements redoublés”), *sainga*, étendu aussi au “glapissement” du renard très apparenté à un aboiement;

kurrinka pour le “cri du cochon” (perçu comme “strident” et non comme “grognement”), employé aussi pour d’autres cris stridents (lapin, grues);

mee avec voyelle prolongée est en basque le “bêlement” des ovins (*bee!* étant l’interjection pour faire avancer les bovins: voir plus loin);

irrintzina “hennissement” des équidés et ongulés s’emploie pour nommer le cri de ralliement des montagnards qui l’imite, s’apparentant aussi à un “rire” - *irri* - bruyant et modulé, accompagnement sonore des fêtes;

marruma dit le “meuglement, beuglement” des vaches et des bovins en général;

orro peut s’appliquer aux précédents (*behiak orroaz ari*) mais nomme tout “hurlement”, et tout “cri prolongé et excessif”, y compris les pleurs des enfants (*nigarrez orroaz* en double instrumental); plus particulièrement intéressant est son emploi pour désigner le grondement de l’océan aux grandes tempêtes et marées d’équinoxe, qui s’entendait autrefois (beaucoup moins aujourd’hui en raison de la montée permanente du bruit ambiant) loin à l’intérieur des terres: *itsas-orroa*.

2.3. Dans les onomatopées représentant les **bruits et cris humains**, se retrouvent nombre d'éléments sonores et de termes des listes précédentes, ces derniers pouvant prendre valeur de moquerie dans certains cas, mais utilisables au sens habituel dans d'autres (voir *irrintzina*, *orro*). Parmi les plus employés il y a les suivants:

“éclat de rire” *irri karkaila*;

“sanglot” *hipa*; mais le “soupir” apparemment imitatif *hasperen*, est issu d'un plus ancien *hats-beherapen* (1617), ou *hats-beberen* “souffle bas”, l'élément imitatif étant alors seulement, et fortuitement peut-être, le mot *hats* “souffle”, qui fait penser immédiatement au radical *has* et nom verbal *haste* “acte de commencer, commencement” et ses dérivés, ce qui ouvre sur tout un champ lexical et sémantique intéressant;

“ronflement” *gorronga*, *korronka*; et pour le bruit doux d'un sommeil paisible, d'enfant en particulier, on dit: *xurrunga*, *lo xurrungan*; le petit sommeil furtif d'après repas, la “petite sieste”, utilise une autre onomatopée (voir plus haut): *lo kuluxka*;

“râle de mourant” *korroka*, et aussi “bruit de gorge enrouée” etc...

“déglutition bruyante d'un liquide” *hurrupa* et le nom verbal dérivé *hurrupatzē*;

les autres bruits “digestifs” sont du même type et assez figuratifs: *opets* “rot”, *kurrunka* “borborygme” (pour les variantes et leur sens voir plus haut), *phutz* “vesse”: on le retrouve dans la traduction calquée du champignon dit “vesse-de-loup” *otsophutz* et d'autres...; *uzkerr* “pet” sur *uzki* “derrière, cul”...; pour l'acte de vomir présent métaphoriquement dans le nom verbal *okaꞥtatꞥe* “ennuyer, déguster” voir plus haut;

intzira dit “plainte, gémissement”, *zinkurina* la même chose mais répétitive et fastidieuse: *bethi zinkurinaka* “toujours à gémir”.

Les mots basques du “baiser” sont des représentations sonores de l'acte et du mouvement des lèvres: *musu* (voir

“museau” en français; *muñ* dans d’autres dialectes), *apha* (1548), et le très commun *pot* (*Potaren galdacia* “La demande du baiser” 1545).

2.4. La **répétition à variante phonétique** (vocalique ou consonantique) se pratique beaucoup en basque et reste souvent intraduisible par des effets sonores comparables en français. Des expressions répétitives imitent une allure ou un pas, comme *baia-baia* “d’un bon pas” (imite plutôt l’allure et le déplacement d’air), *xafla-xafla* (bruit du pas: pour les formes voisines voir plus haut).

D’autres sont d’emploi courant dans certaines situations, mais leur valeur expressive reste assez mystérieuse ou discrète: dans *tipus-tapas* indiquant une intervention inopinée plus ou moins bruyante et indiscrete; *zurrun-zurrun* formule spécialisée du jeu de cartes (“mousse” ou *mus*) quand chacun des camps opposés gagne dans le “pot” le même nombre de jetons.

L’un des types de mots expressifs les plus employés en basque consiste à répéter le mot comme dans les formules précédentes, mais en variante consonantique, en remplaçant la première consonne par la nasale bilabiale *m-* dans le mot répété. Ces tours sont toujours moqueurs: ainsi *nahas-mahas* pour lequel le français a “pêle-mêle” (que le basque a peut-être imité!), *erran-merran* “dits et redits”, *duda-muda* “doute” (variante sur l’emprunt roman), *itzuli-mitzuli* ou *inguru-minguru* “tours et détours”, *zoko-moko* “coins et recoins” etc., la série étant selon toute apparence “ouverte”. Sur ce modèle le guipuscoan et le labourdin côtier utilisent *xirimiri* pour nommer la “bruine” du bord de mer.

Le procédé est utilisé pour faire la curieuse expression *ixtorio-mixterio*, sur deux mots d’emprunt phonétiquement presque identiques (une seule voyelle différente à part le *m-* initial) qui peut correspondre à “histoires mystérieuses”. Sur *marra* “trait” (voir “barre” dont l’étymon était peut-être gaulois), et par suite

tout élément de “dessin”, le basque fait aussi *zirri-marra* “gribouillis”.

*

3. Interjections.

Des mots divers, en particulier d’ordre et d’appel, peuvent être utilisés au simple titre d’interjections: cris plutôt que “mots” proprement dits, même quand ils ont une étymologie et un sens originel très clairs mais plus ou moins oubliés dans l’usage. Les interjections peuvent s’apparenter à des onomatopées, et, comme celles-ci, être communes à plusieurs domaines linguistiques (voisins ou plus éloignés).

3.1. Les différences ne sont pas bien considérables pour les plus usuelles: “aïe!” se dit aussi en basque *ai* (monosyllabe), mais plus typique est *atx!* pour le simple cri de douleur, et surtout le redoublement *aiei!* qui s’emploie aussi comme mot lexicalisé (adverbialement *aieika* “en gémissant de douleur”); de même pour l’étonnement “oh!” on peut trouver *o(h)!* ou *ho!*, mais lorsque c’est un appel plus ou moins pathétique ou d’admiration, le basque dit *oi!*

Le chuchotement pour attirer l’attention “psitt!” est rendu par un *hep!* plus sonore; en frappant à une porte pour “il y a quelqu’un?” on emploie l’interjection simple *bela!* Et au lieu du mot “silence!” ou de “chut!” le basque dit *ixo!* ou *xo!* qui a quelque rapport au mot, sorte de “para-onomatopée”, pour dire “silence, silencieux”: *ixil*.

Au “fi!” de dégoût et autres de même sens, correspond *phu!* proche de “pouah!” Pour le pathétique “hélas!” du français, souvent pris tel quel ou à peu près par les poètes notamment, le basque préfère les mots exprimant le malheur déclinés à l’instrumental (voir Chapitres précédents): *zorigaitzez!* ou *ondikotz!* (*ondikotz hala beharrez!* “hélas! par nécessité!” dans une élégie de

J.-B. Elissamburu). L'interjection se rend ainsi par de véritables tours expressifs grammaticalisés (voir plus loin). Le premier mot prononcé dans le roman *Kresala* du Biscayen Domingo de Aguirre (1901) commence par ce cri au moment d'une violente tempête, qui conjugue interjection et pronom personnel au génitif: *Ai ene!* "malheur de moi!", expression qui dut être très générale à époque ancienne.

Les interjections à termes religieux, appelés "jurons" lorsqu'ils sont utilisés à titre d'insultes lancées à la cantonade, au ciel etc..., édulcorés ou non (*Diez!* ou le très gascon *Diubiban!* étaient naguère très courants en Basse-Navarre; le *Alajinkua!* souletin à sifflante sonore est très typique de la phonétique locale), ou même extrêmement grossiers, étaient souvent pris aux langues voisines, et notamment à l'espagnol, fourni en jurons, comme la plupart des langues. Mais le basque n'était pas en reste sur les plus "osés" des gros mots modernes, quoiqu'ils soient rarement passés dans la littérature de bonne compagnie. Pour "jurer que c'est vrai" on pouvait entendre, parmi d'autres, l'hispanisme *alafé!* De même pour prendre congé de quelqu'un *Adio!* auquel on peut répondre par la négative et le "refus d'adieu" *Ez adiorik!* Quoique courants, ces romanismes peuvent être avantageusement remplacés en traduction par des tournures et expressions basques de meilleur aloi (voir plus loin).

En style littéraire moderne le mot *bots!* (littéralement "bruit") s'emploie très souvent avec la valeur du "bref!" français.

3.2. Une catégorie particulière d'interjections est formée des cris adressés aux animaux, qui avaient une plus grande place qu'aujourd'hui dans le monde campagnard avant la motorisation de l'agriculture. Le traducteur peut s'y trouver confronté, comme dans cet extrait des *Lettres de mon moulin* d'A. Daudet (thème au CAPES de 1996) qui évoque "le *Dia hue!* des aide-meuniers". L'expression "tirer à hue et à dia" faite sur ces interjections adressées aux ânes et autres bêtes de somme indique

assez qu'elles donnent les deux ordres contraires: "à droite! à gauche!". Le basque oppose semblablement, mais différemment, *arri! (i)so!* "avance! arrête!", et c'est sans doute la bonne traduction, sinon "l'exacte" traduction (qui serait littéralement mais sans emploi pour des animaux, donc fausse: *eskaun! ezkerr!*). Le simple *ii!* "en avant!" adressé aux ânes, mulets et chevaux, peut se prolonger en *iikoko!*

Pour les attelages de bovins les ordres sont: *bee!* pour faire avancer, *arree!* (romanisme manifeste) pour faire reculer, *jua!* (monosyllabe) pour faire arrêter; l'appel aux bovins se fait par le tutoiement (le même que pour les personnes) mais ici répété: *haugi! haugi!* "viens!", vestige du verbe archaïque *jaugin*, de même que *aika!* "lève-toi" pour faire se relever les bêtes couchées à l'étable est le vestige de la conjugaison simple de *jeikitze* "acte de se lever"; on peut entendre plus couramment l'impératif banal (et radical verbal) *xuti!* "debout!"

L'appel aux brebis et chèvres se fait par *ño!ño!*, appel en tutoiement féminin - comme *to!* est "tiens!" en tutoiement masculin, utilisé aussi pour donner à manger aux chiens -, curieusement palatalisé (on peut entendre pour le bétail plus gros *no!no!*); celui qu'on fait pour les cochons est *(t)turrin! (t)turrin!* qui rappelle leur cri en basque (voir plus haut), pour la volaille *purra!purra!*, et pour les canards et oies *biri!biri!* qui rappelle le nom du caneton en bas-navarrais *piro* ("canard" dans d'autres zones dialectales).

*

4. Tournures et expressions.

Bien des termes présentés dans les rubriques précédentes comme "onomatopées" ou "interjections" ont pour correspondants, dans l'une ou l'autre langue, de véritables expressions grammaticalement et sémantiquement parfaitement élaborées. Ces expressions propres à chaque langue et qui ne peuvent

se rendre par le mot à mot sans être ou étrangères aux habitudes de la langue d'accueil ou, à la limite, parfaitement inintelligibles à elle, restent à cataloguer. Beaucoup de ces expressions basques ont pu disparaître avant de parvenir aux enquêtes sur la langue entreprises très ponctuellement à la fin du siècle dernier, et développées pour le dernier *Atlas linguistique* en cours à un moment où la richesse locutive s'est bien affaiblie ou altérée au contact de plus en plus contraignant du roman ou d'autres dialectes. Certaines œuvres littéraires qui veulent reproduire la langue populaire quotidienne, comme les récits du "coin du feu" de J. Barbier (*Supazter chokoan* 1924) imitant le bas-navarrais cizain, abondent en tournures de ce genre.

4.1. En basque, beaucoup sont fondées sur le principe de la **duplication ou répétition**, comme les adjectifs qui prennent valeur superlative ou hyperbolique par simple répétition du mot. Ainsi le mot *bil* "réuni, rond" dans les innombrables toponymes médiévaux comme *Amezpil*, *Harribil*, *Mendibil*, *Larrabil*, *Sorabil* etc. sur "tauzin, pierre, mont, lande, pré" etc., fait par répétition le mot *biribil* "rond" (étymologiquement "tout rond") documenté comme surnom en 1178. Ce procédé, aboutissant à une véritable composition dont le dernier élément seul est déclinable, s'emploie systématiquement avec les qualifiants et même des substantifs: "tout" ou "très blanc, rouge, jaune, noir" et autres couleurs font (nominatif singulier) *zuri-zuria* (en hypocoristique très généralisé *xuri-xuria*), *gorri-gorria*, *hori-horia*, *bel-beltza* etc.; *larri-larria* signifie "à gros traits, très sommairement", ou avec un sens plus figuré s'agissant de l'attitude d'une personne "d'un air fort grave"; pour d'autres adjectifs "tout" ou "très petit, dépouillé, bizarre, jeune" *ttipi-ttipia*, *murritz-murritza*, *bitxi-bitxia* (*bitxi-bitxia*), *gazte-gaztea*...

Assez souvent la composition se fait avec des mots ordinairement substantifs: "tout enfant" *haurr-haurra*, "dans la petite enfance" *haurr-haurrean*, "de très bon matin" *goiz-goiizean* ou

mieux *goiz-goizetik*, “en pleine nuit” *gau-gauan*; “à l’extrémité (au sommet)” *gain-gainean*, et l’adverbe “superlativement, extrêmement” avec l’élatif: “superlativement élégant(e)” *gain-gainetik aphaindua*; “tout près” *ondo-ondoan*; “tout au fond, au fin fond” *zola-zolan*; “à l’extrême coin” *zoko-zokoan*; pour une poule “sur le point de pondre” *moko-mokoan* (alors que *moko* désigne... le “bec”) etc..., pour une construction elle aussi très familière et “ouverte”.

4.2. Les formules **de politesse et de salutation** constituent des tournures souvent proches de l’interjection, mais aussi des expressions de sens précis. Un grand nombre contenait autrefois, comme partout, des références religieuses. La correspondance navarraise de 1415 porte l’échange suivant: *jaunaticula egun bon* (correspondant bas-navarrais avec aspiration); *jaunaticula abari on* (correspondant navarrais de Pampelune sans aspiration), soit littéralement: “Que le Seigneur vous donne bon jour” et “Que le Seigneur vous donne bon dîner!” La transcription exacte de l’oral dans *jaunaticzula* représente *jaunak dizula* “que le Seigneur vous donne”. Ce sont les formules que la plupart des Basques ont répétées à toute occasion de la journée avant que les références religieuses ne fussent passées de mode.

D’autres sont perdues depuis bien longtemps en même temps que les conditions sociales qui les avaient créées: ainsi du *on bazendu auaria* “si vous trouviez bon de dîner”, inscrit encore dans le *Fuero* de Navarre (1237) pour nommer l’impôt dit “albergade”, qui était né de l’obligation pour tout un chacun de recevoir dans sa maison le roi ou son représentant de passage dans le pays. Dans le même domaine des formules de politesse, le français “sauf votre respect” qui permet de dire des propos en eux-mêmes plus ou moins inconvenants est à peu près calqué dans *salbu zu(ek) eta* (littéralement: “et sauf vous”).

Il était courant de passer près de personnes en train de travailler en disant simplement, en intonation interrogative: *ari?*

et quand il n’y a pas d’activité: *egonki?* termes suivis du nom de la (ou des) personne(s). Ces mots n’ont pas de correspondant direct, sinon “bonjour! salut” etc. A côté de “Au revoir!” *Ikus artio!* en bas-navarrais (voir Chapitre VI.2.4.2.), le mot “Bienvenue!” est traduit directement en *Ongi ethorri!*, l’expression “Portez-vous bien!” équivalent du latin *Vale!* peut se dire aussi bien par le dialectal *Izan untsa!* que par le mot *Goraintzi!* littéralement “haut en avant!”, qui se décline (*Goraintziak!* *Gorintziekin!* etc.), et qui peut se comprendre par approximation dans l’art épistolaire comme “souvenirs”, bien que ce soit plus précisément l’équivalent, mais de sens bien différent, de “salutations!”

L’invitation au repas “Bon appétit!” ne s’est jamais dit en basque autrement que par la formule *Egizu(e) bazkari* (ou *askari, aubari...*) soit littéralement “Faites déjeuner!” (ou “petit déjeuner! dîner!”...)

De même pour “Dormez bien!” on dit *Egizu(e) lo!* (“Faites sommeill!”). Les “remerciements” sont simplement en navarro-labourdin *Eskerrak!* souvent amplifié en *Milesker!* ou *Eskermila!* (La formule *Eskerrik asko* était cantonné aux dialectes d’Espagne). En retour, à l’habituel “Il n’y a pas de quoi!” correspond le parallèle *Ezta zeren!*

4.3. Des **expressions très brèves du langage courant** sont parfois réduites à un mot ou deux, ou plus élaborées selon le contenu sémantique:

“tant mieux!” est simplement *hobe!*, et “tant pis” *hainbat gaxto!* qui peut servir aussi de menace au lieu de l’emprunt *kasu!* (réduction de “faire cas”) pour “attention!”;

“paraît-il”: *omen, holetan*;

“tant qu’à faire”: *hasian basi*;

“ça (cela, tout) dépend”: *noiz nola*;

“par dessus tout, surtout”: *oroꞤ gainetik*;

“(traversé) de part en part”: *aldean bertze*;

“à califourchon”: *ixtaklok* ou *konkolotx*;

“(allant) tantôt à droite, tantôt à gauche”: *jo eskun, jo ezkerr*;

(mets) “délicieux”: *abotik ezin utzia*; et de même *begietarik ezin utzia* (1924) pour “on ne peut plus agréable à regarder” (soit littéralement “à ne pouvoir quitter des yeux” ou “dont on ne peut détacher le regard”);

à la fin des repas des personnes (des femmes surtout) buvant peu ou pas de vin en prenaient un fond de verre en disant comme pour s’excuser: *aboaren xabutzeko* “pour assainir la bouche”;

pour un “sommeil court et réparateur”: *begien beteko loa* (littéralement: “le sommeil du contenu des yeux”);

“à pleurer”: *nigarr egingarri*;

“à fendre le cœur”: *bibotz erdiragarri* ou simplement *erdiragarri*;

et sur le même modèle “risible, ridicule” *irri egingarri* ou simplement *irrigarri*, “honteux” *abalgegarri*;

“riant à gorge déployée”: *urratzeko irriz* (“riant à se déchirer”), d’où pour “qui fait mourir de rire” *urragarri*;

quand un “pleur” ou un “rire échappe...”: *nigarra, irria jauzi*;

“suant à grosses gouttes”: *izzerdi ubarretan, izzerdi lapetan*;

“mort de faim”: *gose (h)amikatua*;

“il ment comme il respire”: *hatsa gezurra du*;

“en toute confiance” ou “ravi”: *lorietan, Jainkoaren lorian* (emploi souvent ironique de l’emprunt latin *gloria* adapté à la phonétique basque);

“comme si de rien n’était”: *alegia eta deus ez* (s’emploie pour tout acte ou objet simulé: *alegia eta harma* “comme si c’était un fusil”, Barbier 1924);

“sur ces entrefaites”: *hainbertzerenarekin*;

“indispensable”: *baitezpadakoa*, à ne pas confondre avec *baitezpada* “qu’on le veuille ou non” (ni avec le nom *eztabada* “discussion, dispute”);

“(en entendre) de vertes et de pas mûres”: *bereak eta asto beltzarenak (entzun)* (littéralement: “les siens (reproches) et ceux de l’âne noir”, allusion probable à quelque conte oublié);

“revenir bredouille” (ou “chocolat”): *bipher itzultzea* (littéralement “revenir poivre, piment”).

Diverses tournures pour dire “beaucoup” sont traduites en basque par des chiffres à valeur traditionnellement symbolique, représentant en général des bases de la numération archaïque, “cinq, sept, dix, onze”: *bortz egia jali zituen* “il émit plus d’une (cinq) vérité(s)”; *ingurunetako zazpi herrietan* “dans tous les villages (sept) d’alentour” (exemples du texte cité de 1924); “il y en a tant et plus (dix, onze)”: *badira hamar, badira hameka...* Sans numération on dit aussi *bada itsasoa* “il y en a tant et plus” (littéralement “la/une mer”).

La liste de telles expressions, où chaque langue se réfère à des notions et s’exprime par des tournures voisines ou, souvent, très différentes, est loin de s’arrêter à ces quelques exemples.

*

C H A P I T R E V I I I

Faits de style et traduction poétique.

Tout message, écrit ou oral, pouvant être ramené à un ou plusieurs des nombreux types d'expression linguistique définis ou définissables comme "styles", le traducteur se trouve confronté au problème suivant: dans quelle mesure ce qui caractérise un certain type de style dans une langue donnée pourra-t-il être transposé dans une autre? S'il n'est question que de transposer les différentes figures de mots (les "tropes" de la rhétorique classique) ou de pensée, qui jouent sur le sens des mots ou des groupes de mots, il n'y a aucune raison pour que, à moins que le lexique correspondant n'existe pas dans l'une des langues ou soit impossible à y introduire, la transposition ne puisse se faire.

Au plan des figures de grammaire, la différence fondamentale dans la construction de la phrase basque par rapport à celle du français, ce que les chapitres précédents ont essayé de montrer pour un certain nombre de traits essentiels, implique déjà d'inévitables distorsions: pour parvenir à une efficacité expressive sinon identique, du moins comparable en nature, et, *mutatis mutandis*, aussi efficace quant au résultat, le chemin risque d'être plus rude. Mais quant aux faits de tous ordres qui touchent les sonorités, les "figures de diction" de la même rhétorique classique, tout passage d'une langue à l'autre peut obliger à se passer d'un grand nombre des "effets originaux" de la langue traduite; les correspondances exactes étant rares ou même très souvent inexistantes, ils auront à être, autant que faire se peut, transposés par des procédés tout différents, qui peuvent néanmoins avoir une efficacité égale ou comparable, et parfois même meilleure.

Si ces faits de sonorités ou "diction" touchent évidemment tout texte de nature expressive (et le chapitre précédent sur

les onomatopées et interjections a pu en montrer, succinctement, quelques aspects), en prose ou en vers, ils caractérisent particulièrement les textes de nature poétique, aussi bien dans la poésie versifiée traditionnelle, que dans le genre poétique plus récent du “verset” ou du poème en prose. Or toute langue doit être aussi apte à acclimater dans sa sphère expressive propre et la culture qu’elle définit les textes poétiques ou proches des divers styles poétiques des autres domaines linguistiques.

Cet échange est appelé à être nécessairement inégal, vu l’histoire très différente, en extension dans le temps et dans l’espace et plus précisément dans la durée de la pratique littéraire écrite, par conséquent dans le nombre et l’importance des textes produits et conservés, des littératures de langue basque et de langue française. Inégal ne veut pas dire inexistant ou sans intérêt, même si la traduction des meilleurs textes basques ou des plus caractéristiques en français n’a guère connu de réalisations notables, après la tentative d’Oyhénart pour les proverbes (1657), un effort, assez imparfait quant aux résultats, au milieu du XIX^{ème} siècle (exemples de Francisque-Michel et travaux du fabuliste souletin Archu), et quelques traductions plus récentes (romans du Biscayen D. de Aguirre). Des textes aussi caractéristiques et de qualité aussi incontestable que le *Peru Abarca* de Moguel (1802), le *Piarres Adame* d’Elissamburu (1881), les deux ouvrages de Jean Etchepare (1910 et 1931), pour ne citer que ceux-là, seraient, malgré toutes les difficultés (Moguel croyait son livre intraduisible... en espagnol, certainement à tort), fort intéressants à connaître aussi en français, et dans d’autres langues. La traduction en basque de la littérature française elle-même, hormis le cas d’œuvres de dévotion ou des *Pensées* de Pascal qui en sont proches (traduites par Juan-Antonio Moguel dès la fin du XVIII^{ème} siècle), ou des fables de La Fontaine (Archu et Goyhetché au milieu du XIX^{ème} siècle), est restée exceptionnelle jusqu’en cette seconde moitié du XX^{ème} siècle, où enfin elle prend un certain essor pour quelques œuvres majeures

ou d'intérêt particulier pour le public (en Pays basque d'Espagne en particulier) d'aujourd'hui.

Les remarques et exemples qui suivent, partant le plus souvent de passages extraits de la littérature française à la fois très connus et catalogués comme des sortes de modèles du style expressif français, portent sur quelques points où la différence connue des deux systèmes linguistiques devrait en principe poser de réelles difficultés de transposition. Ils concernent d'abord des faits d'ordre sonore: allitérations imitatives ou expressives résultant des suites de phonèmes, rythmes et cadences des segments et des phrases. Sur un plan moins perceptible, mais non de moindre conséquence, la justesse de la transposition dépend de la possibilité de traduire du plus près, sans en rien perdre ni rien y ajouter, la configuration sémantique des mots dans leur contexte: aux significations immédiates et concrètes, viennent s'ajouter les sens figurés et les diverses connotations, qui souvent n'ont pas de correspondance exacte ou parfaite d'une langue à l'autre, et les sons eux-mêmes alors participent du sens.

Si tous ces problèmes sont identiques, à un degré de plus ou de moins, dans toute traduction de texte littéraire, s'y ajoutent les faits propres au style versifié. C'est donc avec quelques exemples de traduction poétique versifiée que prendra fin cette *Méthode abrégée*.

1. Harmonie imitative et harmonie expressive.

Les deux notions sont fort différentes, quoique tout autant liées aux faits de sonorité nés de la suite des mots et des groupes de mots. L'harmonie "imitative" tâche de reproduire le bruit et les sons que le texte évoque: le "sifflement" du vent ou des serpents, le "murmure" du ruisseau, ou les pas d'une marche etc. Mais toute suite perceptible de sons linguistiques constitutifs d'un texte n'imité pas ou ne prétend pas le faire; l'harmonie d'une phrase peut être sans référence extérieure sonore, soit "gratuite" ou "pure" au sens d'une musique "pure" c'est-à-dire

non imitative, soit liée à des états mentaux ou sentimentaux, dont la sonorité linguistique (ou instrumentale, ou vocale pour le chant) ne donne alors qu'une représentation d'ordre strictement symbolique. De cette relation, même assez sommaire ou lointaine, entre musique proprement dite et "musicalité" du texte, en particulier poétique, est née l'idée de leur nature au bout du compte identique, ce qui a pu être senti comme une sorte de rivalité entre les deux systèmes esthétiques: l'objectif de la poésie serait, selon l'expression de Mallarmé, de "reprendre à la musique son bien".

1.1. L'**harmonie imitative**, que l'étude de S. Aroçena citée au début de cette *Méthode* nommait le "problème des assonances" et n'estimait pas "difficile à résoudre", n'est pas en effet intraduisible le plus souvent, tout en impliquant deux systèmes phonétiques assez différenciés. Le basque en effet, doté d'un système vocalique simple (5 voyelles à trois degrés d'aperture, le "ü" souletin, le même à peu près que le "u" français, en plus) et quelques nasalisations peu développées, s'apparente de ce point de vue au castillan ou à l'italien bien plus qu'au français, dont la palette vocalique en voyelles orales et nasales est presque trois fois plus étendue. Il faut y ajouter qu'aucune voyelle n'est "muette" ni pourvue d'un accent notable comparable à l'accent roman hérité du latin (même si tel domaine dialectal accentue plus que d'autres), à quoi s'ajoute notamment la fréquence des diphtongues réelles "ai, ei, oi, au, eu" et des hiatus "ea, ia, oa, ua, ue, io" : l'ensemble aboutit, compte tenu de la simplicité des groupes consonantiques signalée au Chapitre II, à une prédominance vocalique assez sonore, où le -a terminal (le plus souvent signe morphologique), par exemple, est aussi sinon plus fréquent que le "e muet" du français, mais pleinement articulé et entendu.

Dans l'ordre des consonnes, outre l'absence des groupes complexes (occlusive suivie de liquide notamment) et l'articulation stricte des nasales finales (comme en castillan ou italien

encore), l'opposition des trois sifflantes fricatives et des trois affriquées toutes sourdes (sauf dans les dialectismes phonétiques imités du français), l'aspiration réelle (conservée même après consonne en navarro-labourdin traditionnel), le rôle de la palatalisation affective ou hypocoristique contribuent à différencier assez fortement les deux systèmes linguistiques.

Ceci n'exclut pas que les rencontres puissent se faire parfois, ne serait-ce que du fait que les mots à caractère "expressif" utilisent assez souvent des sonorités soit identiques, soit voisines, soit comparables dans bien des langues. En voici quelques exemples:

a) Dans le célèbre passage de la folie d'Oreste à la fin d'*Andromaque* de Racine, où le texte fait entendre les serpents qui servaient de chevelure aux terribles Erynnies:

"Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes?"

Sugeak ziztuꝥ zuen buruan norentzat?

Le basque, avec élision verbale naturelle, introduit six sifflantes, au lieu des cinq, il est vrai toutes initiales, du français.

b) Le premier des *Sonnets pour Hélène* de Ronsard (1578), suite de "serments" du poète pour servir son égérie, évoque au second quatrain le mouvement et le murmure de l'eau courante:

"Par le sablon qui roule au giron des ruisseaux" (...)

Ur-errekak altzoan daroan ondartzaz...

Les treize syllabes correspondant à l'alexandrin français (voir plus loin la structure des vers) sont obtenues par un renversement de la structure ("que le ruisseau emmène") avec un singulier de caractère général au lieu du pluriel français (mais le pluriel est possible *ur-erkek* ... *daroten* ...); et les sonorités "roulantes" constituées par la combinaison des voyelles "o", des consonnes nasales et des vibrantes, apicales en basque comme elles l'étaient dans le français du XVIème siècle, font une traduction où l'harmonie imitative est fort comparable à celle de l'original.

c) Des sonorités assez voisines des précédentes dans un contexte naturel plus impressionnant peuvent prendre place dans une harmonie plus puissante et complexe, comme dans cette chute d'une phrase de la 5ème des *Réveries du promeneur solitaire* de Jean-Jacques Rousseau:

“(…) dans un silence que ne trouble aucun autre bruit que le cri des aigles, le ramage entrecoupé de quelques oiseaux, et le roulement des torrents qui tombent de la montagne.”

... *arranoen garrasiaz, xori zenbaiten kantu artekatuaz, eta menditik erortzen diren uhaitzen orroaz bertze habarrots batek ere uhertzen eztuen ixilean...*

La transformation à laquelle oblige la traduction basque est cette fois considérable, dans la structure totalement inversée de la phrase, dans le fait que l'effet sonore terminal des “torrents qui tombent de la montagne”, qui achèvent la phrase de Rousseau dans une résonance d'écho, vient occuper le centre de la phrase basque et son “acmé” (*uhaitzen orroaz...*), sans effet d'écho et sans “roulement” développé, même si les autres “bruits” se rendent par des mots et sons expressifs. Mais les harmonies sont continues (finales instrumentales répétées *-az*, écho *erortzen-uhertzen*) et la phrase s'achève dans le silence que la structure impose, et que l'atténuation des sonorités exprime, “silence” se retrouvant dans *ixil* adouci par l'inessif final. A l'harmonie à la fois générale et imitative voulue par Rousseau, grand poète en prose, s'en est substituée une autre, très différente en tous points ou presque, mais qui pourtant la “traduit”.

d) Un effet sonore tout autre quoique plus simple exprime la plainte au sixième sonnet des *Regrets* de J. du Bellay:

“Et mon cœur qui souloit estre maistre de soy
Est serf de mille maux et regrets qui m'ennuient.”

*Obian nagusi zen bihotz hau zait orai
Nardatzen mila dolu 'ta minen menean.*

En plus de la transposition des mots et du sens, qui ne peut être absolument littérale en style versifié, mais ne doit rien

omettre ni modifier de ce qui est indispensable au message (ici poétique et lyrique), la suite des nasales représentant la “voix plaintive” voulue par le poète passe aussi en basque: elle se renforce même du fait que, à l’emprunt *mila*, à *min* “mal” (mais avec deux nasales qui font que par lui-même ce mot est plus expressif que “maulx”) et leur répétition vocalique, à la nasale de *nardatzē* “ennuyer”, vient s’adjoindre l’inessif de *men*, mot qui représente en basque l’idée de ce qui est “dominé” donc “serf”. Cette “plainte continue” obtenue dans la traduction, il est vrai, efface le parallélisme équilibré des deux hémistiches français (“est serf” se répète dans “et regrets”, comme “mille maulx” dans “m’ennuient”): même expressive, toute traduction reste pour une part une approximation.

1.2. Le rythme et la cadence, accompagnant les suites de sonorités, contribuent fortement à créer l’**harmonie expressive** du texte. Ils naissent de la succession plus ou moins régulière de temps forts et faibles, d’éléments marqués et accentués alternant avec d’autres plus effacés, sonnante moins fort à l’oreille ou même constitués de silences et d’arrêts dans la chaîne sonore. La ponctuation peut visualiser ces arrêts.

a) Dans la *Cinquième promenade* de Rousseau déjà citée, l’un des passages les plus connus suggère non le bruit, mais le rythme des flots sur la berge du lac de Bienne en Suisse, et son effet hypnotique sur la conscience qui crée et entraîne la rêverie préromantique du promeneur. C’est d’abord un rythme iambique (une longue suivie de deux brèves par “mesure”) très régulier qui s’élargit en groupes plus compacts de quatre à six syllabes quand la sensation première devient analyse et réflexion. Après la brève initiale (“Le”) qui lance la phrase (en musique ce serait une “anacrouse”), celle-ci est continue et sans ponctuation, mais divisible, comme une mélodie, en segments ou groupes sonores de syllabes brèves (.), longues (/) ou “muettes” (-) qui peuvent être visualisés

en sept alinéas (ce qui rejoindrait alors le système du verset poétique que la littérature française n'inventera qu'au siècle suivant):

“Le flux et reflux de cette eau (./ ./ ./)
 son bruit continu mais renflé par intervalles (./ ./ ./ .../-)
 frappant sans relâche mon oreille et mes yeux (./ ./- ./ ./)
 suppléaient aux mouvements internes (./...../-)
 que la rêverie éteignait en moi et suffisaient (.../ .../ .../)
 pour me faire sentir avec plaisir mon existence, (./- ./ .../ .../-)
 sans prendre la peine de penser.” (./- ./- ./)

*Ur haren jin eta joanak,
 haren hots jarraiki baina hantuk arteka,
 ene begi-beharrien joiteaz ethengabe,
 ordaintzen zituen neure baitan ametseriak
 iraungitzen zituen barneko mogimenduak, eta aski zizaztan
 izaitearen sendi-arazteko atseginekin,
 gogoetako nekerik hartu gabe.*

Sauf aux premiers mots, la régularité dans la succession des syllabes toniques et atones (ou muettes) n'est pas à la portée du basque, du moins dans la tradition navarro-labourdine. Il exige au contraire une ponctuation segmentant la phrase aux mots compacts, mais en évitant à tout prix le retour des syllabes identiques en fin de segment (c'est le tribut dû à une déclinaison omniprésente) qui travestirait le débit continu en martelage rimique, sans pouvoir éviter totalement le retour des assonances vocaliques en *-a*. Cet ensemble, régularité relative de segments ponctués, harmonie du jeu des voyelles finales ou internes, légère transformation imposée par la suppression de la coordination, un peu lourde en basque, dans “et suffisaient”, permet de ne pas trop s'éloigner du calme berceur de l'original, malgré l'antéposition obligatoire de la relative (“que la rêverie ...”). Il n'en rend pas cependant toute la richesse musicale, et n'y supplée pas non plus tout à fait, sauf dans la suite de sifflantes (non imitatives) de l'avant-dernier segment des derniers mots, qui développent en sons la notion de “plaisir d'exister”.

b) C'est de rythme encore, mais tout extérieur et plus près sinon d'une "harmonie" du moins d'une percussion imitative, qu'E. Verhaeren nourrit son poème en strophes de vers libres *Les Pas*. La première strophe, par une série de répétitions en vers assez courts, suggère une atmosphère sombre et cadencée:

“L’hiver, quand on fermait,
A grand bruit lourd, les lourds volets,
Et que la lampe s’allumait
Dans la cuisine basse,
Des pas se mettaient à sonner, des pas, des pas,
Au long des murs, sur le trottoir d’en face.”

*Neguan, hesten zirelarik,
Harrabots handi phizuz, leiho phizuak,
Eta argia phizten zelarik
Sukalde aphalean,
Urbatsak joiten hasten ziren, urbats, urbats,
Murrue luzera, oinbide baraindikoan.*

La traduction peut se contenter du mot à mot, puisque tous les effets (y compris l’alternance des rimes pour la versification), et notamment celui des répétitions, sont aisément transposables, l’indéterminé répété *urbats* remplaçant, avantageusement pour le rythme et les sons, le pluriel du texte.

c) Le rythme qui introduit le célèbre sonnet de Baudelaire *Recueillement* n’est pas extérieur: c’est celui de l’apaisement intérieur dans le style direct du monologue lui aussi intérieur figuré par le dialogue du poète avec sa “douleur”, non sans analogie pourtant avec le texte de Rousseau cité plus haut. Il s’accompagne d’une harmonie expressive quoique non imitative:

“Sois sage, ô ma douleur, et tiens-toi plus tranquille.
Tu réclamais le Soir; il descend; le voici (...)”

Ezti hadi, oi ene mina 't' egon geldiago.

Arratsa nabi buen; jausten duk; hemen duk (...)

En restant au plus près possible du texte, exigence première en traduction, la transformation est importante: non pour le rythme en tant que tel, qui peut reproduire la même segmentation rythmique, mais le dodécasyllabe (alexandrin) doit passer au moins à quinze syllabes, avec l'élision entre voyelles du coordonnant *eta* (ou *ta*) à *'t'* licence poétique connue. Et surtout la différence sonore dans le lexique et le lexique lui-même modifient considérablement la musique. Au premier vers *zuhurr* "sage" ne peut qualifier une "douleur" en basque, on met donc au plus près du sens "adoucis-toi" *ezti hadi*, et le réseau sonore grave de "ma douleur" passe au plaintif mais plus clair *ene mina* traduction exacte; de même "le soir" n'aura aucune correspondance dans *arratsa* qui le traduit nécessairement. Si au lieu de l'allocutif - quasi obligatoire en style direct de dialogue - masculin *duk* on choisit le féminin (après tout la transposition n'est pas unimaginable) *dun*, ce dernier amène une harmonie nasale moins rude, sans pour autant se rapprocher de celle de l'original. La nature expressive du texte a donc totalement changé avec la langue: s'il avait composé son "recueillement" en basque, Baudelaire (ou tout écrivain voulant exprimer le même sentiment avec le même type d'harmonie expressive) l'aurait forcément dit par d'autres moyens lexicaux et sonores.

d) Flaubert décrit dans *Un cœur simple*, l'un des *Trois Contes*, un accident de la circulation du temps des diligences, dont l'héroïne du récit est la victime. La suite des phrases faiblement séparées par les points-virgules donne l'image du mouvement accéléré, et en même temps saccadé des cris et des gestes coupés en segments entre virgules, jusqu'à la "chute" (au sens propre et stylistique) finale:

"Derrière elle, dans un nuage de poussière et emportée par la descente, une malle-poste au grand galop se précipitait comme une trombe. En voyant cette femme qui ne se dérangeait

pas, le conducteur se dressa par-dessus la capote, et le postillon criait aussi, pendant que ses quatre chevaux qu'il ne pouvait retenir accéléraient leur train; d'une secousse de ses guides, il les jeta sur le débord, mais furieux releva le bras, et à pleine volée, avec son grand fouet, lui cingla du ventre au chignon un tel coup qu'elle tomba sur le dos."

Gibeletik, erhauts lanho batean eta jausteak eremana, postakarra bat laurbazka betean gainera heldu zizakon orronaren oldean. Aldaratzzen etzen emazteari ohartzean, gidaria estaliaren gainetik zutitu zen, eta karrosazaina oihuz ari zen ere, ezin atxik zezazkeen laur zaldiak lasterrago zoazelarik; ubalen inharrosaldi batez, bazterrera bota zituen, baina eroturik besoa goititu zuen, eta besagainka, bere azote handiaz, balako ukaldiaz emaztea jo sabeletik mottorano non erori baitzen bizkarraz lurrera.

Outre les divers choix lexicaux (et dialectaux) qui pourraient varier d'un traducteur à l'autre, le mouvement qui caractérise le texte n'est pas altéré dans la traduction. Celle-ci demande cependant que soit répété à la fin *emaztea* "la femme" pour suppléer aux pronoms dont le genre féminin est inexprimé en basque hors tutoiement, afin d'éviter toute obscurité (mais c'est là un fait de grammaire et non de style).

*

2. Le pouvoir expressif des mots: exemples de descriptions et de dialogues.

En dehors des faits de sonorité et de rythme, la variété des styles de la prose française moderne tient autant aux champs lexicaux particuliers et aux registres de langue que l'auteur utilise selon ses intentions, qu'au genre de "style" utilisé: descriptif ou analytique, direct ou indirect, monologué ou dialogué, allusif ou explicatif etc.

2.1. Victor Hugo montre avec une ironie appuyée l'architecture "néo-classique" qu'il abhorre, par opposition à la grande vogue du style médiéval au goût du romantisme, dans l'exemple de la façade ajoutée au XVIIIème siècle à la cathédrale gothique de Pampelune, et en particulier des clochers:

"Ces deux clochers qui ont l'intention d'être des flèches, sont pareils. Si vous tenez à vous figurer une de ces flèches, imaginez quatre gros tire-bouchons supportant on ne sait quelle vascule pansue et turgescence, laquelle est couronnée d'un de ces pots classiques, vulgairement nommées urnes, qui ont l'air d'être nés du mariage d'une amphore et d'une cruche.

(...) Les deux excroissances taillées en trognons de choux et décorées du nom de flèches que je viens de vous esquisser sont portées par une colonnade à laquelle je ne puis rien comparer si ce n'est la colonnade (...) dans notre rue Saint-Louis à Paris. Et ces turpitudes se donnent dans les écoles pour de l'art grec et romain. O mon ami, que le laid est laid quand il a la prétention d'être beau!"

Dorre-punta izaiteko xedea duten bi ezkila-dorre hek berdinarik dira. Punta horietaririk bat itxuratu nahi baduzu, asmazkitzu laur tapoin-atheragailu lodi, halako untziska zorrodun hanpatu bat jasaiten dutela, eltze klasiko erdaraz "urnak" izendatu horietaririk bat gainetik, amphora eta phegar baten ezkontzetik sortuak baitidurite.

(...) Marratzen hasi dauzkitzutan bi handitsu (ou trumpilo) aza zangar-kara moztu eta dorre-punta izenaz aphainduak jasaiten ditu zutabe lerro batek, deusik ezipaitezoket erkida (...) Parisen gure San-Luis karrikako zutabe lerroa ezipada. Eta horrelako zozokeriak gure ikastetxetan emaiten dira edergintza greka 'ta erromatartzat. Oi adixkidea, itsusia zein itsusi den ederra izaiteko burupe duenean.

Le lexique des ustensiles et de l'art, utilisé par moquerie ("vascule" est un diminutif péjoratif rare, mais que le basque rend aisément avec le suffixe *-ska* de même valeur), n'a pas de correspondant connu en basque pour les "amphores" et les "urnes": ces mots sont conservés, le premier dans sa graphie

gréco-latine ancienne, le second comme “erdérisme” (romanisme) qui joue sur l’adverbe “vulgairement”; pour le basque les langues étrangères sont un peu des langues “barbares”, d’où *erdaraz* “en langue étrangère” implicitement opposé à *enskaraz* “en langue basque”. Ce lexique “noble” se mêle à des références réellement “vulgaires” (trognons de choux, ventru, turgescence, tire-bouchon, pot, cruche) familières au lexique basque quotidien autant que français. La notion de “flèche d’église” n’existe pas en revanche comme telle, les lexiques y suppléant par “pointe de tour” *dorre-punta*. La traduction doit rester proche du genre grotesque très hugolien créé par ce mélange et le style épistolaire direct, et y parvient sans trop de peine.

2.2. Dans la vaste littérature moderne nourrie des souvenirs d’enfance, Proust décrit au début de *Un amour de Swann* les fins de soirée de la famille en vacances dans la maison de Combray, alternant les éléments descriptifs et les propos en style direct ou indirect libre. Ainsi transparaissent, à travers le filtre ému de la mémoire, aussi bien le caractère des personnages que l’atmosphère des soirs de pluie:

“Après le dîner, hélas, j’étais bientôt obligé de quitter maman qui restait à causer avec les autres, au jardin s’il faisait beau, dans le petit salon où tout le monde se retirait s’il faisait mauvais. Tout le monde, sauf ma grand-mère qui trouvait que “c’est une pitié de rester enfermé à la campagne” et qui avait d’incessantes discussions avec mon père, les jours de trop grande pluie, parce qu’il m’envoyait lire dans ma chambre au lieu de rester dehors. “Ce n’est pas comme cela que vous le rendrez robuste et énergique, disait-elle tristement, surtout ce petit qui a tant besoin de prendre des forces et de la volonté.” Mon père haussait les épaules et il examinait le baromètre, car il aimait la météorologie (...)”

Aubal-ondoan, zorigaitzez, amaren uztera bortxatua nintzan berehala, bertzerekin solasean gelditzen baitzen, aroa ederr baldin bazen

baratzean, gaitza bazen oro hara biltzen ziren saloin ttipian. Oro, amatxi salbu iduri baitzizakon “bekatu dela barnean egoitea baserrian” eta baitzituena aitarekin gelditu gabeko eztabadak, euri handiegiko egunetan, gambaran irakurtzera igortzen ninduelakotz kampoan egoiteko orde. “Eztuzu horrela bilakatuko azkarr eta gementsu, zion trixteki, oroz gainetik indarr eta borondate hartzeko hain beharretan den muttiko hori.” Aitak soingainak goititzen zituen eta gironneurkina mihatzen, aro-jakintza maite baitzuen.

Un peu plus loin le récit se focalise sur l’image de la grand-mère:

“Mais ma grand-mère, elle, par tous les temps, même quand la pluie faisait rage et que Françoise avait précipitamment rentré les précieux fauteuils d’osier de peur qu’ils ne fussent mouillés, on la voyait dans le jardin vide et fouetté par l’averse, relevant ses mèches désordonnées et grises pour que son front s’imbibât mieux de la salubrité du vent et de la pluie. Elle disait: “Enfin! on respire!” et parcourait les allées détrempées - trop systématiquement alignées à son gré par le nouveau jardinier dépourvu du sentiment de la nature et auquel mon père avait demandé dès le matin si le temps s’arrangerait - de son petit pas enthousiaste et saccadé (...)”

Baina amatxi, hura, aro guzietz, euria errabian ari zelarik ere, eta Françoise-ek zumezko alki baliosak tarrapatan sartuak zituelarik bustiak izan zaiten beldurrez, ikusten zen baratze buts erauntsiak azotatuan, ile lits nahasi urdinak goitituz bekokiak haize-euriaren sanotasuna hobeki har zezon. Bazion: “Azkenean, hats hartzen da!” eta bazabilan bidexka urez hantuetan - baratzegile berriak berdinegi lerrokatuak haren ustez ezpaitzuen naturako sendimendurik eta goizetik aitak galdegina baitzaukon aroa hobetuko zenez - bere urratsño subarr daldaratuan.

2.3. La littérature basque à peu près contemporaine (1910) offre un élément thématiquement comparable à ce passage typique du style proustien, la distance romanesque en

moins et, sauf à la fin du premier paragraphe, la complexité sinueuse de la phrase, mais la réflexion sur les mystères de la mémoire et la nostalgie émue de l'enfance directement exprimées, au début des "Souvenirs d'Amérique" de Jean Etchepare le médecin:

Sei urte 'ta erdi nintuen Ameriketarik Frantziara aitamekin etorri nintzanean. Adimenduko adina, edo nunbait han, diotenez. Hortakotz othe nizan hoinbertze orhoit Ameriketako lurraz, ala bi tokiak bain direlakotz itchuraz berechak non batetik bertzerat aldatzeak begia joiten baitio den haurrenari, ttipian ikusi lekuez eta erabili gora-beherez orhoit niz, hasteko, han nizala oraino iduritzzeranokoan.

Ez da deus garbiagorik ene buruan. Askotan banago ere kokatzen othe duenez bertzerik. Gogoia bethea daukat orduko zerez. O haurreko egun berri z jinen etzaretanak, zuetarik dut nere bizia apurrak eman daukedan gozorik hoberena!

“J’avais six ans et demi lorsque je vins d’Amérique en France avec mes parents: l’âge de raison, à ce qu’on dit, ou à peu près. Est-ce pour cela que je me souviens autant de la terre d’Amérique, ou bien parce que les deux endroits sont si différents d’aspect que le passage de l’un à l’autre frappe les yeux de l’enfant le plus petit..., je me rappelle les lieux vus et les événements vécus dans mon enfance, en tout cas, jusqu’à avoir l’impression d’y être encore.

Il n’y a rien de plus clair dans ma tête. Je me demande même souvent s’il conserve autre chose. J’ai l’esprit rempli des choses de ce temps-là. Oh! jours d’enfance qui ne reviendrez plus, c’est de vous que je tiens le plus agréable de ce que ma courte existence a pu me donner!”

L’interrogation semi-indirecte (sans verbe introducteur) de la deuxième phrase et la rupture de construction qui lui succède ont été visualisées et rendues acceptables en français par le point de suspension suivi de virgule.

2.4. Le style de monologue de comédie dans lequel R. Queneau exprime les envies et les phobies de son personnage dans *Le vol d'Icare* chapitre (ou “scène”, l’ouvrage étant entièrement dialogué) XXXV, est aux antipodes de la nostalgie et de l’émotion des souvenirs d’enfance, par les références à la vie moderne autant que la vivacité familière et moqueuse du ton:

“Que crains-je? Comment me cacher? Que devenir? Tout m’appelle vers l’avenue de la Grande-Armée, où je pourrais développer mon goût pour le sport cycliste et l’automobilisme. Ces vélos endiablés, ces teuf-teufants bolides entraînent mon âme vers le progrès. Foin des neurasthénies, névroses et nostalgies des écrivains contemporains! Allons vers l’avenir! Que voulez-vous de moi Monsieur Lubert? Que je traînasse mon existence mélancolique parsemée d’amours décevantes ou funèbres, de séjours dans des appartements douillets et poussiéreux où je me serais rongé les ongles en pensant à mon âme qui eût été, s’il l’avait osé, une infante en robe de parade.”

Zeren beldurr niz? Nola gorde? Zer bilaka? Armada-Handiko ethorbidera deitzen naute gauza guzirik, han heda bainezake bizikleta joko eta beribiletarako dutan gostua. Debruz egin bi-errotako, oltzarri eztulkari horiek ene arima aitzinatzerara baderamate. Huxu! oraiko idazlen zain-abultze, zaineria eta bihotz-minak! Goazen geroari! Zer nahi duzu niganik, Lubert jauna? Bizki hits bat herresta nezan maitasun etsigarri eta hilkorrez artekaturik, bizitegi goxo-bero eta erhaustunetako egonaldiez, han ezin gehiago aspertuko nintzalarik gogoratu arima izanen zizatala, hura menturatu baliz, infanta bat bestaburuetako jantzitan.

Bien que nécessitant des mots peu familiers en basque (“bolides, neurasthénies, parade”), et sans faire appel à des termes aujourd’hui à la mode mais sans écho dans la tradition littéraire pour d’autres (*kirol* pour “sport”, *txirrintula* pour “bicyclette”) traduits par des expressions aisément intelligibles (*bi-errotako* dit exactement “bicyclette”, *eztulkari* est “toussotant” pour “teuf-teufant” sans équivalent direct), la traduction ne dénature pas la tonalité du texte original et son mouvement.

L'expression imagée “se ronger les ongles” n'a pas de correspondant direct et se rend par “s'ennuyer extrêmement” *ezin gebiago aspertzē*. Le pronom personnel de “s'il l'eût osé” demande à être explicité par un démonstratif lointain *hura* qui renvoie hors des référents de la phrase. Comme très souvent, le tour à possessif et relatif “mon âme qui eût été” se rend par une tournure dative infiniment plus commode et naturelle en basque (littéralement “l'âme qui m'eût été”): faits de lexique et de grammaire au total plus que de style proprement dit.

2.5. La littérature théâtrale ou proche du genre dramatique n'a guère été développée dans le domaine navarro-labourdin (les “pastorales” navarraises signalées par Oyhénart au XVIIIe siècle sont perdues), hormis le théâtre dit “de patronage” à partir du XIXème siècle. Mais le dialogue et le style direct, prenant parfois la forme de saynètes ou brèves comédies, sont au contraire une composante constante du style littéraire. Ainsi de ce dialogue où les protagonistes du *Piarres Adame* d'Elissamburu (1881), le vieux “Piarres” (Pierre) et le jeune “Pello” (Pierrot) font connaissance au début du récit, donnant le ton d'un style familier où le comique versera aisément dans le burlesque:

Orboiturik enaukola oraino erran norat nindoan, galdegiten darot, bigarren aldikotz:

- Norat oha?

- Olhetara.

- Olhetara? Bestara beraz?

- Ba yauna.

- Ongi duk; ni ere Olhetara nohak; nahi baduk, eginen diguk bidaia elgarrekin, eta nola iduri baituk, nahiz behar bada zerbait badakikan, badukala oraino gauza hainitz ikbasteko, bidean guazilarik erranen darozkiat nere haur denborako eta geroztikako zenbait hitztorio; nahi duk?

- Ba yauna, nahi dut segurki eta gogotik halere. Hainitz maite ditut hitztorioak, eta sinbesten ahal duzu ez dutala erortzera utziko zure hitzetarik bat xoilik.

- *Ongi duk beraz, Pello, eta orai aski duk beharriak erne atxikitzea.*

“S’étant rappelé que je ne lui avais pas encore dit où j’allais, il me demande pour la seconde fois:

- Où vas-tu?

- A Olhette.

- A Olhette? Donc à la fête?

- Oui monsieur.

- Très bien; moi aussi je vais à Olhette; si tu veux, nous ferons le voyage ensemble, et comme tu paraîs, bien que tu saches peut-être quelque chose, avoir encore beaucoup à apprendre, je te conterai pendant que nous marchons quelques histoires vécues dans mon enfance et plus tard; tu le veux?

- Oui Monsieur, je le veux sûrement et même de très bon cœur. J’aime beaucoup les histoires, et vous pouvez croire que je ne laisserai pas échapper une seule de vos paroles.

- Très bien donc, Pello, et maintenant tu n’as qu’à garder tes oreilles bien ouvertes.”

L’emploi du “tu” et du “vous” situe les relations d’âge entre les personnages: l’opposition, qui tend à disparaître au profit du “voussoiement” basque, doit être rendue exactement comme dans le texte original dans toute traduction. Mais il manquera au texte français la saveur et la valeur dialogante très vive de l’allocutif, systématique dans le tutoiement de *Piarres*, ainsi que le jeu de mots étymologique du terme à dessein répété *hitxtorio*, emprunt ordinaire et non dérivé basque de *hitx* “mot”. Pour rester en conformité avec les tournures basques, la traduction littérale doit être évitée par exemple pour *beharriak erne* littéralement “les oreilles éveillées”.

*

3. Poèmes en prose et en versets.

Ce sont des genres et formes poétiques que la littérature basque a relativement peu pratiquées avant l’époque con-

temporaire. Les obstacles, s'il y en a, sont de l'ordre du lexique avant tout, dans les textes et chez les auteurs qui font preuve de goût pour des réalités exotiques ou des domaines très spécifiques des activités et de la pensée. Le traducteur aura surtout à écarter, comme il a été signalé plus haut, les cadences et les sons rappelant de trop près ce que les auteurs de poèmes en prose ou en versets ont parfois voulu éviter par dessus tout: le rythme régulier du vers et plus encore le retour des rimes et assonances. L'entreprise est plus malaisée en basque qu'en français.

1. Le **poème en prose** varie beaucoup de ton et de style de Baudelaire à Mallarmé, comme le prouvent les textes brefs et extraits dont la traduction est proposée. Ce choix restreint, ici comme ailleurs, est imposé par l'objet même du présent abrégé, bien qu'il puisse, à juste titre, laisser insatisfait du point de vue de l'œuvre littéraire elle-même.

Voici d'abord les deux premiers des *Petits poèmes en prose* de Baudelaire (1862), recueil où le poète a rassemblé des tableaux grinçants de la condition humaine dans ses rêves et ses drames. Les deux textes offrent la particularité, outre la brièveté, le premier d'être intégralement dialogué, le second descriptif et monologué.

I. L'étranger.

Qui aimes-tu le mieux, homme énigmatique, dis? ton père, ta mère, ta sœur ou ton frère?

- Je n'ai ni père, ni mère, ni sœur, ni frère.

- Tes amis?

- Vous vous servez là d'une parole dont le sens m'est resté jusqu'à ce jour inconnu.

- Ta patrie?

- J'ignore sous quelle latitude elle est située.

- La beauté?

- Je l'aimerais volontiers, déesse et immortelle.

- L'or?

- Je le hais comme vous haïssez Dieu.
- Eh! qu'aimes-tu donc, extraordinaire étranger?
- J'aime les nuages... les nuages qui passent... là-bas... là-bas... les merveilleux nuages!

Arrotza

Nor duk maiteago, mixteriozko gizona, errak! aita, ama, arreba ala anaia?

- *Eztut ez aita, ez ama, ez arreba, ez anaiarik.*
- *Adixkideak?*
- *Baderabilazu hor erran-nahia egun huntarano ez ezaguna gelditu zatan elhe bat .*
- *Aberria?*
- *Zein aldetan jarria den jakin gabe niz.*
- *Edertasuna?*
- *Gogotik maita nezake, jainkosa eta hil ezina.*
- *Urrea?*
- *Hastio dut zuk Jainkoa hasio duzun bezala.*
- *He! zer duk bada maite, arrotz ohi ez bezalakoa?*
- *Maite ditut bedoiak... diragaiten bedoiak... hantxet... hantxet... mirazko bedoiak!*

II. Le désespoir de la petite vieille

La petite vieille ratatinée se sentit toute réjouie en voyant ce joli enfant à qui chacun faisait fête, à qui tout le monde voulait plaire; ce joli être, si fragile comme elle, la petite vieille, et, comme elle aussi, sans dents et sans cheveux.

Et elle s'approcha de lui, voulant lui faire des risettes et des mines agréables.

Mais l'enfant épouvanté se débattait sous les caresses de la bonne femme décrépète, et remplissait la maison de ses glapissements.

Alors la bonne vieille se retira dans sa solitude éternelle, et elle pleurait dans un coin, en disant: “- Ah! pour nous, malheureuses vieilles femelles, l'âge est passé de plaire, même aux

innocents; et nous faisons horreur aux petits enfants que nous voulons aimer!”

Atxoaren etsipena.

Atxo xabarr ximurtua dena bozkariatua senditu zen bakoitzak besta egiten zaukon, guzkiek laket izan nahi zaukoten haurr pollit haren ikustean; izate pollit hura, atxoa bera bezain beratza, eta, hura bezala ere, hortzik eta ilerik gabe.

Eta hurbildu zizakon, irriño batzu eta begitarte joko goxo batzu egin nabiz.

Baina haurra harrtua zalapartan ari zen emazteki okituaren pherekuetan, eta etxea bere garrasiez betetzen zuen.

Orduan atxo ona bere betiereko bakartasunera baztertu zen, eta zoko batean nigarrez ari zen, erranez : “- Ha! guretako, ema-xabarr zorigaitzekoak, laket izateko adina iragana da, ogengaberr ere; eta maitatu nahi ditugun haurr ttipien baitan lazta dugu sortzen!”

Le style du poème en prose mallarméen, comme celui de beaucoup de ses vers, est autrement complexe. Les mots d'emploi rare dont il est parsemé trouveront leur équivalent pour le sens, sinon pour cette rareté même et la préciosité qu'elle peut donner au texte. La désarticulation de l'ordre habituel des mots, qui peut aller fort loin et obliger le lecteur à une extrême attention si la phrase est longue, a une conséquence surprenante quoique attendue, tant l'ordre des mots basques est différent, et plus naturellement libre (voir le Chapitre III). Il sera très difficile, pour le moins, de conserver à l'ordre des mots de la traduction l'apparence étrange de la langue poétique d'origine, l'aspect spécifique et différent de la communication ordinaire et “prosaïque” que le poète a cherché, et effectivement obtenu en français.

A titre d'exemple, voici successivement le texte et la traduction proposée pour le premier, le deuxième, le quatrième et le cinquième des six paragraphes (le troisième décrivant l'arrivée

en gare est d'une tonalité comique très originale) dont se compose le poème en prose intitulé *Notes de mon carnet* (1886). Le poète arrive de Paris, "capitale" à la "monotonie énorme", par le chemin de fer pour une promenade solitaire dans la forêt de Fontainebleau en automne, son "temps d'apothéose".

"La Gloire! je ne la sus qu'hier, irréfragable, et rien ne m'intéressera d'appelé par quelqu'un ainsi.

Cent affiches s'assimilant l'or incompris des jours, trahison de la lettre, ont fui, comme à tous confins de la ville, mes yeux au ras de l'horizon par un départ sur le rail traînés avant de se recueillir dans l'abstruse fierté que donne une approche de forêt en son temps d'apothéose."

"Ospea! atzo baiarik enuen jakin, ukha-ezina, eta horrela norbaitek deitu deusek gogoa eztaut eratxikiko.

Egunen urre ez-bartua bereganatuz ehun iragarkiek, hizkiaren salakeria, ihes egin dute, hiriko muga guzietara bezala, ene begiak lurrertzeko arrasean burdin-bidez joaite batek herrestatuak bildu baino lehen gorazarreko aroan den oihan batera hurbiltzeak deman burgoitasun berezian."

(...)

"Un uniforme inattentif m'invitant vers quelque barrière, je remets sans dire mot, au lieu du suborneur métal, mon billet.

Obéi pourtant, oui, à ne voir que l'asphalte s'étaler net de pas, car je ne peux encore imaginer qu'en ce pompeux octobre exceptionnel du million d'existences étageant leur vacuité en tant qu'une monotonie énorme de capitale dont va s'effacer ici la hantise avec le coup de sifflet sous la brume, aucun furtivement évadé que moi n'ait senti qu'il est, cet an, d'amers et lumineux sanglots, mainte indécise flottaison d'idée désertant les hasards comme des branches, tel frisson et ce qui fait penser à un automne sous les cieux.

(...)"

“Behatze gabeko jantzi berezi batek gomitutzen ninduela harresi zenbaitetara, hitzik gabe bademat, burdinaki eroslearen orde, billeta.

Obeditu bizkitartean, ba, bide-zola baiarik ez ikusiz hedatzen urbatsez garbi, ezpaitzak oraino asma, urri ospedun ehoiz ez bezalako huntan xixtu batez lanhopean hemen ezabatuko den burutik ezin aldaratu hiri nagusiko berdintasun gaitz batean bere hutseria metatzen dutenen miliun izaitetarik, ni bezala ibes doan batek ere eztuela senditu nola badiren, aurtan, hipa kharats eta argiez, ainitz erdi-gogoetek airean ustegabeak uzten dituztela abarr batzu bezala, halako hotz-ikhara bat eta zerupean larrak bat gogoratzen duen zer bait.

(...)

Le résultat de la traduction, en restant au plus près du texte, est de l'éclairer, comme souvent dans les textes en apparence et volontairement un peu obscurs en raison surtout de l'originalité d'un style qui s'éloigne de la langue prosaïque ordinaire. Ce faisant, si elle permet assez aisément l'intelligence du propos, tout en transposant assez efficacement l'harmonie des mots et des phrases, la traduction basque proposée ici à des fins pratiques autant que littéraires il est vrai, ne répond pas au souhait du poète qui avait résumé son projet poétique dans le petit “quatorzain” de 1895 “A la nue accablante tu” qui s'achève ainsi:

“(...)

Exclus-en si tu commences

Le réel parce que vil.

Le sens trop précis rature

Ta vague littérature”.

Ce qui en traduction basque pourrait donner à peu près ceci:

“Bazter ezak hasten babiz

Gauza delakotz arrunta.

Ikurrak dauk zorrotzegiz

Marratzen hitzen uherra."

2.2. **La poésie en vers libres ou en versets** pratiquée en français à partir de la fin du XIX^{ème} siècle se différencie de la prose poétique par une structure visuelle: soit les "vers" irréguliers en longueur rimés ou assonancés avec plus ou moins de liberté, soit les "versets" ou segments pouvant constituer des alinéas de quelques mots ou de plusieurs lignes, de plus longue "haleine" et de structure linguistique parfois plus complexe. Ces modes d'expression poétique peuvent inclure des éléments propres aux vers réguliers: séquences isométriques de syllabes, rimes et assonances en général disposées ou conçues assez librement. L'harmonie propre au discours poétique, sous toutes ses formes, n'est pas sacrifiée, pour autant et sauf exceptions, ni entravée, par la régularité des répétitions sonores.

Le célèbre *Vase* de Henri de Régnier (1896), proche d'un modèle de poésie "parnassienne" plus régulière qui aura aussi ses échos en poésie basque (un sonnet du même titre de "Lauaxeta" en 1935), commence ainsi par les propos d'un sculpteur façonnant l'objet, que la suite des alinéas mettant en valeur les groupes de décasyllabes, octosyllabes et enfin dodécasyllabes peut même figurer en une sorte de calligramme:

"Mon marteau lourd sonnait dans l'air léger,
 Je voyais la rivière et le verger,
 La prairie et jusques au bois
 Sous le ciel plus bleu d'heure en heure,
 Puis rose et mauve au crépuscule;
 Alors je me levais tout droit
 Et m'étirais heureux de la tâche des heures,
 Gourd de m'être accroupi de l'aube au crépuscule
 Devant le bloc de marbre où je taillais les pans
 Du vase fruste encor que mon marteau pesant,
 Rythmant le matin clair et la bonne journée,

Heurtait, joyeux d'être sonore en l'air léger!
 Le vase naissait dans la pierre façonnée.
 (...)”

Untzia

*Mailu phiztuak arin zen airen joiten,
 Latsa 'ta sagardia nituen ikusten,
 Phentzearekin oihanetara
 Urdinago zoan zeru-pean,
 Gero gorratx ubel iluntzean;
 Orduan jartzen nintzan zut-zuta
 Eta luzatzen orenen lanaz bozkariotan,
 Gogorr goizetik iluntzerano konkorr egonaz
 Harbizi mokorraren aitzinean, hartan moztan
 Nauzkola mailu phiztuak, neurtuz goiz argian
 Egun ona, joiten zuen untzi moldegaitzari
 Sabetsak, aire goxoan ozen izaitzez alai!
 Harbizi landuan untzia zen jaiotzen ari.
 (...)*

La fidélité au texte impose de conserver au mieux la structure générale pour la longueur des vers, de 13, 10 et 15 syllabes en basque, autant que pour la disposition, fort libre, mais élaborée des rimes et assonances, dans le mouvement général qui organise la description du sculpteur au travail, dans l'ordre où le poète les a placées, sans oublier de reprendre, à l'intérieur du vers faute de mieux, les répétitions de mots à la rime (qui seraient bannies de la poésie classique). Si le schéma des rimes a été conservé dans la traduction, alternant les groupes de rimes vocaliques et consonantiques, les effets sonores obtenus diffèrent de beaucoup. Mais l'essentiel, dans le texte poétique, est de donner une représentation assez précise, quoique de nature nécessairement différente, des rythmes et sonorités, ce qui est en général dans l'ordre du possible.

Le style très différent de Jacques Prévert dans le poème d'*Histoires* (1946) intitulé *Un beau matin* présente des vers libres courts ou très courts, jouant plus sur les anaphores ou répétitions initiales que sur les assonances, le mot final se répétant en revanche souvent aussi, soulignant alors l'extrême simplicité d'une langue poétique fondée sur le retour du mot et le jeu sur les mots. Et bien que le texte, poésie imprévue de l'angoisse du quotidien, se passe alors de toute ponctuation, la traduction peut assez aisément "coller" à lui sans altérer les caractères de la langue d'accueil. La chute sur le jeu de mot français "rien-personne" reste cependant à la limite du traduisible.

"Un beau matin

Il n'avait peur de personne
 Il n'avait peur de rien
 Mais un matin un beau matin
 Il croit voir quelque chose
 Mais il dit Ce n'est rien
 Et il avait raison
 Avec sa raison sans nul doute
 Ce n'était rien
 Mais le matin ce même matin
 Il croit entendre quelqu'un
 Et il ouvrit la porte
 Et il la referma en disant Personne
 Et il avait raison
 Avec sa raison sans nul doute
 Il n'y avait personne
 Mais soudain il eut peur
 Et il comprit qu'il était seul
 Mais qu'il n'était pas tout seul
 Et c'est alors qu'il vit
 Rien en personne devant lui."

Goiṣ bates

Etzen eboren beldurr

Ez eta deusen
Baina goizean goiz batez
Ustez zer bait ikusten du
Baina dio deusik Ezta
Eta arrazoin zuen
Arrazoin ez ba segurki
Deusik etzen
Baina goizean goiz ber hartan
Ustez nor bait entzuten du
Eta athea zuen ideki
Eta berriz hetsi Nehor erranez
Eta arrazoin zuen
Arrazoin ez ba segurki
Nehorik etzen
Baina beldurtu zen bapatez
Bakarrik zela hartu zuen
Ez alta bakarr bakarrik
Orduan ikusi bait zuen
Deus ber-bera aitzinean.

Des écrivains majeurs comme Claudel ou Saint-John Perse ont préféré au vers, libre ou classique, **le verset**, bien qu'il ne s'en distingue pas toujours très nettement, sinon par la longueur de la séquence et la largeur du souffle. Chez Saint-John Perse le discours poétique atteint une sorte de sommet expressif auquel contribuent, dans le cadre d'une syntaxe généralement simple, tant un lexique d'une richesse extrême venu de tous les horizons de la langue, et l'emploi fréquent des mots avec des valeurs de sens peu habituelles, qu'une musicalité de grande ampleur sonore où la cadence régulière du vers intervient aussi parfois. Si les lexiques spéciaux mis en œuvre (ceux des sciences dites "naturelles" notamment) demandent parfois une recherche particulière pas toujours couronnée de succès, l'abondance sonore se transpose assez aisément en basque. La métrique n'impose

ici aucune élision ni synalèphe, hormis celles qui peuvent être usuelles dans la prose. Le retour des rimes et assonances, trop tentantes en basque, doit être évitée, sauf quand elles sont présentes dans le texte d'origine.

Le chant II section 2 de *Vents* (1945) consacre une suite de versets anaphoriques entre guillemets et points de suspension à un "hymne à l'hiver" ainsi formulé:

"... Hiver bouclé comme un bison, Hiver crispé comme la mousse de crin blanc,

Hiver aux puits d'arsenic rouge, aux poches d'huile et de bitume,

Hiver au goût de skunk et de carabe et de fumée de bois de hickory,

Hiver aux prismes et cristaux dans les carrefours de diamant noir,

Hiver sans thyrses ni flambeaux, Hiver sans roses ni piscines,

Hiver! Hiver! tes pommes de cèdre de vieux fer! tes fruits de pierre! tes insectes de cuivre!

Tant de vers blancs d'onyx, et d'ongles forts, et de tambours de corne où vit la pieuvre du savoir,

Hiver sans chair et sans muqueuse, pour qui toute fraîcheur gît au corps de la femme..."

"... *Negu idi-konkorra bezain kuxkulatua, Negu zurda zurizko hauna bezain xifritua,*

Negu arzenika gorrizko zipuduna, olio 'ta mundrun zilo,

Negu ezkunk eta karaba 'ta hikori zuraren kebe gostuduna,

Negu prisma 'ta krixaldun ikatz-barri beltzezko bide gurutzetan,

Negu aldaxka 'ta zuzi gabea, Negu arrosa 't' igeritegi gabea,

Negua! Negua! hire burdina zabarrezko alzifre morkolak! hire barrizko fruituak! hire burdin-gorrizko mamutzak!

Harbeltzezko harr zuri hainbertze, et' azkazal azkarr, eta jakitearen olharroa hetan bizji den atabal adarrezko,

Negu haragirik et(a) espain-larrurik gabea, hiretzat boxtura oro baitatzak emaztearen soinean ...”

L’anaphore initiale ne saurait être altérée, et le rythme interne se transcrit avec une régularité suffisante, le tout étant fortement marqué par les sonorités rares d’un lexique pour partie exotique dont le basque parfois n’a pas l’équivalent. Tel tour basque même, presque inévitable pourtant (*harbeltzezko* et la suite forment, sans aucune recherche et obligatoirement, une étonnante suite sonore), peut ajouter à l’orchestration, bien que la transposition sonore puisse faire défaut à d’autres moments. L’important est sans doute d’éviter, comme en vers libre, le retour régulier des “rimes” que la morphologie du basque (déclinaison et conjugaison en particulier) pourrait sembler imposer.

*

4. Versification et traduction.

La situation est bien différente quand il s’agit de traduire la poésie française de facture classique régulière en basque ou l’inverse. Alors que le basque peut souvent obtenir assez aisément une traduction de bonne qualité, en vers réguliers et ordonnés dans une facture proche ou identique à l’original pour le syllabisme et la disposition des rimes, sans altérer réellement la portée générale et même le détail du sens, le français ne peut guère parvenir au même résultat sans altération grave du texte original. L’expression de “belles infidèles” donnée aux nombreuses traductions françaises versifiées ou non de textes généralement latins des siècles passés indique assez que ces exercices ne répondaient pas à la première qualité nécessaire à toute traduction: la transposition fidèle et intégrale du sens, à quoi s’ajoute évidemment la recherche d’une harmonie sonore aussi proche que possible de l’original quant à l’effet expressif

obtenu, sinon quant aux moyens sonores mis en œuvre pour y parvenir.

En quelque langue que ce soit, et sauf exercice de virtuosité caractérisée, la traduction des vers en “prose poétique”, au besoin en vers libres (sans régularité syllabique) ou “blancs” (sans rimes), est préférable du point de vue de la qualité littéraire à un exercice formel par trop artificiel. Il est vrai que, pour la traduction basque, ce sont, comme il a été déjà signalé, les structures de la langue elle-même qui se prêtent à la forme versifiée: morphologie facilitant la rime (cependant appelée à se répéter avec une relative monotonie pour les mêmes raisons linguistiques), liberté dans l’ordre des mots, aisance des ellipses verbales ou autres. Comme l’abus de ces procédés a pu conduire à disqualifier certaines œuvres basques du XIX^{ème} siècle, le traducteur aura souvent à préférer là aussi la traduction non versifiée.

Versifier selon quels critères? La question n’a pas à être posée pour traduire en français: moins parce que la traduction fidèle en vers réguliers de qualité y est presque impossible, que parce que les “règles” de la versification classique, même assouplies au XIX^{ème} et au XX^{ème} siècles, sont depuis longtemps établies avec la plus grande précision. Il en va autrement pour le basque. Seul Oyhénart (1665) a exposé en détail des règles pour la poésie basque, conformes à celles de l’italien et de l’espagnol (qui articulent toutes les voyelles, sans “e” et syllabes “muettes” comme en français) pour l’essentiel, et en particulier pour l’obligation des élisions et synalèphes aux voyelles en fin de mot. Pour la qualité de la rime (une syllabe et demie au moins) il se fonde, implicitement, sur la facilité de rimer en basque en même temps que, explicitement, sur la “quantité” (accentuation) des syllabes, selon un procédé que l’incertitude de l’accent selon les dialectes basques, et sa quasi absence en domaine navarro-labourdin rendent à peu près impraticable. Si la rime ne peut donc se fonder sur cette “quantité” (pour obtenir les rimes

“masculines”, “féminines” ou “glissantes” d'Oyhénart), le reste des règles d'Oyhénart a l'avantage de la régularité indispensable à toute facture classique, quoique peu pratiquée en réalité avant et même après lui.

L'isométrie syllabique parfaite des vers, l'obligation des synalèphes et élisions (mais la liberté de l'ordre des mots permet d'éviter presque toujours, si l'on y tient, la rencontre des voyelles simples finales et initiales), la rime même “faible” (la dernière voyelle et les phonèmes qui la suivent au minimum) disposée selon la combinaison du modèle original (en rimes suivies, alternées, embrassées), l'emploi des enjambements et rejets selon une liberté dont Oyhénart lui-même donnait l'exemple mais dont les poètes basques ont assez peu usé, fournissent les critères réguliers classiques acceptables pour la versification basque et la traduction versifiée.

4.1. La première partie (six sur les onze strophes) du poème n°XVI du recueil d'Oyhénart, composé de quatrains de pentasyllabes à rimes alternées et en style laconique, peut donner une idée du style poétique basque classique, dans le genre renaissant et post-renaissant du poème amoureux, et de ses réussites formelles (orthographe et ponctuation originales).

Nabiz ezpegui
Gauaz ilhargui,
Ni zure begui
Ederrec argui;

Heien gordatzen
Ezpaizin'ari
Beti miratzen
Dagotenari.

Zuc hori eguiten
Bezambatetan,

Naiṣ eri etṣiten
Bibotṣ minetan.

Min'iragaiten
Zautan artean,
Nehorat ioaiten
Zauṣkidanean,

Zeric inhara
Naiteeno akit
Noa horra, hara
Nor'ezpaitakit,

Usteṣ naiteen
Hel erortera
Zu ṣirateen
Leku berera.
 (...)

Le style étant elliptique, la traduction présente entre parenthèses les éléments ajoutés pour qu'elle soit intelligible.

“Qu’importe qu’il ne fasse pas clair de lune la nuit, moi, (ce sont) vos beaux yeux (qui m’) éclaire(raient),

Si vous ne cessiez pas de les cacher à celui qui est toujours à les admirer.

Aussi longtemps que vous faites ainsi, malade je me couche le cœur dans la peine.

Dans l’intervalle où le mal me quitte, quand vous allez en quelque lieu (loin) de moi, tel l’hirondelle, jusqu’à m’épuiser, je vais ici (puis) là, je ne sais où,

Croyant que je vais parvenir à me trouver à l’endroit même où vous, vous serez. (...)”

4.2. Dans le style lyrique d’une sensibilité romantique et morbide, Camoussarry, jeune poète labourdin tôt disparu

(1815-1842), donne une suite de huitains d’heptasyllabes et hexasyllabes alternés, selon un modèle propre à la poésie basque depuis le temps d’Oyhénart au moins, sous le titre de “Mes pensées” *Ene goguetac*. La facture, sans avoir la rigueur formelle ni la virtuosité et l’authenticité linguistiques de celle d’Oyhénart, reste assez soignée, comme dans ces strophes initiales où se lit aussi une rhétorique néo-classique un peu lamartinienne mais naïvement sincère:

*Menditic nola doha
Ura itsasorat,
Hala ni baniboa
Lasterca tombarat;
Acabo da acabo
Neretçat dembora;
Banoa seculaco
Hilen herritara.*

*Bildotsari otsoa
Nola çαιο lotcen,
Arranoac urçoa
Nola baitu hartcen,
Hala nau herioac
Crudelki sesitcen.
Oi! ene heiagorac
Ezdu ez hunkitcen.
(...)*

“Ainsi que des montagnes
L’eau descend à la mer,
Tout ainsi je m’en vais,
Je cours vers le tombeau;
Mon temps est accompli,
Il arrive à son terme,
Je m’en vais à jamais

Dans le pays des morts.

Ainsi que sans pitié
 Le loup happe l'agneau,
 Ainsi que l'aigle en vol
 Fond et prend la colombe,
 De même aussi la mort
 Cruelle me saisit.
 Oh! j'appelle au secours,
 Mais elle est insensible.
 (...)”

La simplicité des constructions parallèles du texte original permet une traduction en hexasyllabes libres, sans rimes ni assonances régulièrement alternées en masculines et féminines (comme c'est la règle en poésie classique française). A ce prix, le caractère poétique de la cadence et de l'harmonie peut être conservé sans altération significative du sens. La comparaison avec la traduction littérale qui suit montre le peu de différence à cet égard. Ailleurs il apparaîtra que le texte en vers basques, contrairement à la prose, demande en général un nombre de syllabes un peu plus important, ce qui résulte normalement du fait que le français abonde en “e” et syllabes muettes entraînant l'élision automatique devant voyelle initiale, alors que le vocalisme du basque est toujours articulé et l'élision beaucoup plus rare et malaisée même en style “oyhénartien”.

“De même que l'eau va de la montagne à la mer, de même moi je vais en courant vers la tombe; pour moi le temps est bel et bien achevé, je m'en vais pour toujours dans le pays des morts.

De même que le loup attaque l'agneau, de même que l'aigle prend le pigeon, de même la mort cruellement me saisit. Oh! Mon appel au secours, non, ne la touche pas.”

4.3. Le **sonnet régulier classique** a été peu pratiqué en basque avant l'époque moderne, excepté les rares exemples d'Oyhénart (1657) et Larramendi (1729) et quelques écrits modernes. Les sonnets français, si nombreux en revanche après le XVIème siècle où cette forme a donné le meilleur d'elle-même en d'innombrables exemples dominés de haut par Ronsard et J. du Bellay, ne sont pas intraduisibles en sonnets basques également réguliers. Ici est rappelée, après le texte original français, la traduction proposée ailleurs du sonnet n°XXVI et dernier des sonnets amoureux (Rouen 1597) de Jean de Sponde, l'un des modèles de la poésie française baroque à la fin du XVIème siècle. A titre de comparaison ce sonnet est donné ensuite en traduction "littérale" en prose, c'est-à-dire sans aucune des modifications, dans la structure grammaticale et lexicale comme dans la structure phonétique, sans lesquelles un vers d'une langue donnée ne saurait se muer en vers d'une autre langue, à plus forte raison un ensemble de vers de forme fixe comme le sonnet.

Les principes adoptés pour cette transposition sont les suivants: 1° choix du vers de treize syllabes plus conforme (comme tous les vers impairs) que l'alexandrin à la tradition basque, la commodité d'une syllabe supplémentaire n'étant pas de plus négligeable; 2° à cette adaptation près, maintien intégral de la forme originelle du modèle renaissant français pour la disposition des strophes et des rimes; 3° caractère obligatoire de toutes les élisions et synalèphes selon la prosodie préconisée à juste titre par Oyhénart en conformité avec la pratique italienne et espagnole où, s'il y a des syllabes et voyelles toniques et atones que le basque moderne ignore généralement, il n'y a pas plus qu'en basque de syllabes et voyelles "muettes"; 4° acceptation de la rime faible ou assonance, sans cependant aucun phonème après la dernière voyelle (toujours articulée en basque) du vers constituant l'assonance, ce qui correspond en français à la rime dite "pauvre".

XXVI

“Les vents grondoyent en l’air, les plus sombres nuages
 Nous desroboient le jour pesle mesle entassez,
 Les abismes d’enfer estoient au ciel poussez,
 La mer s’enfloit de monts, et le monde d’orages:

Quand je vy qu’un oyseau delaissant nos rivages
 S’envole au beau milieu de ses flots courroucez,
 Y pose de son nid les festus ramassez
 Et rappaie soudain ses escumeuses rages.

L’amour m’en fit autant, et comme un Alcion,
 L’autre jour se posa dedans ma passion
 Et combla de bon-heur mon ame infortunée.

Après le trouble, en fin, il me donna la paix:
 Mais le calme de mer n’est qu’une fois l’année,
 Et celuy de mon ame y sera pour jamais.”

*Haižeak harrabotsez, hedoi ilunenak,
 Eguna zaukutela metatuz gordetzen;
 Ifernuko ziloak zerura goititzen,
 Itsasoan mendiak, munduan ekaitzak;*

*Ikusi nuenean, utzi ur begiak,
 Xori bat uhain gaitzen erdira airatzen,
 Han ohantzeko xiri bilduen ezartzen,
 Ematuz bapatean haunen errabiak.*

*Maitasunak zegidan berdin: Ur-xoria
 Nola, noizpait griñaren baitar(a) ethorria,
 Bete zautan zoriez gogo dohakaitza.*

Nahasmene ondotik zemandan bakea:

*Itsasoak urtean behin du jabaltza,
Ene gogoak badu betierekoa.*

Les modifications apportées au texte original, nécessitées par la mise en sonnet régulier selon les principes indiqués, seront visibles à partir de la traduction littérale du texte basque présentée ci-dessous. Elles sont peu importantes dans ce texte, et ne touchent rien de l'essentiel: construction nominale et omission des verbes au début, puis de quelques possessifs, procédés habituels en basque, rejet au premier tercet (familier à Sponde dans d'autres sonnets), verbes participes au lieu de verbes conjugués mais d'aspect identique ou voisin au deuxième quatrain et au premier tercet, tournure dative au même, futur final rendu par un présent et son contexte sémantique etc... Par pur hasard, ce dont le traducteur peut bénéficier parfois, la traduction tire avantage, outre une harmonie générale qui reste aisément expressive, du fait que le basque nomme simplement *ur-xori* "oiseau d'eau" l'Alcyon des poètes, qui n'est en fait que le commun martin-pêcheur; le mot se retrouve en écho, cette fois très signifiant, dans *zori* "heur", qui est en basque le même nom que celui de l'oiseau...

Dans la traduction littérale du texte basque qui suit, les mots sous-entendus en basque sont inscrits entre parenthèses:

"Les vents (soufflaient) à grand bruit, (il y avait) les nuages les plus sombres, qui en s'accumulant nous cachaient le jour; les gouffres de l'enfer de monter vers le ciel, les monts (étaient) dans la mer, les tempêtes dans le monde;

Quand je vis, laissant les bords de l'eau, un oiseau s'envoler au milieu des vagues énormes, poser là les brindilles assemblées de (son) nid, calmant subitement les rages des écumes.

L'amour me faisait de même: tel l'Alcyon, venu enfin au sein de ma passion, il me remplit de (bon)heur l'âme infor-

tunée (c'est-à-dire en bon français: il remplit de bonheur mon âme etc...).

Après les troubles il me donnait la paix: le calme de mer a lieu une fois par an; mon âme l'a pour toujours.”

4.4. La forme du **quatorzain** ne se distingue de celle du sonnet que par la non disposition en tercets à la fin et la non répétition des mêmes rimes d'un quatrain à l'autre. Celui que P. Valéry dans son recueil *Charmes* (1922) intitule *La ceinture* est fait de trois quatrains d'octosyllabes à rimes embrassées et d'un distique final. Il n'est pas aisé de rendre correctement en basque ce poème de sensations crépusculaires évanescentes autour d'une vague "ceinture" plus imaginée que perçue dans l'air du soir, d'autant moins que le mot "ceinture" aux sonorités et connotations sensibles se rend en basque par un plus rude *gerriko*, mot attesté pour la première fois en 1237 et dérivé de *gerri* "taille", utilisé aussi. Le vers de neuf syllabes permet d'en rendre une version basque approximative, qui reste pourtant assez loin de l'harmonie de type impressionniste de l'original, et nécessite quelques adaptations comme le montre la traduction littérale.

“La ceinture

Quand le ciel couleur d'une joue
Laisse enfin les yeux le chérir
Et qu'au point doré de périr
Dans les roses le temps se joue,

Devant le muet de plaisir
Qu'enchaîne une telle peinture,
Danse une Ombre à libre ceinture
Que le soir est près de saisir.

Cette ceinture vagabonde
Fait dans le souffle aérien
Frémir le suprême lien
De mon silence avec le monde...

Absent, présent... Je suis bien seul,
Et sombre, ô suave linceul!”

Gerrikoa

*Zeruan abutz margoa
Begieke mait' ahal dezaten,
Urrez den orduan hiltzen
Arrosa jokotan aroa,*

*Atseginez ixilduari
Halako margoaz estekan,
Arratsak berekin daroan
Gerridun Itzal bat dantzari.*

*Horla dabilan gerrikoak
Ikharatzzen ditu airean
En' ixil egonak lurtean
Dituen lotura goienak.*

*Hemen, ebon... Bakarr niz egun,
Ilun, oi! hil-mihise leun!*

Le texte basque littéral est le suivant, ellipses verbales habituelles entre parenthèses:

“Au ciel (est) la couleur de joue afin que les yeux puissent l’aimer, dans le moment doré le temps se meurt en jeu de roses,

Au silencieux de plaisir attaché par telle peinture, une Ombre à ceinture que le soir emmène avec lui (est) dansant.

La ceinture qui va et vient ainsi fait trembler dans l’air les suprêmes liens que mon silence a sur la terre.

Ici, nulle part... Je suis seul aujourd’hui, sombre, ô lisse linceul!”

Comme très souvent, le lexique basque tend à effacer la nuance en accusant les contours: ainsi en particulier pour le “linceul” qui se dit en basque “drap de mort”, transformant la simple connotation funèbre en claire dénotation, tandis que les latérales et sifflantes répétées de la fin autour de “seul-linceul” se transposent en basque sur un registre différent mais à peu près de même valeur expressive en latérales et nasales “*un-il-un-il-leun*”.

4.5. Le dernier exemple de traduction poétique porte sur l'un des plus célèbres poèmes d'Apollinaire, en **quintils d'octosyllabes non ponctués**: *Marie* (1912). Ni la forme du quintil (depuis le XVII^{ème} siècle) ni le prénom lui-même (par exemple deux chansons romantiques de J.-B. Elissamburu) ne sont étrangers à la tradition poétique basque. Mais au lieu de l'habituel *Maria* basque c'est le plus familier et très usuel aujourd'hui *Mari* qui a été choisi pour ce texte qui passe au ton intime (tutoiement) au moment où Apollinaire voit se rompre sa liaison avec la peintre Marie Laurencin. Le style, très différent des textes précédents, fait de ruptures et de répétitions à la fois, dans un style où l'enjambement se fond dans l'absence de ponctuation, rend la traduction assez incommode. Les rimes alternées ont été conservées, l'octosyllabe transposé comme précédemment en neuf syllabes et l'alexandrin de déclaration amoureuse qui coupe la deuxième strophe en treize (vers très employé en poésie basque). Chaque strophe est suivie de sa traduction, qui, pour rester en vers, demande quelques transformations de l'original. Le mot “Seine” n'ayant pas de traduction ni de forme basque connue, et le “Zekuana” que le basque peut prendre à son étymon latin étant un peu lourd, il a été reproduit par l'habituel quoique banal *ur-handi* ou “grande eau” qui nomme en basque tout “cours d'eau principal” dans un pays, tandis que la nordique “maclotte” a été conservée telle quelle. L'alternance des rimes féminines et masculines n'a été régulièrement suivie qu'à la première et à la dernière strophe.

“Marie

Vous y dansiez petite fille
Y danserez-vous mère-grand
C’est la maclotte qui sautille
Toutes les cloches sonneront
Quand donc reviendrez-vous Marie”

Mari

Nexkato ban zinen jantzari
Amaxoturik ote berdin
Maklota da jantzitan ari
Ezkilek orok dute joren
Noiz itzuliko zaitzait Mari

“Les masques sont silencieux
Et la musique est si lointaine
Qu’elle semble venir des cieux
Oui je veux vous aimer mais vous aimer à peine
Et mon mal est délicieux”

Maskak ixildurik egonki
Eta musika da hain urrun
Zerutik jiten baitiduri
Ba maitatu nahi zitut doi-doiko maitasun
Eta mina zait goxagarri

“Les brebis s’en vont dans la neige
Flocons de laine et ceux d’argent
Des soldats passent et que n’ai-je
Un cœur à moi ce cœur changeant
Changeant et puis encor que sais-je”

Ardiak elburrean doa
Ilezk(o) ilhaun 'ta soldadoen
Zilbardunak enea nola
Bibotz bain aldakor hor(i) ezten

Nago galdez ezin jakinaz

“Sais-je où s’en iront tes cheveux
 Crépus comme mer qui moutonne
 Sais-je où s’en iront tes cheveux
 Et tes mains feuilles de l’automne
 Que jonchent aussi nos aveux”

Dakita nora diren ile

Itsasoa bezain kixkurtu

Horiek nora joanen bire

Larrazken orsto diren esku

Gur’ aithorrez ihaurrak ere

“Je passais au bord de la Seine
 Un livre ancien sous le bras
 Le fleuve est pareil à ma peine
 Il s’écoule et ne tarit pas
 Quand donc finira la semaine”

Ur-handi begiz nindoala

Liburu zahar bat besapen

Ibaia neure mina nola

Dariolarik ez agortzen

Noiz helduren aste burura

*

TABLE DES MATIERES

Introduction	p. 2
CHAPITRE I: De quelques traits dialectaux	p. 8
1. Phonétique et orthographe	p. 8
2. Morphologie nominale	p. 16
3. Morphologie verbale	p. 21
4. Faits de syntaxe.....	p. 26
CHAPITRE II: Le lexique	p. 34
1. Variation des usages dialectaux	p. 36
2. Oublis et confusions sémantiques	p. 38
3. Noms propres: noms de lieux et de personnes	p. 47
4. Composition et dérivation basques	p. 56
5. Les emprunts lexicaux	p. 77
CHAPITRE III: La phrase et l'ordre des mots	p. 87
1. Deux structures opposées	p. 87
2. La détermination du nom	p. 89
3. Compléments du nom, épithètes, propositions relatives, appositions	p. 94
4. Place du verbe et des actants	p. 99
5. Phrases interrogatives, négatives, "présentatives".	p. 102
6. Phrases passives et pronominales du français	p. 104
7. L'allocutif basque	p. 106
8. Traduction du français "on".....	p. 108
CHAPITRE IV: Le verbe conjugué et les participes: temps et aspects	p. 109
1. Verbes non auxiliés et auxiliés	p. 109
2. Aspects et participes	p. 111
3. Autres aspects verbaux	p. 118
CHAPITRE V: Les valeurs modales	p. 121
1. L'expression de la modalité verbale en basque et en français	p. 121
2. Le mode "potentiel" en basque	p. 122
3. Eventuel et systèmes hypothétiques	p. 127

4. Subjonctif et modes des subordonnées hors hypothétiques	p. 130
5. L'ellipse verbale dans la phrase basque	p. 139
CHAPITRE VI: Formes et marques des compléments	p. 146
1. Affixes, prépositions et conjonctions	p. 146
2. Prépositions françaises et déclinaison basque	p. 148
3. Conjonctions et affixes de subordination	p. 169
CHAPITRE VII: Onomatopées, interjections, locutions	p. 181
1. Aux frontières du lexique et de la grammaire	p. 181
2. Onomatopées, cris d'animaux etc.	p. 184
3. Interjections	p. 193
4. Tournures et expressions	p. 195
CHAPITRE VIII: Faits de style et traduction poétique	p. 201
1. Harmonie imitative et harmonie expressive	p. 203
2. Le pouvoir expressif des mots: descriptions et dialogues	p. 211
3. Poèmes en prose et versets	p. 219
4. Versification et traduction	p. 229

*